



Coronavirus : les hôpitaux déjà sous tension

► Alors que le nombre de patients infectés est encore modeste – 57 cas –, les hôpitaux publics doutent de pouvoir faire face à la propagation de l'épidémie

► Le système hospitalier, fragilisé par des années d'économies, est déjà débordé par le nombre croissant de personnes qui veulent passer un test

► Deux cents membres du personnel des hôpitaux de Creil et de Compiègne, dans l'Oise, principal foyer de contagion, ont été placés en confinement

► « Le risque de contamination des hôpitaux est l'un des sujets qui nous préoccupe le plus », a reconnu l'agence régionale de santé d'Ile-de-France

► Près de 2 000 élèves sont confinés chez eux, les entreprises prennent des précautions et les marchés boursiers dévissent

PAGES 8 À 11



ERDOGAN PLUS ISOLÉ QUE JAMAIS EN SYRIE

► Le président turc, en froid avec ses alliés occidentaux, affronte de surcroît son partenaire russe

► C'est bien une bombe russe à guidage laser qui a pulvérisé le bâtiment d'Idlib où se tenaient les 33 soldats turcs

PAGE 2

Le 19 février, au Parlement turc.
ADEM ALTAN/AFP

Israël Benny Gantz parie sur l'échec de Nétanyahou

AVANT LE SCRUTIN, le troisième en un an, lundi 2 mars, le général Benny Gantz estime que « la machine » Nétanyahou s'écroulera d'elle-même, avec l'ouverture, le 17 mars, du procès du premier ministre pour corruption, fraude et abus de confiance.

Benny Gantz pourrait d'ailleurs sortir en tête du scrutin, mais les alliés lui manquent pour obtenir une majorité franche de gouvernement. De son côté, Benyamin Nétanyahou, 70 ans, déploie une

énergie considérable en campagne, et tient deux ou trois meetings par soir. Les colons israéliens de Cisjordanie voient, eux, leurs idées triompher à l'occasion de ces élections, avec le soutien du « plan de paix » américain.

Omar Shakir, chercheur à Human Right Watch et expulsé d'Israël en novembre 2019, estime, lui, que, « pour l'Etat israélien, la défense des droits humains constitue une menace ».

P. 3 ET GÉOPOLITIQUE P. 16 À 19

Transports

La SNCF a perdu 614 millions d'euros en 2019

Les grèves contre la réforme des retraites ont eu un lourd impact sur les comptes de la SNCF, mais une série d'indicateurs prouve la bonne santé de l'entreprise, délestée d'une partie de sa dette

PAGE 12

Belgique

Des accusations d'abus sexuels dans le cyclisme

De jeunes coureuses nord-américaines témoignent de harcèlement sexuel et de gestes déplacés dans les équipes féminines de deuxième division. La Belgique a ouvert deux enquêtes judiciaires

PAGE 15

Royaume-Uni
Boris Johnson maltraite son administration

PAGE 4

Brésil
Le président Jair Bolsonaro déclare la guerre à son Parlement

PAGE 3

Espagne
Les soutiers de la culture des fraises, soutenus par l'ONU

PAGE 14

Rencontre
Yasmina Reza, l'absurdité de la vie et l'obsession du temps qui passe

PAGE 25

Cinéma Polanski récompensé au milieu de la colère des Césars



Le 28 février, devant la Salle Pleyel. CHARLES PLATIAU/REUTERS

LE FILM DE ROMAN POLANSKI *J'accuse* a obtenu, vendredi 28 février, le César de la meilleure réalisation, en l'absence de toute l'équipe, alors que près de deux cents militants manifestaient en scandant « Polanski violeur, cinéma coupable ».

A l'annonce du prix du réalisa-

teur, l'actrice Adèle Haenel et une centaine de personnes ont quitté la salle en criant : « Quelle honte ! » L'académie a par ailleurs couronné *Les Misérables*, de Ladj Ly, César du meilleur film, tandis que *Portrait de la jeune fille en feu* a été boudé par le jury.

P. 20-21 ET ÉDITORIAL P. 30

Politique

Edouard Philippe, un pied au Havre, l'autre à Paris

Le premier ministre jongle avec son agenda pour faire campagne. Gérald Darmanin, candidat à Tourcoing, ne passe, lui, qu'en coup de vent à Paris

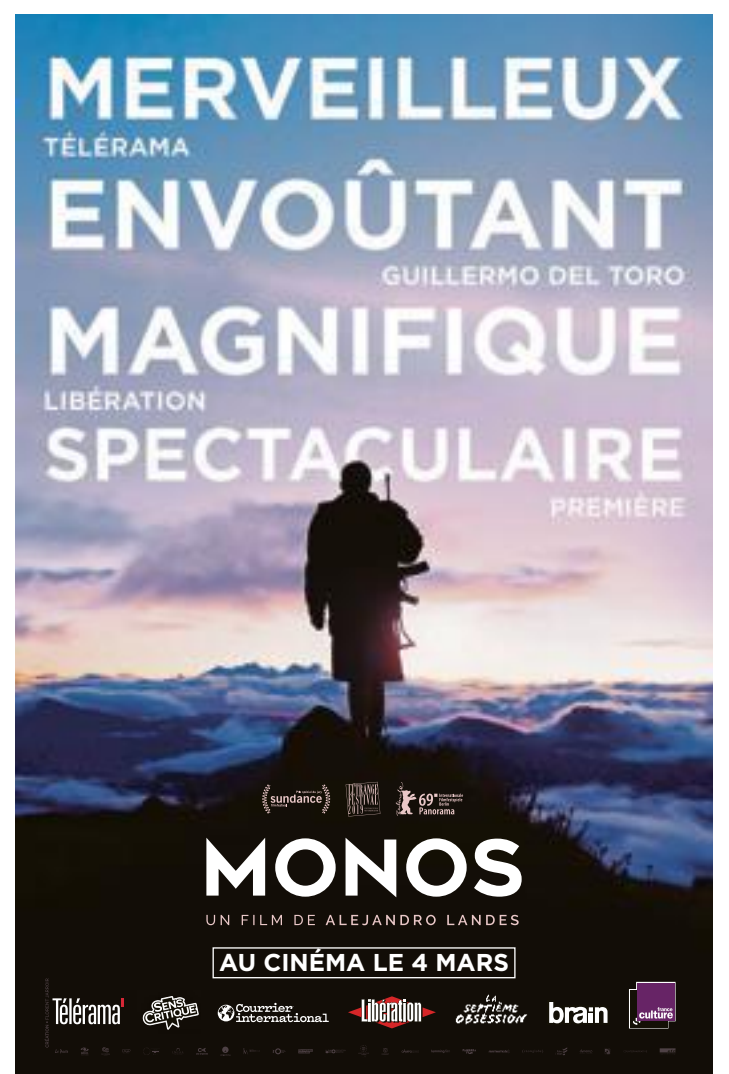
PAGE 5

Avocats

Dominique Perben chargé de déminer la grève

La garde des sceaux a promis « une hausse significative » de l'aide juridictionnelle, pour calmer la colère des avocats, et a confié une mission à l'ancien ministre de la justice

PAGE 6





Un convoi militaire turc, vendredi 28 février, à Kafr Yahmoul, près d’Idlib.
AHMAD AL-ATRASH/AFP

La stratégie d’Erdogan en échec à Idlib

La mort de 33 soldats révèle l’impéritie de la politique étrangère du président turc et de son virage prorusse

ISTANBUL - correspondante

En froid avec ses alliés occidentaux, en désaccord avec son nouveau partenaire russe, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, n’a jamais été aussi isolé sur la scène internationale au moment où son armée, embourbée en Syrie, fait face à des attaques meurtrières du régime de Damas, soutenu par l’aviation russe.

Car c’est bien une bombe russe à guidage laser (de type KAB-1500L portée par les chasseurs Soukhoï SU-35), capable de pénétrer jusqu’à des profondeurs de 20 mètres, qui a pulvérisé le bâtiment où des soldats turcs avaient trouvé refuge à Idlib, la dernière poche rebelle dans le nord-ouest de la Syrie, causant, jeudi 27 février, la mort de trente-trois d’entre eux, soit les pertes les plus lourdes subies par l’armée depuis des décennies.

« Nouveaux amis »

La situation précaire des militaires turcs à Idlib, où près de dix mille soldats ont été déployés sans couverture aérienne, la Russie étant la seule maîtresse des airs, révèle à elle seule l’incohérence de la politique étrangère et de sécurité du président Erdogan. Elle compromet durablement le projet d’un partenariat stratégique avec Moscou, tant vanté sur la scène politique interne, en Turquie, par les « eurasianistes », lesquels sont devenus, depuis le coup d’Etat raté de 2016, les meilleurs alliés du chef de l’Etat.

Elle rappelle la fragilité de la position turque, un pied dans l’OTAN, un pied en dehors. Au plus fort d’une crise diplomatique avec les Etats-Unis, en 2018, M. Erdogan avait indirectement menacé de quitter l’Alliance, assurant que la Turquie se cherchait de « nouveaux amis », une allusion à la Russie.

Confronté à la force de feu russe à Idlib, le voilà qui sollicite le sou-

tien militaire de ses vieux partenaires, menace l’Europe d’une nouvelle crise migratoire et appelle l’OTAN à l’aide. C’est ainsi qu’il réclame à Washington l’installation de missiles Patriot, dont il boudait jusqu’ici l’acquisition, au profit des antimissiles russes S-400, choisis par Ankara malgré leur incompatibilité avec le système de défense otanien.

« Aujourd’hui, la Turquie est capable de lancer une opération pour protéger sa sécurité nationale sans demander l’autorisation de qui que ce soit », se vantait M. Erdogan, en décembre 2019, en marge du sommet marquant le 70^e anniversaire de l’OTAN, à Londres. Cette phrase résume à elle seule la vision de politique étrangère du chef de l’Etat turc, prêt à intervenir militairement sur tous les fronts.

Deux mois avant le sommet de Londres, la Turquie avait défié ses allés traditionnels en envoyant

des troupes dans le nord-est de la Syrie contre la volonté de l’OTAN. Deux mois plus tard, Ankara déployait du matériel militaire et du personnel en Libye, dont deux mille mercenaires syriens, alors même que les Nations unies appelaient à respecter un embargo sur les armes.

« Dépotoir » de la rébellion

Cette approche agressive s’est affirmée après l’échec du coup d’Etat de 2016, lequel a affaibli l’autorité de l’armée, permettant au numéro un turc de renforcer son pouvoir. Après le putsch raté, la Turquie a lancé trois incursions militaires dans le nord de la Syrie, dont deux avec l’aval de Moscou. Chaque avancée de l’armée turque était le fruit d’un compromis selon lequel le Kremlin accordait à Ankara un gain territorial en contrepartie de son silence face aux avancées du régime de Damas. La soumission

« M. Erdogan a une confiance illimitée dans ses propres capacités »

SELIM KUNERALP
ancien diplomate

des territoires rebelles à l’est d’Alep, en 2016, est intervenue après l’incursion turque à Djarabulus et Azaz. La prise d’Afrin par Ankara, en mars 2018, a été suivie par les avancées du régime de Bachar Al-Assad dans la Ghouta orientale (banlieue de Damas), à Homs, puis à Deraa. Des bus affrétés par Damas ont alors évacué les combattants et leurs familles vers Idlib.

Compte tenu de ce type d’accord, la Turquie était, selon le Kremlin, supposée fermer les

yeux lorsque le régime syrien, épaulé par l’aviation russe, a lancé son blitzkrieg au sud d’Idlib, à la fin de décembre 2019. De son côté, Ankara imaginait que l’offensive contre la dernière poche rebelle allait durer, lui donnant l’occasion d’arracher de nouvelles concessions à la Russie. M. Erdogan s’attendait à une longue campagne, sans jamais imaginer que ses militaires, déployés dans la province à la faveur de l’accord de Sotchi, signé avec son homologue russe, Vladimir Poutine, en 2018, allaient se retrouver encerclés par les forces du régime syrien. A l’évidence, il n’a rien vu venir.

Pour ses détracteurs, son incapacité à anticiper les événements tient à son hubris. « Après bientôt dix-huit ans de pouvoir sans partage, ayant écarté tous ses anciens compagnons de route, il est clair que M. Erdogan a une confiance illimitée dans ses propres capacités », explique Selim Kuneralp, un

ancien diplomate. Fort de ses pouvoirs présidentiels élargis, « il est devenu le seul décideur du pays. On ne lui connaît pas de conseiller capable de l’influencer. Il semble qu’il prenne ses décisions la plupart du temps tout seul et sans prendre la peine de consulter qui que ce soit, sauf peut-être de manière superficielle ».

Qu’importe si la campagne d’Idlib a déjà coûté la vie à cinquante-cinq soldats turcs (le dernier en date est mort vendredi 28 février), M. Erdogan est déterminé à poursuivre sa guerre coûte que coûte. « L’objectif de renverser la dynastie alaouite s’étant révélé inatteignable, il s’est rabattu sur l’établissement de zones tampons le long de la frontière turco-syrienne dans le but d’y installer des populations favorables à la Turquie », rappelle M. Kuneralp. Ce projet pourrait être mis en échec à Idlib. ■

MARIE JÉGO

La Turquie utilise les migrants pour faire pression sur l’Europe

À PEINE LA TURQUIE A-T-ELLE MENACÉ de favoriser une nouvelle vague de migrants vers l’Europe que des centaines de réfugiés – Syriens, Afghans, Iraniens, Irakiens, Pakistanais – ont pris, vendredi 28 février, la direction des frontières occidentales du pays.

Le feu vert leur avait été donné de façon informelle la veille après la tenue d’un conseil de sécurité extraordinaire sous la houlette du président turc Recep Tayyip Erdogan. Furieuse de la mort de trente-trois de ses soldats dans la province d’Idlib – la dernière poche rebelle dans le nord-ouest de la Syrie –, ulcérée par l’absence de soutien occidental dans son combat contre le régime de Bachar al-Assad, la Turquie « n’a pas d’autre choix que de desserrer sa politique d’endiguement des réfugiés », a fait savoir, vendredi, Fahrettin Altun, le directeur de la communication du palais présidentiel.

Toute la journée de vendredi, les médias turcs ont montré les mouvements de ces réfugiés. La chaîne de télévision

CNN Türk a diffusé en boucle des images de personnes attendant sur les plages de la mer Egée pour embarquer sur des canots pneumatiques en plein jour ou des groupes de migrants se dirigeant vers la frontière terrestre de la Turquie avec la Grèce et la Bulgarie, à Edirne.

« Jeu politique mortel »

Les gardes-frontières turcs n’occupaient pas les postes-frontières avec la Grèce et la Bulgarie. Mais aucun des réfugiés n’a réussi à passer, la Grèce et la Bulgarie ayant dans le même temps renforcé leur surveillance. Athènes a annoncé, dès vendredi, un doublement des patrouilles terrestres et des gardes-côtes, et le déploiement de l’armée.

Sur l’île de Lesbos, le flux de migrants en provenance de Turquie vendredi ne sortait toutefois pas de l’ordinaire : « Un canot avec quinze demandeurs d’asile est arrivé tôt ce matin et un autre dans l’après-midi avec près de cinquante personnes. Mais ces dernières semaines, chaque jour près de cent migrants dé-

barquent sur nos côtes, cela n’a rien d’exceptionnel », notaient les autorités portuaires locales.

Au niveau du poste frontalier de Kastanies, situé dans le nord-est de la Grèce, un groupe d’une centaine de migrants se trouvait bloqué dans la zone tampon qui sépare le pays de la Turquie. « Ces personnes sont arrivées avec l’intention de passer en Grèce mais nous les avons fait reculer. Nous contrôlons la situation », précisait, vendredi, un garde-frontière grec.

A la nuit tombée, on comptait presque 1 000 migrants arrivés jusqu’aux portes de la Grèce. Selon des médias grecs, des incidents sont survenus tard dans la soirée de vendredi. Des gaz lacrymogènes ont été tirés par les forces de l’ordre pour calmer la foule. L’Agence France-Presse faisait état de nouveaux heurts, samedi matin, entre migrants et policiers grecs.

Toute la journée de vendredi, des bus affrétés par la mairie de l’arrondissement de Fatih – situé sur la péninsule historique d’Istanbul, il est aux mains

du Parti de la justice et du développement (AKP, islam-conservateur, au pouvoir à Ankara) – ont embarqué des réfugiés pour les conduire gracieusement à Edirne, mais sans leur dire qu’ils n’avaient aucune chance de passer de l’autre côté.

Pour l’ONG Amnesty international, « les demandeurs d’asile sont encore une fois utilisés comme une monnaie d’échange dans un jeu politique mortel ». Depuis l’accord entre l’Union européenne (UE) et la Turquie, signé en mars 2016, Ankara est en effet censé contrôler les passages illégaux vers l’Europe et a bénéficié d’une aide de 6 milliards d’euros à cette fin.

Mais la Turquie, qui accueille 3,6 millions de réfugiés, menace régulièrement l’Europe de ne plus retenir les réfugiés. Le président Erdogan joue avec les nerfs des Européens, tétanisés par la perspective d’une nouvelle crise migratoire. ■

**M. JÉ. (ISTANBUL, CORRESPONDANTE)
ET MARINA RAFENBERG
(ATHÈNES, CORRESPONDANTE)**

En Israël, Benny Gantz attend son heure

Avant le scrutin du 2 mars, le troisième en un an, le général parie sur une érosion du score de Nétanyahou

JÉRUSALEM - *correspondant*

La fin de campagne fut douloureuse. A trois jours des élections législatives israéliennes du 2 mars, le général Benny Gantz a dû renvoyer brutalement, vendredi 28 février, le principal stratège de son parti. Yisraël Bachar avait pourtant orchestré son entrée en politique, il y a un an à peine, et contribué à faire de lui l'unique rival du premier ministre, Benyamin Nétanyahou. Ce transfuge de la droite dure a mis en doute la force de caractère de son patron devant un rabbin, auprès duquel il cherchait un conseil spirituel. Le rabbin portait à son insu un micro. L'enregistrement a été diffusé jeudi soir par la douzième chaîne israélienne.

M. Bachar estimait que Benny Gantz était *« un danger »* pour le pays. *« Il n'a[urait] pas le courage d'attaquer l'Iran »* le jour où ce choix s'imposerait à lui, jugeait ce

conseiller. Le coup est rude. Encore une fois, Benny Gantz se trouve renvoyé à sa caricature : l'homme serait faible et ne tiendrait pas ses troupes.

Depuis des mois, M. Nétanyahou ne cesse d'affirmer que cet ancien chef d'état-major de l'armée ne saurait garantir la sécurité du pays, malgré ses états de service honorables. Les deux hommes se sont déjà affrontés par deux fois dans les urnes, en avril et en septembre 2019, sans qu'un vainqueur ne s'impose.

Les « blocs » stables

Le gouvernement est à l'arrêt, et les sondages n'indiquent aucune variation depuis le dernier scrutin. Les grands « blocs » de partis sont d'une rigidité totale. Dans l'intervalle, M. Gantz a pourtant paru prendre de l'assurance. Il s'est défendu vigoureusement après l'annonce de l'ouverture d'une enquête de police, le 20 février, contre une société qu'il

Pour séduire les électeurs de droite, le général a forcé sa nature. Il a promis d'annexer la vallée du Jourdain

avait fondée à sa sortie de l'armée. Il a professionnalisé sa campagne, et a su tenir autour de lui un parti, Bleu Blanc, qui n'est qu'un rassemblement d'opposants à M. Nétanyahou, sans programme alternatif – sinon l'alternance.

M. Gantz lui-même assume d'imiter le modèle d'homme politique que M. Nétanyahou a imposé en dix ans de règne continu, tout en dénonçant ses excès. Il attend que son rival trébuche pour

reprendre son rôle. Au troisième scrutin, lundi, ou bien au quatrième s'il le faut, il parie que la « machine » Nétanyahou finira par s'écrouler d'elle-même. Il espère que l'ouverture de son procès pour corruption, fraude et abus de confiance, le 17 mars, accélérera ce processus. Victoire par l'usure.

M. Gantz pourrait sortir de ce scrutin en tête, mais les alliés lui manquent pour obtenir une majorité franche de gouvernement. Les derniers sondages lui donnent 33 à 36 sièges (sur un total de 120), et moins de dix à ses partenaïres de gauche : il en faudrait quinze de plus. Il peut encore miser sur un soutien distant, au Parlement, de la formation d'extrême droite laïque d'Avigdor Lieberman (8 sièges en septembre) et de la liste unie des partis arabes israéliens (13). En septembre, il avait échoué dans cet exercice, comme à former un gouvernement d'union avec M. Nétanyahou.

Désormais, c'est le premier ministre qui se trouve pressé par ses alliés. Les partis ultraorthodoxes lui ont renouvelé leur soutien durant cette campagne, mais ils ne peuvent se permettre d'aller vers une quatrième élection. Un gouvernement de plein exercice doit voter un budget avant le mois de juillet, pour assurer le maintien des financements de leurs écoles religieuses. M. Nétanyahou a su, par ailleurs, faire taire les dissensions au sein de son parti, le Likoud, lors de primaires en décembre 2019. Mais un nouvel échec le 2 mars relancerait à coup sûr le débat sur sa succession.

Obtenir « une majorité juive »

Depuis deux mois, M. Gantz n'a plus d'yeux que pour ces 2 % à 3 % d'électeurs de droite qui pourraient basculer dans son camp, lassés par le combat de M. Nétanyahou contre la justice. Environ 200 000 personnes ont navigué entre son parti et le Likoud depuis avril, à l'avantage de M. Gantz, qui y a gagné un à deux sièges. C'est la majorité perdue de M. Nétanyahou.

Pour les séduire, le général a forcé sa nature. Il a promis d'annexer la vallée du Jourdain, région de la Cisjordanie occupée depuis 1967, à la frontière jordanienne. A Washington, en janvier, il a promis d'appliquer le plan Trump pour une « paix » israélo-palestinienne. Son entourage a répété qu'il refuserait une alliance avec les partis arabes, insistant sur la nécessité d'obtenir *« une majorité juive »*.

Malgré cela, M. Gantz n'apparaît pas, en Israël, comme un homme de droite. Le général peine à tisser dans ses phrases ces tournures et références religieuses qui résonnent au sein de la droite traditionnelle. Il a exprimé son soutien aux grands blocs de colonies israéliennes, mais il échoue à parler avec empathie à leurs habitants, qui s'interrogent sur ses convictions.

« Gantz ne sait pas lui-même en quoi il croit, estime un observateur qui fréquente son entourage de longue date. A chaque fois qu'il essaie de s'exprimer avec moins d'ambiguïté, il se plante ! Il est fascinant qu'il ait réussi à passer déjà trois campagnes sans prononcer quelque chose de trop douteux. »

Pour compenser ce défaut de crédibilité à droite, depuis deux mois, l'aile gauche de Bleu Blanc s'est peu à peu effacée. Ce sont d'anciens membres du premier cercle

LE PROFIL



Benny Gantz
Fils d'immigrants rescapés de la Shoah, Benny Gantz est né le 9 juin 1959, à Kfar Ahim, un village du sud d'Israël. Il a rejoint l'armée en 1977. Parachutiste, il gravit les échelons et obtient le grade de général en 2001, avant de devenir chef d'état-major (2011-2015). A 60 ans, et après avoir créé le parti centriste Kahol Lavan (Bleu Blanc), ce père de quatre enfants tente, pour la troisième fois en moins d'un an, de devenir premier ministre d'Israël.

de M. Nétanyahou qui assurent la campagne : Moshe « Bogie » Yaalon fut son ministre de la défense, Zvi Hauser, son directeur de cabinet, et Yoaz Hendel, son directeur de la communication. Tous ont été remerciés de façon humiliante par leur ex-patron, et tous sont armés par un profond esprit de revanche. Cela n'aide en rien à dépassionner le débat, ni à l'élever au-dessus des enjeux de personne.

Ces alliés soutiendront-ils encore M. Gantz, s'il échoue pour la troisième fois à obtenir une majorité après le scrutin de lundi ? Au sein du parti, Gabi Ashkenazi, lui aussi un ancien chef d'état-major, apparaît comme un candidat plus nerveux, plus combatif, plus politique aussi... plus ressemblant, en somme, à Benyamin Nétanyahou.

Plusieurs cadres du parti évoquent cette alternative par une métaphore de cinéophile : ils citent *Le Train sifflera trois fois*, un classique du western américain, dans lequel l'acteur Gary Cooper tenait l'un de ses grands rôles, en 1952. Impossible de manquer la comparaison physique avec M. Gantz, qui lui ressemble. C'est l'histoire d'un shérif sympathique mais terne, qui échoue à convaincre les habitants de sa ville de se ranger derrière lui pour combattre un bandit qui veut sa peau. A la fin, Gary Cooper l'affronte seul et gagne. ■

LOUIS IMBERT

La campagne permanente de Benyamin Nétanyahou

SON RYTHME, SES THÈMES, sa campagne : sans surprise, Benyamin Nétanyahou a dévoré l'actualité israélienne, à l'approche des élections législatives du lundi 2 mars. Aucun des rivaux du premier ministre, 70 ans, n'a déployé une énergie comparable à parcourir le pays. En février, il a tenu deux à trois meetings par soir, devant quelques centaines de personnes, de la périphérie israélienne aux colonies de Cisjordanie. Cette campagne se poursuit sans interruption depuis décembre 2018, lorsque M. Nétanyahou a brisé sa majorité parlementaire pour convoquer des élections anticipées – il échoue depuis à la retrouver. Mais ces deux derniers mois, son style a évolué. Lui qui avait passé l'élection de septembre en direct quasiment permanent sur Facebook Live privilégié comme jamais le terrain.

Il tenait la presse à distance : voilà qu'il multiplie les interviews. Il a renoncé à la violence inouïe avec laquelle il dénonçait *« un coup d'Etat des juges »*, en novembre, au soir de son inculpation en justice pour corruption, fraude et abus de confiance. Il n'évoque pas en meeting son procès, qui s'ouvrira le 17 mars, au moment où commenceront les négociations entre partis pour la formation d'un gouvernement. Son opposition en usera, mais ce n'est qu'une audience formelle : le procès ne devrait commencer qu'en mai ou en juin.

M. Nétanyahou apparaît calme et heureux. Son parti a cessé de mettre les électeurs en garde contre une défaite imminente, pour les convaincre de se rendre

aux urnes. Désormais, le Likoud se dit à deux doigts d'arriver à une majorité. Lundi, il a prévu un immense effort pour mobiliser ses électeurs un à un, quitte à dépêcher un militant devant leur porte, qui les emmènera au bureau de vote.

Le Likoud leur demande de télécharger à nouveau, sur leurs téléphones, une application dont un vice de fabrication a dévoilé des informations personnelles de millions d'Israéliens en février. Le parti a pu compromettre la sécurité de fonctionnaires officiant à des postes sensibles et de membres des agences de renseignement et de l'armée, a dénoncé l'ancien directeur du Mossad, Tamir Pardo.

Attaques racistes

Fin janvier, M. Nétanyahou s'était lancé dans une étourdissante tournée internationale. A Washington, il avait dévoilé aux côtés du président Trump le plan américain pour une « paix » israélo-palestinienne. Le lendemain, il s'était envolé pour Moscou, afin de rapatrier lui-même une Israélienne condamnée pour possession de drogue et pardonnée par Vladimir Poutine. En Ouganda, il avait dialogué avec le général soudanais Abdel Fattah Al-Bourhane, annonçant une *« normalisation »* des relations avec cet ancien bastion de l'opposition à Israël au nom de l'islam politique.

Depuis, le premier ministre s'est penché sur chaque strate de son électorat. Il a débouché un parlementaire originaire d'Ethiopie, qui a quitté le parti Bleu Blanc de

son principal rival, Benny Gantz. Il a accueilli quarante nouveaux immigrants juifs éthiopiens à leur descente d'avion, le 26 février. Le premier ministre a été jusqu'à tenir un bref meeting dans une ville arabe israélienne cette semaine. Multipliant les attaques racistes, M. Nétanyahou a échaudé la communauté en l'accusant d'être une cinquième colonne avec laquelle M. Gantz serait prêt à pactiser pour arriver au pouvoir.

A chacun de ses arrêts, le premier ministre vante le plan Trump, qui promet à Israël d'annexer les colonies de Cisjordanie. Ce plan a aussi mis un terme, affirme-t-il, à toute demande de concession en faveur des Palestiniens de la part la communauté internationale. Son dévoilement en janvier n'a pas eu l'effet escompté : les sondages n'ont enregistré aucun sursaut en sa faveur.

Depuis lors, dans une surenchère avec le ministre de la défense, Naftali Bennett, représentant de la droite ultranationaliste religieuse, M. Nétanyahou a annoncé de nouvelles constructions dans les colonies, à échéance immédiate ou dans un avenir vague. Il a notamment cité la réserve de terres incultes nommée « E1 », qui borde Maale Adumim, à l'est de Jérusalem. Cette dernière annonce est explosive : de telles constructions, bloquées par le passé par l'administration Obama, couperaient les quartiers arabes de la ville de la Cisjordanie, et rompraient d'est en ouest la continuité territoriale de l'espace palestinien. ■

L. I. (JÉRUSALEM, CORRESPONDANT)

La guerre est déclarée entre Bolsonaro et le Parlement brésilien

Le président a relayé un appel à manifester contre le Congrès, jadis symbole de corruption et qui se pose désormais en garant de la démocratie

RIO DE JANEIRO - *correspondant*

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le Carnaval, qui s'est achevé mercredi 26 février, n'a pas apaisé la violence brésilienne. Au contraire : depuis le début de la semaine, une crise institutionnelle majeure, aux conséquences imprévisibles, agite le pays, opposant le président Jair Bolsonaro à son propre Parlement.

Tout commence le 25 février, jour de mardi gras : la journaliste Vera Magalhães, du quotidien *Estadão*, révèle que M. Bolsonaro a partagé sur WhatsApp, auprès de quelques dizaines de proches, une vidéo, créée par ses partisans, appelant à des manifestations de rue le 15 mars. Le clip, de deux minutes, au ton ultradramatique, présente un chef de l'Etat *« travailleur, infatigable, chrétien, patriote »*, et appelle à descendre battre le pavé pour le défendre contre les *« ennemis du Brésil »*. A savoir, les pouvoirs législatif et judiciaire.

Qu'importe si M. Bolsonaro n'est pas l'auteur de la vidéo et si celle-ci n'appelle pas directement à un coup d'Etat : l'essentiel de la classe politique, d'hier et d'aujourd'hui, de gauche comme de droite, s'est immédiatement insurgé. L'ancien président Fernando Henrique Cardoso (centre droit) a ainsi évoqué une *« crise institutionnelle aux conséquences gravissimes »* et son successeur Lula da Silva (gauche) a enjoint au peuple et aux institutions de *« défendre la démocratie »*.

« La face sombre » de Bolsonaro

« Convoquer des manifestations contre des institutions garanties par la Constitution de 1988 est un crime de responsabilité, estime David Miranda, député de 34 ans du Parti Socialisme et liberté (gauche). Bolsonaro avance chaque fois un peu plus pour installer un régime autoritaire. Il a franchi toutes les limites. J'espère que le Parlement va prendre conscience de la gravité de la situation et ouvrir une procédure de destitution. »

Plus grave : M. Bolsonaro a esquivé, jeudi, des critiques au plus haut niveau judiciaire. Selon José Celso de Mello, doyen du Tribunal suprême fédéral – la plus haute instance du pouvoir judiciaire brésilien –, l'épisode révélerait ainsi *« la face sombre d'un président de la République qui ne connaît pas la valeur de l'ordre constitutionnel, qui ignore le sens fondamental de la séparation des pouvoirs »*, laissant entendre que son institution pourrait se pencher sur cette « affaire WhatsApp ».

Visiblement dépassé, voire effrayé, Jair Bolsonaro a tenté de calmer le jeu, multipliant les appels téléphoniques auprès de députés et de sénateurs remontés. *« J'ai été parlementaire pendant vingt-huit ans, je ne suis pas en train d'offenser le Parlement, tout au contraire, je veux un Parlement indépendant et actif. Même chose pour la justice. (...) Il n'existe aucune critique contre eux [de ma part] »*, a soutenu le président, jeudi, sur les réseaux sociaux.

Le Parlement a déjà retoqué ou vidé de leur sens plusieurs réformes symboliques

En réalité, la situation est symptomatique des relations tendues, voire exécrables, existant entre le Parlement et la présidence depuis le début de l'ère Bolsonaro. En mai 2019, déjà, des dizaines de milliers de partisans du chef de l'Etat avaient manifesté contre la fin de la *« vieille politique »*, incarnée par le Congrès. Preuve que rien ne s'est arrangé depuis : le 18 février, le général Augusto Heleno, chef du cabinet de sécurité institutionnelle (GSI) et bras droit du président, en négociation délicate avec le Parlement, a dit aux députés et sénateurs d'*« aller se faire foutre »*, les accusant de *« chantage »*.

Profitant de l'inexpérience et du chaos régnant au sein de l'exécutif, le Congrès est en effet monté en puissance comme jamais. Depuis un an, sous la houlette de Rodrigo Maia, habile président de la Chambre basse, le Parlement a bloqué plusieurs initiatives présidentielles, a imposé sa voix dans l'élaboration du budget et retoqué ou vidé de leur sens plusieurs réformes symboliques, telle celle des retraites, ou le « paquet anticriminalité » du ministre de la justice, Sergio Moro, en 2019.

« Unie dans l'idéologie »

Les élus brésiliens ne se contentent d'ailleurs pas de résister : ils prennent aussi l'initiative et écrivent leurs propres réformes. Ainsi, selon le journal *Estadão*, seul un projet de loi sur cinq voté par la Chambre des députés en 2019 aurait été élaboré par l'exécutif – contre près de 70 %, par exemple sous l'ère Lula.

Est-on passé d'une république présidentielle à une république

« semi-parlementaire », comme le suggèrent certains chercheurs ? Autrefois démolalisée, symbole de corruption et d'inefficacité, toujours éclatée entre vingt-quatre partis, la Chambre des députés *« a été largement renouvelée lors du scrutin de 2018 et a récupéré une partie de sa légitimité. Elle est unie dans l'idéologie, hégémoniquement conservatrice et de droite »*, insiste Christian Lynch, politiste et historien à l'université de l'Etat de Rio de Janeiro.

M. Bolsonaro, malgré ses années comme député, est un piètre négociateur et ne peut compter sur le soutien que de quelques dizaines de députés (sur 577 élus), souvent inexpérimentés. *« Il espère donc que, en mobilisant la rue et en menaçant de fermer le Congrès, il obtiendra un Parlement plus docile. Mais ça ne fonctionne pas. Pour l'instant, on reste dans le "bluff populiste". Le pouvoir est comme un lion qui rugit dans sa cage »*, poursuit M. Lynch. ■

BRUNO MEYERFELD

Le style de Boris Johnson hérisse et déconcerte

L'équipe du premier ministre britannique ne cache pas sa défiance à l'égard des hauts fonctionnaires

LONDRES - *correspondante*

Trop absent, mais en même temps trop centralisateur et trop brusque. La manière de gouverner de Boris Johnson commence à faire polémique, y compris dans son camp conservateur. Mercredi 26 février, Sajid Javid, l'ex-chancelier de l'Echiquier, a reproché au premier ministre, dans une Chambre des communes comble, d'avoir agi « *contre les intérêts nationaux* » en réclamant qu'il se sépare de tous ses conseillers afin de mieux surveiller son ministère.

C'est cette exigence qui a poussé M. Javid à la démission, mi-février. Depuis Westminster, le député de Bromsgrove (centre de l'Angleterre) a estimé qu'« *un chancelier, comme tout autre ministre, doit pouvoir donner son avis sincère à un premier ministre, il doit pouvoir lui dire la vérité. (...) L'arrangement proposé n'aurait pas été dans l'intérêt national.* »

« Psychopathe de carrière »

Les relations entre « Number 10 » (Downing Street) et « Number 11 » (la chancellerie) ont pu évoluer avec le temps, a poursuivi M. Javid, mais doivent être basées sur « *le respect mutuel et la confiance, pour permettre une tension créative et constructive entre les équipes* ». « *Les conseillers conseillent, les ministres décident et ils décident [du sort] de leurs conseillers* », a-t-il conclu, dans une allusion transparente à Dominic Cummings, le conseiller en chef de Boris Johnson.

Ce dernier peut s'enorgueillir d'avoir mené avec succès la campagne du « Leave » en 2016, et d'avoir encore eu raison, en décembre 2019 : avec son slogan basique (« réalisons le Brexit »), M. Johnson a remporté des dizaines de bastions travaillistes du nord de l'Angleterre aux élections générales. Mais le projet de M. Cummings de réformer de fond en comble Whitehall (les ministères) choque.

Reputé pour sa brusquerie et son mépris des conventions, pestant depuis des années contre une administration publique jugée dysfonctionnelle, M. Cummings a appelé dans un billet de blog, début



Boris Johnson, le 26 février, à la Chambre des communes. JESSICA TAYLOR/AFP

janvier, à l'embauche à Downing Street de quelques « *cinglés et inadaptes* » afin de bousculer son fonctionnement. L'appel a surpris dans un pays où les hauts fonctionnaires sont réputés pour leur intégrité et loués pour leurs compétences. Celui que l'ex-premier ministre David Cameron avait traité un jour de « *psychopathe de carrière* » a aussi exigé des conseillers des différents ministères qu'ils lui rendent compte directement, à en croire le *Times*.

Sa défiance à l'égard de Whitehall rejoint celle d'autres eurosceptiques, qui ont souvent critiqué, depuis le vote en faveur de la sortie de l'UE en juin 2016, la supposée mauvaise volonté des fonctionnaires à réaliser le Brexit – notamment au ministère des finances et aux affaires étrangères. Ils avaient ainsi pris en grippe le très compétent Olly Robbins, négociateur du Brexit pour Theresa May. Intervenant à une conférence début 2020,

Fin décembre, M. Johnson avait disparu dix jours sur l'île Moustique, un paradis pour milliardaires

Liam Fox, ex-secrétaire d'Etat au commerce et brexiter convaincu, suggérait d'« *introduire des nominations politiques au sein de l'administration* », en s'inspirant de la pratique américaine.

Le malaise est aussi perceptible au ministère de l'intérieur, où la ministre Priti Patel, censée mettre en œuvre une feuille de route de rupture avec l'UE (avec la loi mettant fin à la liberté de circulation des Européens) est soupçonnée d'avoir poussé à la démission des

hauts fonctionnaires de son équipe. Le *Sunday Times* a même affirmé que les services du renseignement intérieur auraient restreint le niveau des informations sensibles qu'ils communiquent à la ministre, par manque de confiance. Le gouvernement a immédiatement démenti l'information.

Jill Rutter, du think tank Institute for Government, relativise ces tensions : « *La volonté de centraliser les pouvoirs n'est pas nouvelle. Downing Street ne dispose pas de tant de personnel que cela et tente régulièrement de gagner en compétences. Ce qui est nouveau, c'est cette relative intolérance à l'égard d'autres points de vue.* » Dominic Cummings « *a tendance à penser qu'il a de meilleures idées que les autres et que la disruption est une bonne chose en soi*, ajoute l'experte. *Mais maintenir une atmosphère de peur constante n'est pas une manière très efficace de gouverner.* »

Il faut dire que M. Johnson tente de briser un des dogmes des conservateurs au pouvoir, en mettant fin à plus de dix ans d'austérité pour répondre aux attentes de ses nouveaux électeurs du Nord, longtemps fidèles aux travaillistes. N'a-t-il pas déjà donné son feu vert au projet de train à grande vitesse HS2, dont le coût prévisionnel dépasse les 100 milliards de livres (116 milliards d'euros) ? Se décrivant comme un « *conservateur adepte de la faible pression fiscale* », M. Javid a rappelé à M. Johnson qu'il est « *indispensable* » de garder les dépenses publiques sous contrôle.

Enfin, les absences du premier ministre posent question également. Omniprésent à l'automne 2019, il est resté cloîtré plus d'une semaine en février à Chevening, une vaste demeure gouvernementale dans le Kent, sans un déplacement pour les Britanniques victimes des inondations

catastrophiques dans le nord et le sud de l'Angleterre, laissant le secrétaire à l'environnement George Eustice, en poste depuis seulement quinze jours, gérer seul cette situation de crise. Fin décembre 2019, M. Johnson avait déjà disparu dix jours sur l'île Moustique, un paradis pour milliardaires dans les Caraïbes. Des vacances gratuites arrangées par le businessman David Ross, un important donateur du parti conservateur.

Mercredi, le leader travailliste Jeremy Corbyn a accusé M. Johnson d'être un « *premier ministre à mi-temps* ». Le député conservateur Craig Whittaker, dont la circonscription, Calder Valley, est en partie inondée, s'est aussi dit « *furieux* » que le gouvernement ait attendu « *neuf jours* » pour activer un fonds d'aide aux victimes. Un autre conservateur, Philip Davies, représentant du sud du Yorkshire, a trouvé « *complètement inacceptable* » que beaucoup d'habitants de sa circonscription aient à nouveau les pieds dans l'eau, après avoir déjà subi les énormes inondations de Noël 2015.

« Décideur à mi-temps »

Cette position de retrait est déléguée, estime Jill Rutter : « *Le premier ministre veut montrer qu'il dispose d'un cabinet compétent, installé pour le long terme* ». « *Pour comprendre M. Johnson, regardez comment il fonctionnait avant. En tant que maire de Londres ou rédacteur en chef du Spectator, il était déjà dans un rôle de décideur à mi-temps ou très bon pour déléguer les responsabilités* », relève Philip Cowley, politiste à l'université Queen-Mary de Londres.

Pour l'instant, ces critiques ont peu d'effet sur un premier ministre disposant d'une considérable majorité à la Chambre et d'un cabinet désormais à 100 % Brexiter. Mais elles pourraient peser sur sa popularité, jurant un peu avec sa promesse de campagne d'un « *gouvernement du peuple* ». Jeudi 27 février, 68 % des personnes interrogées par un sondage YouGov estimaient que les responsables politiques « *devraient se déplacer dans les zones affectées par des catastrophes naturelles* ». ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

Hongkong : le magnat de la presse d'opposition arrêté

L'inculpation, vendredi, de Jimmy Lai, est vue comme une provocation, alors que la cité est aux prises avec le Covid-19

HONGKONG - *correspondance*

Trois figures du camp pro-démocratie de Hongkong, dont le véhément militant milliardaire Jimmy Lai, ont été arrêtées, chez elles, au petit matin, vendredi 28 février, pour avoir participé à une marche non autorisée, le 31 août dernier, contre le projet de loi permettant les extraditions, notamment vers la Chine. La réforme, abandonnée depuis, a donné lieu à un mouvement de protestation d'une ampleur inédite depuis que la ville est retournée dans le giron chinois.

Jimmy Lai, 71 ans, a également été inculpé d'intimidation à l'égard d'un journaliste d'un titre du groupe de presse prochinois, *Oriental Daily*, avec lequel il avait eu une altercation verbale, le 4 juin 2017, lors de la commémoration de la révolte de Tiananmen.

Les trois hommes ont été relaxés sous caution, vendredi, en début d'après-midi, et devront se présenter à la cour le 5 mai. Les deux autres interpellés sont également des personnalités connues du combat démocratique. Lee Cheuk-

yan, 62 ans, est un ancien syndicaliste, ex-député, fondateur du Parti travailliste et président du mouvement qui, depuis 1989, organise les veillées du 4 juin. Yeung Sum, 72 ans, est quant à lui un ancien député du Parti démocratique dont il fut également vice-président. Les trois hommes avaient défilé côte à côte pendant une partie de l'après-midi du samedi 31 août.

« Attaques ciblées »

Ces arrestations ont surpris et choqué. Elles arrivent à brûle-pourpoint, alors que Hongkong est encore aux prises avec l'épidémie de Covid-19 (94 cas et deux décès dans la ville), dont on redoute les conséquences sur l'économie, et que le gouvernement semblait avoir fait un geste d'apaisement en annonçant lors du budget, cette semaine, une généreuse distribution générale de 10 000 dollars hongkongais (1200 euros) à chaque résident majeur de la cité.

Amnesty International voit en ces arrestations des « *attaques ciblées contre des voix prodémocratiques à Hongkong* ». Jimmy Lai est un prospère self-made-man qui s'est

« Pourquoi réveiller l'hostilité de la population en ce moment ? »

MARTIN LEE
avocat et opposant

lancé dans le journalisme, en 1995, quand il a dû renoncer à sa marque de vêtements, Giordano, avec laquelle il avait fait fortune, mais dont la Chine bloquait le développement. Son groupe de presse, Next Digital, est ouvertement favorable à la démocratie et opposé au régime communiste. Il publie notamment le quotidien le plus lu de Hongkong, *Apple Daily*, en couleurs, savant mélange de politique et de ragots sur les célébrités locales dont une version en ligne payante a été lancée récemment.

M. Lai est l'un des bailleurs de fonds du Parti démocratique de Hongkong et est très proche de son fondateur, l'avocat Martin Lee, 82 ans. Catholique pratiquant,

il est également ami de l'ancien évêque de Hongkong, le cardinal Zen, le plus farouche opposant au Parti communiste chinois de toute la curie romaine. En mai dernier, avant que les manifestations ne commencent, le patron de presse avait déclaré que la lutte contre la loi d'extradition serait « *la dernière bataille* » de Hongkong. Il avait également jugé « *malfaisante* » la chef de l'exécutif de la région administrative spéciale, Carrie Lam. Mais, plus que son franc-parler, c'est sans doute l'influence considérable de ses journaux qui lui valent l'hostilité féroce de Pékin.

« *Pourquoi eux et pourquoi maintenant ? Cela n'a aucun sens* », s'est indigné Martin Lee au sujet des arrestations. « *Le mouvement de protestation se calmait, ce qui est une bonne chose. Les gens sont très inquiets du nouveau virus, d'autant que le gouvernement gère très mal la situation. Pourquoi réveiller l'hostilité de la population en ce moment ?* », a demandé le vieux compagnon de route de Jimmy Lai. « *Les équipes au journal sont affligées et contrariées. Elles n'en re-*

viennent pas que le gouvernement puisse faire un geste aussi stupide. C'est la cinquième fois que Jimmy est arrêté. C'est grotesque. Aucun de ces trois hommes ne présente le moindre danger pour Hongkong. Mais cela nous indique aussi clairement que le nouvel homme de Pékin à Hongkong [le nouveau directeur du bureau de liaison, Luo Hui-ning] n'a aucune intention d'être conciliant » déclare au *Monde* l'Américain Mark Simon, bras droit de Jimmy Lai.

Le dernier gouverneur britannique de Hongkong, Chris Patten, cité par l'association britannique Hong Kong Watch, a jugé ces arrestations « *scandaleuses* ». Le département d'Etat américain a appelé les autorités de la région administrative spéciale à « *traiter ces cas de manière juste et transparente, en respect de la justice et des droits fondamentaux des Hongkongais de se réunir et de s'exprimer librement* ». Au total, la police a arrêté plus de sept mille personnes pendant les huit mois de manifestations. Il va falloir des années à la justice pour traiter tous ces cas. ■

FLORENCE DE CHANGY

ÉTATS-UNIS

Un tribunal suspend le renvoi des demandeurs d'asile vers le Mexique

Une cour d'appel fédérale de San Francisco a suspendu, vendredi 28 février, le renvoi au Mexique des migrants demandant l'asile sur le sol américain pendant l'examen de leur dossier. Cette politique s'applique à toutes les personnes déposant une demande d'asile en provenance du Mexique, mais pas aux Mexicains eux-mêmes. Quelque 59 000 migrants fuyant la pauvreté et la violence en Amérique centrale ont été renvoyés au Mexique dans le cadre de ce dispositif. – (AFP)

GUINÉE

Report des élections de deux semaines

Le président guinéen Alpha Condé a annoncé, vendredi 28 février, un report de « *deux semaines* » du référendum constitutionnel et des élections législatives prévus dimanche, après des mois de protestations meurtrières contre ce que l'opposition considère comme une manœuvre pour rester au pouvoir. « *Ce n'est ni une capitulation ni une reculade* », a ajouté M. Condé. – (AFP)

Philippe, un pied au Havre, la tête à Paris

Au front sur les retraites et le coronavirus, et candidat aux municipales, le premier ministre se démultiplie

C'est devenu une habitude ces dernières semaines : chaque jeudi soir, Edouard Philippe part au Havre mener sa campagne pour les élections municipales. Jusqu'au dimanche, l'ancien maire de la cité portuaire troque son costume de premier ministre pour celui de candidat, dans la ville qu'il a dirigée de 2010 à 2017. Sauf quand l'agenda national l'oblige à des allers-retours. Ainsi, samedi 29 février, le chef du gouvernement devait être à Paris pour participer à un Conseil de défense et à un conseil des ministres consacrés au coronavirus.

Une parenthèse avant de replonger dans la politique locale. Réunions d'appartement, rencontres avec des associations, déambulations au marché... Pendant près de trois jours, le chef du gouvernement s'immerge dans les sujets havrais, en essayant de

faire abstraction de la multitude de dossiers nationaux qu'il doit gérer à Matignon. « *Tous, ici, ce qui nous intéresse, c'est Le Havre!* », a-t-il lancé lors d'une réunion publique, le 20 février. Manière de convaincre les habitants de sa totale implication à « *faire en sorte que cette ville continue d'aller mieux* ». Un engagement électoral qui le contraint à ne passer que quatre jours par semaine à Paris et ne lui permet pas d'être mobilisé à plein temps sur sa charge de premier ministre. Un pas de deux, qui le place dans une position compliquée, au moment où le projet de loi sur les retraites est examiné à l'Assemblée nationale et en pleine crise sanitaire liée au coronavirus. « *La France de 2020 est dans un état de crise permanent qui justifierait que le premier ministre ne soit pas à temps partiel* », accuse le député Les Républicains (LR) de l'Yonne Guillaume Larrivé. Avant

Son engagement électoral le contraint à ne passer que quatre jours par semaine à Paris

d'asséner : « *Matignon n'est pas délocalisable au Havre.* » De facto, sa double casquette contraint le premier ministre à jongler entre les sujets locaux et nationaux. Mercredi soir, quelques heures après l'annonce du premier décès français lié au Covid-19, il s'est ainsi rendu au Havre pour participer à un débat télévisé organisé par France 3 Normandie. Activité portuaire, maison des aidants, tramway... Pendant une heure, le premier ministre a évoqué les sujets municipaux. Dès le lendemain, il a repris la main sur le dossier du coronavirus, en recevant à Matignon les chefs de parti représentés au Parlement, les présidents de groupe parlementaire et les présidents d'assemblée. Au sein même de la majorité, une partie des députés La République en marche (LRM) vivent plutôt mal l'intermittence de M. Philippe. Alors que les débats sur les retraites ont démarré lundi 17 février à l'Assemblée, avant de s'enliser dès le mercredi, le chef de la majorité a attendu le

dimanche soir pour rendre visite aux députés, en jean et baskets... « *Pendant qu'on se bat comme des chiens face à l'opposition, le premier ministre ne dit rien, ne fait passer aucune consigne...* Cette absence de pilotage de la part de Matignon ne va pas », fulmine un député macroniste.

Un « sentiment d'abandon » Plusieurs élus LRM expriment un « *sentiment d'abandon* », et des récriminations se font entendre au-delà des seuls élus de l'aile gauche. Lors d'une pause à la buvette de l'Assemblée en début de semaine, une élue a lâché tout haut ce que beaucoup pensent tout bas : « *Philippe est au Havre pendant que nous, on se fait chier!* » « *On a l'impression qu'il est plus soucieux d'assurer son élection dès le premier tour que de s'occuper des retraites. Comme si son intérêt personnel et local passait avant l'intérêt national* », regrette un autre. « *Dans cette période politique particulière, on attend du chef de notre majorité qu'il mette toutes ses forces dans la bataille à l'Assemblée et dans la conférence de financement pour trouver la voie d'un compromis* », souligne le député LRM de Paris Pierre Person. Si l'Elysée ne commente pas officiellement l'agenda d'Edouard Philippe, certains proches d'Emmanuel Macron montrent aussi des signes d'agacement. Conseiller spécial du chef de l'Etat, Philippe Grangeon a ainsi fait

allusion à la curieuse situation du premier ministre, lors du bureau exécutif de LRM, le 24 février. Interrogé sur l'opportunité de recourir au 49.3 pour adopter la réforme des retraites, M. Grangeon a répondu, selon plusieurs témoins : « *C'est le premier ministre qui décidera.* » Avant d'ajouter : « *Il doit bien sentir les choses puisqu'il est en campagne au Havre.* » « *Tout le monde a compris le message* », sourit un participant. Des critiques « *injustifiées* » aux yeux de la députée LRM Marie Guévenoux. « *Edouard Philippe est au Havre le week-end et à Matignon la semaine. Il n'est en campagne au Havre que depuis trois semaines et, s'il doit être de retour à Paris, il le fait directement* », fait valoir cette proche de Matignon, estimant que « *le rôle institutionnel du premier ministre n'est pas d'être au banc à l'Assemblée, sur la réforme des retraites* ». A Matignon, on réfute également l'image d'un premier mi-

nistre dispersé. Si M. Philippe quitte la capitale le jeudi soir, il retrouve son bureau dès le dimanche, devenu une journée de travail presque comme les autres. « *Il charge encore plus ce jour-là à Matignon* », souffle un membre du cabinet. Le dimanche 23 février, le premier ministre s'est ainsi ostensiblement mis en scène au 57, rue Varenne, présidant une réunion d'urgence pour « *redéfinir le dispositif de prévention français* » face au coronavirus. Quelques heures plus tôt, il arpentait encore, en col roulé et baskets, le Salon vins et gastronomie, au Carré des docks du Havre. Quant à savoir si Edouard Philippe va changer d'attitude face aux critiques, « *c'est mal connaître le bonhomme* », estime un proche. Le 25 février, lors de la réunion hebdomadaire des députés LRM à l'Assemblée, il s'est lui-même agacé des « *reproches* » sur son absence, en accusant leurs auteurs d'être eux-mêmes « *pas là* » lors des réunions de groupe... Deux jours plus tard, il a encore fait référence à sa situation personnelle lors de la réunion sur le coronavirus organisée à Matignon. Alors qu'un participant se demandait s'il fallait maintenir les meetings prévus pour les municipales, le candidat au Havre a lancé, sur le ton de l'humour : « *Je ne me sens pas de dire qu'il ne faut pas faire des meetings...* » ■

ALEXANDRE LEMARÉ
ET CÉDRIC PIETRALUNGA

Nombre record de listes dans la capitale

Sur les 184 listes déposées en vue du premier tour des élections municipales à Paris, 181 ont été validées en préfecture. Un record. En 2014, 2008 et 2001, le nombre de listes validées oscillait entre 160 et 170. Cette année, il augmente nettement alors que le nombre d'arrondissements, lui, diminue, à la suite de la fusion des quatre premiers arrondissements en un seul. Cet accroissement est dû au nombre élevé de candidats à la Mairie de Paris. En 2014, ils étaient 6 à se rêver maire de la capitale. En 2008, ils étaient 5. Cette fois-ci, 8 candidats sont en lice. La hausse du nombre de listes tient aussi à l'existence, dans de nombreux arrondissements, de candidats qui ne visent pas la mairie centrale. Lutte ouvrière a ainsi déposé des listes dans la quasi-totalité des quartiers de Paris.

Gérald Darmanin, un ministre du budget à temps partiel

Le ministre de l'action et des comptes publics est candidat à Tourcoing. Il passe entre un et trois jours par semaine à Paris

Gérald Darmanin a le don d'ubiquité, du moins sur les réseaux sociaux. Le 26 février, le compte Twitter du ministre de l'action et des comptes publics égrène les actualités de Bercy. Le même jour, sur Facebook, le candidat Darmanin présente ses idées pour rendre Tourcoing (Nord) économiquement plus attractive. L'ancien maire de la ville (2014-2017) veut retrouver son siège et espère arriver au conseil des ministres du 18 mars auréolé de la gloire d'une réélection dès le premier tour. Mais, en attendant, où est Gérald Darmanin? Les réseaux sociaux ne sont pas très précis, mais les agendas qu'il continue de publier semaine après semaine le sont davantage : le ministre passe l'essentiel de son temps à Tourcoing. Le calendrier de la semaine qui vient de s'écouler évoque un jour et demi de présence à Paris, trois jours la semaine d'avant, un jour la semaine du 10 février, un jour et demi la semaine précédente, etc. L'entourage de M. Darmanin est agacé par les questions sur ce sujet : « *Il est complètement faux de dire qu'il ne passe que deux jours à Paris, au motif que son agenda public ne mentionne que des activités lors de ces deux journées. Nous sommes entrés en période de réserve et conformément aux règles en vigueur, l'activité publique des ministres doit être limitée.* » Curieusement, l'activité officielle de ses collègues de Bercy, Bruno Le Maire, Olivier Dussopt, Cédric O et Agnès Pannier-Runacher demeure, elle, extrêmement chargée. « *Quelle idée, aussi, de continuer à publier son agenda...* », soupire l'un de ses collègues au gouvernement. Selon le cabinet de M. Darmanin, celui-ci

travaille autant qu'avant : « *Il participe à toutes les séances de questions au gouvernement [au Parlement], aux séances des commissions où on l'invite, aux réunions de Matignon, il pilote des réunions avec son administration chaque semaine...* »

« Un ministère saisonnier » A Matignon, on assume. Un proche d'Edouard Philippe, lui-même candidat au Havre, explique : « *Pendant une brève période de quelques semaines, dont celle de la période de réserve, on peut effectivement être ministre et faire campagne. Gérald Darmanin respecte parfaitement cette doctrine. Il n'y a pas de sujet pour nous.* » Et lorsque le ministre n'est pas à Paris, ajoute son entourage, « *il est bien entendu en contact permanent avec son cabinet pour piloter de très près l'activité de son ministère.* »

Dans Le Figaro du 21 février, le ministre justifiait lui-même la situation. Dans un article consacré à la campagne de Tourcoing, il était précisé que Gérald Darmanin gérait les affaires de Bercy à distance, échangeant matin et soir avec son cabinet. « *Cen'est pas un ministère des crises*, y expliquait-il, *comme peut l'être l'inté-*

« Il n'est pas cohérent d'être candidat à une élection dans une ville moyenne et ministre »

CHRISTIAN ECKERT
ancien secrétaire d'Etat chargé du budget

rieur. Mais un ministère saisonnier. Pendant l'examen du budget, je dors trois heures par nuit, pendant trois mois. »

De fait, reconnaît l'un de ses pré-décesseurs, « *ce n'est pas la période la plus chargée pour le ministre du budget* ». Pour autant, ajoute Christian Eckert, secrétaire d'Etat socialiste chargé du budget entre 2014 et 2017, « *évidemment, deux jours pour un ministre du budget, c'est insuffisant. Il n'est pas cohérent d'être candidat à une élection dans une ville moyenne et ministre. Ce n'est pas bien. Mais si le cabinet est bien briefé... Et bon, ça va encore durer un mois.* »

Si les choses sont techniquement contrôlées, le message politique peut être plus problématique. Pendant que le ministre est à Tourcoing, qui dirige Bercy? « *C'est un débat traditionnel, en pointe par rapport à Bercy, rappelle M. Eckert : est-ce que ce sont les fonctionnaires qui gouvernent, ou le ministre? L'administration prend la place qu'on lui laisse...* »

Un autre des prédécesseurs de M. Darmanin, Eric Woerth, président Les Républicains de la commission des finances à l'Assemblée nationale, regrette quant à lui que « *tous les sujets de finances publiques [soient] aujourd'hui en train de passer, au mieux, au second plan. La Cour des comptes parle même d'arrêt* ». Or, c'est un sujet majeur, qui doit mobiliser les uns et les autres totalement, et notamment à Bercy ». Sur ce plan, aussi, l'entourage du ministre rejette tout faux pas : « *On ne peut pas à la fois reprocher aux ministres leur déconnexion, les encourager à se présenter aux élections municipales et, en même temps, leur demander de faire campagne depuis Paris.* » ■

BENOÎT FLOC'H



Retraites : jeu de dupes à l’ombre du 49.3

Même si les débats progressent, la majorité et l’opposition attendent la décision de l’exécutif

Vendredi 28 février, Bruno Millienne, député MoDem, ose un aveu. *«Je voudrais rappeler que par moments on a des débats absolument fructueux et intéressants»*, assume-t-il en plein examen du projet de loi retraites dans l’Hémicycle de l’Assemblée nationale. Alors que la majorité est d’habitude plus encline dans ces discussions à dénoncer *«l’obstruction»* des groupes de gauche, M. Millienne relativise : *«Dire que ces débats ne servent à rien, ce n’est pas vrai mais il faut reconnaître que de temps en temps, on s’éloigne un peu du sujet.»*

Après une première semaine d’échanges erratiques et décousus, ponctués d’invectives et d’interruptions de séance, les discussions ont presque retrouvé un cours normal ces derniers jours. Les députés ont longuement débattu sur les fonctionnaires, vendredi, en abordant l’article 7 consacré aux régimes spéciaux, après en avoir fait de même sur les enseignants, agriculteurs ou avocats les jours précédents. Six articles du projet de loi ont été adoptés en cinq jours, après plus d’une semaine passée sur le copieux article premier.

Ambiance «de cour d’école»

La nature du début du texte n’est pas étrangère à ce changement d’atmosphère. L’article 1 porte sur les principes généraux de la réforme, ce qui a incidemment rendu les échanges plus disparates. Mais la stratégie politique de l’opposition a elle aussi évolué, sur fond de menace d’utilisation du 49.3. Le déclenchement de cette procédure, prévue dans la Constitution et qui permet au gouvernement de faire adopter un texte sans vote – mais le soumet au risque d’une motion de censure –, ne semble plus guère faire de doute.

Forcer le gouvernement à avoir recours à cet outil symbole de passage en force était d’ailleurs un objectif assumé notamment par le groupe de La France insoumise (LFI), auteur à lui seul de pas moins de 23 000 amendements sur les 41 000 déposés sur ce texte – un record pour cette législature. Après avoir rendu cette perspec-

tive incontournable, l’opposition semble avoir cherché cette semaine à la rendre injustifiable en montrant que les débats avancent. Le rythme d’examen des amendements s’est considérablement accéléré, passant de 20 à l’heure à 50 à l’heure en fin de semaine.

Les échanges n’en sont pas moins éruptifs, régulièrement interrompus par des accrochages, en particulier entre les «insoumis» et la majorité. Exemple vendredi où, manifestement agacée, la députée LRM Catherine Fabre a invité ses collègues à *«revenir sur le fond des amendements»* et demandé *«un peu de cohérence»* à l’opposition. Réponse immédiate de Jean-Luc Mélenchon, président du groupe LFI, qui a dénoncé des *«interventions ouin-ouin»*, des *«pleurnicheries sur le thème “venez sur le fond”*» et un *«ton inimitable du mépris»*. De quoi agiter les bancs de la majorité, Brigitte Bourguignon, présidente LRM de

la commission des affaires sociales, critiquant une ambiance *«de cour d’école»*.

«Il y a un jeu du chat et de la souris», résume un pilier de la majorité reconnaissant que le rôle du félin changeait régulièrement de camp, les Macronistes y prenant leur part. Mardi soir, alors que les débats se déroulaient sans invective depuis la veille, la majorité a spectaculairement quitté l’Hémicycle pour dénoncer l’obstruction de la gauche. Depuis plusieurs jours elle s’agace de la nature de nombreux amendements de l’opposition, transformant un mot par un synonyme, simple prétexte pour prendre la parole.

La soirée s’est ensuite envenimée, le rapporteur MoDem Nicolas Turquois s’emportant et lançant à l’opposition, en référence à une phrase de M. Mélenchon : *«Certains ont dit “la République, c’est moi”. Eh bien, la République c’est nous et vous, vous n’êtes rien.»*

Une sortie qui a déclenché la fureur et poussé le centriste à s’excuser. Ces incidents ont permis à l’opposition d’accuser à son tour la majorité d’obstruction, ralentissant les débats, toujours pour rendre inévitable le 49.3.

Accusations de conflit d’intérêts Malgré ces quelques incidents, l’apaisement des discussions a rendu plus audibles les questions et zones d’ombre soulevées à droite comme à gauche. Vendredi, un amendement déposé par le rapporteur général LRM du texte, Guillaume Gouffier-Cha, a une nouvelle fois permis à l’opposition de mettre en cause le terme d’*«universalité»* du futur système. Et pour cause : il vise à retarder l’entrée des fonctionnaires des assemblées parlementaires dans le nouveau régime. *«Est-ce que vous avez eu peur, peut-être, d’une grève des personnels de l’Assemblée nationale?»*, a ironisé Clémentine

Autain (LFI). La députée (Les Républicains) Marie-Christine Dalloz a, elle, critiqué la multiplication des *«régimes dérogatoires»*. La majorité a surtout dû gérer les accusations de conflit d’intérêts formulées par la députée LFI Mathilde Panot à l’égard de l’un des corapporteurs du texte, le macroniste Jacques Maire, qui détient un copieux portefeuille d’actions chez Axa, leader français sur le marché de l’épargne-retraite. Sollicitée en urgence par le député des Hauts-de-Seine, la déontologue de l’Assemblée a jugé jeudi que M. Maire pouvait continuer à exercer ses fonctions car le titre dont il a la charge ne concerne pas l’épargne-retraite, tout en estimant qu’il aurait dû faire preuve d’une *«plus grande transparence»*. Malgré la progression des débats, la masse d’amendements à examiner restait colossale, samedi, à l’orée d’un deuxième

«Il y a un jeu du chat et de la souris», résume un pilier de la majorité

week-end d’examen du projet de loi. Dimanche soir, sauf surprise, les députés ne devraient pas avoir atteint le tiers du texte. La majorité compte sur ces données pour justifier le recours au 49.3. Reste à savoir quand celui-ci serait utilisé par le gouvernement qui ne peut prendre cette décision qu’en conseil des ministres. Sur France Inter jeudi matin, Gilles Le Gendre, président du groupe LRM, a insisté sur le fait que le record de durée d’examen d’un texte sous la V^e République serait battu *«en début de semaine»*.

Le plus long débat recensé date de la loi sur la presse en 1984. Les députés avaient alors siégé près de 167 heures, une durée qui ne sera en fait pas atteinte avant la fin de la semaine prochaine pour le projet de loi retraites. L’exécutif attendra-t-il cette échéance pour faire jouer l’alinéa impopulaire de la Constitution ? Ou profitera-t-il du fait que le conseil des ministres est avancé d’une journée, à mardi au lieu de mercredi, pour y avoir recours ? En pleine inquiétude sur la propagation du coronavirus, cela sera *«peut-être un peu moins coûteux»* politiquement, veut croire un cadre macroniste.

Dans ces conditions, une probable motion de censure serait discutée entre jeudi et vendredi. Resterait à examiner le projet de loi organique qui accompagne la réforme. Un texte beaucoup plus court mais sur lequel le gouvernement ne pourra pas utiliser le 49.3, qui ne peut être déclenché que sur un texte par session parlementaire. Vendredi, un cadre de la majorité se voulait optimiste quant à la possibilité de boucler le tout en quelques jours. Objectif : tourner la douloureuse page des retraites avant un autre moment redouté par la majorité, les élections municipales des 15 et 22 mars. ■

RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES ET MANON RESCAN



Lors du débat sur le projet de réforme des retraites, à l’Assemblée nationale, le 17 février. BENOIT TESSIER/REUTERS

Belloubet promet aux avocats une hausse de l’aide juridictionnelle

Après huit semaines de grève, la ministre de la justice a annoncé la création d’une mission. Mais le mouvement de protestation continue

La justice s’apprête à affronter une neuvième semaine de grève des avocats contre la réforme des retraites. Le mouvement de protestation de cette profession libérale qui refuse d’abandonner son système autonome de retraites équilibré pour rejoindre le régime universel est historique et perturbe durablement un grand nombre de juridictions.

Pour tenter de calmer la colère, la ministre de la justice Nicole Belloubet a reçu, vendredi 28 février, les représentants de la profession. Près de trois heures qui n’ont pas permis de rapprocher les points de vue sur la retraite ni de faire émerger de nouvelles pistes pour accompagner la transition d’un régime à l’autre. *«Je sais que la profession reste opposée à cette réforme»*, a déclaré la garde des sceaux à l’issue de la réunion. Elle estime que le gouvernement a fait suffisamment pour compenser l’impact la hausse des cotisations retraites par la baisse des autres charges sociales pesant sur les avocats, même si elle se dit ouverte à d’autres propositions.

C’est donc sur un autre terrain que M^{me} Belloubet est allée. Elle promet désormais *«une hausse*

significative de l’aide juridictionnelle», ce dispositif d’indemnisation par l’Etat des avocats des personnes les plus démunies. La ministre a annoncé la création d’une *«mission opérationnelle»* à Dominique Perben. Aujourd’hui avocat, l’ancien garde des sceaux de Jacques Chirac de 2002 à 2005 va devoir remettre d’ici à la fin du mois d’avril des propositions concrètes sur ce sujet ultrasensible pour les jeunes avocats et les cabinets les plus fragiles.

«On acte un petit pas»

«On attendait un geste fort de la garde des sceaux compte tenu des difficultés économiques rencontrées par une partie de la profession, on nous propose une mission», réagit Christiane Féral-Schuhl, présidente du Conseil national des barreaux. *«J’aurais préféré que la hausse significative soit chiffrée, dit la porte-drapeau des avocats en colère. On acte un petit pas»*, concède-t-elle, mais *«on n’appelle pas à la suspension du mouvement.»*

Les données de l’équation sur laquelle M. Perben va pouvoir travailler sont connues. Outre une éventuelle revalorisation de

l’unité de valeur, la tarification de chaque acte peut être révisée, autrement dit le nombre d’unités de valeur attaché à une garde à vue, une comparution immédiate, un divorce contentieux, etc. L’avocat qui doit parcourir 80 kilomètres pour se rendre à une garde à vue pourrait par exemple être mieux indemnisé.

Si les pistes formulées en juillet par les députés Philippe Gosselin (Les Républicains) et Naïma Moutchou (La République en marche) à l’issue d’une mission d’information sur l’aide juridictionnelle sont retenues, le nombre de justiciables susceptibles d’en bénéficier augmenterait sensiblement puisque le seuil d’éligibilité serait fixé au niveau du smic, soit 20 % de plus qu’aujourd’hui. La hausse de l’indemnisation des avocats et l’élargissement de ce marché de la justice aidée seraient financés par le rétablissement d’un droit de timbre. Cette taxe sur les actions en justice, supprimée en 2014, existe dans la plupart des pays de l’Union européenne.

M^{me} Belloubet promet d’étudier trois autres sujets confiés à la mission Perben : le taux de TVA appliqué aux honoraires d’avocats, les

La grève prend ici ou là une forme moins intense sur le fond, avec moins de renvois de procès, mais plus dure sur la forme

conditions dans lesquelles un acte d’avocat pourrait revêtir un caractère exécutoire, comme un acte notarié ou une décision de justice, et le recouvrement plus rapide de leurs honoraires.

Il aura fallu huit semaines d’une grève inédite et des milliers de procès renvoyés pour que le sujet de l’aide juridictionnelle, certes sans relation directe avec la réforme des retraites, soit pris à bras-le-corps par le gouvernement. Pourtant, l’inspection générale de la justice et l’inspection générale des finances avaient fait des propositions sur le sujet début 2019 à la garde des sceaux.

Au sujet des retraites, le gouvernement a fait voter mercredi

26 février un amendement qui permettra à la Caisse nationale des barreaux français, maintenue dans le régime universel, de gérer un dispositif de solidarité entre avocats. Selon la ministre de la justice, ce dispositif permettra de prendre en charge toute la hausse des cotisations pour les avocats dont le revenu est inférieur à 80 000 euros par an. Il devra s’appliquer à partir de 2029, alors que les deux tiers du chemin vers l’alignement des cotisations des avocats sur le régime général auront été financés par le rééquilibrage des charges.

Certaines juridictions à l’arrêt

En défendant cet amendement à l’Assemblée nationale mercredi, Laurent Pietraszewski, secrétaire d’Etat chargé des retraites, a estimé qu’il *«permettra de trouver une issue heureuse à l’ensemble des discussions que nous avons eues avec les représentants des avocats»*. Ce n’est pas le cas. La profession souligne qu’on lui demande de financer elle-même cette transition.

Sur le terrain, alors que chacun des 164 barreaux est indépendant, certaines juridictions res-

tent à l’arrêt sous l’effet d’une grève totale des avocats tandis que d’autres ont repris leur cours presque normal. Hélène Fontaine, présidente de la Conférence des bâtonniers, dit aujourd’hui ne plus être en mesure de décompter les barreaux qui font la grève des audiences ou des désignations pour les permanences pénales.

A Paris, des opérations de défense massive ont été organisées par les avocats aux audiences de comparution immédiate en fin de semaine, mais le conseil de l’ordre a décidé de suspendre la grève des désignations dans les contentieux de la liberté (garde à vue, comparution immédiate, premier interrogatoire devant un juge d’instruction, tribunal pour enfants, hospitalisation d’office, etc.).

Avec la fatigue et les contraintes économiques, la grève prend ici ou là une forme moins intense sur le fond, avec moins de renvois de procès, mais plus dure sur la forme avec des actions d’éclat. Une façon de s’organiser pour durer. De son côté, la ministre de la justice estime *«nécessaire que les juridictions puissent reprendre une activité normale»*. ■

JEAN-BAPTISTE JACQUIN

Vers un tassement des ruptures conventionnelles

Le nombre de séparations à l’amiable dans les entreprises a atteint 444 000 en 2019

La courbe reste orientée à la hausse mais elle s’infléchit de plus en plus. En 2019, le nombre de ruptures conventionnelles a atteint 444 000, ce qui constitue un nouveau record, selon les données diffusées, vendredi 28 février, par la direction des études du ministère du travail, la Dares. Mis en place en 2008, ce dispositif, qui offre la possibilité à un employeur et à un salarié en CDI de se séparer d’un commun accord, continue d’être très utilisé dans les entreprises, mais à un rythme moins soutenu: + 1,5 % en 2019, contre + 3,9 % l’année précédente et + 7,3 % en moyenne sur la période 2014-2017.

« C’est devenu un outil de gestion quotidienne, qui évite les conflits », dit Benoît Serre, vice-président de l’Association nationale des directeurs des ressources humaines. « Les chiffres se maintiennent à un niveau élevé, complète Raphaël Dalmasso, maître de conférences en droit privé à l’université de Lorraine. C’est la confirmation que la procédure convient toujours aux parties en présence: au lieu de s’acharner à maintenir la relation de travail, elles préfèrent y mettre un terme avec cette procédure dont elles apprécient la simplicité. »

Droit à l’assurance-chômage

Le succès de la rupture conventionnelle tient en grande partie à la sécurité juridique qu’elle apporte. Homologué par l’administration, le compromis engendre très de peu de contentieux. En outre, les textes prévoient une somme minimale pour indemniser le salarié. Ce dernier, une fois qu’il a quitté son poste, a, de sur-

croît, droit à l’assurance-chômage.

« Toute la question est de savoir si c’est une bonne mesure, enchaîne Raphaël Dalmasso. Est-ce qu’elle entraîne des ruptures de contrat qui ne se seraient pas produites si elle n’avait pas existé? Est-ce que certains employeurs s’en servent comme une sorte de préretraite, en faisant partir des salariés proches de la soixantaine, qui sont ensuite pris en charge par l’assurance-chômage? » Si un plus grand de nombre de seniors pointent à Pôle emploi, « c’est problématique », juge Jean-François Foucard (CFE-CGC), en invoquant deux arguments: d’abord, il est plus difficile de retrouver une activité pour un individu âgé d’environ 60 ans et celui-ci risque de devoir être épaulé par « la collectivité ».

Selon la Dares, les ruptures conventionnelles s’accroissent « jusqu’à l’âge de 30 ans » puis diminuent avant de connaître « un ressaut à 59 ans ». Une évolution susceptible d’accréditer la thèse selon laquelle certaines entreprises tirent parti de ce mécanisme pour remercier leurs personnels vieillissants – avec le consentement des intéressés. C’est l’une des raisons pour lesquelles il conviendrait de renforcer « l’encadrement » du dispositif et de réclamer « une contribution plus importante des employeurs à l’assurance-chômage », affirme Denis Gravouil (CGT). Trop souvent, estime-t-il, les ruptures conventionnelles correspondent à des « licenciements déguisés », qui permettent de contourner les obligations liées aux « plans sociaux » comme le reclassement des salariés, etc. ■

BERTRAND BISSUEL

Le dernier adieu d’Emmanuel Macron à Jean Daniel

Un ciel gris, presque blanc. Un froid mordant. Et des gouttes de pluie glacée, qui commencent à tomber. Quand la pianiste Shani Diluka, après avoir cité Albert Camus, se met à jouer Mozart, la cour carrée des Invalides se fige dans un silence religieux. Seulement troublé par le claquement répété d’un drapeau tricolore qui, du toit du Musée des armées, accompagne la musique en dansant.

Le cercueil de Jean Daniel, « journaliste et écrivain français » (l’épithaphe qu’il souhaitait), a été posé par les gardes républicains sur les pavés irréguliers, patinés par le temps. Venus assister à l’hommage national, vendredi 28 février, les amis du fondateur du *Nouvel Observateur*, mort le 19 février à 99 ans, entourent son épouse, Michèle, sa fille, Sara, et sa petite-fille, Hanna, assises au premier rang. Elisabeth Badinter, Bernard-Henri Lévy, Bernard Kouchner et Christine Ockrent, Pierre Nora et Anne Sinclair, Lionel Jospin, la philosophe Blandine Kriegel, ou encore le vieux complice de ses aventures de presse, Claude Perdriel, écoutent *La Marseillaise*, puis *Le Chant des partisans*.

Emmitouflé dans un manteau noir, sous un dais de toile blanche, Emmanuel Macron – qui présidait là sa neuvième cérémonie aux Invalides – a salué une « grande conscience de la gauche ». Il a retracé les combats de l’enfant de Blida (Algérie), « soutien de Pierre Mendès France » et « fasciné par [François] Mitterrand », qui réunit Jean-Paul Sartre, Michel Foucault, Roland Barthes ou Claude Lévi-

Strauss dans les colonnes de « cette maison commune à toute la gauche », *Le Nouvel Observateur*.

Car c’est surtout « l’immense journaliste » que ce président, qui entretient des relations si crispées avec la presse, a salué, y voyant « un exemple pour toute la profession ». Il a applaudi la « juste visionnaire de ses analyses », le souci de « faire dialoguer les contraires ». Evoquant André Gide et Stendhal (dont deux livres figurent sur sa photo officielle à l’Élysée), « l’orgueil » appris de Julien Sorel (*Le Rouge et le Noir*), le chef de l’État a également rendu hommage à l’écrivain qui « portait haut (...) l’amour des lettres, de la langue et des idées ».

Avant la sonnerie aux morts, puis le *Pie Jesu* de Gabriel Fauré qui a accompagné la sortie du cercueil, le chef de l’État a rappelé qu’au cours des dernières semaines Jean Daniel évoquait l’éditorial qu’il rêvait d’écrire pour ses 100 ans. « Le destin ne vous en a pas laissé le temps (...). C’est à nous qu’il revient d’écrire l’éditorial de votre adieu », a-t-il poursuivi, précisant que le titre de celui-ci serait « Vous vivrez ». Parce que « le pouvoir des mots ne s’efface jamais ». Jean Daniel a ensuite été inhumé dans le cimetière Montparnasse. ■

SOLENN DE ROYER



Aux abords du lycée Tocqueville de Grasse (Alpes-Maritimes) après la fusillade, le 16 mars 2017. ARNOLD JEROCKI/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Fusillade dans un lycée de Grasse : la dérive de Killian B. devant la justice

Le lycéen, qui avait blessé quatre personnes en 2017, et son complice Lucas R. sont jugés à partir de lundi pour « tentative d’assassinats »

NICE - correspondante

Pendant quelques minutes, l’hypothèse d’un attentat avait paralysé les esprits. Killian B., 16 ans, élève en première L du lycée Tocqueville, à Grasse (Alpes-Maritimes), s’est introduit à 12 h 31 dans son établissement armé d’un fusil à pompe, d’armes de poing et de grenades d’exercice, le 16 mars 2017. « Calme et déterminé », selon les témoins, avec, en tête, une liste d’une dizaine d’élèves qu’il souhaitait abattre.

Killian B. blessera finalement quatre personnes, dont le proviseur. Il doit comparaître pour « tentative d’assassinats » à partir du lundi 2 mars devant la cour d’assises des mineurs des Alpes-Maritimes à Nice, avec Lucas R., un ami âgé de 17 ans au moment des faits, à la barre pour « complicité ». Tous deux encourent trente ans de réclusion criminelle, ou vingt ans, si la cour retient l’excuse de minorité. Pour les défendre, ils ont fait appel aux ténors Eric Dupond-Moretti et Luc Febbraro. Compte tenu de l’âge des accusés à l’époque des faits, le procès, qui doit durer trois semaines, peut se tenir à huis clos.

Jusqu’au 16 mars 2017, Killian B. était un adolescent mal dans sa peau et mal dans sa classe, passionné d’airsoft (des répliques d’armes) et de jeux vidéo. Un élève moyen que ses camarades disent « bizarre », « renfermé » et « introverti ». Certains le surnommaient « le sataniste », parce qu’il télécharge des vidéos macabres qu’il envoie sur la conversation que la classe tient sur Facebook.

« J’aurai ma revanche »

Sur son classeur, en lettres majuscules, les inscriptions « school shooting » (tuerie en milieu scolaire), « rampage » (fureur), « natural selection » (sélection naturelle), des dessins de masques à gaz et d’armes à feu. Les parents du garçon, dont le père est conseiller municipal à Grasse, et coordinateur pour la région Provence-Alpes-Côte d’Azur du parti souverainiste Rassemblement pour la France (RPF), avaient décidé de le conduire chez un psychiatre en découvrant sur le mur Facebook

de leur fils une vidéo sur des jeunes qui avaient commis une tuerie de masse aux États-Unis. Le médecin avait conclu qu’il s’agissait d’un adolescent « tout à fait classique ».

Si la justice a retenu la qualification de « tentative d’assassinats », c’est parce que Killian « avait prémédité son action, et ce, plusieurs mois avant son passage à l’acte », conclut l’ordonnance de mise en accusation. Six mois après sa consultation chez le psychiatre, le 15 mars 2017, Killian B. se filmait en train de faire le tour de l’enceinte du lycée. « Tout ça va brûler, demain c’est le grand jour, j’aurai ma revanche (...). Vous avez pas pensé que j’étais sérieux? Quand vous allez vous prendre des putains de cartouches de fusil à pompe dans votre gueule, on verra ce que c’est, hein? Bande d’enculés. »

Le lendemain, un ami, Lucas R., est venu le chercher à scooter. Le duo s’est rendu ensemble voler les armes du grand-père de Killian, parti faire une course. Le premier a fait le guet pendant que le second remplissait un sac de sport d’armes et de munitions. Sur le terrain d’une maison abandonnée, Killian s’est équipé, a enfilé un gilet tactique acheté un mois auparavant. Il a rendu le casque de scooter à son ami et les deux se sont dit au revoir. Dans le souvenir de Killian, Lucas lui aurait souhaité « bonne chance ». Il devait rentrer chez lui pour regarder les images en direct à la télévision.

A 12 h 31, Killian B. a pénétré dans l’enceinte de l’établissement en escaladant le grillage, en possession d’un 22 long rifle, d’un pistolet à grenaille, de munitions supplémentaires, d’une grenade à plâtre et d’une bombe artisanale. D’un pas décidé, il traverse alors la cour. Il blesse sa première victime trois minutes plus tard, une « racaille », selon lui. Il entre dans une

Sur son classeur, en majuscules, l’inscription « school shooting » (tuerie en milieu scolaire)

classe, poussant violemment la porte; réalisant qu’il s’est trompé et qu’il ne s’agit pas de celle qu’il cherchait, il la referme avec un timide « Oh, désolé, je me suis trompé. » Pendant la demi-heure que dure la fusillade, Killian B. touche trois autres personnes, dont le proviseur de l’établissement, qui a tenté de s’interposer. Dans la cour, les haut-parleurs répètent : « Ceci n’est pas un exercice, c’est un attentat. »

Face aux équipes du commissariat de Grasse, Killian se rendra sans opposer de résistance. Mais très vite après son interpellation, il racontera sa « déception de ne pas avoir pu se venger » des « treize ou quatorze » personnes qu’il avait en ligne de mire. Il dressera une liste précise lors de sa garde à vue, avant de revenir dessus plusieurs mois après précisant « qu’il n’était pas vraiment conscient de ce qu’il disait ». Parmi les cibles nommées, l’une l’était « parce qu’il était gay, vraiment efféminé », une autre « parce qu’elle croyait en Dieu » mais la plupart parce qu’elles faisaient « des conneries » en classe ou répondaient aux professeurs. En toile de fond, des « embrouilles » sur la conversation Facebook commune de la classe, des moqueries, et, ce dont débattront sûrement les avocats, peut-être du harcèlement.

« Columbine volume 2 »

Les perquisitions au domicile et l’exploitation du téléphone de Killian B. ont permis de brosser le portrait d’un adolescent fasciné par les tueurs en série et notamment par la tuerie de Columbine, perpétrée par deux élèves d’un établissement du Colorado qui assassinèrent 13 personnes de leur lycée le 20 avril 1999.

Dans les messages envoyés à sa petite amie de l’époque, Killian raconte la haine qu’il pouvait éprouver envers ses camarades, des « sous-races », ou des « primates ou putes qui écoutent du Jul et restent avec les Arabes ». Son historique Internet déroule des scènes de violences sexuelles, de décapitation, de victimes brûlées vives, de torture, mais aussi des recherches d’armes à vendre. Dans son ordinateur, des montages d’Adolf Hitler, ainsi que des recherches

Killian explique désormais qu’il ne voulait pas tuer, juste « faire vraiment très peur »

sur Dylann Roof, suprémaciste blanc qui a tué neuf personnes dans une église de la communauté noire en 2015 à Charleston, aux États-Unis, ou Anders Breivik, un Norvégien d’extrême droite qui le 22 juillet 2011 avait assassiné 77 personnes à Oslo et Utoya.

Killian B. avait confié ses envies de « vengeance » à plusieurs amis. Un projet de « Columbine volume 2 ». A l’époque, aucun n’y croyait vraiment. Seul Lucas a compris. Il a accepté de l’aider dans les préparatifs mais pas de l’accompagner. Lucas R., déscolarisé, a commencé à fréquenter des sympathisants du Front national quand il était encore au collège, selon sa mère. Dans sa chambre, la police a saisi un drapeau arborant la croix celtique, emblématique de l’extrême droite. Comme Killian, il connaissait par cœur la vie de plusieurs tueurs en série, allant même jusqu’à leur écrire des lettres en prison.

Tous deux assurent aujourd’hui regretter ce jour où ils étaient encore « des ados puérils », selon Killian. Ce dernier explique désormais qu’il ne voulait pas tuer, juste « faire vraiment très peur ». Si son complice a été placé en liberté conditionnelle, Killian, lui, a passé les trois dernières années à la maison d’arrêt de Grasse. Il a passé son bac L, lit beaucoup, et suit une psychothérapie. En 2018, le juge des libertés avait estimé que sa place était dehors. Le parquet de Grasse s’y est opposé.

Dans l’ordonnance de mise en accusation, les expertises psychiatriques de Killian sont contradictoires. Sur les trois médecins qui l’ont auditionné, deux estiment l’accusé « sans danger ». Le troisième, lui, retient une personnalité « en cours de structuration sur un mode psychopathique » et « un risque de réitération ». ■

SOFIA FISCHER

Coronavirus : les hôpitaux se préparent à la « tempête »

L'épidémie de Covid-19 survient en pleine crise du système hospitalier public. La surchauffe touche d'ores et déjà certains services, comme la régulation du Centre 15 ou l'infectiologie

Avis de gros temps sur les hôpitaux français. Après l'annonce, vendredi 28 février, de dix-neuf nouveaux cas de contamination par le coronavirus, et le passage en stade 2 (sur 3) de l'épidémie, les établissements de santé se préparent à faire face à une arrivée importante de nouveaux malades. « On rentre dans le dur, prévient Xavier Lescure, infectiologue à l'hôpital Bichat, l'un des trois centres de référence en Ile-de-France. Tous les ans, la grippe saisonnière fait un peu tanguer le navire des hôpitaux. Là, ça ne va pas tanguer, ça va être la tempête. On est en face d'une épidémie qui va affecter tout le système et va imposer très vite une réorganisation totale de la prise en charge. »

Cette crise sanitaire survient dans un contexte particulier pour l'hôpital public. Il y a quelques semaines, plusieurs centaines de chefs de service avaient démissionné de leurs fonctions d'encadrement pour dénoncer le manque de lits et d'effectifs. Selon eux, c'est un système hospitalier « fragilisé par des années d'économies déraisonnables et inadaptées » qui s'apprête à affronter la tempête. La surchauffe touche d'ores et déjà certains services, comme la régulation du Centre 15 ou l'infectiologie. Depuis la flambée de nouvelles contaminations en Italie, ces services sont confrontés à des sollicitations incessantes. « On est complètement débordés,

le temps de répondre à un appel, il y en a dix autres en attente, raconte Alexandre Bleibtreu, infectiologue à la Pitié-Salpêtrière, un autre hôpital de référence francilien. Alors que nous ne devrions être contactés que par le SAMU-Centre 15, des gens appellent directement parce qu'ils veulent passer le test pour être rassurés. Certains se présentent même en personne. » Dans certains hôpitaux, comme au CHU de Tours, des pics à près de 90 appels par jour sont enregistrés.

« UN BAZAR INCROYABLE »

A l'hôpital Saint-Louis, à Paris, l'infectiologue Matthieu Lafaurie s'inquiète de ce climat « anxigène ». « On est dans l'irrationnel, dit-il. Bichat et la Pitié sont débordés et nous demandent de l'aide alors qu'il n'y a à ce jour pas ou peu de patients hospitalisés. Comment allons-nous faire quand au cœur de la pandémie nous aurons beaucoup plus de personnes à hospitaliser avec pas assez de personnel de façon chronique ? C'est un bazar incroyable pour un nombre de cas recensés encore faible. » Dans les services d'urgences déjà soumis à une forte fréquentation, on redoute cet afflux de patients.

Aux urgences de Valence, où il manquera dans quelques jours près de la moitié de l'effectif médical, en raison de départs de médecins, Hélène Balagué s'apprête, avec ses collègues urgentistes, à devoir gérer une « double crise » : « On a déjà des délais d'attente monstrueux. En rajoutant le coronavirus, ça va être

« ON EST DANS L'IRRATIONNEL. BICHAT ET LA PITIÉ SONT DÉBORDÉS ALORS QU'IL N'Y A PAS OU PEU D'HOSPITALISÉS. COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE AU CŒUR DE LA PANDÉMIE ? »

MATTHIEU LAFURIE
infectiologue à l'hôpital Saint-Louis, à Paris



la catastrophe », redoute-t-elle. Dans un hôpital périphérique des Pays de la Loire, une infirmière membre du Collectif Inter-Urgences se demande ce qui se passera si des patients « pas régulés par le 15 se présentent au contact des autres pour les admissions ». « On sera tous en quarantaine ? Et nos familles ? Et la continuité du service ? Nous avons déjà de gros problèmes d'effectifs. » Jeudi 27 février, les autorités sanitaires ont pris la décision spectaculaire de confiner près de 200 membres du personnel soignant des hôpitaux de Creil et Compiègne, dans l'Oise, et de fermer une unité de réanimation, après un risque de contact avec une personne infectée.

« Le risque de contamination des hôpitaux est un des sujets qui nous préoccupe le plus », a reconnu vendredi Aurélien Rousseau, le directeur de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France lors d'une conférence de presse commune avec le préfet de police de Paris, Didier Lallement, la maire de Paris, Anne Hidalgo, et le préfet de région, Michel

Cadot. « Il n'y a pas de risque zéro : ce qu'on a vu à Creil, on peut le voir partout ailleurs », a-t-il mis en garde.

Face à l'arrivée quasi certaine d'un nombre important de patients touchés par le coronavirus, les autorités sanitaires mettent les hôpitaux en ordre de bataille. A la Pitié-Salpêtrière, quatorze lits d'hospitalisation ont par exemple été réservés uniquement aux malades atteints par le coronavirus, certains patients ayant été pour cela transférés vers d'autres unités. Dans les hôpitaux labellisés, des circuits dédiés de diagnostic et de prise en charge autonomes et éloignés des urgences, tout comme des cellules de crise, ont été mis en place. A l'hôpital d'Arras, le chef de pôle des urgences, Pierre-Luc Maerten, explique à *La Voix du Nord* avoir « dédié une partie de l'hôpital à cette activité coronavirus pour éviter que les patients se croisent ».

« ON VOIT LA VAGUE ARRIVER »

Des hôpitaux de « deuxième ligne » sont par ailleurs désignés dans chaque région. « Nous demandons à la totalité des hôpitaux, notamment ceux de proximité, de se préparer à augmenter leurs capacités afin de recevoir les patients si jamais les capacités des CHU étaient dépassées », a annoncé, mardi 25 février, Michel Laforcade, le directeur de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. En Ile-de-France, les établissements de Pontoise, Melun, Versailles et de Corbeil-Essonnes « sont en préparation et seront activés en fonction de l'évolution de la situation », a fait savoir vendredi l'ARS.

Au sein même des hôpitaux, les soignants se préparent à cet afflux de patients. « On se tient prêts collectivement », explique Jean-François Alexandra, praticien en médecine interne à Bichat. Son service ne sera pas directement concerné mais pourra servir à déléster les patients « non coronavirus » du service d'infectiologie. Objectif de cette « deuxième ligne » interne à l'hôpital : « Faire le maximum pour se tenir prêt à pallier le surcroît d'activité des services en première ligne. »

Au CHU de Tours, Louis Bernard, le chef du service des maladies infectieuses, anticipe déjà le scénario des prochaines semaines. « On voit la vague arriver, on s'y prépare et on prépare aussi les étapes d'après. A un moment, en situation épidémique, nos dix-sept lits d'hospitalisation ne suffiront peut-être pas, le but sera alors de laisser le maximum de cas en dehors de l'hôpital. Quand on sera en dépassement des structures d'accueil, l'isolement se fera à la maison. » Ces prochaines semaines et ces prochains mois, met en garde Xavier Lescure, à Bichat, « il faudra maintenir la qualité de la prise en charge de tout ce qui ne sera pas du coronavirus. Ce sera la vraie difficulté ». ■

FRANÇOIS BÉGUIN

Plus de 200 soignants confinés à Creil et à Compiègne

LES HÔPITAUX DE CREIL et de Compiègne sont sous pression. Depuis la mort, dans la nuit du 25 au 26 février, d'un enseignant de 60 ans, et du placement en réanimation d'un civil de 55 ans travaillant sur la base aérienne militaire de Creil, les deux établissements de l'Oise font face à une crise sanitaire exceptionnelle. Et l'alerte a monté d'un écran, vendredi 28 février, avec six nouveaux cas, portant désormais à 18 le nombre d'habitants de l'Oise contaminés par le coronavirus.

Le plan blanc a été déclenché dans les deux hôpitaux où ont séjourné ces jours-ci au moins quatre patients contaminés. Une centaine d'agents hospitaliers de l'hôpital de Creil sont confinés chez eux jusqu'au 10 mars par mesure de précaution. Ils doivent prendre leur température deux fois par jour et se manifester auprès du 15 en cas de symptômes. Des renforts d'infectiologues et de virologues sont arrivés jeudi à Creil afin de mener des investigations auprès des personnels en quarantaine. Jusqu'ici, aucun cas de contamination n'a été constaté.

L'enseignant décédé a été pris en charge pendant six jours à Creil sans être diagnostiqué comme porteur du coronavirus. Tous les personnels qui ont pu être en contact avec lui sont concernés : une trentaine d'infirmières, une vingtaine d'aides-soignants, une quinzaine de médecins, des brancardiers, des manipulateurs radio ou encore le personnel de ménage. « Nous sommes en difficulté pour faire notre travail au quotidien alors comment assurer la prise en charge des personnes qui seront contaminées ? », s'interroge Corinne Delys, secrétaire générale de la CGT à l'hôpital de Creil. Nous ne manquons pas seulement de masques, nous manquons de bras. »

Les services d'urgences étaient en grève illimitée depuis le 31 janvier pour réclamer davantage de moyens. Aujourd'hui, l'établissement demande une mise à disposition de la réserve sanitaire qui permet de mobiliser des professionnels de santé. En raison du confinement des trois quarts des effectifs, le service de réanimation de Creil a été fermé pour une durée de quatorze jours. « Les patients qui étaient hospitalisés dans ce service ont tous été transférés jeudi 27 février dans plusieurs hôpitaux des Hauts-de-France et d'Ile-de-France », indique l'Agence régionale de santé (ARS) des Hauts-de-France.

Effectifs tendus

« Des renforts ont été sollicités pour étayer le service d'accueil des urgences », indique l'ARS. Le SMUR de Senlis, qui avait pris en charge le patient décédé, est également frappé par les confinements. Une situation qui inquiète la représentante syndicale. Les services non touchés par les confinements tournent au ralenti. Les deux tiers des consultations ont été annulées depuis mercredi. « Des patients ne voulaient pas venir faire leurs séances de chimiothérapie de peur d'être exposés », témoigne M^{me} Delys, qui travaille en oncologie. Au centre hospitalier intercommunal de Compiègne, où trois patients touchés par le coronavirus – dont le civil de 55 ans travaillant à la base aérienne, transféré au CHU d'Amiens – ont transité par les urgences, plus d'une centaine de soignants sont également confinés à leur domicile, indique Sabrina Hotte-Beurdeley, secrétaire de la CGT dans l'établissement. Une cellule de crise a été mise en place, pilotée par la directrice de l'établissement, regroupant médecins, personnels, CHSCT...

A la différence de Creil, aucun service n'a pour l'heure été fermé mais « les admissions sont temporairement suspendues dans les services de réanimation et d'endocrinologie par manque de personnels soignants », précise l'ARS, qui ajoute qu'« une estimation des besoins a été réalisée pour assurer le fonctionnement normal de ces deux services afin de déployer des professionnels d'autres établissements ». Les patients qui y sont hospitalisés continuent d'être normalement pris en charge, même si l'accueil de personnes peut-être touchées par le Covid-19 commence à peser sur tous les services, les effectifs étant déjà tendus. En revanche, des interventions chirurgicales ont été reportées au 4 mars.

« Patients et habitants sont inquiets », résume pour sa part Philippe Marini, le maire (LR) de Compiègne et président du conseil de surveillance du centre hospitalier de Compiègne-Noyon. Il lance « un SOS » pour que « les personnes qui ont besoin de soins, font un AVC... puissent être prises en charge en urgence et en réanimation ». « Le ministère de la santé ne prend pas la mesure de la situation, l'établissement hospitalier se bat avec ses moyens, sa bonne volonté mais doit recevoir des moyens extérieurs », interpelle M. Marini. Quelques heures avant la venue du ministre Olivier Véran à Crépy-en-Valois, où la première victime française du Covid-19 était professeur, Bruno Fortier, le maire (sans étiquette) de la commune de 15 000 habitants, ainsi que l'une de ses conseillères présentant des symptômes de contamination s'étaient mis à l'isolement à leur domicile en attendant de connaître le résultat des tests. ■

STÉPHANE MANDARD
ET PASCALE SANTI

ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Face au coronavirus, l'école sous un flot de questions

Deux mille élèves ont été écartés des cours. Un dispositif d'enseignement à distance est prêt selon le ministère

Deux mille enfants confinés chez eux, est-ce peu? Est-ce beaucoup? » L'estimation du nombre d'élèves, de collégiens et de lycéens écartés des cours après avoir séjourné dans une zone touchée par le coronavirus, a fait jaillir les questions au sein de la communauté éducative. Invité d'Europe 1, vendredi 28 février, le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a reconnu que ce chiffre est « susceptible d'augmenter la semaine prochaine quand un deuxième tiers [des académies, celles de la zone B] reviendra des vacances et quand on aura fait les nouvelles évaluations de l'évolution de la maladie ».

Les premières questions ont émergé avec la rentrée des classes pour les académies de la zone C (Paris, Créteil, Versailles et l'Occitanie), lundi 24 février. Comment repérer les élèves exposés au Covid-19 et que les ministères de la santé et de l'éducation recommandent désormais de mettre « en quatorzaine »? Que dire aux parents? Et comment continuer à faire classe sans céder à la panique? « Chaque jour qui passe apporte un flot de nouvelles questions, souligne Stéphane Crochet, du SE-UNSA. Après les interrogations concrètes – Qu'est-ce que je dois dire? Comment réagir? –, se pose, depuis le milieu de semaine, la question taboue : qu'elle est réellement la nature du risque? » Dans la nuit du 25 au 26 février, l'éducation nationale a compté son premier mort (le deuxième en France, le premier Français), un enseignant de technologie de 60 ans qui exerçait dans un collège de Crépy-en-Valois (Oise).

Son établissement, qui devait rouvrir lundi 2 mars, a différé la rentrée de trois jours. Le temps de proposer une consultation médicale aux élèves et aux personnels qui ont été en contact avec ce professeur alors qu'il pouvait être contagieux, a fait savoir le rectorat d'Amiens.

Ne faudrait-il pas, par précaution, étendre la mesure à d'autres écoles, voire procéder à des fermetures d'établissements? Trois écoles de Haute-Savoie l'ont décidé, début février. Tout compte, il y a quelques semaines, des établissements du réseau français de

Après la mort d'un enseignant du collège Jean-de-La-Fontaine, à Crépy-en-Valois (Oise), le 28 février.

MARTIN BUREAU/AFP



l'étranger en Asie. « Nous sommes à un stade où la bonne mesure, c'est de demander aux personnes de rester chez elles quand elles sont contaminantes, a répondu M. Blanquer sur Europe 1. Ensuite, on peut éventuellement fermer des lieux, mais il faut le faire avec discernement. » La fédération de parents FCPE réclame que tous les enfants de retour d'une zone à risques puissent être testés.

Que proposer aux élèves restant chez eux? « L'éducation nationale est prête à répondre à ce défi et s'y prépare depuis plusieurs semaines », avec le Centre national d'enseignement à distance (CNED), assure-t-on au ministère de l'éducation. Jean-Michel Blanquer s'est engagé à diffuser deux circulaires, l'une sur la gestion des personnels confinés chez eux, l'autre sur la continuité pédagogique à

destination des élèves. « Un progrès, réagit Francette Popineau, du syndicat majoritaire au primaire SNUipp-FSU. A condition que ces informations arrivent en temps et en heure. »

« Des cours et des devoirs »

« Le dispositif d'enseignement à distance prévu de la grande section de maternelle à la classe de terminale, est déjà opérationnel pour les élèves français confinés en Asie, rapporte l'entourage du ministre. Il prévoit des cours et des devoirs, et peut être déployé à grande échelle, en offrant jusqu'à 7 millions de connexions simultanées. » M. Blanquer a aussi fait état de « classes virtuelles avec un dispositif de visioconférence d'un enseignant avec l'ensemble de sa classe ». Cela suffira-t-il? « Pour des élèves du premier degré, les ac-

LA FÉDÉRATION DE PARENTS FCPE RÉCLAME QUE TOUS LES ENFANTS DE RETOUR D'UNE ZONE À RISQUE PUISSENT ÊTRE TESTÉS

tivités ne me semblent ni assez interactives ni en nombre suffisant », souligne M^{me} Popineau. Les élèves du collège de Crépy-en-Valois devraient pouvoir bénéficier de cette prise en charge dès lundi. Idem pour les lycéens des Hauts-de-Seine confinés chez eux après des séjours en Italie pendant les vacances.

Du côté des proviseurs, la question de la poursuite des échanges

scolaires se pose, par ailleurs. « Faute d'informations claires, nous en sommes à nous questionner entre proviseurs, et chaque établissement fait comme il peut, témoigne Philippe Vincent, porte-parole du SNPDEN-UNSA, syndicat majoritaire chez les chefs d'établissement. Beaucoup de questions concernent le statut des potentiels congés forcés : serons-nous en congé maladie? Et comment serons-nous payés? Aurons-nous un jour de carence? »

Une procédure dérogatoire permet aux assurés sociaux concernés par une mesure de confinement ou de maintien à domicile de bénéficier d'une indemnisation journalière versée par l'Assurance-maladie, a indiqué, le 26 février, le ministre de la santé Olivier Véran. Un décret du 31 janvier permet ainsi aux « personnes

dans l'incapacité de travailler mais qui ne sont pas malades », comme des parents d'élèves ayant fait l'objet d'une mesure d'isolement, de bénéficier pendant vingt jours maximum d'un arrêt de travail.

Dans les rangs des fédérations de parents d'élèves, on s'en félicite. Mais on ne s'en contente pas. La FCPE hausse le ton. « On reçoit des coups de fil de parents qui déclarent que tel autre parent scolaire son enfant alors qu'il ne devrait pas le faire, raconte Rodrigo Arenas, coprésident de la FCPE. On entend aussi dire que des élèves asiatiques sont pris pour cible. L'ignorance engendre des comportements irrationnels. Il faut une information claire sur la conduite à tenir et les démarches à effectuer en cas de soupçon d'infection. » ■

MATTEA BATTAGLIA

Dans les entreprises, entre suspicion et prévention

Déplacements proscrits, distribution de gel hydroalcoolique... les sociétés s'efforcent de suivre les consignes du ministère de la santé

Désormais, dans les bureaux de Netinvestissement, une entreprise de gestion de patrimoine, on ne s'embrasse plus, on se salue. Sur les conseils de la direction, fêrue de naturopathie, les 40 salariés répartis sur trois sites (Paris, Bordeaux et Marseille) avalent aussi trois fois par jour une dizaine de gouttes d'huile essentielle de pépins de pamplemousse, réputé antiviral. Chacun s'est enfin vu doter d'un nouvel outil de travail : un flacon de gel hydroalcoolique.

Avec l'extension de l'épidémie de coronavirus, les entreprises commencent à prendre des mesures de prévention pour éviter la contamination de leurs collaborateurs. Les employeurs, en effet, ont une responsabilité à l'égard de la santé des salariés (article L. 4121 du code du travail). Dans les grands groupes comme L'Oréal, BNP Paribas,

Natixis ou LVMH, les déplacements des salariés dans les zones à risques sont proscrits, et ceux qui en reviennent sont priés de rester chez eux pendant quatorze jours. Des multinationales ont même élargi l'interdiction à l'ensemble des déplacements.

« Risque limité »

« C'est le cas, par exemple, de Philips, aux Pays-Bas, et de notre propre organisation, témoigne Benoît Montet, directeur de recherches du Top Employers Institute. Notre directeur général, David Plink, a adressé [le 25 février] un courriel pour annoncer que tous les voyages qui n'étaient pas strictement nécessaires étaient annulés, ainsi que les séminaires et autres ateliers collaboratifs à venir, afin que "l'entreprise ne devienne pas un outil de transmission". »

« Les directions prennent leur dé-

cision par zone géographique et s'attachent à communiquer de façon très fréquente pour éviter une crise autoréalisatrice », explique Benoît Serre, vice-président de l'Association nationale des DRH.

Contraignant, mais salubre, selon Joachim Tavares, président de PapyHappy, un site Web consacré au logement des seniors, dont l'une des salariées revient d'Italie. « En apprenant que leur collègue était en quarantaine, l'équipe était soulagée. Les salariés voient ainsi que l'on prend la bonne mesure du problème », souligne-t-il.

Les entreprises s'efforcent de suivre les mesures de précaution diffusées par le ministère de la santé. Vendredi 28 février, la ministre du travail, Muriel Pénicaud, a pour sa part annoncé la mise en ligne d'un guide sur les règles à suivre pour les entreprises et les salariés. Elle a notamment con-

firmé que les parents d'enfants confinés pourront être « mis en arrêt maladie » sans jour de carence et avec une prise en charge au titre des indemnités journalières de Sécurité sociale.

« On a mobilisé notre cellule de coordination de crise entre les DRH et l'ensemble des entités pour s'assurer que les prérogatives officielles y sont déployées », indique un porte-parole d'EDF. Chez Eutelsat, des masques sont distribués aux « salariés devant impérativement voyager en Asie, Afrique, Italie et Moyen-Orient », et la consigne est, de manière générale, de « privilégier les visioconférences ». Chaque entreprise peut apporter ses variantes. « Nous demandons de respecter une distance de 2 mètres avec les collègues qui toussent », a précisé la DRH de Top Employers Institute, tout en recommandant de se référer aux directives de l'Or-

ganisation mondiale de la santé, pour éviter toute paranoïa liée à la surabondance d'informations.

Si dans les espaces ouverts, le moindre éternuement est devenu suspect, « le risque [est] limité » en milieu de travail, assure l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, sur son site. « Seul un contact étroit avec des personnes présentant des symptômes » est source de contamination, précise l'INRS dans un guide. Le port du masque n'est pas nécessaire si l'on n'est pas malade. L'INRS rappelle, en revanche, qu'« il est essentiel de respecter les mesures habituelles d'hygiène, notamment de se laver fréquemment les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydroalcoolique ».

L'INRS recommande aussi de

« veiller à l'hygiène des locaux de travail, au nettoyage des surfaces ». Il explique que la poussière déposée sur les meubles, les miettes de sandwich sur les bureaux peuvent constituer un milieu propice au développement des micro-organismes.

« Au vu des données disponibles, le coronavirus semble survivre dans le milieu extérieur quelques heures sur des surfaces inertes sèches. En plus de se transmettre directement par inhalation, ce virus pourrait également se transmettre en portant aux muqueuses (bouche, nez, yeux) des mains contaminées au contact de surfaces contaminées », explique Christine David, responsable du pôle risques biologiques au département expertise et conseil technique de l'INRS. ■

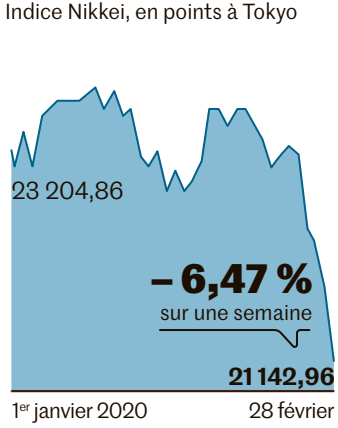
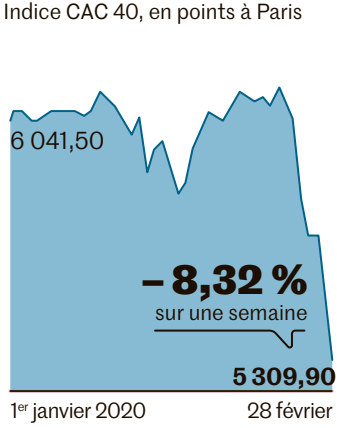
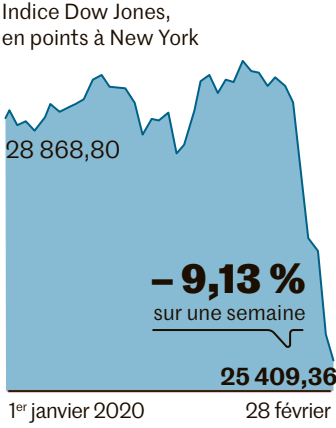
BÉATRICE MADELINE
ET ANNE RODIER

La crainte d’une déroute de l’économie mondiale hante les marchés

Wall Street a enregistré sa pire semaine depuis la crise financière de 2008. En Europe, la récession semble inévitable

Ni l’assassinat d’un général iranien par les forces américaines, ni la sortie effective du Royaume-Uni de l’Union européenne, ni même l’apparition d’un nouveau coronavirus à Wuhan, en Chine, n’avaient troublé les marchés financiers. On avait fini par se représenter les investisseurs, gavés de liquidités par les banques centrales, comme les Lotophages de l’Odyssée. La perspective d’une pandémie, après la découverte de foyers de contamination allant de l’Iran à l’Italie, a réveillé les mangeurs de lotus, en mode panique. Vendredi, le CAC 40 a perdu 3,38 % pour clôturer à 5309,9 points. En cinq séances, l’indice-phare de la Bourse de Paris a cédé environ 12 %, comme l’Euro Stoxx 50. Avec des baisses entre 10,5 % et 12,4 %, les trois grands indices des valeurs américaines ont connu leur pire semaine depuis octobre 2008. Autrement dit le mois suivant la faillite de Lehman Brothers. Du côté des marchés obligataires, les primes de risque se sont tendues sur les titres des entreprises les moins bien notées. « Pour l’instant, nous envisageons toujours une reprise de la croissance au cours de 2020, même si l’impact de l’épidémie risque de

se prolonger jusqu’au deuxième trimestre », note Esty Dwek, responsable de la stratégie de marché chez Natixis Investment Managers. Impossible, pourtant, d’écarter l’hypothèse que le Covid-19 puisse être le catalyseur d’une crise de plus grande ampleur. **« Déglobalisation »** Sur le plan économique d’abord. La paralysie en Chine pèse sur la croissance domestique, puis sur les chaînes d’approvisionnement des multinationales qui ont besoin de composants fabriqués dans les usines chinoises pour assurer leur production. Témoin de l’impact du coronavirus sur l’empire du Milieu : l’activité manufacturière s’est écroulée en février à son plus bas niveau jamais enregistré, selon les chiffres publiés samedi 29 février par le Bureau national des statistiques (BNS). Et les données sont encore plus mauvaises dans le secteur des services. De quoi alimenter les inquiétudes sur une déroute de l’économie mondiale. Car la consommation dans les pays occidentaux est aussi affectée. Le tourisme, le transport aérien, les loisirs (hors Netflix) souffrent déjà. Une récession mondiale se profile. En Europe, elle semble inévitable. « La



croissance européenne était juste au-dessus de la ligne de flottaison. Elle va passer en dessous », résume Gilles Moëc, chef économiste du groupe Axa. « Normalement, il y a une forme de rattrapage après une crise de ce type, mais il ne faudrait pas qu’entre-temps les dommages aient été tels que l’on ne puisse plus faire redémarrer la machine », poursuit-il. L’investissement, « déjà enca-miné », selon M. Moëc, pourrait le rester car avant de lancer de nouveaux projets, les entreprises attendront d’évaluer les cicatrices politiques de l’épidémie. Un « appel à poursuivre la déglobalisa-

tion » pourrait en faire partie, indique Mohamed El-Erian, conseiller économique d’Allianz, dans une tribune à Bloomberg. Une autre préoccupation renvoie, cette fois, aux propres fragilités des marchés financiers. « Quand la mer se retire, on voit ceux qui nagent sans maillot de bain », aime à dire le célèbre investisseur américain Warren Buffett : après des années d’argent facile qui ont conduit entreprises, investisseurs et Etats à empiler des dettes, les marchés financiers ont de quoi prendre des allures de camps de naturistes du Cap d’Agde. « Certaines entreprises n’investissent

pas, n’embauchent pas mais ne survivent que parce que les taux d’intérêt sont bas. D’un point de vue macroéconomique, leur disparition ne serait pas une mauvaise nouvelle », analyse Didier Saint-Georges, membre du comité d’investissement de Carmignac. C’est l’occasion aussi d’éprouver la solidité de la « finance de l’ombre », ces acteurs qui ont récupéré une partie des risques portés par les banques avant 2008. « Des mains faibles détiennent certains pans très risqués du marché », s’inquiète Franck Dixmier, directeur des gestions obligataires d’AllianzGI. Et de pointer les fonds indi-

ciels investis sur le crédit à haut rendement. Ces fonds – ou ETF (Exchange Traded Fund) – cherchent à répliquer la performance d’indices composés d’obligations d’entreprises jugées risquées et, dès lors, offrant des rendements plus élevés. Mais les ETF étant cotés en Bourse, leurs parts peuvent être achetées ou vendues comme des actions, alors que le marché sur lequel ils s’approvisionnent est peu liquide. Et, « depuis lundi, ces fonds subissent des retraits massifs qui se sont traduits par un décalage entre leur performance et celle de leur indice de référence. Cela signifie qu’il y a une détérioration de leur condition de liquidité », signale M. Dixmier. A ce stade, les investisseurs retiennent leur souffle, convaincus que les banques centrales vont intervenir. « Lors du dernier épisode de stress sur les marchés, les banques centrales avaient injecté des flots de liquidités, rappelle Laurent Boudoin, responsable de la gestion obligataire de Sanso Investment Solutions. La Fed et la Banque centrale européenne sont devenues les otages des marchés financiers qui comptent sur elles pour les sauver. » Les Lotophages exigent leur livraison de lotus. ■ ISABELLE CHAPERON

Aux Etats-Unis, Trump choisit de politiser la menace de l’épidémie

Le président américain et son entourage minimisent le danger et accusent le camp démocrate de manœuvres de déstabilisation

WASHINGTON - correspondant

Deux jours après une conférence de presse censée rassurer les Américains sur l’épidémie liée au coronavirus, Donald Trump a choisi de la politiser à outrance en dénonçant une « imposture » de la part de l’opposition démocrate, lors d’un meeting en Caroline du Sud, vendredi 28 février. « Ils ont essayé l’imposture de la mise en accusation », dans l’affaire ukrainienne, « c’est leur nouvelle imposture », a assuré le président, au terme d’une semaine marquée par un sévère décrochage des marchés, inquiets des conséquences sur l’économie mondiale de la propagation du virus. Son chef de cabinet, Mick Mulvaney, avait déjà dénoncé une manœuvre démocrate et de la presse dans la matinée, devant la Conservative Political Action Conference, le rendez-vous annuel des conservateurs américains. « Pourquoi n’en avez-vous pas entendu parler [avant] ? Que se passait-il encore il y a quatre ou cinq semaines ? L’impeachment, c’est tout ce dont la presse voulait parler. La raison pour laquelle vous y voyez tant d’attention aujourd’hui, c’est qu’ils pensent que ce sera la chose qui fera tomber le président. C’est simplement ça », a assuré Mick Mulvaney.

« Comme un miracle » Le fils aîné du président, Donald Jr., était allé plus loin sur Fox News, assurant que les démocrates espèrent que les Etats-Unis soient touchés et que « la pandémie (...) tue des millions de personnes, afin de mettre fin à la série de victoires de Donald Trump ».

La veille, le président des Etats-Unis avait pesté sur son compte Twitter, parlant de lui, une fois de plus, à la troisième personne du singulier. « Ainsi, le coronavirus, qui a commencé en Chine et s’est propagé à divers pays à travers le monde, mais très lentement aux Etats-Unis, parce que le président Trump a fermé notre frontière et a mis fin aux vols, TRÈS TÔT, est maintenant blâmé, par les démocrates-qui-ne-font-rien, comme quelque chose qui est la faute de “Trump” », a-t-il écrit, dans une allusion à sa décision, le 31 janvier, de suspendre temporairement l’entrée aux Etats-Unis des ressortissants étrangers à risque en provenance de Chine. Un peu plus tôt, dans l’après-midi de jeudi, il s’était montré particulièrement évasif. « Ça va disparaître. Un jour, c’est comme un miracle, ça disparaîtra », avait-il dit. « Vous savez, ça pourrait empirer avant de s’améliorer. Ça pourrait peut-être disparaître. Nous allons voir ce qui se passe. Personne ne sait vraiment », avait-il poursuivi. Conséquence de la nomination du vice-président Mike Pence comme coordinateur des différentes agences de santé, ce dernier va désormais contrôler étroitement la communication liée au virus. Mercredi, le contraste avait été saisissant à la Maison Blanche

« ÇA POURRAIT PEUT-ÊTRE DISPARAÎTRE. NOUS ALLONS VOIR CE QUI SE PASSE. PERSONNE NE SAIT VRAIMENT »

DONALD TRUMP

entre l’assurance affichée par Donald Trump et les mises en garde des experts qui s’étaient exprimés à sa suite. Par mesure de précaution, les Etats-Unis ont reporté sine die un sommet avec l’Association des nations d’Asie du Sud-Est (Asean) qui devait se tenir, en mars, à Las Vegas.

« Un risque croissant » Le président de la Réserve fédérale, Jerome Powell, a jugé bon de publier, vendredi, un communiqué de presse pour assurer que « les fondamentaux de l’économie américaine restent solides », bien que « le coronavirus pose un risque croissant pour l’activité économique ». « La Réserve fédérale suit avec attention les développements et leurs conséquences pour les perspectives économiques. Nous utiliserons nos outils et agissons en conséquence pour soutenir l’économie », a ajouté Jerome Powell, ouvrant la possibilité d’une baisse des taux, vivement souhaitée par le président des Etats-Unis. Le même jour, en quittant la Maison Blanche pour se rendre à son meeting, Donald Trump a semblé imputer le dévissage de Wall Street à la course à l’investissement démocrate. « Je pense qu’ils ne sont pas très satisfaits des candidats démocrates quand ils les voient. Je pense que cela a un impact », a affirmé le président des Etats-Unis. Au moment même où il s’exprimait, les autorités californiennes confirmaient l’existence d’un deuxième cas de contamination d’origine inconnue par le coronavirus après un premier, mercredi. Un troisième a été signalé dans l’Oregon en début de soirée vendredi. Donald Trump n’en a évoqué aucun. ■ GILLES PARIS

Le Monde

HORS-SÉRIE

EMPLOI

IMMIGRATION

SANTÉ

MOBILITÉ

ÉLECTIONS

40

CARTES

POUR COMPRENDRE LA FRANCE

Vous cherchez une ville dynamique en matière d’emploi ? Installez-vous à Bordeaux ou à Toulouse... Vous voulez devenir agriculteur ? Choisissez la Bretagne ou la Corse, là où les terres sont les moins chères... Vous êtes une jeune femme à la recherche d’un job ? Direction Grenoble ou Limoges... Vous désirez éviter le risque de chômage ? Vivez à Saint-Flour, où il y a seulement 4,3% de chercheurs d’emploi... Vous souhaitez un accès facile à Internet ? Lyon ou Montpellier s’imposent... Les moyens de garde de vos enfants vous préoccupent ? Brest offre le plus de facilités... Accoucher sans crainte vous préoccupe ? A Amiens, Reims ou Troyes, vous serez rassurées...

En 40 cartes, Le Monde et son service Infographie vous proposent le tour d’une France devenue un kaléidoscope économique, politique et social, comme l’explique le démographe Hervé Le Bras.

40 CARTES POUR COMPRENDRE LA FRANCE

Un hors-série du « Monde »
116 pages - 9,90 €
Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

SNCF : derrière les pertes, des raisons d'espérer

La grève de décembre 2019 contre la réforme des retraites a amputé le bénéfice du groupe de 614 millions d'euros

Pass de chance pour Jean-Pierre Farandou. Pour ses premiers résultats financiers en tant que PDG de la SNCF, le cheminot en chef a présenté, vendredi 28 février, des comptes 2019 dans le rouge vif. Le groupe public a en effet publié pour 2019 une de ses plus fortes pertes nettes de ces quinze dernières années : 801 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 35 milliards d'euros.

C'est d'abord la grève du mois de décembre 2019 – vingt-sept jours consécutifs, dont certains très suivis – qui a amputé le bénéfice de 614 millions d'euros. Un conflit d'autant plus rageant pour le patron de la SNCF, nommé début novembre, que la colère cheminote n'était pas liée à une quelconque politique de l'entreprise ou à des questions ferroviaires. Les agents étaient en lutte contre une réforme globale des retraites voulue par le gouvernement et qui avait pour effet de faire disparaître leur régime spécifique.

A cet impact des grèves, les équipes financières de la SNCF ont dû ajouter l'effet négatif d'écritures comptables liées à des baisses prévisibles d'avoirs fiscaux, lesquelles ont diminué fictivement le résultat net de 500 millions d'euros. Un phénomène équivalent, mais cette fois inverse (puisque le bénéfice avait augmenté de 650 millions d'euros par anticipation fiscale) s'était produit dans les comptes 2017.

Nouvelle SNCF

« Cette perte comptable n'est accompagnée d'aucun mouvement de cash, assure Axel Baviere, directeur de la communication financière de la SNCF. Si nous mettions de côté ce jeu d'écriture, la perte que nous appelons récurrente ne serait que de 300 millions d'euros. Et hors conflit contre les retraites, le bénéfice aurait dépassé les 310 millions. » « Sans cette grève, l'année aurait été excellente », a résumé Jean-Pierre Farandou, lors de la présentation des résultats.

Autre signal inquiétant, la génération de cash sur l'année est négative de 2,5 milliards d'euros en 2019. La situation est liée à l'inconfort financier dans lequel se trouve SNCF Réseau (la filiale qui gère les lignes et les gares). « Il y a un décalage énorme entre le cash investi par SNCF Réseau et sa capa-

cité à en générer », a remarqué le président de la SNCF. D'où un redoutable cercle vicieux : le besoin de financement génère une augmentation de dette, laquelle alourdit de nouveau les frais financiers (ils ont atteint 1,3 milliard d'euros l'an passé), ce qui accroît d'autant le besoin de financement. Résultat de cette spirale infernale en 2019 : pour la première fois, la dette de l'entreprise ferroviaire a dépassé les 60 milliards d'euros.

Il y aurait donc de quoi s'alarmer. Mais, à y regarder de près, les nouvelles ne sont pas si mauvaises. En premier lieu, les comptes 2019 sont les derniers de « l'ancien régime ». Depuis janvier, le vieil établissement public SNCF est devenu, en application de la réforme ferroviaire de 2018, une société par actions à capitaux pu-

L'entreprise a été délestée de 25 milliards d'euros de dette par l'Etat, qui l'a reprise à son compte en janvier

blics, holding de tête d'une ribambelle de filiales, dont SNCF Réseau, SNCF Gares, SNCF Voyages, Fret SNCF...

Or, cette nouvelle SNCF a été délestée de 25 milliards d'euros de dette par l'Etat qui l'a reprise à son compte en janvier. Si on ajoute à ce geste fort une nouvelle reprise de 10 milliards en 2022, on se re-

trouve avec une société qui verra sa dette passer en dessous de la barre des 30 milliards dans deux ans, ce qui devrait dégager une économie financière d'1 milliard d'euros, selon les calculs de l'entreprise.

Surtout, les onze premiers mois de 2019 ont montré un engouement pour le train et une capacité de la SNCF à générer des gains de productivité (+ 560 millions d'euros) qui se traduisent dans les comptes. Le chiffre d'affaires a augmenté de 5 % l'an dernier, et le résultat d'exploitation de 11 % pour atteindre le montant inédit de 5,6 milliards d'euros.

Toute une série d'indicateurs opérationnels montrent aussi la bonne santé de l'entreprise en matière de production ferroviaire : amélioration de la sécurité avec une baisse de 20 % des

incidents graves, amélioration de la ponctualité – qui atteint un taux « historique » avec 89 % de trains à l'heure, selon la SNCF –, de l'information et de la satisfaction des clients...

Il y a donc des raisons d'espérer. Même si 2020 s'annonce complexe. L'année a commencé par la grève, en continuité avec le mouvement de décembre, et fait perdre, dès janvier, 330 millions d'euros supplémentaires à l'entreprise. « La SNCF a mis en place des mesures destinées à générer 200 millions d'euros de cash en plus des 500-600 millions du plan de performance, prévient Axel Baviere. Et le tout sans toucher aux 11 milliards d'investissements programmés. Il va falloir tailler dans les frais fixes non opérationnels, dans les sièges par exemple. » ■

ERIC BÉZIAT

LES CHIFFRES

801 MILLIONS

C'est, en euros, la perte nette accusée par la SNCF en 2019, contre un bénéfice de 141 millions un an plus tôt

27

Nombre de jours de grève, en décembre, contre la réforme des retraites. Le conflit a coûté à la SNCF 614 millions d'euros

35 MILLIARDS

C'est, en euros, le chiffre d'affaires du groupe, en hausse de 5,1 %



Gare de Nice, le 6 décembre 2019, en pleine grève des cheminots. ERIC GAILLARD/REUTERS

Petites lignes ferroviaires : un plan de sauvetage sans volet financier

Le gouvernement souhaite répartir entre l'Etat et les régions la gestion des dessertes de proximité, dont une partie est menacée d'extinction

Elles ont longtemps irrigué la France. C'était bien avant le règne de la voiture. Elles relieaient les bourgs aux chefs-lieux, unifiant le pays. Elles constituaient, avec le télégraphe, la première irruption de la modernité dans le paysage immuable des campagnes françaises. Elles ? Ce sont les petites lignes ferroviaires, un patrimoine en péril que le gouvernement a entrepris de sauver.

Le secrétaire d'Etat aux transports, Jean-Baptiste Djebbari, et sa ministre de tutelle, Elisabeth Borne (transition écologique et solidaire), ont en effet dévoilé, le 20 février, leur stratégie en matière de lignes « de desserte fine du territoire », soit 9 000 kilomètres sur les 28 000 qui forment le réseau national français. En résumé, la méthode consiste à répartir entre l'Etat et les régions leur gestion. Chaque exécutif régional négocie avec le gouvernement et la SNCF cette répartition au cas par cas.

C'est qu'elles sont mal en point, ces petites voies ferrées, gravement délaissées entre les années 1980 et les années 2000 – l'ère du tout-TGV – au point d'avoir atteint l'âge de 40 ans en moyenne (contre 30 ans pour la totalité du réseau français et 15 ans pour le réseau allemand). Cette vétusté a conduit à imposer des réductions de vitesse, voire des suspensions de circulation sur les trois quarts de leur kilométrage. A l'heure où le train redevient un transport d'avenir, une partie des lignes de proximité est menacée d'extinction.

Face à cette situation, un premier rapport de Jean-Cyril Spinetta, commandait en 2018 un désengagement de l'Etat laissant aux régions le soin de se débrouiller. Il mettait sur la table le sujet qui fâche : le fardeau financier du maintien de milliers de kilomètres de voies où ne transitent parfois que peu de voyageurs. Une mission insoutenable, selon lui, pour l'Etat et

la SNCF. Au grand soulagement des régions, la proposition n'avait pas été retenue par le premier ministre Edouard Philippe, qui avait, en substance, résumé ainsi la doctrine du gouvernement : « ce genre d'affaire ne se décide pas dans un bureau à Paris ». Deux ans plus tard, et à la lumière d'un deuxième rapport – celui du préfet François Philizot, grand connaisseur du sujet –, une nouvelle mécanique se met en place.

« Qui va payer ? »

Deux régions ont signé, dès la fin février, un protocole d'accord avec l'Etat et SNCF Réseau (le gestionnaire des voies et des quais) : Grand-Est (400 kilomètres de lignes), et Centre-Val-de-Loire (250 kilomètres). Le procédé, inspiré des recommandations du rapport Philizot, consiste à ranger les lignes en trois catégories : celles qui sont réintégrées dans le réseau dit structurant et donc financées à

100 % par la SNCF ; celles qui, comme actuellement, font l'objet d'un cofinancement par un contrat de plan Etat-région ; celles, enfin, qui sont reprises par la région.

Cette troisième catégorie est rendue possible par l'article 172 de la nouvelle loi d'orientation des mobilités (LOM) votée en 2019. Elle ouvre un nouveau champ des possibles allant jusqu'au recours au privé pour la gestion de l'infrastructure à la place de SNCF Réseau ou à des expérimentations du type train léger, tram-train, rails sur bitume... Toutes solutions permettant, disent leurs promoteurs, de réduire les coûts de maintenance et de gestion.

« C'est une vraie avancée », apprécie Hervé Maurey, sénateur centriste de l'Eure et grand avocat de l'aménagement du territoire en tant que président de la commission du développement durable du Sénat. « La méthode consistant à écouter les besoins des régions est

la bonne, abonde Michel Neugnot, vice-président de la région Bourgogne-Franche-Comté et expert transport à l'Association des régions de France. Reste à voir si le compte y est. » Car, revoilà le sujet qui fâche : le financement. Le rapport Philizot estime à 6,4 milliards d'euros les crédits nécessaires pour remettre à niveau le réseau. Comment sera réparti l'effort ? C'est un peu l'angle mort du plan gouvernemental. Même pour les deux régions signataires, le financement spécifique ne sera pas dévoilé avant plusieurs mois.

« On revient à l'éternelle question : qui va payer ? s'agace un ex-cadre de SNCF Réseau. Si on regarde le passé, la SNCF a à chaque fois joué les bailleurs de fonds du ferroviaire, quitte à augmenter la dette. » La réintégration dans le réseau structurant d'une partie des petites lignes génère pour la SNCF un surcoût de 1,4 milliard d'euros sur dix ans selon des calculs d'ex-

perts du ministère. Côté régions, on renâcle à récupérer les lignes sans compensation de l'Etat, d'autant que certaines d'entre-elles (Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes) ont des petits réseaux très fournis de plus de 1200 kilomètres.

« SNCF Réseau a le droit d'être plus productive », ironise un cadre de l'Association des régions de France. « On en a fait déjà beaucoup. Il n'est pas certain que cela soit réellement possible », répond-on chez SNCF Réseau. De son côté Jean-Baptiste Djebbari estime que le surcoût sur dix ans pour SNCF Réseau avoisine plutôt les 300 millions d'euros quand on réintègre les recettes nouvelles de péages et les gains de productivité. Mais il y a bien un problème budgétaire. Et le ministre de l'admettre : « Nous allons devoir redéfinir la trajectoire financière de SNCF Réseau. » ■

E. BÉ.

Le groupe de Luc Besson passe sous pavillon américain

A la faveur de l’approbation du plan de sauvegarde, EuropaCorp sera contrôlé à plus de 60 % par le fonds d’investissement new-yorkais Vine

Luc Besson doit capituler devant la montagne de dettes qu’il a accumulées. Ayant refusé une reprise par Pathé en juillet 2019, son groupe, EuropaCorp, sous procédure de sauvegarde depuis neuf mois, sera bel et bien croqué par le fonds d’investissement new-yorkais Vine Alternative Investments. Accompagné par les administrateurs judiciaires Hélène Bourbouloux et Patrice Brignier, EuropaCorp a annoncé, vendredi 28 février, dans la soirée, « l’approbation unanime du plan de sauvegarde » par les créanciers, « avec le soutien de Luc Besson et de sa holding personnelle, Front Line, au projet de restructuration de la société ».

En convertissant ses créances, évaluées à 180 millions d’euros, en actions EuropaCorp, le fonds d’investissement américain Vine Alternative Investments contrôlera 60,15 % du groupe français. Selon le même schéma, un autre fonds américain, Falcon Strategic Partners IV, détiendra quant à lui 6,25 % du capital.

Véritable pari
Un moyen pour ces Américains d’éviter de tout perdre en cas de liquidation ? Sans doute, mais aussi un véritable pari, puisque la valorisation boursière du groupe

M. Besson deviendra directeur artistique d’EuropaCorp, avec une clause d’exclusivité de cinq ans

de Luc Besson s’est effondrée à 23 millions d’euros, et les actions s’échangeaient, vendredi, à 55 centimes d’euro... Les actionnaires actuels seront largement dilués, mais conserveront toutefois 33,56 % du tour de table. La part du réalisateur du *Grand Bleu* fondra de 31,57 % à 10,6 %, celle du chinois FF Motion Invest (Fundamental Films) de 27,9 % à 9,3 %. Cette opération sera verrouillée par la signature d’un pacte d’actionnaires « *constitutif d’une action de concert* », entre M. Besson, sa société holding et Vine. Le plan de sauvegarde prévoit un apurement du passif, notamment le remboursement en sept ans de « la dette senior » de 85,6 millions d’euros portée notamment par la banque américaine JPMorgan. Par ailleurs, les créances de Vine et Falcon seront,

pour 86,5 millions de dollars (78,36 millions d’euros), converties en actions EuropaCorp au prix de 3,72 euros l’action. Enfin, pour solder la créance la plus importante, de 128,6 millions de dollars de Vine, une seconde conversion en actions est prévue, au prix cette fois-ci de 1,99 euro chacune.

Fonction de gestion abandonnée
Au terme de cette réorganisation, M. Besson abandonnera toute fonction de gestion. Il deviendra directeur artistique d’EuropaCorp, avec une clause d’exclusivité de cinq ans. Les émoluments annuels du cinéaste chutent, mais seront fixés à 600 000 dollars. A cela s’ajoutent 1 million de dollars par an d’indemnité d’expatriation, ses rémunérations d’auteur, réalisateur et producteur (jusqu’à 4,6 millions de dollars par film) et 5 % de recettes nettes de la part producteur après l’amortissement du coût d’un film. Enfin, pendant cinq ans, le réalisateur d’*Anna* se verra offrir 1 % d’actions d’EuropaCorp. La stratégie du groupe consiste à se recentrer sur la production et la distribution annuelle d’un long-métrage en langue française, de deux films de genre (action ou science-fiction) et de séries télévisuelles à fort potentiel international en langue anglaise.

Les films devront être « *couverts par des préfinancements significatifs* ». Douché par ses revers dans la distribution américaine avec *Valerian et la Cité des mille planètes*, le groupe reviendra, dans ce pays, à des accords de distribution conclus avec des tiers.

Si Vine n’apporte pas d’argent frais, il met à disposition du groupe une ligne de crédits de 100 millions de dollars pour assurer le financement des productions à venir. Par ailleurs, les frais généraux devront être ramenés à 20 millions d’euros par an, grâce à une renégociation des termes du bail de la Cité du cinéma. Les arriérés de loyers auprès de Nef Lumière se montent à plus de 10 millions d’euros.

Le plan de sauvegarde doit encore être arrêté par le tribunal de commerce de Bobigny début mai et les augmentations de capital réservées seront engagées dans la foulée. Est-ce la fin de la zone de turbulences financières traversées par EuropaCorp depuis cinq ans ? Les 22,7 millions de pertes semestrielles de l’exercice en cours (clos fin mars) s’ajoutent aux 340 millions de déficit cumulé depuis l’exercice 2015-2016. Mais, cette fois-ci, le repreneur parie enfin sur un retour aux bénéfices en 2022. ■

NICOLE VULSER



MATIÈRES PREMIÈRES

PAR LAURENCE GIRARD

Poussée de fièvre pour l’or

L’argent va à l’argent. Ou plutôt à l’or. Surtout lorsque les marchés frissonnent sous le souffle froid d’un événement inquiétant. Les soubresauts de la propagation du coronavirus suscitent la fièvre de l’or.

A la Bourse de New York, lundi 24 février, l’once d’or a frôlé, en séance, la barre des 1700 dollars (1547 euros), même s’il a terminé la semaine à 1 564 dollars. Des niveaux que le métal jaune n’avait plus atteints depuis sept ans. A comparer au cours de 1250 dollars l’once, il y a un an, avant que l’or ne sorte de sa torpeur.

Mi-2019, les crispations géopolitiques entre la Chine et les Etats-Unis avaient commencé à ranimer les ardeurs spéculatives. Début janvier, l’escalade de tension entre les Etats-Unis et l’Iran avait encore soufflé sur la flamme. Mais c’est l’apparition du coronavirus et sa dissémination dans de nombreux pays avec des foyers en Corée du Sud, en Iran et en Italie qui contribue maintenant à échauffer les esprits.

Le coronavirus a mis en veilleuse, depuis près de deux mois, la région chinoise du Hubei (nord-est), et l’économie de l’empire du Milieu tourne au ralenti. Avant de frapper un des cœurs économiques et financiers européens, en l’occurrence Milan, faisant planer le risque d’une pandémie mondiale. De quoi créer un coup de semonce sur les marchés boursiers.

D’autant que les entreprises commencent à chiffrer leurs pertes sur le marché chinois. Pour la France, l’ardoise monte déjà à plus de 1 milliard d’euros, en additionnant les estimations de Danone, Pernod Ricard, Seb ou Air France-KLM.

Son grand rival, le palladium
Par un effet de vases communicants, les investisseurs qui allègent leurs positions boursières privilégient des valeurs sûres. L’or retrouve alors tout son lustre. Au point que certains analystes estiment qu’un potentiel de hausse existe encore. Même si la demande des joailliers ne cesse de fondre quand le bijou doré est boudé. Selon un rapport du Conseil mondial de l’or (CMO), publié fin janvier, le poids du métal précieux acheté pour fabriquer bagues, bracelets ou colliers a reculé de 6 % en 2019.

Malgré la progression de son cours, l’or ne cesse de perdre du terrain face à son grand rival, le palladium. Continuant de défier les lois de l’apesanteur, ce métal précieux prisé par les constructeurs automobiles pour filtrer les émissions des moteurs à essence continue à voler de record en record. Il se négocie à 2700 dollars l’once, en propulsion stratosphérique de près de 40 % depuis le début de l’année. Une spéculation pleins gaz... ■

Dieselgate : Volkswagen indemniser 260 000 victimes en Allemagne

Au terme de la première « class action » à l’allemande, le constructeur automobile devra verser 830 millions d’euros

BERLIN - correspondance

Un dénouement est enfin en vue dans le procès historique qui oppose Volkswagen à plusieurs centaines de milliers de clients floués dans l’affaire des moteurs diesels truqués en Allemagne. Vendredi 28 février, le géant de l’automobile est parvenu à un accord à l’amiable avec le VZBV, une association de consommateurs qui l’avait assigné en justice en septembre 2019 devant le tribunal régional de Brunswick (Basse-Saxe, nord). Selon les termes de cet accord, le constructeur versera aux automobilistes lésés une indemnité correspondant, en moyenne, à 15 % du prix d’achat de leur véhicule. Soit un montant compris entre 1350 et 6257 euros, en fonction du modèle et de l’âge du véhicule. Pour Volkswagen, l’ardoise s’élève donc à 830 millions d’euros.

Ce procès en recours collectif – le premier de ce genre en Allemagne – permettra à 260 000 propriétaires de voitures diesel de faire valoir leurs droits. C’est un total sensiblement moins élevé que les 446 000 dossiers – un par véhicule – initialement déposés auprès des autorités judiciaires allemandes. « *Ce chiffre contenait environ 30 000 doublons*, précise Anke Wolf, porte-parole du VZBV. *D’autre part, environ 77 000 personnes concernées ont retiré leur plainte*. » En outre, de nombreux plaignants n’étaient pas éligibles, notamment ceux qui résident à l’étranger, ou encore les clients ayant acheté leur véhicule après le 31 décembre 2015, soit trois mois après l’éclatement du scandale.

Ce règlement à l’amiable met prématurément fin à un procès

Aux Etats-Unis, avec les amendes et les frais de justice, l’addition du « dieselgate » a dépassé les 25 milliards de dollars

monstre qui était censé s’éterniser jusqu’en 2023. Malgré leur brièveté, les négociations entre le constructeur et l’association de défense des consommateurs n’en ont pas été moins houleuses. Au début de la procédure, VW rejetait toute réclamation de ses clients allemands, arguant qu’il avait réparé leurs véhicules à ses frais. Le 14 février, les deux parties s’étaient rejeté la responsabilité de l’échec d’un précédent compromis.

D’autres procès en cours
« *La VZBV avait réclamé une somme plus importante. Mais, dans le contexte de négociations ardues, nous avons obtenu le meilleur résultat possible* », a assuré Klaus Müller, président de l’association, après l’annonce de l’accord. Pour sa part, le constructeur s’est déclaré satisfait. Hiltrud Werner, directrice juridique de Volkswagen, a salué une « *solution équitable et réaliste* », rendue possible grâce à « *l’approche constructive* » du tribunal de Brunswick.

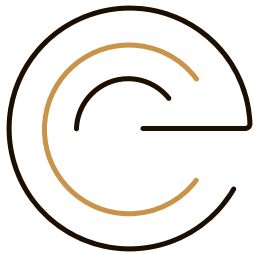
Et pour cause : Volkswagen s’en tire à bien meilleur compte dans son fief allemand qu’aux Etats-Unis. En octobre 2016, seulement un an après le début du scandale des moteurs diesels truqués, la jus-

tice américaine sommat ainsi le constructeur allemand de débours 10 milliards de dollars (9 milliards d’euros) pour indemniser 480 000 clients, par le rachat intégral des véhicules manipulés ou le versement d’une indemnité allant jusqu’à 10 000 dollars par personne. En incluant les amendes et les frais de justice, outre-Atlantique, l’addition totale du « dieselgate » a dépassé les 25 milliards de dollars pour le groupe allemand. Outre-Rhin, le constructeur n’a payé jusqu’à présent que trois amendes, d’un montant total de 2,3 milliards d’euros.

Néanmoins, le compromis ne met pas un point final aux poursuites contre Volkswagen. Les automobilistes associés à la plainte du VZBV ont jusqu’au 20 avril pour accepter l’offre du constructeur. S’ils le désirent, ils peuvent également entamer une procédure individuelle. En Allemagne, plus de 60 000 clients ont d’ores et déjà lancé des poursuites à titre individuel contre Volkswagen. La plupart de ces procès sont en cours et, dans quelques cas, la justice a tranché en faveur des plaignants.

En plus de ses clients, le groupe doit aussi rendre des comptes à ses actionnaires devant la justice. Deux dirigeants actuels de Volkswagen (Herbert Diess, le président du directoire, et Hans Dieter Pötsch, le président du conseil de surveillance) et son ancien patron Martin Winterkorn, sont visés par une procédure pour manipulation de cours de Bourse. C’est un dossier beaucoup plus sérieux pour le groupe : les actionnaires lui réclament 9 milliards d’euros de dommages et intérêts. ■

JEAN-MICHEL HAUTEVILLE



LE CLUB DE L’ÉCONOMIE Le Monde

Un rendez-vous mensuel de débats et d’échanges sur les grandes mutations économiques.

Retrouvez le compte rendu de la séance du 27 février 2020 avec :

CHRISTIAN DE PORTZAMPARC
Architecte et urbaniste

PATRICK BRAOUEZEC
Président de l’établissement public territorial Plaine Commune, ancien maire de Saint-Denis

JÉRÔME FOURQUET
Directeur du département « opinion » de l’institut de sondage IFOP, auteur de L’Archipel français (Seuil)

BÉATRICE GIBLIN
Géographe, directrice de la revue de géopolitique Hérodote

sur lemonde.fr/le-club-de-l-economie



REPORTAGE

HUELVA (ESPAGNE) - envoyée spéciale

Robe longue et foulard noué sur la tête, elles marchent, par petits groupes, le long des serres de fraises qui s'étendent à perte de vue dans la province espagnole de Huelva, en Andalousie. Sous le soleil de cette fin d'après-midi, au mois de février, sur le large camino del Fresno, une route de terre entre Moguer et Lucena del Puerto, ces Marocaines croisent, sur leur chemin, des migrants subsahariens, filant à vélo, et des travailleurs espagnols, dont les voitures soulèvent le sable. Avant que la nuit ne tombe, elles se dirigent vers les bâtiments ou les modules de chantier où elles sont hébergées durant la saison des fruits rouges, de janvier à juillet. Les migrants subsahariens, pour leur part, regagnent l'un des trente bidonvilles qui parsèment la province, où ils vivent sans eau ni électricité, dans de grandes tentes faites de cartons, de palettes de bois, de toiles et de vieilles couvertures.

En visite à Huelva, première région exportatrice de fraises d'Europe, avec 11700 hectares consacrés à la culture de fruits rouges, le rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU), Philip Alston, a émis un compte-rendu préliminaire accablant, le 7 février. Consterné par les conditions «*déplorables*» des bidonvilles où vivent des travailleurs des serres, «*bien pires que dans un camp de réfugiés*», il a appelé les administrations locale et nationale, ainsi que les entreprises du secteur à trouver une solution plutôt que de «*se renvoyer la balle*».

Le gouvernement de gauche espagnol a réagi en annonçant un changement de normes, afin que les inspecteurs du travail puissent effectuer des contrôles dans les campements, où la plupart des occupants sont dépourvus de papiers. Le président de l'Association interprofessionnelle de la fraise andalouse, Interfresa, José Luis García-Palacios, pour sa part, qualifie de «*calomnieuses*» et «*mensongères*» les accusations de M. Alston. «*Les campements illégaux n'ont rien à voir avec le secteur agricole: ils se trouvent sur des terrains publics, et cela fait dix ans que nous demandons aux administrations de mettre fin à cette situation inhumaine qui nuit à notre image, alors que nous n'en sommes pas responsables*», assure au Monde M. García-Palacios. Il réfute le fait que les migrants sans papiers qui y vivent travaillent dans la fraise. «*Nos entreprises ne donnent pas de couvertures à ceux qui ne respectent pas la loi.*»

Il suffit de s'enfoncer un peu plus loin dans la forêt de pins, vers Lucena del Puerto, pour en avoir le cœur net. C'est là que se trouve «*El Bosque*», comme l'indique une pancarte de la Croix-Rouge: un bidonville géant, où des abris de fortune, recouverts de toiles noires, servent de toit à des centaines de migrants. S'ils s'installent ici, ce n'est pas un hasard. «*Je vais là où il y a du travail: j'ai vécu à Barcelone, à Almería, et, là, je viens pour la fraise*», raconte Eric Jam, un jeune Ghanéen sans papiers de 22 ans, qui a traversé le détroit de Gibraltar en barque en 2018.

«ON VIT COMME DES ANIMAUX»

Alors que la convention collective du secteur fixe le salaire journalier à 42 euros, il est payé «*36 euros par jour pour ramasser les fraises et 38 euros par jour pour les myrtilles*», explique-t-il, tout en remuant les braises du feu qu'il a allumé au milieu des épines de pin pour faire chauffer une marmite d'eau. D'autres utilisent des bonbonnes de gaz pour cuisiner, certains des générateurs à essence pour brancher aussi leur téléphone ou leur télévision. Les incendies sont fréquents. «*On ne*

veut pas vivre dans cette misère, sans eau, sans rien. On se lève la nuit pour faire nos besoins au milieu de tous. On vit comme des animaux...», s'insurge Nana (les personnes citées dont le nom n'apparaît pas ont souhaité garder l'anonymat), 36 ans, un autre Ghanéen, arrivé en Espagne il y a cinq ans. Il n'a pas encore commencé la saison, mais il sait qu'il sera embauché quand les producteurs seront débordés...

L'apogée de la récolte est en mars. Le besoin en main-d'œuvre – entre 90 000 et 100 000 travailleurs chaque saison – est élevé. Et, malgré un taux de chômage de 21 % en Andalousie, les candidats espagnols manquent. Les conditions de travail, sous les serres, qui sont comme des étuves, le dos courbé toute la journée pour sélectionner les fruits mûrs, sont difficiles. En 2019, 52 % des travailleurs de la fraise étaient des Espagnols, le plus sou-

vent employés dans les usines de conditionnement, 22 % venaient du reste de l'Europe et 26 % d'ailleurs, essentiellement du Maroc, pays avec lequel il existe un partenariat depuis 2001.

Cette année, les gouvernements espagnol et marocain ont fixé un quota maximum de 20 000 «*contrats en origine*», qui permet aux agriculteurs espagnols de recruter directement dans les campagnes marocaines. Le logement et la moitié du transport sont pris en charge. Leur contrat dure de trois à six mois. Les femmes mariées, veuves ou divorcées, avec enfants, sont sélectionnées prioritairement, pour éviter qu'elles ne cherchent à rester en Espagne, en situation irrégulière, une fois le contrat terminé.

Les conditions de vie de ces saisonniers ne sont pas exemptes de critiques. En particulier, depuis qu'en 2018 une dizaine d'entre elles ont porté plainte pour harcè-

En 2019, 52 % des travailleurs de la fraise étaient des Espagnols, 22 % venaient du reste de l'Europe et 26 % d'ailleurs, essentiellement du Maroc

lement et abus sexuels, ainsi que pour exploitation professionnelle, contre le chef d'entreprise qui les avait embauchées. Si presque toutes les plaintes ont été classées depuis, faute de comparution des plaignantes devant le juge, ce scandale a mis en lumière l'extrême vulnérabilité de ces femmes, qui ne savent généralement ni lire, ni écrire, ni compter

et encore moins parler espagnol, n'ont pas d'autre choix que de faire confiance à leur supérieur, et sont parfois logées dans des conditions épouvantables.

La plupart des logements se trouvent derrière des grilles et sont inaccessibles aux passants. La Confédération syndicale des commissions ouvrières (CCOO) s'est plainte de ne pas pouvoir y avoir accès à sa guise. A 7 kilomètres de Moguer, cependant, un chemin part sur la droite, s'enfonce entre les serres et débouche sur une série de cabines de chantier. Dans des conditions déplorables, six femmes logent dans le premier d'entre eux. Un lit superposé occupe toute la largeur du module et deux autres y sont collés dans le sens de la longueur, formant un U étroit. Faute d'armoire, leur linge est posé au pied de leur lit. A l'autre extrémité, la porte de la salle de bains s'ouvre sur un WC qui fuit, rafis-

Vue de l'intérieur et de l'extérieur de logements de Marocaines travaillant dans les fraises, à Almonte (Huelva), en Espagne, en juin 2019. MARIA CONTRERAS
COLL./THE NEW YORK TIMES-REDUX-REA/



tolé avec du ruban adhésif, à côté duquel se trouve une sorte de douche, faite d'un assemblage précaire de tuyaux, dont l'un goutte dans un seau.

Un bidon de 5 litres à la main, Fatty, 43 ans, mère de deux enfants de 14 et 17 ans, explique à Mohammed, traducteur du Syndicat andalou des travailleurs (SAT), organisation anticapitaliste minoritaire, qu'elle est arrivée à la mi-janvier, et que c'est la quatrième année qu'elle fait la «*saison de la fraise en Espagne*», car, au Maroc, elle toucherait «*8 euros à peine par jour*». Pas question, donc, de se plaindre...

«LOGEMENTS INDIGNES»

«*Beaucoup de logements sont indignes. La barrière linguistique, la pauvreté et le besoin ouvrent la voie aux abus dans ou hors des entreprises*», résume José Antonio Brazo Regalado, membre du SAT. *Il faut plus d'inspecteurs et faire en sorte qu'ils puissent se rendre sans préavis dans les entreprises pour surveiller le respect des droits des travailleuses.*»

Interrogée sur le logement que le syndicat nous a montré, Interfresa assure qu'il était «*provisoire, le temps d'en préparer un nouveau*». Cinq jours plus tard, des photos témoignent de sa rénovation... Conscient de la mauvaise image du secteur, l'association interprofessionnelle a mis en place, en septembre 2018, un plan de responsabilité éthique, professionnel, social et d'égalité (Prelsi), visant à prévenir et à combattre les possibles cas d'abus sexuels, après le scandale de 2018, et à garantir des conditions de travail et de logement dignes aux saisonniers.

Quatorze médiateurs ont été formés pour leur expliquer leurs droits, dans leur langue, et répondre à tous leurs doutes ou problèmes. Un numéro d'urgence leur a été communiqué. Des normes imposent un confort minimum aux logements. Mais les entreprises du secteur ne sont pas obligées d'y adhérer. «*Près de 73 % des entreprises du secteur des fruits rouges en font partie*, se félicite le directeur technique du Prelsi, Borja Ferrera. *Nous avons inspecté plus de 600 logements et remis des indications pour qu'ils soient mis aux normes. Et, toutes les semaines, l'un de nos consultants d'intégration va visiter les saisonniers.*»

«*Plus de 90 % des questionnaires de satisfaction que je leur fais remplir sont positifs*», assure Sanae Serghini, 30 ans, médiatrice marocaine du Prelsi, alors qu'elle est en visite dans l'entreprise Fresgumer. Le logement des saisonnières Nadia, Fatima, Zahira et Samira est spacieux, propre, repeint à neuf et décoré de rideaux à carreaux.

Dans la société suivante, Freshuerto, le logement est aussi spacieux et propre. Une Marocaine, venue d'une autre exploitation pour déjeuner avec ses amies, écoute Sanae Serghini avec attention. «*Pourquoi ne viens-tu pas inspecter mon logement?*», lui demande-t-elle en arabe, rapporte M^{me} Serghini.

Elle craint de perdre son emploi si elle se plaint, mais elle raconte qu'elles sont douze à s'entasser dans une seule pièce, que la douche n'a pas d'eau chaude et que leurs sommiers sont cassés. Désolée, Sanae Serghini lui explique qu'elle ne peut rien faire si son employeur n'a pas souscrit au Prelsi. Comme 27 % des producteurs de fraises... ■

SANDRINE MOREL

Accusations d’abus sexuels dans le cyclisme

Plusieurs coureuses ont fait état d’agressions et de harcèlement en Belgique. Deux enquêtes ont été ouvertes

ENQUÊTE

Du cyclisme belge, elles convoitaient les contrats professionnels et les classiques pavés. Maggie Coles-Lyster et Sara Youmans n'en ont aperçu que l'arrière-cuisine, sordide. Les récits qu'ont faits ces deux coureuses nord-américaines, aujourd'hui âgées de 21 et de 24 ans, témoignent des abus de certains hommes dans des équipes féminines de deuxième division, un angle mort du cyclisme où l'amateurisme des encadrements rencontre la naïveté et la peur, chez certaines aspirantes, d'être écartées du peloton. Ces situations sont minoritaires, assurent les coureuses rencontrées, voire inexistantes dans l'élite que constitue le World Tour. Mais, neuf mois après l'ouverture d'une enquête sur l'équipe belge Health Mate, *Le Monde* révèle qu'une autre équipe belge, Doltcini-Van Eyck, fait l'objet d'une procédure ouverte par la commission d'éthique de l'Union cycliste internationale (UCI).

Maggie Coles-Lyster était en Belgique lorsqu'elle a été abusée. En avril 2017, la Canadienne vient d'avoir 18 ans. Elle intègre la réserve de l'équipe belge Lares-Waowdeals (depuis renommée Doltcini-Van Eyck). L'assistant y est responsable des massages. « C'était mon premier massage avec lui. Il est monté le long de mes jambes, très haut, et a passé son doigt sur mon sexe, tout du long. Je portais une culotte, ce n'était pas sur ma peau, mais cela m'a semblé une pratique étrange. »

« J'étais mal à l'aise »

Les agressions sexuelles durant les massages se répéteront les jours suivants. La Canadienne comprend, de ses rares échanges avec ses coéquipières, que d'autres ont vécu la même situation. Maggie Coles-Lyster n'interrogera pas l'assistant à ce sujet et mettra plusieurs années avant de considérer ces massages comme autant d'agressions sexuelles. « J'étais mal à l'aise mais je ne voulais pas passer pour celle qui se plaint alors que je venais d'arriver. Il a commencé à prendre des photos de moi pendant les repas collectifs et à me les envoyer. Il me prenait par le bras avant les courses, m'envoyait des messages plus intimes. Quand je suis rentrée au Canada, chez mes parents, je n'ai pas osé leur parler des massages. Dans un e-mail à la directrice sportive,



j'ai seulement raconté que je me sentais mal à l'aise avec lui, qu'il avait dépassé les bornes, que je ne voulais plus vivre dans la même maison que lui ni recevoir de massages de sa part. »

En réponse, le manager de l'équipe, Marc Bracke, assure avoir demandé à son soigneur de « prendre ses distances avec les coureuses », et prié Coles-Lyster de ne « pas en avoir peur » et de l'informer d'une éventuelle récidive. Il n'aborde pas la question des massages ni de la future colocation qui s'annonce dans la « team house » où cohabitent parfois manager, assistant et coureuses. Pour la Canadienne, le manager a « mis la poussière sous le tapis. Il aurait dû agir de manière beaucoup plus forte ». Après de nouvelles plaintes auprès du manager de coureuses de l'équipe élite – aucune ne mentionnant des faits d'ordre sexuel –, l'assistant a été écarté. Il a ensuite pratiqué dans une structure féminine de haut niveau. Maggie Coles-Lyster n'a pas, pour l'heure, émis de signalement à l'UCI.

Pour Sara Youmans, l'aventure belge s'est arrêtée à une conversation sur la messagerie Facebook Messenger. Au moment où ce même Marc Bracke, qui lui propo-

« C'était mon premier massage avec lui. Il est monté le long de mes jambes, très haut, et a passé son doigt sur mon sexe »

MAGGIE COLES-LYSTER
cycliste canadienne

sait un contrat, lui a demandé des photos « en culotte et soutien-gorge ». Leurs relations, jusqu'alors, s'étaient limitées à une conversation téléphonique de trente minutes. Dans l'échange de messages d'octobre 2019, que *Le Monde* a consulté, le manager de l'équipe Doltcini-Van Eyck demande à voir les jambes de la coureuse. Mais il la trouve trop couverte sur ses clichés. « Envoie-moi une photo de toi en bikini. Ne sois pas timide... C'est le début d'une relation de confiance », continue-t-il.

Malgré plusieurs refus de l'Américaine, se disant « pas à l'aise », Marc Bracke se fait insistant. En

vain. Il enverra malgré tout une proposition de contrat non rémunéré, standard à ce niveau de compétition. « Je ne voulais pas me mettre dans une situation dangereuse, n'ayant ni ami ni famille en Europe, explique Sara Youmans. S'il était prêt à se comporter comme cela par Internet, j'avais peur d'être dans un camp d'entraînement où le rapport de forces aurait été en sa faveur. »

Une autre coureuse au moins, qui n'a pas souhaité être identifiée, dit avoir fait l'objet de requêtes similaires de la part de Marc Bracke lorsqu'elle a candidaté auprès de Doltcini-Van Eyck. La Suédoise Sara Penton, qui court pour l'équipe britannique Drops, affirme « avoir vu des conversations de ce genre sur Internet avec plusieurs filles ».

Contacté, Marc Bracke, 51 ans, n'a pas souhaité s'entretenir par téléphone en raison de la barrière linguistique. Prié de dire s'il sollicitait des images de coureuses en sous-vêtements, il a répondu par écrit : « Pour des raisons professionnelles, oui, mais seulement les jambes. Je ne suis pas intéressé par des photos de femmes en sous-vêtements. » Aucune des cyclistes interrogées, passées par plusieurs équipes, n'a

fait mention d'une telle pratique pour jauger leur état de forme. « Pour savoir si quelqu'un est affûté, on lui demande des examens sanguins ou ses fichiers d'entraîneurs. Cela m'est arrivé, mais pas avec lui », s'étonne Sara Youmans.

En octobre 2019, l'Américaine a porté l'affaire devant la commission d'éthique de l'UCI ainsi qu'à la fédération belge de cyclisme, laquelle a formulé un avertissement à Marc Bracke, le rappelant « au strict respect de l'intégrité » des coureuses. La commission d'éthique a depuis ouvert une « procédure formelle » concernant l'équipe Doltcini-Van Eyck, annonce l'UCI au *Monde*.

Aucune autre des cyclistes contactées n'a fait état d'agression ni de harcèlement sexuel de la part de Marc Bracke. « J'ai vécu deux mois dans la maison collective et n'ai jamais vu ni entendu quoi que ce soit », dit la Britannique Alice Cobb. « Il prenait garde d'éviter les contacts et de respecter l'intimité des filles. Sans doute parce qu'il a mauvaise réputation », constate la Belge Sarah Inghelbrecht.

Plusieurs rapportent un management autoritaire, dans lequel contredire un ordre implique d'être, au mieux, mise provisoirement sur la touche, au pire, limogée. « 85 % des coureuses sont heureuses de travailler avec moi, le reste est déçu ou en colère, comme dans toutes les entreprises, dit Marc Bracke. Je traite mes coureuses avec respect. » Sa relation conjugale avec une coureuse âgée de 22 ans – il en avait 47 – est aussi citée comme un élément perturbateur par d'anciennes coéquipières. « L'amour n'est pas un crime, s'insurge le manager. Regardez toutes les équipes féminines, vous verrez beaucoup de relations. »

Disparue à l'issue de la saison 2019, l'équipe belge Health Mate a fait l'objet d'une enquête ouverte en juin 2019 par la commission d'éthique de l'UCI. Les tentatives

présumées du manager Patrick Van Gansen de flirter avec ses coureuses sont au cœur de l'enquête. Entre février et mai 2019, la Française Chloë Turblin, la Finlandaise Sara Mustonen et l'Israélienne Esther Meisels ont dénoncé le comportement du dirigeant belge à l'UCI, citant notamment des propos déplacés sur leur physique. Depuis, une dizaine d'autres ont corroboré leurs propos dans la presse.

Chloë Turblin, restée une saison en 2018 chez Health Mate, dit avoir « toujours repoussé les tentatives de Patrick [Van Gansen] de [l]'embrasser ». « Sa manière de faire, ajoute-t-elle, ce fut de m'éloigner de mes proches, en disant qu'ils étaient toxiques pour ma réussite sportive. Son obsession, c'était que je quitte mon compagnon. » Elle s'en veut d'être « entrée dans le jeu de séduction » de son manager, de n'avoir « pas été assez ferme face à ses avances, pour obtenir les places sur les meilleures courses ».

Patrick Van Gansen affirme avoir eu une brève relation amoureuse avec la jeune Française. Depuis, abandonné par son sponsor, il dit avoir été « dragué » par Chloë Turblin et avoir coupé court à une relation inappropriée. « La vérité est le complet opposé de ce que ces filles ont écrit à l'UCI », déclare-t-il, évoquant des vengeances quant à ses décisions sportives. M. Van Gansen dit avoir transmis à l'UCI plusieurs témoignages de coureuses allant dans son sens.

« Deuxième chance » pour l'UCI

La commission d'éthique de l'UCI a reçu les conclusions des enquêteurs du cabinet Sport Resolutions et fait une recommandation à la commission disciplinaire, précise la fédération : « Son rapport en vue d'une sanction, le cas échéant, a toutefois été mis en attente, dû au dépôt d'une nouvelle dénonciation par une athlète, les faits allégués faisant l'objet d'une enquête complémentaire. » L'ancienne coureuse Iris Slappendel, à la tête du syndicat Cyclists' Alliance, considère ce cas comme « capital, car, si le manager est sanctionné, cela encouragera d'autres coureuses à parler. Si ce n'est pas le cas, plus aucune n'osera. C'est déjà la deuxième chance de la commission, qui n'avait rien fait contre Thomas Campana. » Ce manager suisse de l'équipe Bigla avait fait l'objet d'une plainte de plusieurs coureuses – dont Iris Slappendel – pour mauvais traitements en 2016 mais n'avait pas été sanctionné.

« Le harcèlement sexuel n'est pas un gros problème aujourd'hui, poursuit Iris Slappendel. Mais le harcèlement moral, la pression sur le poids, l'humiliation, c'en est un. Ce devrait être une priorité numéro un de l'UCI. » La fédération internationale met en avant la mise à jour de son code éthique en novembre 2018, « pour mieux protéger les athlètes en cas de harcèlement et d'abus » et « garantir notamment l'anonymat du plaignant pour protéger la vie privée de la victime ». L'UCI travaille à la création, dans les prochains mois, d'un « système d'alerte afin de rapporter des cas d'abus ou de harcèlement ».

CLÉMENT GUILLLOU

Des sportives précaires et des patrons d'équipe tout-puissants

LES RÉCITS QUI ÉMERGENT sur les cas de harcèlement, en Belgique, aux Pays-Bas, en Italie, révèlent à quel point la précarité du cyclisme féminin, au-delà des huit meilleures équipes mondiales, installe un rapport asymétrique entre les patrons d'équipe et leurs coureuses. Outre la place dans l'équipe, c'est la participation aux épreuves les plus visibles qui se joue : sans ces courses, impossible pour les jeunes femmes d'être repérées et de progresser à l'étage du dessus, celui du professionnalisme.

La mainmise sur la sélection pour les courses facilite les abus de pouvoir, d'un côté, et l'acceptation, de l'autre, de remar-

ques déplacées ou de comportements dégradants. Selon les témoignages recueillis par *Le Monde*, les plus jeunes cyclistes, à peine majeures, sont les plus exposées. « UCI : ces trois lettres, c'était mon rêve, avant d'en être écartée. On n'ose pas se plaindre parce qu'on sait que beaucoup de filles rêveraient d'être à notre place », relève Chloë Turblin, qui a fait partie en 2018 de l'équipe Health Mate. « Le problème, c'est qu'on veut toutes y arriver, confirme la Suédoise Sara Penton, de l'équipe Drops. On prend des seaux de merde parce qu'on n'a aucun droit, mais on continue dans l'espoir d'un meilleur contrat. Tu cours et t'engraisses. »

Les cyclistes qui parviennent au niveau supérieur – 106 coureuses en World Tour – sont davantage protégées par la présence de clauses sur le harcèlement dans leurs contrats, l'existence, depuis cette année, d'un salaire minimum et la professionnalisation d'un encadrement souvent mixte. « Le problème intervient quand le manager est à la fois directeur sportif, entraîneur, kiné, estime la Française Audrey Cordon, de l'équipe Trek-Segafredo. La nouvelle génération de directeurs sportifs me semble faire davantage attention à ces problématiques. » ■

CL. GU.

5

à (re)voir sur france.tv

Projet Green Blood

Ils ont tué le messager. Ils ne tueront pas le message.
Dimanche 1^{er} mars à 20.50

En partenariat avec
Le Monde

© Foxviden Film et French Kiss Pictures



Israël La longue marche des colons

Encouragés par le « plan de paix » américain, les colons de Cisjordanie voient leurs idées triompher à l’heure des législatives israéliennes du 2 mars. Le rêve initial d’une poignée de zélotes s’est imposé au pays

OFRA, ARIEL, HAVAT GILAD (CISJORDANIE) -
envoyé spécial

Ils ont gagné. Ceux qui n’étaient au départ qu’une poignée de zélotes sont parvenus à imposer son rêve à Israël : mardi 28 janvier, les colons israéliens triomphaient à l’annonce du « plan de paix » du président américain, Donald Trump, dans l’East Room de la Maison Blanche. Cette « vision » américaine offre à Israël d’annexer l’ensemble des colonies construites en Cisjordanie, sur les terres conquises à la suite de la guerre de 1967, et suspend la création d’un Etat palestinien à d’improbables conditions. Elle proclame la victoire des colons par K.-O., sans négociation possible.

Qu’importe si l’administration Trump a temporisé depuis, exigeant du premier ministre, Benyamin Nétanyahou, qu’il patiente jusqu’au résultat des législatives israéliennes, prévues le 2 mars, pour passer à l’acte. En campagne, M. Nétanyahou parcourt déjà la « Judée-Samarie » des colons (la Cisjordanie sous contrôle israélien), aux côtés de l’ambassadeur américain David Friedman et du comité israélo-américain chargé d’établir le tracé précis des zones annexées. A Ariel, dans le nord, le 24 février, les deux hommes écoutaient les conseils de colons en costume-cravate, administrateurs respectés de villes qui représentent aujourd’hui près de 650 000 habitants, en Cisjordanie occupée et autour de Jérusalem.

Quel chemin parcouru, en un demi-siècle, par un mouvement lancé par une cinquantaine de fanatiques barbus et chevelus, qui rêvaient de donner corps à un Etat juif aux frontières définies par la Bible, entre le Jourdain et la Méditerranée ! Cette longue marche des colons a débuté le 7 juin 1967. Ce jour-là, les hommes de la 55^e brigade de parachutistes prennent d’assaut la porte des Lions, pour s’assurer le contrôle de la Vieille Ville de Jérusalem, soulevant une vague d’émotion messianique qui submerge le pays.

Au mitan de cette guerre-éclair, les soldats israéliens s’emparent du mont du Temple (l’esplanade des Mosquées pour les musulmans), alors contrôlé par les troupes jordaniennes. Ils prient devant le mur des Lamentations, là où avait été érigé le premier temple, celui du roi Salomon, jusqu’à sa destruction, en 586 avant J.-C.

Le sergent Israël Harel, 28 ans à l’époque, est l’un de ces soldats. Né dans une famille reli-

gieuse stricte d’Haïfa, il est alors minoritaire parmi ses compagnons d’armes : dans sa brigade, seuls deux officiers portent la kippa tricotée des sionistes religieux. Adolescent, il rêvait de rejoindre l’armée et les pionniers des jeunes de la Parti travailliste, ces laïques forts, bronzés et libres qui bâtissaient le pays, quand lui demeurait occupé d’écritures saintes dans sa yeshiva (école religieuse), soumis à ses professeurs et à ses rabbins.

« ENTRER DANS L’HISTOIRE »

En s’engageant dès 1958 chez les parachutistes, dix ans après la déclaration d’indépendance, il avait eu le sentiment « d’entrer dans l’histoire ». Le 7 juin 1967, il réalise un bond de plus de deux millénaires : c’est un chapitre de la Bible qui s’écrit sous ses yeux, marquant la fin de la longue errance du peuple juif. « Ce jour a déterminé ma vie, il m’a donné une direction. La guerre a donné corps à mon rêve », dit-il.

A 81 ans, M. Harel est un intellectuel grisonnant et râblé, dont les muscles sculptés par l’armée saillent encore sous la chemise. Lui qui avait un temps désiré rejoindre un kibboutz s’est installé dès 1976 dans la colonie religieuse d’Ofra, en Cisjordanie occupée. Il y reçoit dans un pavillon banal à la jolie pelouse. M. Harel a abandonné de longue date ses fonctions de représentant des colons face à l’Etat, mais il demeure un journaliste et un idéologue respecté. Il tient une tribune hebdomadaire dans *Haaretz*, le quotidien de la gauche, avec laquelle il n’a jamais rompu le dialogue.

La victoire de 1967 avait mis la famille idéologique de M. Harel en ordre de bataille. Dès avril 1968, à la veille de la Pâque juive, un groupe d’étudiants liés à la yeshiva Merkaz Harav, du rabbin Abraham Isaac Hachohen Kook, le père fondateur du sionisme religieux, se rend à Hébron, siège du tombeau des Patriarches. Ils entendent y rétablir une présence juive effacée à la suite du massacre de 1929 (67 morts et plus de 50 blessés), perpétré par des Arabes à l’époque du mandat britannique. Posant en touristes suisses, ces jeunes gens, menés par le rabbin Moshe Leviner, s’installent au Park, un hôtel palestinien de la ville, et refusent de partir. L’armée israélienne ne les délogera pas d’Hébron : c’est son péché originel.

L’Etat israélien encourage alors la création de colonies dans des zones stratégiques – autour de Jérusalem et dans la vallée du Jourdain, à la frontière jordannienne –, mais il les interdit ailleurs. La guerre du Kippour, en oc-

tobre 1973, offre à la jeunesse religieuse ultranationaliste l’occasion de secouer ce carcan. Après avoir évité de peu la défaite et enterré plus de 2500 morts, le pays est saisi par un sentiment d’effondrement. Le mouvement du Bloc de la foi (Goush Emounim) s’y engouffre. Ces jeunes gens méprisent « la mentalité d’exilé » des vieilles élites sionistes religieuses, se souvient M. Harel. « Ils étaient nés en Europe ou en Palestine sous mandat britannique, ils ne percevaient pas dans leur chair ce qu’est la souveraineté. » Le Bloc de la foi entend imposer, contre l’armée et l’Etat, une nouvelle réalité dans les collines de Cisjordanie, qui rendrait impossible le retour de ces terres à une autorité arabe.

Ils y parviennent pour la première fois à Ofra. En 1975, l’armée de l’air installe un radar au point le plus élevé de Cisjordanie, à une vingtaine de kilomètres au nord de la « ligne verte » qui borde Jérusalem. Quatre jeunes hommes de Goush Emounim, aux airs de hippies, se font embaucher par l’administrateur civil du chantier. « Il était méfiant, mais il a fini par nous charger de poser 6 kilomètres d’une épaisse clôture autour de la montagne, dans la neige. Des amis de yeshiva et des camarades se relayaient tous les jours pour nous aider », se souvient l’un d’eux, Yehuda Etzion, 69 ans.

L’hiver 1975 est rude. Les jeunes ouvriers campent dans une base militaire, laissée inachevée en 1967 par les forces jordaniennes, où ils établissent leurs quartiers, suscitant l’hostilité de l’armée. Ils profitent des divisions au sein du Parti travailliste pour éviter l’expulsion. A Jérusalem, l’un d’eux obtient un sauf-conduit du ministre de la défense, Shimon Pérès. « Pérès a demandé aux officiers de ne pas nous aider, mais de ne pas nous stopper non plus », raconte Yehuda Etzion. Lorsque les pelleteuses de l’armée s’en vont, les jeunes demeurent sur la base. La colonie d’Ofra est née.

DES COMPTES EN BANQUE À RAMALLAH

Sur le modèle des kibboutz, un comité de sélection valide ou rejette les candidats à l’installation dans la colonie. Pas de familles divorcées, pas de laïques. Les colons ouvrent des comptes en banque à Ramallah, ville arabe. Les enfants montent parfois dans les bus palestiniens. Les parents organisent chaque soir des tours de garde, déplorant que l’armée refuse de leur fournir des fusils.

« Nous n’étions pas des aventuriers, mais des idéologues », précise l’ancien parachutiste Israël Harel. La trajectoire de son voisin à Ofra, l’ex-« ouvrier » Yehuda Etzion, en est une illustration. Qui reconnaîtrait un ancien terroriste dans ce vieillard, obnubilé par la reconstruction du Temple originel, qui s’exprime avec douceur entre ses piles de livres, drapé dans son châle de prière, à Ofra ? Entre 1984 et 1989, M. Etzion a pourtant passé cinq ans en prison, avec un

groupe de camarades qui avait planifié de faire exploser le dôme du Rocher, troisième lieu saint musulman après La Mecque et Médine, sur l’esplanade des Mosquées.

Cet îlot d’Ofra, à l’instar de toutes les colonies illégales semées à travers la Cisjordanie, subit de plein fouet la première Intifada. Le soulèvement populaire palestinien de 1987 à 1993, qui se militarise sous la répression israélienne, les fragilise et aboutit, au début des années 1990, au processus de paix d’Oslo.

LE TRAUMA DES ACCORDS D’OSLO

Pour les colons, c’est un trauma. Deux ans avant son assassinat par un militant religieux nationaliste, le premier ministre Yitzhak Rabin a accepté, en 1993, de fixer les étapes de la création d’un Etat palestinien. « Oslo a été un choc. Soudain, nous comprenions que tout était réversible et que la majorité des Israéliens s’en foutait », se souvient le philosophe Assaf Sharon.

Aujourd’hui ancré à gauche, cet homme de 44 ans est un enfant de colons. Il s’est installé avec ses parents en 1992 dans le « bloc » de Goush Etzion, dans les montagnes de la Judée biblique qui s’étendent au sud de Bethléem. Jeune, il vivait avec ses camarades quasiment en vase clos, fréquentant les mêmes écoles religieuses et le mouvement de jeunesse sioniste religieux Bnei-Akiva. Tous lisent les mêmes livres, obéissent aux mêmes rabbins.

Alors qu’il atteint l’âge du service militaire, Assaf Sharon se heurte à ses rabbins et à ses professeurs « qui cherchaient avant tout à nous garder dans la yeshiva. Faire l’armée ou des études universitaires était encore mal vu là-bas. Mais tout a changé avec Oslo. Soudain, les rabbins nous ont dit : “Si vous voulez étudier le droit, allez-y et soyez ambitieux ! Rejoignez la Cour suprême, devenez procureur général ! Nous avons besoin de plus d’avocats qui soient des nôtres” ».

Vingt-six ans après les accords d’Oslo, la mouvance sioniste religieuse représente à peine 12 % de la population israélienne, mais elle est surreprésentée dans les médias, l’armée et la haute administration. « En grande majorité, elle n’a pas confiance dans la Cour suprême, qu’elle juge trop soumise au droit international. Pourtant, aujourd’hui, un tiers des juges de la Cour sont issus du mouvement nationaliste religieux, à l’instar du procureur général du pays, Avichai Mandelblit, de l’actuel directeur du Mossad, Yossi Cohen, et du chef du comité chargé des affaires constitutionnelles et de justice au Parlement », énumère le juriste Yedidia Stern, de l’Institut pour la démocratie en Israël, lui-même issu de ce courant de pensée. « C’est le résultat d’une volonté collective de pénétrer l’Etat pour préserver, de l’intérieur, le projet des implantations », dit-il.

Après le choc initial, « Oslo a aussi été une bénédiction » sur le terrain, juge David Haivri, qui sirote un café dans une zone commerciale de la colonie d’Ariel, à 30 kilomètres au





A gauche : la maison d'Ilan et Yehuda Shimon, à Havat Gilad, un avant-poste des colons en Cisjordanie.

Au centre : Yehuda Etzion vit dans la colonie d'Ofra. En 1984, il fut emprisonné pour avoir planifié la destruction du dôme du Rocher, à Jérusalem.

A droite : Daniela Weiss, 74 ans, à Havat Gilad, l'avant-poste que cette activiste a fondé.

En bas, à gauche : des chiens gardent les alentours d'Ofra.

En bas, à droite : l'un des 10 enfants du couple Shimon, à Havat Gilad.

PHOTOS : TANYA HABJOUQA/NOOR POUR « LE MONDE »

nord d'Ofra, à la veille de la visite du premier ministre Nétanyahou dans la ville. M. Haivri est un ancien extrémiste : dans les années 1980, il était proche de la famille du rabbin Meir Kahane, le fondateur du mouvement raciste Kach, interdit en 1994. A 43 ans, M. Haivri est aujourd'hui affilié au Conseil régional de Shomron, qui représente 35 colonies disséminées à l'intérieur de la Cisjordanie occupée. « Oslo, explique-t-il, a permis de construire des routes indispensables à notre projet : des axes de contournement des grandes villes palestiniennes, qui n'auraient jamais vu le jour sans cet accord. »

Le premier de ces axes, la route 60, serpente en contrebas d'Ariel. Il permet aux colons de traverser la Cisjordanie en évitant les agglomérations arabes. Rassurant pour les nouveaux convertis, il coupe par ailleurs les communications entre des régions palestiniennes et a amoindri les terres disponibles autour de leurs villes. C'est grâce à cet axe qu'Ariel, 19 626 habitants, a fini par incarner l'annexion de fait des territoires palestiniens. La colonie est une banlieue-dortoir en lien direct avec Tel-Aviv, la capitale

économique israélienne. Ses lotissements aux murs crème et à toits rouges abritent plus de 40 % de russophones – la dernière grande vague d'immigration israélienne issue de l'ex-Union soviétique – et une minorité de religieux.

La ville est loin d'être économiquement viable, mais des financements d'Etat et des dons privés (environ 1,3 million d'euros levés chaque année, principalement au sein de la communauté juive américaine) lui ont permis de se doter d'une université, d'une bibliothèque, d'un centre des arts de la scène et d'un complexe sportif.

Le patron de la chambre de commerce, Avi Zimmerman, 42 ans, né aux Etats-Unis, y a trouvé un laboratoire d'« *entrepreneuriat social* » à la mesure de ses ambitions et de celles de sa génération. « Nous avons vécu un temps avec mon épouse dans une petite communauté religieuse de Goush Etzion, dit-il. Mais nous ne voulions pas élever nos enfants [ils en ont cinq aujourd'hui] dans un endroit où ils ne croiseraient qu'une seule sorte de juifs, où ils ne s'intégreraient pas au large tissu de la société israélienne. »

A HAVAT GILAD, 53 FAMILLES SE SERRENT DANS DES PRÉFABRIQUÉS ET DES BICOQUES AUX ALLURES DE FERME, AVEC UNE VUE IMPRENABLE SUR LA VILLE PALESTINIENNE DE NAPLOUSE

Cette normalité d'Ariel est le fruit d'une lassitude de toute la société israélienne. Depuis la seconde Intifada (2000-2006) et après la prise du pouvoir du Hamas à Gaza, en 2007, l'idée s'est imposée en Israël qu'il était impossible de négocier avec les Palestiniens et que le poids démographique des colonies rendait leur évacuation illusoire. Ce discours a été cimenté par l'alliance de la droite traditionnelle du Likoud avec des franges radicales, qui a permis à M. Nétanyahou de se maintenir au pouvoir depuis 2009.

Aujourd'hui, même son principal opposant, l'ancien chef d'état-major Benny Gantz, estime qu'Ariel est destinée à « *demeurer pour toujours* » israélienne. Pourtant, ce n'est pas une ville comme les autres. Ariel est une base arrière pour les colons les plus fanatiques, juchés sur les collines plus au nord. Le comité israélo-américain qui s'y est rendu avec M. Nétanyahou, le 24 février, a pour mission d'évaluer lesquelles de ces implantations doivent être rattachées à Israël, suivant la « vision » de Donald Trump.

Qu'en sera-t-il par exemple de l'avant-poste d'Havat Gilad (« la ferme de Gilad »), situé à

une vingtaine de kilomètres, où vit Ilan Shimon, 44 ans, venue ce matin-là à Ariel pour y faire réparer sa voiture, avant de rentrer chez elle ? Là-haut, 53 familles se serrent dans des préfabriqués sommaires et dans des bicoques aux allures de ferme, avec une vue imprenable sur la ville palestinienne de Naplouse.

Les premiers habitants d'Havat Gilad, fondé en 2002 en hommage à un « martyr » juif de la seconde Intifada, avaient rêvé de devenir agriculteurs, avant de renoncer à cultiver la terre. « Ça coûtait trop cher », dit Ilan Shimon. Les hommes travaillent à Tel-Aviv ou à Jérusalem – à l'exception d'un menuisier, Yahav Eidal, 51 ans, heureux de vivre au présent dans la Bible, et « en guerre » contre les Arabes.

DIEU ET LE RAPPORT DE FORCE

Chez M^{me} Shimon, dix enfants courent à travers les étendoirs à linge et les ouvrages religieux qui dégingolent même des placards de la cuisine, entre les pots de sel et de miel. Elle vote avec enthousiasme pour le Likoud, au pouvoir. Son mari, Yehuda, 45 ans, avocat à Jérusalem, préfère le micro-parti Puissance juive (Otzma Yehudit), xénophobe et partisan d'une théocratie entre la Méditerranée et le Jourdain. Le menuisier voisin partage ses convictions mais, par réalisme, donne son bulletin au Foyer juif, un parti de droite messianique plus fréquentable.

En 2018, un tireur palestinien en voiture a abattu le rabbin de leur communauté, sur la route qui passe en contrebas, quelques centaines de mètres avant la guérite de l'armée qui ferme l'accès à Havat Gilad. Peu après, l'Etat a officiellement reconnu cette colonie, jusqu'alors illégale au regard du droit israélien lui-même. Il a laissé ses habitants se raccorder au réseau d'eau et d'électricité. C'est un début, et le plan Trump pourrait encore améliorer la situation. Yehuda Shimon a examiné les cartes : pour l'heure, « nous ne sommes pas dans le territoire alloué à Israël : la ligne passe à deux kilomètres à l'est ».

Cela ne l'ennuie pas outre mesure. M. Shimon ne croit qu'en Dieu et au rapport de force : c'est un « pur », comme les aime la fondatrice de la colonie, Daniela Weiss, 74 ans. « La majorité [des colons] acceptent le plan, déplore cette vétéran du mouvement Goush Emounim, qui fut une disciple du rabbin Levinger, d'Hebron. Ils sont las : ils veulent se sentir libres en Judée-Samarie, comme à Tel-Aviv. Ils sont tentés d'oublier pendant un moment à quel point ils demeurent à l'étroit » dans le territoire aujourd'hui sous contrôle israélien. Depuis 1970, M^{me} Weiss fonde des colonies, l'une après l'autre. Cette femme grande et élégante, qui masque sa chevelure sous un foulard de soie coloré, est fière que sa fille vive aujourd'hui dans l'un de ces avant-postes, près de Shilo. Elle voit loin. Son rêve : un Etat juif qui s'étendrait un jour jusqu'au Nil. ■

LOUIS IMBERT

Les haredim, communauté ultraorthodoxe fertile

EST-CE LÀ UNE COLONIE israélienne ? De la route 446 qui la surplombe, Modiin Illit paraît trop vaste, ses immeubles trop peu homogènes et ses murs trop gris, comparés aux alignements de pavillons identiques, sans charme mais propres qui caractérisent l'architecture israélienne en Cisjordanie occupée.

Cette colonie et sa petite sœur Beitar Illit concentrent près d'un tiers des colons de Cisjordanie, soit 125 000 habitants. Tous sont ultraorthodoxes et leur présence ne va pas de soi : les haredim (« Craignant Dieu ») rejettent jusqu'à l'idée d'un Etat israélien et le concept même de sionisme leur est étranger. Ils redoutent autant les villages palestiniens qui les entourent, que la société séculière israélienne de Tel-Aviv, à 40 km à l'ouest.

Pourtant cette communauté, la plus fertile d'Israël, incarne l'avenir des colonies. Depuis les accords d'Oslo, en 1993, elle a discrètement assuré la moitié de leur croissance démographique. Sans les ultraorthodoxes, la population juive dans les territoires palestiniens (près de 650 000 personnes) stagnerait.

La présence des haredim à Modiin Illit est le fruit d'un compromis, consenti par le rabbin Eliezer Shach. Le géant de la communauté, mort

en 2005, avait prôné en son temps, depuis son école religieuse de Bnei Brak, près de Tel-Aviv, la restitution de tous les territoires occupés lors de la guerre des Six-Jours, en 1967. Au début des années 1990, le rabbin avait consenti à envoyer ses fidèles dans les colonies, après avoir reçu l'assurance du premier ministre Yitzhak Rabin que Modiin Illit ne serait jamais évacuée.

Des enfants « préservés de la société »

A quelques kilomètres de la « ligne verte », les jeunes couples de sa communauté trouvent des logements bon marché (environ un tiers des prix en vigueur à Jérusalem), avec des liaisons directes pour les centres religieux de Bnei Brak et de Jérusalem. « Ici, une classe d'école primaire naît chaque semaine, et les enfants sont préservés de l'influence de la société séculière. Pas une voiture ne circule durant le shabbat. Pour le reste, les gens ne s'occupent pas de politique : ils sont nombreux à ignorer qu'ils vivent au-delà de la ligne verte », dit Suzanne Liberman qui a emménagé à Modiin Illit dès 1993.

En chantier permanent, sur lequel s'activent des ouvriers arabes, la ville est noyée sous la poussière des engins de construction. La vie de colon a ses avantages : les rues sont sûres et

les enfants rois dans cette immense garderie à ciel ouvert, où des piles de poussettes encombrant les escaliers. Les femmes de la communauté trouvent sur place un emploi mal payé de quelques heures par jour chez Matrix, une entreprise de programmation informatique, dans un centre d'appels, ou chez Citybook, une compagnie qui fournit des services d'assurance immobilière aux Etats-Unis.

Cette communauté fermée, idéale selon les haredim, est-elle répliquable ailleurs ? Les expériences tentées plus en profondeur dans les territoires palestiniens occupés ont toutes échoué. Ainsi, la colonie d'Emmanuel, fondée en 1983 dans les environs de Naplouse, s'est-elle écroulée deux ans plus tard. Les vestiges d'une zone industrielle jamais achevée témoignent encore de ses plans grandioses (50 000 habitants prévus). En décembre 2019, le gouvernement israélien a promis de raviver cette zone, sans convaincre. Quelque 3 500 haredim, trop pauvres pour partir, demeurent à Emmanuel.

Les entrepreneurs du bâtiment issus de la communauté ont appris de leurs erreurs : à Tel Zion et à Givat Zeev, au sud de Ramallah, des quartiers neufs destinés aux haredim sortent de terre. La seconde de ces colonies est liée à Modiin Illit par la voie

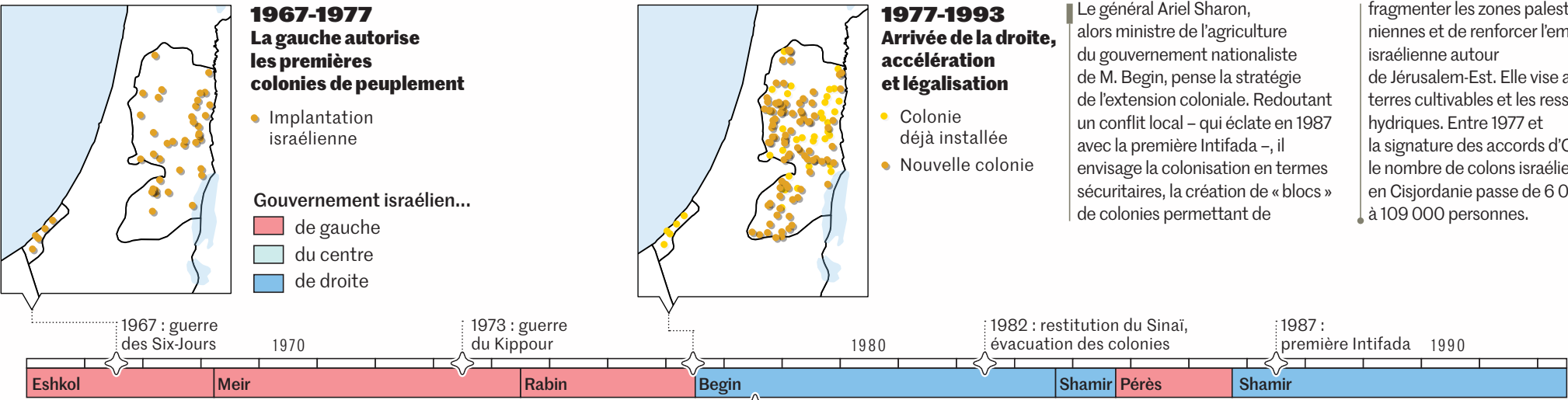
rapide 443, que les Palestiniens empruntent peu. Seuls ceux qui disposent d'un permis de travail en Israël peuvent l'utiliser pour entrer et sortir de Ramallah.

Ces chantiers sont lancés alors que les haredim vivent une révolution intérieure. Malgré les digues érigées contre la société israélienne, la communauté se fragmente et s'ouvre. Il est difficile, voire impossible, de trouver un écran de télévision à Modiin Elit, mais on y lit le journal. Les experts s'interrogent : cela la rend-il soluble dans les colonies ? « Les ultraorthodoxes sont aujourd'hui la part de la société israélienne la plus à droite, mais c'est une droite négative. Ils votent par peur des Arabes et des laïcs de la gauche israélienne », estime Yair Sheleg, analyste à l'Institut pour la démocratie en Israël.

Leurs partis sont aujourd'hui les soutiens les plus sûrs du premier ministre Benjamin Nétanyahou. Cette alliance garantit aux haredim les crédits d'Etat destinés à leurs écoles religieuses et préserve les exemptions de service militaire pour leurs jeunes. Mais les ultraorthodoxes partagent aussi un intérêt avec les colons ultranationalistes : éviter un gel des constructions dans les territoires. ■

L. I. (MODIIN ILLIT ET BEITAR ILLIT, CISJORDANIE, ENVOYÉ SPÉCIAL)

Un demi-siècle de colonisation israélienne



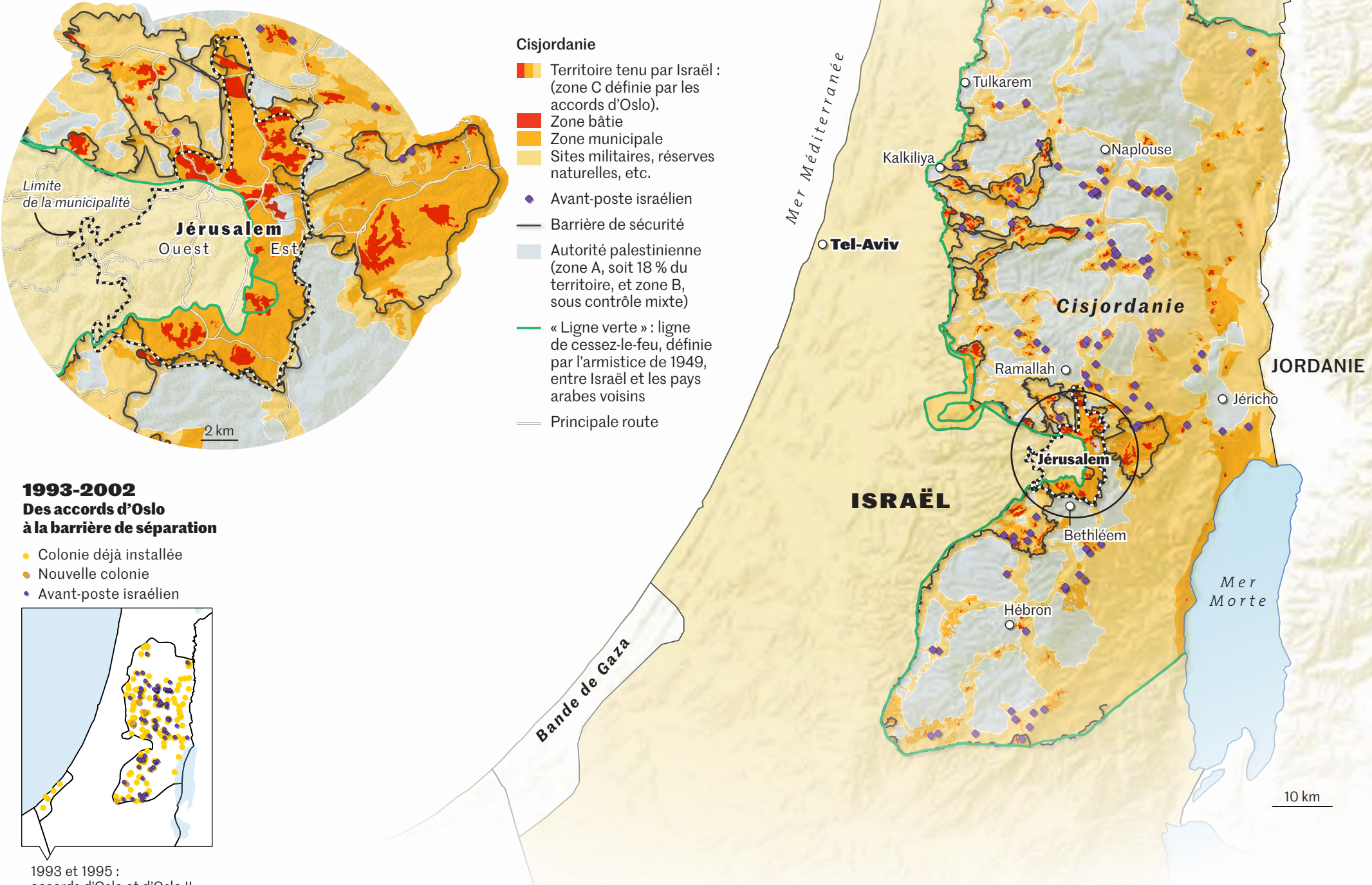
Lors de l'offensive des Etats arabes voisins durant la guerre des Six-Jours (1967), Israël conquiert les territoires, alors tenus par l'Egypte, du Sinaï et de la bande de Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem-Est sous souveraineté jordanienne, ainsi que le Golan syrien. La gauche, au pouvoir jusqu'en 1977, autorise les implantations à Jérusalem-Est

(annexée dès 1967) et en Cisjordanie, dans les zones arabes les moins peuplées. Priorité est aussi donnée à la vallée du Jourdain, identifiée comme stratégique pour empêcher l'infiltration de combattants palestiniens en provenance de la Jordanie. En 1977, il n'y a pas plus de 20 000 colons.

1978 : accord de paix avec l'Egypte

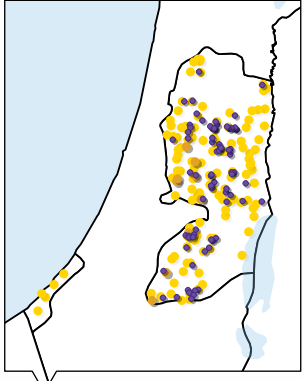
Le général Ariel Sharon, alors ministre de l'agriculture du gouvernement nationaliste de M. Begin, pense la stratégie de l'extension coloniale. Redoutant un conflit local – qui éclate en 1987 avec la première Intifada –, il envisage la colonisation en termes sécuritaires, la création de « blocs » de colonies permettant de

fragmenter les zones palestiniennes et de renforcer l'emprise israélienne autour de Jérusalem-Est. Elle vise aussi les terres cultivables et les ressources hydriques. Entre 1977 et la signature des accords d'Oslo, le nombre de colons israéliens en Cisjordanie passe de 6 000 à 109 000 personnes.



1993-2002
Des accords d'Oslo à la barrière de séparation

- Colonie déjà installée
- Nouvelle colonie
- Avant-poste israélien



1993 et 1995 : accords d'Oslo et d'Oslo II

1994 : accord de paix avec la Jordanie

2000 : seconde Intifada

2002 : construction de la barrière de sécurité

2005 : retrait de Gaza et évacuation des colonies

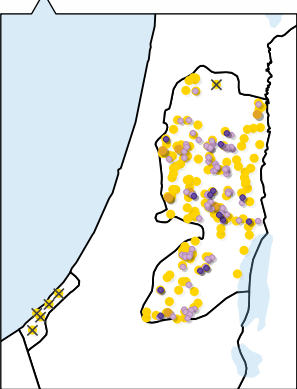
2014 : dernier cycle de négociations infructueuses

2020 : plan Trump



Les accords d'Oslo prévoient la division de Gaza et de la Cisjordanie en trois zones, avec le transfert des pouvoirs à l'Autorité palestinienne sur la zone A (en totalité) et B (partiellement), soit 40 % de la Cisjordanie. Israël garde le contrôle de la zone C, où sont établies les colonies. L'Etat hébreu s'engage à ne plus autoriser de nouvelles implantations et à limiter l'expansion des implantations existantes, à l'exception du Grand

Jérusalem et de la vallée du Jourdain. La colonisation et l'extension se poursuivent néanmoins. Dès 1996, des groupes de colons créent des avant-postes illégaux, mais le gouvernement israélien ne les délogera pas, voire en légalisera certains a posteriori. Entre l'assassinat de Yitzhak Rabin par un extrémiste juif en 1995 et le début des années 2000, le nombre de colons en Cisjordanie a augmenté de 90 %.



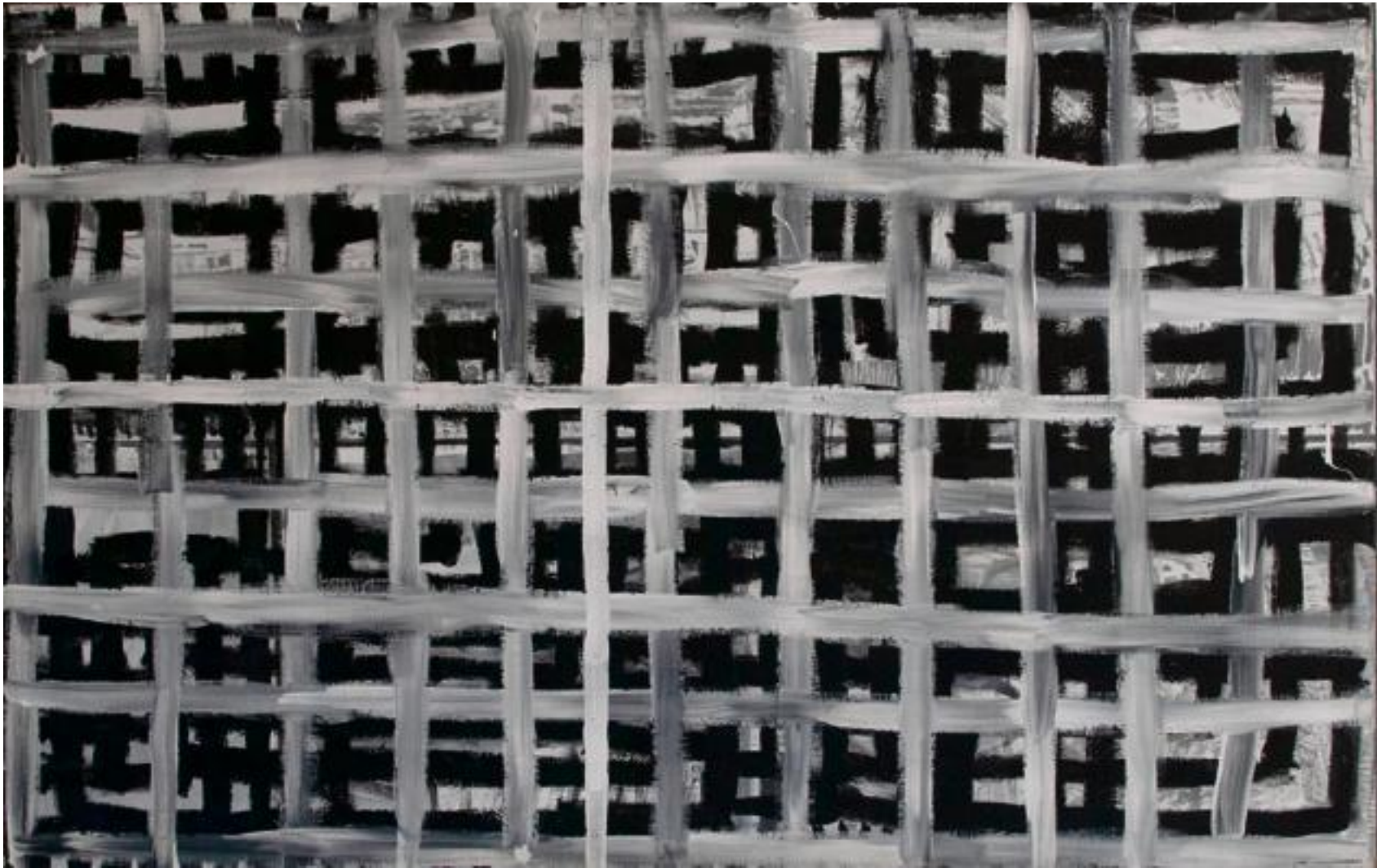
Depuis 2002
De la colonisation à l'annexion ?

- ✕ Colonie évacuée
- Colonie déjà installée
- Nouvelle colonie
- Avant-poste installé
- Nouvel avant-poste

Au cours de la seconde Intifada (2000-2006) et de la vague d'attentats palestiniens, en 2002, une barrière de séparation commence à être érigée. Elle s'écarte du tracé de la « ligne verte » et entoure quatre grands blocs de colonies. C'est elle qui sert de base au tracé de la frontière établi, en 2020, dans le plan du président Trump, attribuant à Israël la souveraineté sur la vallée du Jourdain et sur l'ensemble des colonies, préfigurant leur annexion.

Infographie Le Monde
Francesca Fattori
Xemartin Laborde
Delphine Papin

Pour ce chercheur à Human Rights Watch, expulsé d’Israël en novembre 2019, l’Etat hébreu perd peu à peu toute prétention à respecter les normes internationales et érode ses propres fondements démocratiques



«Grid» («Grille»), 1983, acrylique sur toile), de David Reeb.

Omar Shakir

« Pour l’Etat israélien, la défense des droits humains constitue une menace »

ENTRETIEN

Directeur de recherche sur Israël et la Palestine au sein de l’organisation Human Rights Watch (HRW), l’Américain Omar Shakir a été expulsé d’Israël, le 25 novembre 2019, en application d’une loi adoptée en 2017, selon laquelle l’Etat hébreu peut interdire l’entrée sur son territoire ou en expulser quiconque soutient le mouvement Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) contre l’occupation des territoires palestiniens. M. Shakir continue de documenter, depuis la Jordanie, les violations des droits de l’homme en Israël et en Palestine.

Que dit votre expulsion de la situation des droits humains en Israël ?

Cette décision n’est pas qu’une affaire de personne et ne concerne pas seulement HRW. L’expulsion du représentant de la plus grande organisation au monde des droits humains devrait tirer la sonnette d’alarme. Elle montre à quel point Israël a perdu toute prétention à respecter les normes internationales, ainsi que sa volonté de bloquer les critiques contre les abus des droits humains. C’est la première fois qu’un Etat se présente comme une démocratie expulse l’un des représentants de HRW. En agissant ainsi, Israël a rejoint le groupe de pays tels que l’Egypte, la Corée du Nord et le Venezuela qui ont expulsé ou interdit l’entrée à du personnel de HRW.

Votre cas constitue-t-il un précédent ?

Il survient dans un contexte d’assauts répétés du gouvernement israélien contre les activités de défense des droits humains : refus de laisser entrer de nombreux militants des droits humains, dont des représentants d’Amnesty International et le rapporteur spécial des Nations unies, restrictions imposées aux militants et aux défenseurs des droits israéliens et palestiniens, et diabolisation de leur travail, interdiction de voyager et même poursuites judiciaires. On a également observé des restrictions d’accès en Cisjordanie

visant des activistes israéliens. Mon cas constitue cependant un dangereux précédent. Israël n’avait encore jamais expulsé une personne légalement présente dans le pays sous prétexte qu’elle soutient la campagne du boycott. Ni HRW ni moi n’avons appelé au boycott d’Israël. Nous documentons les violations des droits humains commises par les entreprises dans les colonies. Elles bénéficient d’autorisations et d’infrastructures qui sont refusées aux Palestiniens. Elles opèrent sur des terres volées aux Palestiniens. Elles paient des impôts aux municipalités des colonies et appliquent un cadre légal discriminant les Palestiniens. Nous avons appelé ces sociétés à cesser leurs activités dans les colonies, ce qui est différent d’un appel au boycott.

D’importantes initiatives ont été prises au cours des derniers mois pour les placer face à leurs obligations. En novembre 2019, la Cour européenne de justice a jugé que les pays européens devaient identifier sur leur étiquetage les produits fabriqués dans les colonies. En février 2020, les Nations unies ont publié une liste de sociétés opérant dans les colonies. Ceux qui soutiennent ces décisions pourraient se voir refuser l’entrée sur le territoire israélien ou être expulsés avec le même argumentaire que la Cour suprême israélienne a utilisé à mon encontre.

Ce que l’Etat israélien dit, en substance, c’est que la défense des droits humains constitue une menace. A l’avenir, cela pourrait justifier d’autres actions contre ceux qui qualifient Israël d’Etat d’apartheid ou qui appellent la Cour internationale de justice (CIJ) à enquêter sur les crimes commis par Israël et la Palestine.

La loi anti-BDS de 2017 est-elle le principal outil par lequel Israël s’attaque aux défenseurs des droits humains ?

Elle n’est que l’un de ses nombreux outils. Ce type de législation a été introduit dès 2011, avec une loi autorisant les actions civiles contre ceux qui appellent au boycott d’Israël. La Cour suprême en avait limité le champ d’application. En 2017, la Knesset a amendé la loi concernant l’entrée sur le territoire pour bannir ceux qui appellent au boycott. En 2019, il

y a eu mon expulsion, et l’application de cette loi a été étendue pour permettre des poursuites. Des gouvernements en Europe et aux Etats-Unis ont aussi utilisé ces lois antiboycott pour limiter le travail légitime de défense des droits humains.

Depuis quand observez-vous une escalade des attaques du gouvernement israélien contre les défenseurs des droits humains ?

Ces attaques remontent à des décennies, en particulier contre les Palestiniens. Mais, depuis 2010, on assiste à une escalade. En plus de la législation antiboycott, la Knesset a adopté en 2016 une loi contrôlant et restreignant l’accès des ONG israéliennes aux financements étrangers. En 2019, des raids ont été menés contre des organisations en Cisjordanie, dont le groupe de défense des droits des prisonniers palestiniens Addameer. Un employé palestinien d’Amnesty International a été interdit de quitter la Cisjordanie pour rendre visite à un parent malade à Jérusalem puis en Jordanie.

Les changements géopolitiques ont procuré au gouvernement israélien davantage de confiance. Washington a peu usé de son influence pour limiter les violations israéliennes, mais aujourd’hui l’administration américaine donne son feu vert, voire se rend complice de ces abus. Les pays européens ont souvent critiqué les colonies illégales ainsi que d’autres politiques israéliennes discriminatoires, mais ces critiques n’ont que rarement été suivies de conséquences.

En Israël, hormis la Liste arabe unie et le parti Meretz [*laïque et socialiste*], peu de voix s’élèvent contre le traitement discriminatoire des Palestiniens. Il n’y a pas de véritable débat sur un changement dans la façon dont Israël gouverne les Palestiniens et sur l’occupation. Plus généralement, la bigoterie, le mépris du droit international et la dés-humanisation des Palestiniens ont été au cœur des trois campagnes électorales qui se sont tenues depuis le début de l’année 2019. Dans ce contexte, le gouvernement israélien a investi de plus en plus de ressources pour attaquer et tourner en ridicule les avocats des droits humains. Un ministère entier, celui des affaires stratégiques, se charge de cette tâche avec des ONG progouvernementales comme NGO Monitor.

Y a-t-il une érosion de la démocratie en Israël ?

Mon ami Hagai El-Ad, qui est le directeur exécutif de B’Tselem, l’une des plus importantes organisations de défense des droits humains en Israël, a écrit que la démocratie signifiait le gouvernement par le peuple et non celui d’un peuple au détriment d’un autre. Durant des décennies, l’Etat israélien a géré militairement des millions de Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, leur ôtant le droit d’avoir leur mot à dire face à un gouvernement qui leur dicte leur vie au quotidien, et les privant de droits civiques essentiels, comme s’exprimer librement et manifester. Pour eux, Israël n’a jamais été une démocratie. Ces décennies de pouvoir discrimi-

David Reeb
Né en 1952 dans la ville israélienne de Rehovot, il vit et travaille aujourd’hui à Tel-Aviv. Il a effectué ses études à l’Ecole des beaux-arts Bezalel de Jérusalem, où il se politise. Pour lui et ses camarades, l’activisme devient indissociable de l’expression artistique. Durant les années 1980 et 1990, il participe à des actions communes sous la forme d’expositions mêlant artistes palestiniens et israéliens. De son point de vue, l’occupation est partout, elle fait partie du quotidien. Le thème de la ligne verte est notamment récurrent dans ses tableaux. Ce peintre est aussi un vidéaste engagé qui documente inlassablement les manifestations palestiniennes dans les villes de Cisjordanie.

natoire et répressif à l’encontre des Palestiniens ont aussi érodé la démocratie israélienne. Les efforts pour justifier des politiques abusives, en place depuis plus d’un demi-siècle, ont parfois amené la justice à jouer le rôle de « chambre d’enregistrement » de ces politiques, et ainsi à restreindre le champ d’action des défenseurs des droits humains.

Dans un rapport de 2018, vous aviez également documenté des violations accrues des droits humains par l’Autorité palestinienne et le Hamas...

Pendant des années, l’Autorité palestinienne (AP) en Cisjordanie et le Hamas dans la bande de Gaza ont arrêté de façon systématique et arbitraire les dissidents, et ont torturé ceux qu’ils plaçaient en détention. HRW a documenté ces pratiques au sein de l’Autorité palestinienne depuis son accession à l’autonomie, au milieu des années 1990, ce qui inclut l’emprisonnement de personnes pour des critiques exprimées sur les réseaux sociaux, pour leur participation à des manifestations pacifiques, pour leur affiliation à des factions politiques rivales ou en raison de leur travail journalistique.

En 2019, selon les statistiques fournies par l’AP, 1609 personnes ont été détenues pour « attaques contre les autorités » ou « tentative de fomenter des conflits internes ». En un seul mois – mars 2019 –, le Hamas a emprisonné plus de 1000 personnes qui avaient manifesté contre son pouvoir. Ces pratiques continuent alors même que le premier ministre [*de l’Autorité palestinienne*], Mohammad Chtayyeh, a promis qu’il n’y aurait pas d’arrestations politiques sous son mandat.

Ces tactiques indiquent que les services de sécurité de l’AP ont renforcé leur emprise dans un contexte de questionnement sur la succession au pouvoir en Cisjordanie, et de cristallisation des divisions entre le Hamas et le Fatah. Il y a un fort mécontentement chez les Palestiniens face à ces répressions et face à la coopération sécuritaire avec Israël, qui est perçue comme une complicité de l’Autorité palestinienne dans les violations des droits humains.

Que pensez-vous de la vision pour la paix du président Donald Trump ?

Le plan Trump méprise les notions les plus basiques du droit international de façon à rendre permanente la réalité actuelle d’un Etat de discrimination institutionnalisée et d’occupation. Il a déjà été rejeté par l’Union européenne, les Etats arabes et l’Organisation de la conférence islamique, mais la vraie question reste de savoir ce que va faire la communauté internationale.

Il ne suffit plus d’énoncer le besoin de relancer les négociations pour une solution à deux Etats. Des décennies de processus de paix n’ont mené à rien, sauf à masquer la poursuite de l’occupation. Il faut aller au-delà de la rhétorique et passer aux actes, comme par exemple une enquête formelle menée par la CIJ sur les crimes commis en Palestine, ou la liste onusienne des sociétés installées dans les colonies. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE SALLON



AHMAD GHARABLI/AFP



L'actrice Adèle Haenel quitte la Salle Pleyel, vendredi 28 février, après l'annonce de la remise du César de la meilleure réalisation à Roman Polanski. BERZANE NASSER/ABACA

Aux Césars, Roman Polanski récompensé

« Les Misérables » remporte la mise, tandis que « Portrait de la jeune fille en feu » a été boudé par l'académie

Cela devait finir par arriver. Les Césars – en mode *morituri te salutant* – dissous dans les jeux du cirque télévisuel. Cible d'un feu nourri d'accusations et de polémiques, tant au sein de la profession qu'à l'extérieur – accusée ici pour son manque de démocratie et son archaïsme, là pour avoir distingué, en la personne de Roman Polanski, un homme au statut pour le moins controversé –, l'Académie aura ferraillé un mois avant de rendre les armes, le 13 février, avec l'annonce laconique de la démission de son comité de direction, Alain Terzian en tête.

En attendant, une cérémonie – on l'aurait presque oublié – devait néanmoins se tenir vendredi 28 février au soir, quarante-cinquième du nom et ultime en son genre peut-être.

Présidée par Sandrine Kiberlain, présentée par Florence Foresti, on imagine sur quel air de catastrophe elle dut être préparée. Paradoxalement, l'implosion en plein vol de l'institution aura ravivé les feux de l'audimat (2,16 millions de téléspectateurs, contre 1,6 l'année dernière), sous les coups de fouet de quelques interrogations saignantes. Canal+, retrouvant sa pose postmoderne, tournerait-elle en farce le désastre? Florence Foresti assumerait-elle le rôle badin assigné à sa fonction? Devait-on craindre une chevauchée de quelques Walkyries sur

le plateau? Assisterait-on à une bataille rangée entre le clan Roman Polanski, réuni autour de *J'accuse*, et le clan Adèle Haenel, devenue figure de proue de la dénonciation des violences faites aux femmes, réuni autour de *Portrait d'une jeune fille en feu*, de Céline Sciamma?

Un tournant symbolique

Sur cette dernière question du moins, l'affaire fut réglée in extremis par l'annonce de l'absence de toute l'équipe de *J'accuse*, consécutive à la déclaration du ministre de la culture, Franck Riester, qui, fait inédit dans les annales, déconseilla aux votants de distinguer le réalisateur. Ainsi donc, sur la foi d'une accusation réitérée de viol qui le vise de nouveau, la pression autour du réalisateur s'est-elle encore renforcée, laissant supposer que ses contempteurs visent ni plus ni moins que sa mort professionnelle. A cet égard, cette quarante-cinquième cérémonie des Césars aura marqué un tournant symbolique.

Choisissant de mettre les pieds dans le plat de la crise qui marquait cette cérémonie, Florence Foresti a choisi d'élire le phallocratisme et les prédateurs sexuels comme fil rouge de ses saillies. Roman Polanski – rebaptisé « Atchoum » – en fut la vedette récurrente, encore que, selon l'animatrice, « pas assez grand pour faire de l'ombre au cinéma français ». Humour qui n'est en

Florence Foresti a choisi d'élire le phallocratisme et les prédateurs sexuels comme fil rouge de ses saillies

vérité à la mesure ni de sa stature de cinéaste, ni de son destin tragique, et pas même de l'ignominie dont il est accusé.

Le pas de deux de l'acteur Jean-Pierre Darroussin, évitant de citer son nom, ou le départ courroucé de toute l'équipe de *Portrait de la jeune fille en feu* à l'annonce de la récompense qui lui fut nonobstant attribuée (meilleure réalisation), s'ils témoignent d'une colère qu'on peut concevoir, ne firent qu'ajouter à l'impression malaisante que Roman Polanski était ici désigné comme victime sacrificielle d'une crise dont on avait pourtant cru comprendre qu'elle concernait également le fonctionnement des Césars eux-mêmes, peu remis en question, ni dans son fond ni dans sa forme, alors que l'occasion s'y prêtait.

Traversée de telles tensions, plus flottante et laborieuse que jamais dans l'administration de son spectacle, la cérémonie fut donc broillonne, à la fois pleine de colère et d'espoir. La « parole libérée » que sa présidente,

Sandrine Kiberlain, visiblement émue, appelait de ses vœux fut ainsi au rendez-vous, mais ne se donna pas toujours les moyens de se faire bien entendre. L'intervention de l'actrice Aïssa Maïga sur la sous-représentation des minorités visibles dans le cinéma français en fut un autre exemple, juste sur le fond, très incertaine dans sa forme où l'humour et l'agressivité ne faisaient pas bon ménage.

A contrario, le palmarès édicté par les 4 000 votants du collège fit montre d'une étonnante équanimité démocratique, refusant de se laisser infléchir par le moindre diktat. Nulle razzia cette année, mais un éclectisme de bon aloi.

Ladj Ly, digne et juste

Les Misérables – quatre statuettes, dont celle du meilleur film – rafle la mise, suivi de près par *J'accuse*, qui en remporte trois dont celle de la meilleure réalisation, n'en déplaît aux autorités. Sacré meilleur acteur, Roschdy Zem, impérial dans *Roubaix, une lumière*, d'Arnaud Desplechin, permet à ce beau film de ne pas repartir bredouille. Même chose côté dames, où la subtile Anaïs Demoustier permet de rétro-clairer la chronique politique douce-amère d'*Alice et le Maire*. L'outsider *Papicha*, film franco-algérien émancipateur de Mounia Meddour, remporte, quant à lui, le César du meilleur premier film ainsi que du meilleur espoir

féminin en la personne de Lyna Khoudri. Le magnifique *M*, de Yolande Zauberman, histoire d'une prédation en milieu ultra-orthodoxe, remporte enfin, à juste raison, le César du documentaire.

Récipiendaire du seul César de la meilleure photographie en la personne de Claire Mathon, *Portrait de la jeune fille en feu*, de Céline Sciamma, film historique défendant le droit des femmes à disposer de leur corps et de leur sexualité, n'a visiblement pas ému les votants et est, parmi les favoris, le grand perdant de cette édition.

La coloration de ce palmarès éclectique n'en demeure pas moins très engagée, comme il en va d'ailleurs souvent aux Césars. Deux polars sur fond de misère sociale (*Les Misérables* et *Roubaix, une lumière*), un film résolument féministe (*Papicha*), une comédie sur la politique (*Alice et le Maire*), une œuvre qui rappelle les pires errements de la France (*J'accuse*)...

Les mots posés par Ladj Ly, originaire de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), sur la situation qu'il dénonce dans son film furent à cet égard d'une dignité et d'une justesse d'autant plus fortes qu'ils étaient énoncés sans la colère dont il aurait pu se prévaloir : « Nous vivons dans un pays blessé et c'est la pauvreté qui divise les Français. (...) Il faut s'unir, le seul ennemi, ce n'est pas l'autre, c'est la misère. » Limpide comme l'eau claire. ■

JACQUES MANDELBAUM

LE PALMARÈS

César du meilleur film : *Les Misérables*, de Ladj Ly.

César de la meilleure réalisation : *J'accuse*, de Roman Polanski.

César de la meilleure actrice : Anaïs Demoustier, pour son rôle dans *Alice et le Maire*.

César du meilleur acteur : Roschdy Zem pour son rôle dans *Roubaix, une lumière*.

César du meilleur acteur dans un second rôle : Swann Arlaud pour son rôle dans *Grâce à Dieu*.

César de la meilleure actrice dans un second rôle : Fanny Ardant pour son rôle dans *La Belle Époque*.

César du meilleur film étranger : *Parasite*, de Bong Joon-ho.

César du meilleur premier film : *Papicha*, de Mounia Meddour.

César du meilleur scénario original : Nicolas Bedos pour *La Belle Époque*.

César des meilleurs décors : Stéphane Rozenbaum pour *La Belle Époque*.

César des meilleurs costumes : Pascaline Chavanne pour *J'accuse*.

César du meilleur espoir féminin : Lyna Khoudri pour son rôle dans *Papicha*.

César de la meilleure photographie : Claire Mathon pour *Portrait de la jeune fille en feu*.

La soirée chahutée de la « grande famille » du cinéma français

Des échauffourées ont eu lieu autour de la Salle Pleyel, à Paris, avant la cérémonie

REPORTAGE

Tuxedos et robes du soir, tapis rouge et photocal, champagne et petits fours : la cérémonie des Césars espérait ne pas échapper à la règle des grand-messes du 7^e art, malgré le remue-ménage des jours précédents. Seulement voilà, d'un seul coup, les talons aiguilles se mettent à courir, et les premiers invités arrivent Salle Pleyel les yeux rougis et la gorge piquante sous l'effet des gaz lacrymogènes. Dehors, bravant les cordons de CRS qui avaient bloqué le Faubourg Saint-Honoré, quelque deux cents militantes féministes ont commencé à s'approcher un peu trop du tapis des stars aux cris de « *Polanski violeur, cinéma coupable* ».

Panique de courte durée. À l'intérieur de la Salle Pleyel, sitôt remis de ses émotions, le monde du cinéma retrouve ses marques dans une sorte d'avant-goût cannois. « *On est là pour être joyeux. C'est comme lorsque l'on va au cinéma, on veut oublier* », confie doucement l'actrice Marisa Berenson. Jean-Pierre Darroussin : « *C'est pas mal d'avoir le sentiment de vivre une révolution. On est toujours gourmand de situation de crise, non ?* » Arnaud Desplechin : « *Ça change...* » Les frères Karmitz se marrent : « *A ces questions-là, dans le milieu du cinéma, on répond : "Mmmmmmm", et puis on soupire très fort.* »

Autour du cocktail, certaines, comme Déborah François ou Laure Calamy, portent une broche 50/50, ce collectif qui œuvre à l'égalité des sexes dans la profession, d'autres s'exaspèrent de cet « *acharnement* » contre Polanski : « *C'est honteux : à 86 ans, on ne jette pas les gens comme ça. Il a fait des films inoubliables. Oui, je défendrais Polanski jusqu'à ma mort* », affirme Anne-Catherine Lochard, qui travaille avec Alain Finkielkraut sur France Culture.

Deux interpellations

Conflit de générations ? Dehors, on l'imagine, c'est une tout autre ambiance qui domine après les échauffourées, pendant lesquelles deux jeunes militantes ont été interpellées – elles seront libérées plus tard dans la soirée. Portant une fausse barbe en référence au nom de son collectif, La Barbe, Alix Béranger arbore un petit panneau « *Moins de Césars, plus de Cléopâtre* » : « *Ce qui se passe ici est emblématique. Une société où les hommes se cooptent et se distribuent les premières places et les prix.* » Manon, 39 ans, intermittente dans la production cinéma, a collé des slogans dans les rues adjacentes : « *Pour dénoncer l'hypocrisie du cinéma français, qui ferme les yeux sur le sexisme dans ce milieu où les femmes sont moins bien payées que les hommes* », explique-t-elle, pinceau et pot de colle en main.

Entre-temps, la Salle Pleyel s'est rempli : le producteur Thomas Langmann, Frédérique Bel qui prend la pose, Josiane Balasko, la patronne de France Télévisions, Delphine Ernotte, la bande à Ladj Ly venue en force... Le boycott contre Polanski et le boycott du boycott par Polanski semblent d'un seul coup avoir perdu de leur

importance. Même Alain Terzian, le président démissionnaire des Césars, est là, rétrogradé du premier au quinzième rang. Et les lumières s'éteignent enfin dans la salle.

D'emblée, Florence Foresti, en maîtresse de cérémonie, a de quoi rassurer les féministes : elle tire à boulets rouges sur Polanski et les « *prédateurs* ». Sur le ton de la blague acide. Les réseaux sociaux affichent leur satisfaction. Jusqu'au moment de décerner le prix de la meilleure réalisation à... Polanski. Patatras. Adèle Haenel se lève et quitte la salle : « *Quelle honte !* » Céline Sciamma et une centaine de personnes la suivent sans attendre la fin. Le prix du meilleur film revient aux *Misérables*, de Ladj Ly. Que des hommes – une vingtaine – sur la scène.

« Je ne sais pas quoi penser »

Les réseaux s'embrasent. On crie à la trahison. Florence Foresti elle-même, sur son compte Instagram, écrit : « *Eccœurée !* » En lettres majuscules. L'actrice Aïssa Maïga, qui, sur scène, s'était lancée dans une plaidoirie contre la domination masculine, dit regretter une soirée convenue : « *J'avais besoin de dire ce que j'avais à dire, mais j'avais l'impression de plonger dans un bain de glaçons, comme si certains se sentaient gavés par la question de la diversité.* »

Du public qui quitte la salle, peu de protestations. De Dominique Besnehard à Pierre Lescure, on trouve le palmarès plutôt justifié. Jean-Pierre Léaud n'a pas vu le Polanski, Arnaud Desplechin est rentré se coucher. « *Je ne commente jamais les palmarès*, explique, quant à lui, Thierry Frémaux, le délégué général du Festival de Cannes. *Déjà, sur la Croisette, ils sont neuf, et on les connaît, mais alors là, avec 4300 votants...* » De l'Elysée, Emmanuel Macron envoie quelques messages pour prendre le pouls.

Alors que la foule des VIP embarque dans des voitures officielles pour rallier le Fouquet's, où se tient le traditionnel dîner des Césars, l'écrivain Pascal Bruckner, proche de Polanski, observe les manifestantes qui ont redonné de la voix : « *Je trouve ça honteux, Polanski n'est poursuivi par personne. Quelle amertume.* » Une femme s'approche : « *Monsieur, je vous écoute. Je ne peux pas accepter ça.* » Frédérique Martz a cofondé Women Safe, une association d'aide aux femmes et aux enfants victimes de violences. Invitée par Florence Foresti, elle se dit consternée par la tournure de l'événement. S'engage un dialogue vain, symbolique d'un fossé qui s'élargit dans la famille cinéma.

Une partie des invités, comme Adèle Haenel, Anna Mouglaïs ou Swann Arlaud, a préféré rejoindre Le Perchoir, dans le 11^e arrondissement de Paris, où l'association 50/50 organisait une contre-soirée. Et on repense à l'intervention de Fanny Ardant expliquant, lorsqu'on lui a remis le César de la meilleure actrice dans un second rôle, de sa chaude voix grave : « *Je ne sais pas quoi penser des récompenses : au début de la Bible, il y a une compétition entre Caïn et Abel. Et ça a mal tourné...* » ■

ZINEB DRYEF,
LAURENT CARPENTIER
ET CÉCILE BOUANCHAUD

A la Berlinale, Mawusi Tulani rejoue l'histoire du Brésil

La comédienne incarne une domestique noire dans « Todos os Mortos », situé dans la période qui suit l'abolition de l'esclavage

FESTIVAL

BERLIN - envoyée spéciale

Il est toujours passionnant de voir émerger, dans un festival, un acteur ou une actrice dont on ne connaissait pas le nom la veille. La Brésilienne Mawusi Tulani est donc l'une des révélations de cette Berlinale. Tout simplement parce qu'elle endosse magnifiquement l'un des rôles les plus subtils et stimulants que la compétition ait donné à voir, à l'occasion de la 70^e édition du festival. Mawusi Tulani incarne Ina, une ancienne esclave ayant une conscience très forte de son histoire dans *Todos os Mortos* (*Tous les morts*), de Marco Dutra et Caetano Gotardo. Cette chronique de la société brésilienne post-esclavagiste, à la fin du XIX^e siècle, est une coproduction franco-brésilienne et sera prochainement distribuée en salles par Jour2Fête. L'image fine et lumineuse, signée par Hélène Louvard, assume les clichés, le café, la végétation, la lampe torche, quasi-personnages et témoins du drame qui se noue sous nos yeux.

La jeune femme va se retrouver confrontée à l'attitude ambiguë d'une famille aristocratique déchue, quelques années après l'abolition de l'esclavage par la loi de 1888. C'est en partie grâce à Ina, son indignation, son besoin de parole, ses chants et ses danses que ce film ample et sensuel réussit à transmettre une réflexion sur la couleur de la peau et les classes sociales au Brésil. Un croisement de références érudites ou populaires se superpose aux musiques qui traversent les époques, composées par Salloma Salomao.

« Les crépus »

Ina est noire, elle a un petit garçon mais a perdu de vue son mari. Dans l'espoir de retrouver ce dernier, elle accepte, à contrecœur, de s'installer à Sao Paulo pour travailler chez les Soares. Leur vieille bonne, Josefina, vient de mourir et c'est le drame dans la maison habitée par trois femmes blanches. Qui va faire le café ? Qui va s'occuper de la mère âgée, et de l'une de ses filles un peu dérangée, toujours vissée sur l'époque esclavagiste ? On demande à Ina de reproduire des rituels que pratiquait l'ancienne bonne, originaire d'Angola, afin de calmer les tourments des maîtresses de mai-



Carolina Bianchi (Ana) à droite et Mawusi Tulani (Ina). HÉLÈNE LOUVRT/DEZENOVE SOM E IMAGES

son. Mais Ina s'indigne : elle ne vient pas de ce pays, ne peut pas faire n'importe quoi. Pour les Soares, l'Angola ou un autre Etat de l'Afrique, c'est pareil.

On rencontre Mawusi Lutani au Berlin Palast, l'équivalent du Palais des festivals cannois. Elle a 37 ans, en paraît 25, parle portugais et marque des pauses pour que Caetano Gotardo traduise ses réponses. Elle a grandi en périphérie de Sao Paulo, à Araraquara, a commencé les ateliers de théâtre vers l'âge de 13 ans, puis a intégré l'école d'art dramatique (EAD) de Sao Paulo. « *C'est une école très sélective avec de toutes petites promotions. Quand j'y suis entrée, en 2005, nous étions cinq étudiants noirs sur une vingtaine d'élèves, ce qui était remarquable pour l'époque. Depuis, l'école a mis en place des quotas* », dit-elle. « *Avec mes camarades noirs, plus trois autres étudiants de couleur arrivés l'année suivante, on a fondé la première compagnie de théâtre de Sao Paulo composée exclusivement de comédiens noirs. On nous appelait les crépus* », s'amuse-t-elle en touchant ses cheveux.

Dans la vie, elle pratique elle-même des rituels qu'elle a adaptés pour sa performance filmique

Quand les deux réalisateurs et scénaristes – blancs, précisons-le – l'ont contactée pour le rôle d'Ana, l'actrice a pris le temps de réfléchir. « *Je voulais savoir si j'allais me sentir en confiance. J'ai vite compris qu'ils travaillaient avec des gens engagés dans le mouvement afro* », résume-t-elle. Marco Dutra avait coréalisé avec Juliana Rojas, il y a trois ans, un film de genre croisant les questions de race et de classe, remarqué par la critique, *Les Bonnes Manières* (2017). Caetano Gotardo en avait assuré le montage. *Todos os Mortos* sonde le passé pour analyser le présent. Le personnage d'Ina entre en résonance avec Mawusi. Dans la vie, la

comédienne pratique elle-même des rituels qu'elle a adaptés pour sa performance filmique. Le grand-père de Mawusi Tulani, décédé l'an dernier à l'âge de 98 ans, n'a pas été lui-même esclave, mais lui a transmis « *la mémoire* » qu'il a reçue de ses ascendants.

Les réalisateurs se sont plongés dans l'histoire pour essayer de comprendre « *ce qui n'a pas marché dans le pays* ». « *Quand on parle des classes sociales au Brésil, inmanquablement on en vient à aborder la couleur de peau. Pas seulement noire, mais blanche. Pourquoi le blanc est-il la couleur neutre, comme on dit que le masculin est neutre ? Pourquoi, quand on lit un scénario évoquant une jeune femme, on pense qu'elle est blanche ?* », s'interroge le réalisateur. La veille, en conférence de presse, Mawusi Tulani avait évoqué la militante américaine Angela Davis, ancienne membre des Black Panthers : « *Quand j'interprète Ina, je pense à Angela Davis. Quand une femme noire fait bouger les choses, c'est toute la société qui tremble* », disait-elle. ■

CLARISSE FABRE

Faire l'humour dans le noir

France Inter s'associe à L'Européen pour une soirée dans l'obscurité avec quatre stand-upers

SPECTACLE

L'idée paraît absurde : assister à un spectacle où la salle et la scène sont entièrement plongées dans l'obscurité. A quoi bon, se dit-on, se déplacer dans un théâtre ? Autant écouter le texte à la radio. Ce qui devait arriver arriva. Pour la première fois depuis la création en 2017 de ce plateau aventureux d'humoristes intitulé tout bêtement *Noir*, les deux seront possibles. Lundi 2 mars, France Inter transmettra en direct à 21 heures la nouvelle édition du spectacle qui se déroulera sur la scène de L'Européen à Paris.

Orchestrée par l'auteur Bruno Muschio, alias Navo (le complice de Kyan Khojandi), cette soirée inédite (inspirée d'un modèle québécois) réunira quatre humoristes qui officient sur la

radio publique : Alex Vizorek, Thomas VDB et, les dernières recrues, Fanny Ruwet et Aymeric Lompret. Des « *voix emblématiques de l'antenne* », ainsi que des « *surprises musicales* » viendront compléter l'expérience.

Quelques belles trouvailles

« *Avec Noir, on est concentré sur les textes, le rythme et l'intensité des silences, une forme qui se prête parfaitement à la radio* », défend Yann Chouquet, directeur des programmes de France Inter. Outil de reconquête du public qui a fait ses preuves, l'humour fait désormais partie intégrante de l'ADN de la « première radio de France ».

Lancées par Bertrand Hodot, responsable de projet chez TS production, et Sébastien Beslon, codirecteur, ces séances *Noir* sont organisées au coup par coup, sans

calendrier précis, au gré des disponibilités des artistes. Les six premières éditions se sont jouées à guichets fermés et ont attiré des têtes d'affiche du stand-up, telles que Blanche Gardin, Monsieur Fraize ou Fary. Cette fois, « *les chroniqueurs de France Inter joueront des extraits de leur spectacle auxquels s'ajouteront des contenus inédits et des interactions avec le public* », détaille Navo.

Nous avons assisté à la première, et ce fut déroutant. Le noir est effectivement total. Les textes n'étant pas « rattrapés » par le jeu des comédiens, ils ne souffrent aucune faiblesse. Résultat : des moments inégaux mais quelques belles trouvailles lorsque le thème de l'obscurité devient une matière humoristique. Quant à la retransmission sur France Inter, elle obligera les comédiens à un timing rigoureux.

Ce partenariat avec *Noir* n'est qu'une première étape dans la volonté de la radio de « *diversifier* » ses rendez-vous consacrés à l'humour. « *Nous sommes confrontés à un problème de cooptation de talents, car nous n'avons plus de place dans notre grille de programmes et avons besoin de créer des événements extérieurs pour inviter des humoristes qui pourraient potentiellement être sur France Inter* », explique Yann Chouquet.

A partir d'octobre, une fois par mois, un « plateau France Inter » partira en région, associant des humoristes maison et un outsider. La tournée ne se fera pas dans des Zenith mais plutôt, souhaite le directeur des programmes, sur des scènes d'opéra. ■

SANDRINE BLANCHARD

Noir, lundi 2 mars à 21 heures à L'Européen à Paris 17^e.

Pour Louis Chedid, l’important, c’est d’aimer

Le chanteur sort un nouvel album à la belle fluidité mélodique et aux ambiances variées

CHANSON

Diffusée fin novembre 2019, en annonce du nouvel album de Louis Chedid, la chanson *Tout ce qu'on veut dans la vie*, accompagnée d'un vidéo-clip, peut apparaître comme une suite à l'un des précédents succès de l'auteur-compositeur et chanteur, *On ne dit jamais assez aux gens qu'on aime qu'on les aime*. Il y est question, avec des images de couples – jeunes et vieux – s'embrassant, de familles souriantes et d'enfants joyeux, de l'importance de s'aimer, du partage de ce sentiment fort, sur une musique allègre, un peu bossa. Avec toujours ce soin apporté à trouver le mot juste et des formes simples dans l'expression (« *Un baiser, rien qu'un seul/Aussi léger soit-il/A peine le poids d'une feuille/La caresse d'un cil* »), qui est la marque de Louis Chedid.

Un voyage tranquille
Cette plaisante réussite, qui donne son titre à l'album, est l'une des onze chansons de l'album qui suit *Deux fois l'infini*, paru en 2013. On y entend du flamenco teinté de cordes orientales (*Si j'avais su*), un accordéon un rien argentin (*Danser sur les décombres*), la bossa du Brésil donc, une touche électro des années 1980 (*Volatile comme*), une balade avec guitare, percussions et cordes qui vogue vers Cuba (*La Fille sur le banc*), du rock plus folk que hard (*Dis-toi qu't'es vivant, Chasseur de papillon*)... Autant de



Louis Chedid, le 25 septembre 2019, à Paris. AUDOIN DESFORGES

couleurs, d'inspirations qui font de *Tout ce qu'on veut dans la vie* un disque varié, sans pour autant se disperser ni perdre l'auditeur dans un trop plein d'influences. C'est par petites touches que Louis Chedid, avec le réalisateur

artistique et ingénieur du son Marlon B., qui a travaillé récemment avec Renan Luce ou Juliette Armanet, et était de l'aventure familiale du chanteur avec ses enfants Matthieu, Joseph et Anna, a procédé. En artisan, à la

manière des orfèvres et ébénistes, qui par l'ajout d'une teinte, d'un délicat coup de ciseau soulignent une courbe, un détail. Cela donne un voyage tranquille, une élégance de ton, que Chedid perpétue au même titre que ses camarades de la chanson pop révélés dans les années 1970, William Sheller, Alain Souchon ou Laurent Voulzy. Si les thèmes principaux (l'amour et l'amitié, la bienveillance) sont abordés d'une chanson à l'autre, Louis Chedid glisse aussi une réflexion sur notre monde. Avec *Redevenir un être humain*, il évoque dans un couplet les écrans des téléphones qui monopolisent l'attention, éloignent des uns et des autres et, dans un autre, la destruction des ressources de la Terre. En jouant avec la douceur des termes, sans forcer ni imposer. Vers la fin de l'album, le refrain de *Chasseur de papillons*, « *Pour vous plaire/Vous faire rêver/Vous distraire/Chanter, danser* », vient résumer idéalement ce que l'on peut ressentir à l'écoute de l'ensemble du disque : de bout en bout se dégage une belle fluidité mélodique, sur laquelle vient se poser la voix de Louis Chedid. Dont le timbre caressant, dans un registre médium, aux courbures subtiles, est paré d'une belle chaleur. ■

SYLVAIN SICLIER

Tout ce qu'on veut dans la vie, 1 CD Le Label/PIAS. Tournée du 27 mars au 28 mai, à l'Olympia, Paris, les 26 et 27 mai.

MUSIQUE
Eurovision : le ministre de la culture veut « des chanteurs qui chantent en français »
Franck Riester, le ministre de la culture, envisage d'« obliger France Télévisions à choisir des chanteurs qui chantent en français » pour l'Eurovision, a-t-il indiqué, vendredi 28 février, sur Franceinfo, irrité par le refrain en anglais de la chanson de Tom Leeb qui représentera la France lors du concours, le 16 mai, à Rotterdam. M. Riester « pense que, sur un concours comme celui-là, on doit s'assurer que le français soit la langue qui est chantée ». – (AFP)

SÉLECTION ALBUMS



LILI ET NADIA BOULANGER
Mélodies
Cyrille Dubois (ténor) et Tristan Raës (piano).
Les deux sœurs Boulanger sont passées à la postérité pour des mérites bien distincts. L'ainée, Nadia (1887-1979), en tant que pédagogue hors pair, et la cadette, Lili (1893-1918), comme créatrice de génie fauchée en pleine gloire par la maladie (elle fut la première femme à obtenir le prix de Rome). On a donc oublié que Nadia Boulanger avait, elle aussi, été compositrice avant de se consacrer à l'enseignement et à la diffusion des œuvres de sa sœur. Constitué de mélodies souvent inédites, ce programme fait la part belle (dix-sept sur un ensemble de vingt et un) aux œuvres de l'ainée. Elles épousent les textes (de Verlaine à Verhaeren) avec beaucoup de fraîcheur et de naturel, en un mot, d'inspiration. Certaines, telles *Le Corbeau* (Samain) et *Heures ternes* (Maeterlinck) sont saisissantes. Bien qu'interprétées avec éclat par un duo à l'aise dans la métamorphose (timbre androgyne de Cyrille Dubois, piano dramaturge de Tristan Raës), elles peinent à soutenir la comparaison avec les *Quatre chants* de Lili Boulanger qui impressionnent par leur expression concentrée. Moins de notes, plus de style, une démonstration de maturité... à 18-20 ans. ■ PIERRE GERVASONI
1 CD Aparté/Harmonia Mundi.



GABRIEL FAURÉ
Fauré et ses poètes
Marc Mauillon (baryton) et Anne Le Bozec (piano).
Du *Papillon et la Fleur* (1861), le long des vers de Victor Hugo, à la *Chanson* op. 94 (Henri de Régnier, 1906), le chanteur Marc Mauillon et la pianiste Anne Le Bozec musardent chronologiquement parmi la quasi-totalité des poètes abordés par Gabriel Fauré, fors ceux des cycles, dévoilant l'évolution de l'esthétique fauréenne. Diction exemplaire, timbre lumineux, ligne souple, le baryton est d'un naturel irrésistible, élégant et charmeur, narrateur et dramaturge, un bonheur musical que renforce l'intelligence d'un piano en forme de supplément d'âme. ■ MARIE-AUDE ROUX
1 CD Harmonia Mundi/PIAS.



PAT METHENY
From This Place
En solo dans son album *What's It All About* (2011), constitué de reprises de chansons pop et bossa, puis avec le batteur Antonio Sanchez dans *Tap: Book of Angels Volume 20* (2013), pour interpréter des compositions de John Zorn, le guitariste américain Pat Metheny est dans son nouvel album, *From This Place*, le signataire des dix titres. Il est accompagné de son Unity Band et de l'Hollywood Studio Symphony, avec cordes, flûtes, clarinettes, cor anglais et trombones. L'ambition des arrangements orchestraux (par Gil Goldstein, Alan Broadbent et Metheny), au-delà du simple habillage, la clarté du propos musical, une part jazz affirmée en sont les points forts. Le lyrisme chaleureux des mélodies de Metheny trouve ici sa pleine expression, en complicité artistique avec le pianiste Gwilym Simcock, la bassiste Linda May Han Oh et Sanchez. A placer dans une discographie, inaugurée, en 1975, par *Bright Size Life*, parmi les réalisations les plus réussies de Metheny. ■ SYLVAIN SICLIER
1 CD Metheny Group Productions-Nonesuch Records/Warner Music.



GRIMES
Miss Anthropocene
Dans le dernier numéro du magazine britannique *The Face*, la Canadienne Grimes apparaît en couverture sous son avatar virtuel, une fée synthétique aux yeux disproportionnés. La musicienne, productrice et artiste (Claire Boucher, son nom à l'état civil) entend par ce choix esthétique préserver son image et sa vie privée. Un choix qui lui permet de développer son univers cyber-fantasmagorique, fusion de dream pop, d'électro, R'n'B et de jeux vidéo. Annoncé en mars 2019 et repoussé à plusieurs reprises, son cinquième album marque un tournant médiatique et artistique. Si le spectacle premier single, *We Appreciate Power* (2018), a finalement été écarté du disque, celui-ci révèle une facette sombre et intimiste, marquée par la menace du réchauffement climatique et l'intelligence artificielle. Si démoralsant soit-il, l'ensemble n'en demeure pas moins une prouesse technologique avec quelques refrains mémorables : *Delete Forever* et sa folk solaire ou *My Name is Dark et Darkseid*, aux relents dubstep et industriel. Selon sa génitrice, *Miss Anthropocene* serait son dernier album « terrien ». ■ FRANCK COLOMBANI
1 CD 4AD/Beggars.

📖 Lire sur Lemonde.fr les critiques de « Myopia », d'Agnes Obel, et des « Voies de l'Oyapock », de No Tongues.

GALERIE

STEPHEN SHAMES
Galerie Esther Woerdehoff
On connaît surtout l'Américain Stephen Shames (né en 1947) pour ses photos frappantes des Black Panthers, dont il fut le photographe officiel pendant sept ans, Blanc parmi les Noirs, montrant les militants dans la rue et dans l'intimité. C'est une autre partie de son travail qui est exposée à la galerie Esther Woerdehoff, sous forme de beaux tirages d'époque des années 1960 aux années 1980. Choies dans plusieurs séries, les images s'attardent sur les enfants et adolescents que Stephen Shames, qui n'a jamais cessé de militer pour plus de justice sociale, a photographiés dans les quartiers pauvres de plusieurs villes des Etats-Unis. A Times Square ou dans le Bronx, les situations décrites sont rudes : prostitution infantile, gangs, violence, pauvreté... Un flingue dépasse d'une poche, un « hustler » mineur prend une pose suggestive. Mais, dans ses images candides et crues, le photographe décrit moins des cas sociaux que des individus en train de grandir, qui découvrent aussi les plaisirs et la sensualité de la jeunesse : les premiers baisers, la musique sur les transistors, les soirées avec les potes, les jeux dans la rue et les virées sauvages dans le métro. ■ CLAIRE GUILLOT
Galerie Esther Woerdehoff, 36, rue Falguière, Paris 15^e. Jusqu'au 7 mars.

ENTRE ORIENT ET OCCIDENT

Du 14 au 25 septembre 2020

Le Monde

Terre des Balkans

12 jours à partir de 2770 €

Bosnie, Croatie, Monténégro et Albanie, là où l'Occident rencontre l'Orient, ce voyage vous fera découvrir la richesse mais aussi la complexité du métissage balkanique.

Avec vous durant le séjour, Jacques Rupnik

Politologue et historien, spécialiste des problématiques de l'Europe centrale et orientale, professeur à Sciences Po Paris et directeur de recherche au CERI.

Avec vous à Sarajevo, Rémy Ourdan

Grand reporter au Monde.

Documentation gratuite au 01 40 43 20 21 ou info@artsetvie.com, par courrier : ARTS ET VIE, 251 rue de Vaugirard, 75015 PARIS

ARTS ET VIE

renouvelé

Je désire recevoir gratuitement, sans engagement, la documentation détaillée du voyage dans les Balkans proposé par Le Monde.

Nom/Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél.

Courriel

Je souhaite être informé(e) des offres du Monde des partenaires du Monde

En retournant ce formulaire, vous acceptez que Arts et Vie et Malesherbes Publications (Groupe Le Monde), organisateurs du voyage et responsables de traitement, utilisent vos données personnelles ainsi que celles du 2^e participant dont vous avez obtenu l'accord, pour les besoins de votre commande, de la relation client et d'actions marketing sur les produits et services de MP. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse <http://confidentialite.lavie.fr> ou écrivez à notre délégué à la protection des données - 80 bd Auguste Blanqui - 75707 Paris cedex 13.

L'Arco réconcilie l'Espagne avec l'art contemporain

A Madrid, la 39^e édition de la principale foire d'art moderne espagnole réunit 209 galeries venues de 30 pays

REPORTAGE

MADRID

La 39^e édition de l'Arco, principale foire d'art moderne et contemporain espagnole et tête de pont de l'art latino-américain en Europe, réunit à Madrid, jusqu'au 1^{er} mars, 209 galeries venues de 30 pays. Avec 100 000 visiteurs attendus, c'est la plus fréquentée du monde, et ce pour plusieurs raisons.

Ainsi, des sections font l'objet d'un commissariat spécial. L'une est dévolue aux très jeunes galeries (moins de 7 ans d'âge), une autre, intitulée « C'est juste une question de temps », a été imaginée par l'artiste Alejandro Cesarco, né à Montevideo (Uruguay) en 1975, que les Parisiens ont pu voir au Jeu de paume en 2018, et prend la forme d'un hommage rendu par une quinzaine d'artistes à Félix Gonzalez-Torres (1957-1996). Il est aussi l'occasion pour le public madrilène de découvrir un étonnant libraire-éditeur, le Français Christophe Daviet-Thery, qui publie des livres d'artistes, plus par sentiment que par raison.

Il n'est pas le seul dans son registre à l'Arco: la foire de Madrid est sans doute celle au monde qui reçoit le plus de libraires spécialisés. Le plus d'étudiants aussi – les conférences qui y sont organisées étaient autrefois validées comme des cours par les universités d'histoire de l'art – et même d'enfants des écoles, qui pique-niquent en groupes bien sages dans les allées, ou barbouillent dans un atelier qui leur est réservé. La relève est assurée! La foire organise également des visites guidées à l'intention de ceux des amateurs qui se sentiraient un peu perdus.

Dans le même esprit, les organisateurs encouragent les exposants à privilégier les accrochages monographiques (c'est le cas de celui de Djamel Tatah, à la galerie Poggi) ou les duos (comme celui organisé par la galerie Maubert, qui juxtapose Joachim Bandau et Nathalie Elemento) qui permettent mieux d'entrer dans une œuvre que ne le ferait un saupoudrage. L'Arco est plus qu'un événement commercial: c'est la semaine où l'Espagne se réconcilie avec l'art moderne et contemporain, un peu négligé sous Franco...



« Franco no fue tan malo como dicen » (2019), de Riiko Sakkinen. GALERIE FORSBLOM

Franco? Un très gentil garçon. C'est du moins ce que proclame Riiko Sakkinen, un artiste finlandais né en 1976, qui vit près de Tolède. Il a fondé un mouvement baptisé le « turbo-réalisme », qui ne déteste pas user de l'ironie. Gros succès de curiosité, son panneau représentant le portrait du généralissime, exposé par la galerie Forsblom (pour l'anecdote, elle propose aussi une série des douze figures du zodiaque chinois, réalisées par Ai Weiwei en briques de Lego...), énumère ce que les Espagnols doivent au Caudillo: la sécurité sociale, les congés payés, l'enseignement gratuit ou le développement du tou-

risme... Là où cela se gâte, c'est quand la litanie de ses bienfaits le crédite de l'invention de la tauromachie, du flamenco, de la paella et du Cuba libre!

Plutôt des bienfaitrices

En réalité, à Madrid, les bienfaiteurs sont plutôt des bienfaitrices. C'est à Carmen Thyssen-Bornemisza qu'on doit l'installation des œuvres que son défunt époux, le baron Thyssen, avait amassées, dans la capitale espagnole: de l'art classique, un foisonnement de chefs-d'œuvre – il avait le portrait d'Henri VIII par Hans Holbein – qui n'a d'équivalent privé que dans les collections

royales britanniques. La belle-fille de Carmen, Francesca Thyssen-Bornemisza, a repris le flambeau de son père en se tournant vers les artistes contemporains. Non qu'elle les collectionne (elle le fait aussi), elle les produit, les aidant ainsi à réaliser leurs projets. D'autant plus volontiers s'ils sont tournés vers l'écologie, qui est sa passion: le Musée Thyssen expose ainsi, jusqu'au 18 mai, les installations vidéo de l'artiste new-yorkaise Joan Jonas, qui explore le monde marin vu à travers des vitres d'aquarium.

De même, Patrizia Sandretto Re Rebaudengo, qui a créé en 1995 la Fondation Sandretto à Turin, où

La foire sert de tête de pont entre l'Europe et l'art latino-américain, une scène incroyablement riche et variée

elle vit, vient de donner naissance à sa petite sœur à Madrid. Pour ses débuts, elle montre, avec la complicité du commissaire d'exposition Hans-Ulrich Obrist (jusqu'au 21 mars, à la Fundación Fernando de Castro louée pour l'occasion) le jeune Américain Ian Cheng, né en 1984. Mais, surtout, elle a lancé un programme original, demandant à toutes les écoles formant les jeunes conservateurs de musée dans le monde de lui adresser les dossiers de leurs éléments les plus prometteurs. Trois seront choisis par un jury et invités à écurer l'Espagne à la recherche de jeunes talents, lesquels bénéficieront ensuite d'une exposition.

Enfin, il convient de citer la collectionneuse d'origine cubaine Ella Fontanals-Cisneros. Des quelque 3 500 œuvres qu'elle possède, elle avait décidé d'en extraire 400 pour créer à Madrid, dans une ancienne fabrique de tabac, le Musée d'art contemporain des Amériques. Las, l'actuel ministre de la culture espagnol a dénoncé les termes de l'accord signé il y a deux ans par son prédécesseur, et la donation a été annulée, a-t-elle annoncé lundi 10 février, tout en ne désespérant pas de trouver une solution alternative, à Madrid ou ailleurs.

Et c'est bien dommage, parce que l'un des plus grands intérêts de l'Arco, c'est que la foire sert de tête de pont entre l'Europe et l'art latino-américain, une scène incroyablement riche et variée. On croise à Madrid les artistes, les collectionneurs, les directeurs des grandes fondations privées de

l'Amérique du Sud. On y revoit ou on découvre des œuvres attachantes, comme ce relief réalisé en 1948 par Carmelo Arden-Quin (1913-2010), le créateur du groupe Madi (Matérialisme dialectique!), ou cette série d'aquarelles de Carlos Carnero (1922-1980) peintes sur du papier à en-tête de l'Assemblée nationale française, tous deux Uruguayens devenus Parisiens. Ils sont exposés par la très bonne galerie de las Misións, venue de Montevideo. D'autres sont basées à Cuba, au Pérou, au Chili, en Colombie.

77 % d'exposants étrangers

Une foire internationale donc. Trop peut-être: 77 % des exposants viennent de l'étranger. Si on est bien content de voir l'art latino-américain, on ne détesterait pas non plus voir de l'espagnol! Jadis, des galeries classiques, comme l'excellente Galería Punto de Valence (fondée en 1972, c'est une pionnière de l'art contemporain en Espagne), montraient des œuvres des mouvements historiques, Equipo Cronica, Equipo 57, autant que des jeunes artistes. On est bien en peine d'en voir aujourd'hui, et ce n'est qu'un exemple.

Problème qui sera peut-être réglé par la justice: le propriétaire de la galerie My Name's Lolita Art, Ramon García Alcaraz, après une participation continue depuis 1990, a été exclu en 2007. Il a porté l'affaire devant un tribunal, lequel a condamné les organisateurs de la foire pour l'opacité de leur système de sélection. En partie financée par des fonds publics (l'Ifema, qui la gère, est un organisme créé par la municipalité et la communauté de Madrid), la foire doit respecter les règles de droit qui leur sont applicables, ont estimé les juges, et notamment la transparence. ■

HARRY BELLET

Arco 2020, Ifema, av. del Partenon, 5, Madrid (Espagne). Jusqu'au 1^{er} mars, tous les jours de midi à 20 heures.

La « vie nouvelle » de Christine and the Queens

La chanteuse publie « La Vita nuova », un EP de six titres accompagné d'une vidéo de douze minutes

MUSIQUE

Quelques semaines après la mise en ligne d'un nouveau titre, *People, I've Been Sad*, Héloïse Letissier confirme un retour en forme signé sous le nom de Christine and the Queens – et non sous celui de l'androgynie Chris (qui baptisa son deuxième album) – avec la sortie d'un EP de six titres, *La Vita Nuova*, disponible en numérique à partir du 28 février, puis sous la forme de CD et de disque vinyle, le 10 avril.

Coproduites par la chanteuse et l'Anglais Ash Workman, qui avait officié aux manettes de *Chaleur humaine*, le premier opus à succès de la Française (1,3 million d'exemplaires vendus dans le monde), ces cinq chansons ont été enregistrées à Margate, station balnéaire du Kent, au Royaume-Uni, où Workman possède son studio.

Cette « nouvelle vie » fait aussi l'objet d'une étonnante vidéo de douze minutes réalisée dans l'enceinte de l'Opéra Garnier (et avec la collaboration de l'Opéra de Paris) par Colin Solal Cardo, réalisateur

Sous un éclatant ciel hivernal parisien, la chanteuse et le satyre, incarné par Félix Maritaud, s'entrelacent

français, issu du collectif La Blogothèque, ayant acquis une réputation internationale grâce à ses clips pour, entre autres, Jack White, Damon Albarn, Phoenix, Charli XCX et – déjà – Chris (*La Marcheuse*, *Doesn't Matter* et *5 Dollars*). Tourné début janvier, le film s'ouvre sur le toit de l'institution musicale parisienne, dominant somptueusement la capitale. On y voit Christine interpréter et danser *People, I've Been Sad*, avec toute la conviction soul dont elle faisait récemment preuve dans la version de cette chanson enregistrée et filmée à Berlin par la plate-

forme musicale Colors (plus de 1,2 million de vues sur YouTube).

Sous l'éclatant ciel hivernal parisien, la chanteuse et le satyre, interprété par Félix Maritaud (120 battements par minute, *Sauvage...*), s'entrelacent. Puis elle bascule dans différents tableaux d'une histoire oscillant entre *Le Fantôme de l'Opéra*, *Twilight* et le *Prélude à l'après-midi d'un faune*. Passant d'une salle de répétition de ballet à la scène, aux cintres ou aux escaliers de marbre de Garnier, Christine et ses danseurs, chorégraphiés par Ryan Heffington (Arcade Fire, Sia, FKA Twigs...), incarnent ce conte fantastique au rythme de cinq morceaux de l'EP.

L'influence de Michael Jackson

Après *People, I've Been Sad*, le tempo s'emballe avec *Je disparaîs dans tes bras* (dont une version en anglais, *I Disappear in Your Arms*, existe aussi dans l'EP). Guidé par les graves inquiétants d'un synthétiseur et des ponctuations spasmodiques, ce morceau accrocheur nous fait retrouver la danseuse athlétique de *Chris*, mordue,

dans le film, par son homme-bouc aux canines vampiriques.

Deux ballades s'enchaînent ensuite – *Mountains (We Met)* et *Nada* –, sans que les modulations de la chanteuse ne perdent leur musculeuse intensité. Retrouvant le groove minimaliste et les rythmes secs (et parfois un peu froids) de son deuxième album, Héloïse Letissier ne renonce jamais à danser, même au ralenti. Avant de mener sa troupe sur la sarabande de la chanson-titre, morceau de bravoure (en partie italo-phonie) imprégné – comme souvent – de l'influence de Michael Jackson, dans son swing comme dans sa chorégraphie.

Transformée en vampire rayonnant de gourmandise charnelle, Christine chevauche alors *La Vita Nuova* en duo avec Caroline Polachek, figure de la synth-pop américaine, révélée par le groupe Chairlift, avant de s'exprimer en solo. Cette brune longiligne ne résistait pas longtemps aux danses, crocs et yeux injectés de sang de Christine la reconquérante. ■

STÉPHANE DAVET



Une série documentaire met en image l'enquête menée sur les scandales environnementaux dans le secteur minier

DIMANCHE 1^{ER} - 20 H 50
SÉRIE DOCUMENTAIRE

Après huit mois d'investigation, le 18 juin 2019, *Le Monde* et *Radio France* dans l'Hexagone, *The Guardian* au Royaume-Uni, *Expresso* au Portugal, *Süddeutsche Zeitung* en Allemagne, publiaient une série d'articles : sur la mort du journaliste indien Jagendra Singh, retrouvé brûlé à 60 % de la surface de son corps, alors qu'il dénonçait sur son blog les liens entre le ministre Rammurti Singh Verma et la mafia du sable ; sur Carlos Choc, reclus dans la clandestinité pour éviter la prison après avoir enquéteé au Guatemala sur la plus grande mine de nickel d'Amérique centrale ; sur la dizaine de reporters censurés ou menacés pour s'être intéressés à Acacia



La mine de nickel Fenix, au Guatemala. FORBIDDEN FILMS ET FRENCH KISS PICTURES

Aujourd'hui, le prolongement filmé de ces articles, soit quatre documentaires, est diffusé lors d'une soirée, afin de toucher « *le plus grand nombre* », explique Laurent Richart, fondateur et directeur exécutif de Forbidden Stories. Quatre épisodes bâtis de

Le premier épisode débute ainsi par une réunion « secrète ». Il sera également question de Jagendra Singh, le « reporter Facebook » de

l'Uttar Pradesh. Alors que les autorités affirment qu'il s'est suicidé, une vidéo insoutenable est mise en ligne, le montrant deux jours avant sa mort, agonisant sur un brancard : « *Pourquoi avaient-ils besoin de me tuer ?* », dit-il. Direction ensuite le Guatemala, à El Estor, où la journaliste du *Monde* Anne Michel a enquêté sur l'eau étrangement rougie d'un lac.

CATHERINE PACARY

*Projet Green Blood, réalisé par
Jules Giraudat et Arthur Bouvart
(Fr., 2020, 4 × 52 min).*

Le documentariste Thomas Dévényi a vécu aux côtés de personnes sans domicile fixe pendant une dizaine de jours

LUNDI 2-23 H 05
DOCUMENTAIRE

Réalisateur et photographe, Thomas Dévényi a voulu vivre durant une dizaine de jours ce qu'endurent les sans-abri dans les rues de Paris. Équipé d'une petite caméra, d'un appareil photo et de vêtements chauds, il a tenté l'expérience. Ce documentaire à la fois sobre et glaçant est le résultat de ces quelques jours et nuits d'errances et de rencontres.

Pour ne pas devenir fou, il faut tenter des choses : s'endormir

dans le métro chauffé, aller aux bains douches municipaux pour se laver gratuitement. Et ne pas rester seul. Une certitude : passer deux nuits dehors suffit pour être épuisé et perdre tous ses repères. Au fil de rencontres avec des sans-abri aux profils différents, Thomas Dévényi dresse un tableau inquiétant de la situation. Sans l'aide d'habitants compatissants ou des équipes du Samusocial qui effectuent des maraudes et distribuent de la nourriture et des boissons chaudes, certains crèveraient littéralement sur le trottoir.

Certains gardent un sens de l'humour qui permet de ne pas sombrer. « *Regarde mon matelas Bultex, c'est le trois-étoiles de la rue !* », lance Christian. Abdel, sans domicile depuis quatorze

ans, parle de Baudelaire, Breton, Valéry. Et sourit en citant Guitry : « *Tu crois noyer tes soucis dans l'alcool. Mais n'oublie pas : ils savent nager !* » Tout est violence, comme les installations de mobilier urbain anti-SDF (barrières et plots qui empêchent de s'allonger). « *J'ai cherché du sens à la rue, alors qu'elle n'en a pas. Elle abîme le corps et l'esprit* », résume le réalisateur. ■

ALAIN CONSTANT

GRILLE N° 20 - 052
PAR PHILIPPE DUPUIS

[illegible]

SOLUTION DE LA GRILLE N° 20 - 051

VERTICALEMENT 1. Procureure. 2. Renfrognés. 3. End. Ida. As. 4. Eternels.

5. Xi. Aa. Etau. **6.** Ieltsine. **7.** SRAS. Staff. **8.** Tes. Pé. Kil. **9.** Siéra. Ce.
10. Enterrer. **11.** Condé. Aula. **12.** Entérinées.

HORIZONTALLEMENT

VERTICALEMENT

1. Supportable et nécessaire en démocratie. **2.** Laisserait tout tomber. **3.** Fixais solidement. Nettoya à fond. **4.** Travaux scolaires, maisons de maîtres. Ne supporte pas l'échec. **5.** Mélange de verdure. **6.** Double dans l'estomac du bœuf. Article. Structure d'entreprise. **7.** En fin de compte. Gélatineuse quand elle fait vinaigre. **8.** Le féminin ne l'arrange pas plus. **9.** Descendues avec délectation. **10.** Les gradés s'y retrouvent. Fleurit dans les jachères. **11.** Mettent les informations en avant. Canard sauvage. **12.** Découpes sur le violon. Fit grand tort.

N°20-052

							5	7
					3	9		8
		1						
			2			6	4	
		5	6	3			7	9
	5	9			8			
	7	4			6		1	3
		2		7	4			

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

5	1	8	4	7	3	6	2	9
3	2	6	8	1	9	7	4	5
9	7	4	5	2	6	1	8	3
6	8	2	9	3	5	4	7	1
1	3	5	7	6	4	8	9	2
4	9	7	1	8	2	3	5	6
2	5	1	6	4	8	9	3	7
7	4	3	2	9	1	5	6	8
8	6	9	3	5	7	2	1	4

Expert

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Le Monde

Le Monde DES RELIGIONS



NOS PLUS BELLES RENCONTRES EN 100 NUMÉROS

Élisabeth Badinter, Jean d'Ormesson, Edgar Morin, Odon Vallet, le dalaï lama, Stéphane Hessel, Christian Baudet, Thich Nhat Hanh, Adolphe Bellet, Isidore Newman, André Comte-Sponville...

Le Monde DES RELIGIONS

NOS PLUS BELLES RENCONTRES

Un magazine de 84 pages - 6,90 €

Chez votre marchand de journaux
et sur Lemondedesreligions.fr

Le Monde est édité par la Société éditrice
du « Monde » SA. Durée de la société :
99 ans à compter du 15 décembre 2000.
Capital social : 124.610.348,70 €.
Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui,
75707 Paris Cedex 13. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone : de France 3289
(Service 0,30 €/min + prix appel) ; de l'étranger :
(33) 1-76-26-32-89 ; par courrier électronique :
abojournalpapier@lemonde.fr.
Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique :
courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Médiateur : mediateur@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ;
Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM :
CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037

Présidente :
Laurence Bonicalzi Bridier

 **PRINTED IN FRANCE**

 **80, bd Auguste-Blanqui,
75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26**

L'Imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Montpellier (« Midi Libre »)



Origine du papier : France. **Taux de fibres recyclées :** 100 %.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Ecolabel européen sous le N°FI/37/001.

Eutrophisation : PTot = 0.009 kg/tonne de papier

Yasmina Reza « L'absurdité de la vie m'est apparue. C'est presque une délivrance »

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉE LÀ SI... « Le Monde » interroge une personnalité sur un moment décisif de son existence. Cette semaine, la femme de lettres confie son obsession du temps et de la mort qui irrigue son œuvre

ENTRETIEN

Alors que sa nouvelle pièce, *Anne-Marie la Beauté*, voit le jour au Théâtre de la Colline, Yasmina Reza, la dramaturge française la plus jouée dans le monde, se confie sur ses ressorts et son œuvre si singulière.

Je ne serais pas arrivée là si...

En admettant que je puisse appréhender le « là » de votre question, j'aurais beaucoup de mal à y répondre. Pour deux raisons. D'abord, je ne regarde jamais en arrière, je ne me retourne pas sur le passé. Les seules introspections auxquelles je me risque sont à visée littéraire : j'explore en moi ce qui va me servir et que je transforme en une matière dont je me désapproprie immédiatement. Je me suis, comment dire, déguisée en personnages au fil du temps. Ensuite, j'ai la conviction depuis toujours que le destin ne dépend pas tant des circonstances que du caractère. C'est à lui qu'on doit les choix qui font une trajectoire.

Vous ne seriez donc pas arrivée là... si vous n'aviez eu ce caractère ! De quoi est-il fait ?

C'est vous qui le formulez ainsi. Je ne l'aurais pas fait en ces termes vaniteux. Et surtout, je ne me déterminerais pas. Mon caractère m'a poussée à faire des choix assez radicaux. En cohérence avec une certaine idée de l'indépendance. Un moment où cela s'est avéré particulièrement évident fut lors de la création de ma pièce *Art*. Cette pièce a connu un grand succès à Londres puis à New York. J'ai eu des propositions de toutes sortes et de partout. On me proposait d'écrire des films, une comédie musicale, on m'invitait à Hollywood... J'ai eu des dizaines de rendez-vous, j'ai voyagé. Pourtant j'ai dit non à tout. Absolument à tout.

Pourquoi ?

Parce que avec *Art*, j'avais enfin acquis une forme de liberté. Jusqu'alors, je vivais difficilement et la plupart du temps personne ne me répondait. *Art* a changé la donne. J'ai gagné à la fois la liberté financière qui m'a permis d'écrire ce que j'avais envie d'écrire en prenant mon temps, et la faculté d'appeler n'importe qui pour dire : « J'ai un projet, pouvons-nous en parler ? » C'était sans prix. Toutes les autres propositions me sont apparues comme des aliénations, des incitations à être ce que je n'étais pas. C'est une illustration d'un tempérament qui me fait dire non plus facilement que oui.

Quelle enfant étiez-vous ?

Je n'ai pas de souvenir d'enfance.

Voyons !

Disons qu'aucune image lumineuse n'en surgit.

Quel héritage, alors, que celui de vos parents ?

J'ai du mal à parler de mes parents.

Vous les avez pourtant évoqués dans plusieurs livres...

Oui. Mais à ma façon. En faisant des choix littéraires. Ce qui a pu être déterminant, c'est le côté parfaitement inclassable de ma famille, mélange de dérèglement et de démesure, ainsi que son cosmopolitisme. Mon père venait de Samarcande, d'une famille juive nomade et désargentée. Sa mère ne savait ni lire ni écrire. Il était né à Moscou, était passé par l'Allemagne et l'Angleterre avant d'atterrir à Paris au terme d'un long périple qu'il n'a jamais raconté. Quant à ma mère, elle était née à Budapest dans une famille également juive qui possédait des filatures de laine et qui a tout perdu à l'arrivée du communisme. Elle s'est retrouvée à Paris, violoniste, sans argent et sans soutien. Le juif oriental et la juive ashkénaze que rien a priori ne devait rassembler, ni la langue, ni la culture, ni l'extraction sociale, se sont donc connus en exil. Leurs amis étaient dispersés de par le



En mai 2014.
PASCAL
VICTOR/ARTCOMART

monde, et eux avaient un côté hors sol. Très hors sol. Tout en s'appliquant à faire de mon frère, ma sœur et moi des petits Français.

Que voulez-vous dire ?

On nous inculquait le respect de la langue française. Il fallait bien s'exprimer, bien articuler. Pour moi qui n'avais aucune racine et ne parlais pas la langue de mes ancêtres – ma grand-mère paternelle ne parlait que le patois de la province de Boukhara, et mes grands-parents maternels que le hongrois et l'anglais –, le français fut une vraie patrie, l'endroit de mon existence. En même temps, le fait d'entendre d'autres intonations, de devoir aussi m'exprimer par ellipse avec des proches à certainement influé, pour une part importante, sur le style, ou plus exactement sur le rythme de mon écriture. Et aussi sur une forme d'humour concentré sur la catastrophe.

Et la musique ? Elle irrigue votre œuvre. Ne vient-elle pas d'une culture donnée aussi dans l'enfance ?

Mon père était un grand amateur de musique, d'ailleurs que ma mère qui, après son mariage, avait rangé son violon sur la plus haute étagère d'un placard et n'y a plus jamais touché. Elle a même fini par le donner, à notre insu. Mon père rêvait d'être chef d'orchestre. Le dimanche, il mettait sur l'électrophone un disque de Bruno Walter et il dirigeait devant nous, en robe de chambre. Il s'est mis assez tard, et avec assiduité, au piano. Il arrivait aussi qu'on écoute des boogie-woogies et que toute la famille danse ensemble.

Cela paraît joyeux...

Il y avait des instants très joyeux.

Mais...

Ma famille, mes parents n'étaient pas des gens qu'on peut simplifier.

Pourquoi disait-on de vous, petite fille, que vous étiez « une vieille âme » ?

Mon père disait cela. Il croyait à l'âme et à la réincarnation. J'ai toujours su des choses qui n'étaient pas de mon âge, disons des choses que je ne pouvais pas avoir expérimentées dans mon âge. D'ailleurs, je ne crois pas à l'expérimentation en matière de savoir sur la vie. C'est le propre de beaucoup d'écrivains. Ils savent ce qu'ils n'ont pas vécu. Ils savent par prémonition, par intuition.

Intuition de quoi ?

Comme si nous avions déjà vécu nous-mêmes le parcours des âges.

Avec une connaissance du cycle de la vie ?

Une connaissance venue d'on ne sait où et

c'est un grand mystère. Mais j'ai tendance à croire que nos cellules ne sont pas nées d'hier. Qu'on transporte des mondes anciens qui nous éclairent et nous donnent une sorte de prescience. Je l'ai toujours senti de façon diffuse, sans pouvoir mettre les mots, jusqu'à ce que je tombe sur un texte de Marguerite Yourcenar disant à peu près ceci : « Tout a déjà été vécu et revécu des milliers de fois par les êtres que nous portons dans nos fibres... La seule question qui se pose est pourquoi, de ces innombrables particules flottant en chacun de nous, certaines remontent à la surface. » Elle évoque aussi « des personnages qu'elle inventai[t] ou qu'elle croyai[t] inventer ». Eh bien, c'est exactement ça. Je portais en moi, de façon quasi génétique, organique, un monde enfoui qui, parfois, remontait à la surface...

Et vous donnait conscience de la finitude...

Une conscience aiguë, oui. Je pourrais même vous dire : « Je ne serais pas arrivée là si... je n'avais pas eu très jeune la conscience aiguë du temps et de la mort. » Ça serait en définitive la meilleure réponse à votre question initiale. Cette conscience non seulement oriente l'écriture, mais crée un sentiment d'urgence et presque une obligation de tenir son rang de vivant. Ça n'est jamais aussi net bien sûr ! Et le formuler ainsi est presque caricatural mais, quand même, il y a toujours eu le sentiment de devoir achever quelque chose, de ne pas perdre le temps.

Comme une injonction ?

Injonction, je ne crois pas... Un moteur intime peut-être. Faire que les minutes ne tombent pas dans le vide.

Voilà qui interdit l'insouciance...

Même pas. Parce que les choses dont on parle là sont très souterraines et n'interdisent rien. Ni la joie ni la frivolité. Au fond, les interrogations intimes orientent mais n'empêchent rien. Elles sont comme les astres qui inclinent mais ne prédestinent pas. Enfant, j'étais heureuse d'avoir été élue, en quelque sorte, pour être en vie. Mais je n'avais aucune idée de ce que je ferais plus tard. J'étais sans direction. J'ai tâtonné. J'ai d'abord fait des études d'histoire, de sociologie, de théâtre. Et après une série d'enchaînements, je suis devenue comédienne. Je me suis amusée, j'ai gagnotté ma vie. Mais j'ai vite compris ce qu'impliquait ce métier : attendre, dépendre du désir des autres... Je me suis dit : impossible, je vais dépérir. Je me savais des capacités d'écriture et j'ai pensé qu'écrire une pièce était à portée de main. A l'époque, je croyais bêtement qu'écrire pour le théâtre était plus facile. Et j'ai eu l'intuition de séparer mes activités, de ne pas écrire un rôle pour moi.

Le titre de votre première pièce – *Conversations après un enterrement* – et son thème révélaient-ils déjà vos obsessions ?

Oui. Lorsque j'ai revu la pièce, des années après sa création, j'en ai été stupéfiée. Tout ce que j'ai écrit ensuite était déjà posé dans cette pièce écrite à 24 ans. Comme un condensé des obsessions et des thèmes qui irrigueront mes textes ultérieurs. Tout était là d'emblée. Au fond, j'ai toujours écrit plus ou moins la même chose, avec des allures différentes !

Des prix vous ont été remis un peu partout dans le monde, vos pièces sont jouées dans les plus grands théâtres, chaque livre est un événement. Ne vous dites-vous pas « désormais, je sais faire » ?

Pas du tout ! C'est même le contraire. Les prix font plaisir, le succès rassure, mais je n'ai jamais confondu succès et qualité. Je ne suis pas assez naïve pour croire à la validité des honneurs. Je suis une débutante quand je me remets dans un projet. Il faut juste que je me débarrasse du fardeau de ce que j'ai déjà fait et que j'aille vers un certain déséquilibre. Vers ce que je crois savoir le moins bien faire. D'ailleurs je n'ai aucun savoir-faire. Et les questions affluent : qu'est-ce que c'est cette phrase ? Je ne sais pas l'écrire, je ne sais pas dire ça, c'est nul ! Etc.

L'écriture dans la tourmente...

Ah non, non ! Quelle tourmente ? Ça me fait rire cette formule, elle est ridicule ! Personne ne vous demande d'écrire. Et d'ailleurs, la difficulté et le doute – qui n'intéressent pas le lecteur – ne sont pas forcément des moments malheureux. Fabriquer est excitant.

Vous dites souvent que l'écriture vous a sauvée. De quoi ?

De tout. De la vie. Je ne peux le dire mieux.

Vous donnait-elle une raison d'être « vivante » ?

Oui. Cela m'a pris des années pour oser inscrire « écrivain » dans la case « métier ». Je choisis l'option « autre ». Le vrai mot, en fait, serait « alchimiste ». On prend une matière pour en créer une autre. C'est ça l'écriture. On se saisit de la vie et on la remodèle, on la remixe, on change la temporalité, les lieux, les noms. Et on compose un nouveau produit, comme un extrait de parfum, qu'on soumet aux suffrages extérieurs.

Voyez-vous une cohérence dans l'ensemble de votre œuvre ?

Une cohérence oui. Je vois surtout qu'il n'y a pas eu de dispersion. Je n'ai pas écrit des trucs dans les journaux, je ne suis pas intervenue à tort et à travers. Je me suis concentrée sur ce qui me tenait à cœur, en étant presque avare de mon écriture. Et cette non-dispersion forme un terrain qui est indubitablement le mien. Je ne réfute aucun de mes textes. Quand je relis des écrits antérieurs, même si des défauts me sautent aux yeux, il est rare que je n'en sois pas encore heureuse.

Les interrogations qu'avait la petite fille de 8 ans sur le sens de la vie ont-elles mûri ?

Enfant, j'avais la conviction d'un sens. C'est-à-dire l'idée d'une direction meilleure qu'une autre et qui prendrait sa signification dans la nuit des temps. Cela n'excluait pas la potentialité de transcendance. En vieillissant, j'ai fait le chemin inverse. L'idée de sens m'a déshabillée, celle du non-sens l'a emporté. A mon insu.

La vie serait-elle absurde ?

La dimension d'absurdité m'apparaît en effet. Et, curieusement, au lieu d'être angoissant, c'est presque une délivrance.

Rien après la mort...

Je m'approche malheureusement de cette idée. Je ne sais d'ailleurs pas pourquoi je dis malheureusement. Enfin, si. Parce que cela signifie qu'on ne retrouvera pas les êtres aimés disparus. En même temps, je ne peux écarter complètement tous les signaux d'un grand mystère reçus au cours de ma vie.

La plupart de vos œuvres ne comportent-elles pas un dialogue avec les morts ?

Bien sûr ! C'est un défi. Mais on ne reçoit pas de réponse. Les morts nous laissent nous démerder. Je me souviens d'une réflexion merveilleuse de Michel Déon, déjà très âgé, alors que nous déjeunions ensemble. Il parlait de sa prochaine disparition, et j'ai demandé : « Vous croyez qu'il y aura quoi ? » Il a dit : « Rien ! Rien, bien sûr ! » J'ai réagi : « Vous êtes si définitif que ça ? » Il a répondu : « Mais enfin, Yasmina ! Ça se saurait, depuis le temps ! » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNICK COJEAN

LA FABRIQUE DE LA « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE »

La consultation sur la programmation pluriannuelle de l'énergie, achevée le 19 février, imagine substituer éolien, solaire et nucléaire au pétrole et au charbon. Mais l'histoire montre que les sources d'énergie cohabitent, à l'inverse du mythe d'innovations disruptives successives

François Jarrige et Alexis Vrignon
Il n'y a pas de transition énergétique

Alors que les records de chaleur tombent les uns après les autres, que l'Australie brûle et que les mouches découvrent l'Arctique, les discours en faveur d'une transition énergétique vers les énergies renouvelables se multiplient dans les arènes de pouvoir. Ils mettent en avant des solutions technologiques pleines de promesses, qu'il s'agisse de batteries toujours plus performantes, de parcs solaires géants à l'énorme potentiel productif, ou encore du recours à l'hydrogène pour permettre une mobilité « propre ».

Après deux siècles de fascination pour les énergies fossiles, qui auraient vu le pétrole puis le « gaz naturel » succéder au charbon, la transition énergétique serait désormais en marche. Elle traduirait une prise de conscience récente des sociétés dont le salut dépendrait d'innovations technologiques qui, idéalement, assureraient une disponibilité en énergie équivalente ou même supérieure à ce que le monde connaît aujourd'hui. Tels sont les axiomes qui structurent l'approche dominante de la transition énergétique. En premier lieu, celle du gouvernement, qui, après avoir annoncé en pleine crise des « gilets jaunes » que la transition écologique serait au cœur de l'acte II du mandat présidentiel, s'est contenté de mesures limitées et d'encouragements aux innovations censées être « bas carbone ». Sans jouer les prophètes de malheur, l'histoire environnementale conduit à émettre de sérieux doutes à l'égard de ce grand récit de la transition à venir.

Au lieu d'accompagner la disparition des sources d'énergie fossile, les énergies renouvelables s'y ajoutent, maintenant « les modes de vie polluants et le consumérisme », estiment les deux historiens

Bien trop souvent, la transition est conçue comme un processus linéaire qui verrait le passage d'une source d'énergie – ou un ensemble de sources – à une autre. Le charbon ? Une énergie du passé qui a permis l'industrialisation au XIX^e siècle. Le pétrole ? Le moteur de la société de consommation du XX^e siècle dont le règne toucherait à sa fin, supplanté à l'avenir par l'éolienne, le panneau solaire et, selon certains, la centrale nucléaire. Pourtant, un tel schéma, qui repose sur l'idée rassurante que les sociétés cheminent selon un progrès inéluctable dans ce domaine comme dans les autres, n'a pas lieu d'être, car l'époque contemporaine n'a jamais été marquée par la simple succession des énergies.

Systèmes énergétiques alternatifs
Imaginons une région dont la grande majorité des foyers utiliseraient des chauffe-eau solaires, dont les villes bénéficieraient de denses réseaux de tramways et où les éoliennes et la biomasse joueraient un rôle important dans les zones rurales. C'est le cas de la Californie... dans les premières années du XX^e siècle ! Éloigné des principaux foyers d'extraction de charbon et de pétrole, cet État américain reposait sur un autre mix énergétique [la répartition des sources d'énergie primaire

consommées] avant que la découverte d'importants champs pétrolifères ne change la donne.

Il ne s'agit pas d'un cas isolé : l'histoire de ces deux derniers siècles foisonne de systèmes énergétiques alternatifs. Longtemps, le recours à la force animale est ainsi resté perçu par beaucoup de personnes modestes comme un choix rationnel malgré la puissance des moteurs à combustibles fossiles. L'hydraulique a continué à dominer le mix énergétique des sociétés de la révolution industrielle du XIX^e siècle, tandis que le solaire a été envisagé comme une alternative au charbon dans l'Algérie coloniale des années 1870...

LE GOUVERNEMENT S'EST CONTENTÉ DE MESURES LIMITÉES ET D'ENCOURAGEMENTS AUX INNOVATIONS CENSÉES ÊTRE « BAS CARBONE »

On serait tenté de considérer que ces solutions choisies n'ont laissé que peu de traces dans la mémoire collective, du fait de leurs faiblesses techniques évidentes et de la supériorité intrinsèque du charbon puis du pétrole. Tout entier absorbé par la célébration du « roi charbon » et de ses successeurs, le monde n'aurait pris conscience que tardivement des conséquences néfastes du recours massif aux énergies fossiles. Mais cette lecture est myope et partielle, elle nous entretient dans l'illusion que nous serions enfin devenus conscients et, dès lors, capables d'agir. En réalité, l'histoire nous montre plutôt que, dès le XIX^e siècle, des voix, nombreuses et discordantes, se sont fait entendre pour dénoncer les nuisances suscitées par ces nouvelles sources d'énergie ou alerter sur leur épuisement, soulignant la pertinence d'autres solutions moins chères, plus sobres et efficaces. Mais ces doutes anciens et ces solutions ont été marginalisés, et oubliés.

Pas seulement un sujet technique
Cette marginalisation ne relève pas d'une simple sélection naturelle. Sans méconnaître les difficultés techniques, ce sont avant tout des processus politiques, sociaux et économiques qui ont été à l'œuvre. Les intérêts des grandes entreprises de production d'électricité – publiques comme privées –, la propension à la centralisation des processus de décision, l'hégémonie culturelle d'un imaginaire d'ingénieur et de technocrate, qui disqualifie les bricolages et le low-tech et refuse d'envisager la décroissance des consommations au nom de la

sacro-sainte croissance du produit intérieur brut, ont joué un rôle décisif dans l'avènement des systèmes énergétiques actuels, fondés sur la production toujours en hausse d'énergie. Si la puissance installée des énergies renouvelables ne cesse de croître, celles-ci s'ajoutent pour l'heure aux autres sources d'énergie au lieu de s'y substituer ; elles visent à maintenir les modes de vie polluants et le consumérisme actuel, au lieu d'accompagner leur disparition.

Face à l'urgence climatique, à l'effondrement de la biodiversité et à la nécessité de penser et de construire un autre modèle énergétique, il convient de regarder en face les situations et les expériences passées. Les débats énergétiques n'ont jamais été une question uniquement technique. Même brièvement, des énergies alternatives viables ont existé. D'autres voies ont été possibles et ont été expérimentées, et cette approche contrefactuelle permet d'espérer que d'autres futurs demeurent envisageables. ■

François Jarrige est maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Bourgogne ; **Alexis Vrignon** est historien chercheur à l'université de la Polynésie française. Ils ont publié « Face à la puissance. Une histoire des énergies alternatives à l'âge industriel » (La Découverte, 400 p., 25 euros).

Samir Bedreddine et Arnaud Saint-Martin
La pensée magique de l'innovation

Les chercheurs décryptent le discours mis en œuvre pour faire adhérer entreprises et opinion au mythe du changement technique permanent

Les discours se banalisent depuis des décennies sur l'innovation, qui générerait des points de croissance et sauverait le monde des crises environnementales qui le menacent. Ils s'impriment de manuels de gestion en livres blancs de politique publique, jusque dans les tribunes de la presse généraliste. Ces lexiques-amulettes sont la matière première d'un commerce de guides de bonnes pratiques, livrés par des coachs et des consultants à des fins de « team building » et de reconversion des salariés à l'esprit de « l'entreprise 3.0 ». L'innovation et son bla-bla s'imposent ainsi sans alternative dans les strates managériales des grandes entreprises publiques et privées, mais aussi dans les secteurs de la technologie de pointe, la recherche publique et l'université.

Les modèles d'innovation entrent en concurrence sur un marché des idées et de concepts encombré. Parmi les approches qui ont aujourd'hui la cote, celle de l'innovation « disruptive ». L'économiste américain Clayton Christensen (1952-2020), son concepteur, a converti cet ensemble d'idées en doctrine d'école de commerce, que d'innombrables entrepreneurs en herbe cherchent à appli-

quer. Son mot d'ordre s'observe dans des cas bien connus de l'histoire industrielle (la photographie argentique, le disque compact, etc.) : l'introduction d'un procédé ou d'une technologie de rupture dans des secteurs ronronnants précipite la chute d'entreprises jusqu'alors dominantes ; incapables de prendre le pli d'un marché subverti, ces dernières sont condamnées à disparaître. En plus du modèle, la « disruption » fait désormais partie de ces gimmicks qui circulent sans qu'on sache toujours de quoi il en retourne, et pas seulement dans les milieux de la high-tech. Ce qui est sans doute l'une des clés de son succès.

Les prestations des maîtres à dépenser et à investir dans l'innovation suscitent la curiosité, la passion et, parfois, la sidération. Les fans se pressent dans les conférences de type TED (Technology, Entertainment and Design) pour les voir et les écouter « en vrai ». Et c'est ainsi que le culte de l'innovation se transmet et se retweete. Cette culture enrôle d'autres convaincus, qui entretiennent l'enthousiasme des fidèles et adeptes. Tout un commerce des idées innovantes se structure ainsi depuis des années. Il a ses formats et ses allants de soi, ses lieux et ses

sociabilités. La marge de créativité est réduite au minimum sur ces scènes de l'entre-soi du techno-prêche et du « startupisme » (*Le Startupisme. Le fantasme technologique et économique de la startup nation*, Antoine Gouritin, FYP, 2019). Partages et retours d'expérience, pitches de créateurs de start-up, conférences autour d'un essai « kité » pour l'innovation et invités de prestige animent un marché segmenté.

Le changement pour le changement
Des relais concrets de cette croyance partagée sont apparus dans les grandes entreprises françaises. Des professionnels de l'innovation en pensée se chargent de la diffusion des préceptes de la Silicon Valley, les traduisent sur les stands de Viva Technology, de Technnno ou du CES de Las Vegas, et promènent leur savoir-faire dans des « learning expeditions » partout dans le monde, mais aussi dans les incubateurs de start-up, les hackathons, etc. Ces déambulations confirment et rassurent les bonnes dispositions entrepreneuriales des « penseurs » de l'innovation technique, et les promesses qu'ils ne cessent d'énoncer en anglais global.

On aurait pu penser que l'intensité de l'engouement pro-innovation faiblisse à force de répétitions et de critiques, mais il n'en est rien. À l'âge postfordiste, l'hubris de l'innovation technique a remplacé les sirènes du progrès par la science et la raison, si structurantes au XIX^e siècle (*L'Invention de la science. La nouvelle religion de l'âge industriel*, Guillaume Carnino, Seuil, 2015). D'aucuns y diagnostiquent une régression morale, l'atrophie de l'esprit scientifique au profit d'une recherche appliquée au service du capitalisme technologique ; mais cela ne fait pas obstacle à la généralisation de ce tropisme.

Outre les salons et les séminaires d'entreprise, les marchés d'écoulement de ces discours peuvent se consolider sous la forme d'organisations entièrement consacrées à l'innovation. Depuis le début des années 2000, et de façon plus entêtante après 2010, de nombreuses entreprises ont ainsi créé des services de l'innovation. Prenant le pli d'une mode qui n'en est plus une tant elle s'éternise, ces « directions » cherchent à se donner du sens et à combler un vide de perspectives, s'employant à inspirer l'activité dans le sens unique du changement pour le changement.

Nos observations ethnographiques dans diverses organisations, en France et aux États-Unis, sont redondantes. A chaque fois, nous croisons les mêmes logiques d'assujettissement par l'innovation, dont ces directions sont la scène la plus spectaculaire. Cédant à la loi d'airain de la concentration verticale des pouvoirs dans les grandes organisations, elles imposent un dirigisme top-down de l'innovation, sous couvert d'agilité et d'horizontalité. À peine créées, elles se cherchent déjà une action transverse »,

et font de ce flou l'occasion de séminaires maison sur des thèmes jugés porteurs : coaching des start-up « incubées », exploration de « game changers », « corporate hacking », etc.

Il n'est pas toujours évident d'apprécier le degré d'adhésion à ces modèles de management saturés de pensée magique. La duperie de soi voisine avec l'ambivalence. Les mécréants sont rares et cachent leur jeu en feignant d'y croire, « apprenants » malgré eux d'une formation continue sans surprise. Il n'en reste pas moins que la contrainte de l'innovation est lourde à porter, d'autant plus qu'elle est individualisée et que chacun s'évalue à la démesure de ce mot d'ordre. Piloter l'innovation sans la piloter, c'est s'exposer au risque de l'implosion en vol, de la rupture et du burn-out. À l'heure de la « start-up nation », l'élite managériale française se complaît néanmoins dans cette pensée magique venue de Californie. Ce qui ne manquera pas d'intriguer les historiens des religions dans un proche avenir, passé l'effondrement prochain de ces régimes de croyance à l'obsolescence programmée. ■

Samir Bedreddine est doctorant à l'université Paris-Saclay ; **Arnaud Saint-Martin** est chargé de recherche au CNRS en sociologie des sciences et techniques. Il a codirigé, avec Ivan Sainsaulieu, l'ouvrage collectif « L'Innovation en eaux troubles. Sciences, techniques, idéologies » (Editions du Croquant, 2017) et codirige la revue « Zilsel »

Anne Salmon

L'imaginaire au secours de l'électricité

La sociologue explique que le succès de l'électricité tient plus au lyrisme de certains discours et aux stratégies entrepreneuriales qu'à l'évidence du progrès technique

Parmi les transitions énergétiques les plus marquantes de l'époque contemporaine, l'électricité occupe une place centrale. Nous avons tendance à l'oublier mais son déploiement est récent et toute une partie de la population mondiale n'y a pas encore accès. Le discours utilitariste peut laisser croire qu'au début du XX^e siècle cette révolution a reposé sur la compréhension immédiate de l'intérêt des applications escomptées et sur la clarté des arguments formulés en termes de coûts/avantages. L'histoire de l'électricité montre qu'il n'en est rien : pour convaincre, les « bonnes raisons » des spécialistes n'ont pas été suffisantes. Le mystère, le merveilleux et l'imaginaire ont joué un rôle décisif. Ils ont engendré des rapports passionnels aux objets techniques, là où l'on ne voudrait voir que des investissements rationnels correspondant mieux au mythe du progrès linéaire et continu de la raison occidentale.

Au XVIII^e siècle, le mystère du feu électrique l'emporte sur les considérations fonctionnelles. On pense naturellement à la foudre, mais aussi aux expériences du physicien néerlandais Pieter van Musschenbroek (1692-1761), qui opèrent un rapprochement

entre des phénomènes physiques (la production d'une étincelle) et des phénomènes physiologiques (la production d'une commotion). Son collègue italien Luigi Galvani (1737-1798), en provoquant des contractions musculaires chez une grenouille, tisse un lien étroit entre l'électricité et les forces vitales. Ce point attise l'imaginaire des savants, qui entrevoient le pouvoir de redonner vie aux cadavres. Ils s'essaient sur les animaux, puis sur l'homme. En 1818, à Glasgow, le docteur Andrew Ure (1778-1857) et ses amis achètent la dépouille d'un condamné à mort nommé Clydsdale. Le choc électrique sur son système nerveux est si violent que le corps galvanisé semble reprendre vie. L'illusion est totale.



LA LUTTE DE L'HOMME CONTRE LA NATURE EST UN LEITMOTIV DE LA MODERNITÉ OCCIDENTALE

Sylvain Roche

L'histoire de l'énergie regorge d'innovations oubliées

Pour le spécialiste des énergies renouvelables, utiliser les savoirs accumulés permettrait de relever les défis du réchauffement climatique

L'évolution du rapport de l'humanité à l'énergie ne peut se réduire à un récit linéaire des innovations techniques ayant permis d'exploiter telle ou telle ressource, ou à un processus mettant en œuvre de nouveaux prototypes toujours plus efficaces que ceux dont on disposait auparavant. L'histoire de l'énergie regorge d'inventions endormies qui n'ont pas été généralisées à leur époque, faute de moyens financiers suffisants ou par manque d'intérêt, alors qu'elles répondaient déjà à des problématiques contemporaines.

Les phases de mutation liées à l'émergence de nouvelles énergies ont été récurrentes depuis le XVIII^e siècle. Cédric Carles, Thomas Ortiz et Eric Dussert dans leur ouvrage *Rétro-futur, une contre-histoire des innovations énergétiques* (Buchet Chastel, 2018) démontrent à quel point le passé est riche de sources d'inspiration pour imaginer des solutions qui aujourd'hui permettraient de répondre à des enjeux énergétiques. Difficile d'imaginer que la première voiture électrique a été commercialisée en 1852 – soit trente-sept ans avant la première voiture à essence – ou que les premiers moteurs « à hydrogène » (utilisant le gaz de houille) ont été fabriqués en 1804 par François Isaac de Rivaz (1752-1828). Rappelons que la maison solaire autosuffisante à 75 % a été mise au point en 1948 par la biophysicienne américano-hongroise Maria Telkes, et que des milliers de chauffe-eau solaires ont été vendus aux Etats-Unis dans les années 1950.

A l'âge de l'intelligence artificielle et des biotechnologies, remarquons que les moulins à vent se sont découverts une nouvelle jeunesse en prenant le large sous la forme d'éoliennes maritimes. Du fait des préoccupations écologiques et de la raréfaction des ressources fossiles, l'énergie éolienne fait même son grand retour dans la navigation marchande. De nombreux projets de cargos à voiles fleurissent dans le monde. Compromise par l'accident du zeppelin *Hindenburg* de 1937, l'histoire du dirigeable s'écrit désormais au futur. Ces exemples mettent en évidence des phénomènes de résurgence technologique pouvant durer plusieurs décennies, voire plusieurs siècles, dans l'exploitation de sources d'énergies renouvelables.

1946 : invention de la « machine de fusion »
A l'heure du projet ITER [*un réacteur expérimental à fusion nucléaire en construction dans les Bouches-du-Rhône depuis 2010*] et sa promesse d'une énergie propre et illimitée, rappelons qu'un brevet d'une « machine de fusion » a été déposé en 1946, au Royaume-Uni, par Sir George Paget Thomson et Moses Blackman. Ce premier concept technologique possédait déjà certains principes de base utilisés dans ITER : la chambre à vide en forme de tore (anneau), le confinement magnétique et le chauffage du plasma par ondes radiofréquence.

L'analyse du changement technologique est capitale pour le chercheur qui tente de comprendre les trajectoires de l'innovation et les chemins de la nouveauté. Sortant la technique d'une visée progressiste et linéaire dont elle fait l'objet depuis plus d'un siècle, certains technologues insistent au contraire sur la manière dont l'innovation peut s'appuyer sur les savoirs et savoir-faire accumulés au fil du temps. L'historien britannique David Edgerton a souligné, à contre-courant des théories classiques, que l'imitation des techniques

L'imaginaire de puissance est perpétuellement réactivé. Au XIX^e siècle, « appuyer sur un bouton pour faire à peu près n'importe quoi » émerveille : « il suffit de », « il n'y a qu'à » sont des expressions récurrentes de l'époque pour souligner la facilité et l'immédiateté de ce geste. Des physiiciens organisent des conférences-spectacles qui relèvent davantage de la magie que de la science. Plaisantes et ingénieuses, ces expériences sont souvent jugées inutiles. En fait, les applications de l'électricité à l'économie domestique demeurent restreintes, et si les journaux parlent de millier d'usages, ils citent toujours les mêmes : les sonnettes et les avertisseurs automatiques.

Idéal de puissance

A la fin du XIX^e siècle, comme d'ailleurs de nos jours, l'électricité n'a pas remplacé le charbon et le gaz. L'éclairage marque le coup d'envoi de l'épopée industrielle. On opte rapidement pour la connexion à un réseau central, qui suppose des investissements colossaux. Ce choix finit par marginaliser d'autres solutions, plus locales, et surtout plus autonomes par rapport à un fournisseur opérant à très grande échelle. Qu'elles soient municipales ou privées, ces installations de taille réduite ne cadrent pas avec le modèle productiviste diffusé sous l'impulsion d'Edison. Le savant participe à l'institutionnalisation de la discipline et travaille à convaincre les investisseurs. La fiabilité et la sécurité des réseaux urbains sont discutées à la suite d'accidents rapportés par la presse. Mais ce sont surtout les aspects financiers qui inquiètent. Le gigantisme des installations ne peut se satisfaire d'une consommation limitée à l'éclairage. Il faut trouver d'autres débouchés pour une utilisation massive.

Les perspectives se précisent dans la période d'après-guerre. Au tournant des années 1950, les « machines à boutons », voraces en énergie, commencent à enva-

hir la vie ordinaire. Réfrigérateurs, fourneaux, machines à laver le linge, aspirateurs, fers à repasser, batteurs-mélangeurs, bouilloires font partie des centaines d'appareils électriques conçus pour diversifier les usages. L'idéal de puissance s'immisce dans le quotidien. Comme l'écrivait Jean Fourastié, le « père » de l'expression « trente glorieuses », et sa femme Françoise, dans *Les Arts ménagers* (PUF, 1950), la femme de l'avenir sera « à la tête de sa cuisine mécanisée et de ses machines variées, commandant aux esclaves mécaniques ».

Un nouveau mode de vie s'installe et se généralise. Au moins au départ, il est aiguillonné par un imaginaire guerrier véhiculé par les publicités : « *Préparez rapidement armes et stratégies pour avoir un beau jardin tout au long de l'année* », peut-on lire dans une réclame de l'époque. Les machines électriques deviennent des engins de guerre sur « le front domestique ». La lutte de l'homme contre la nature est un leitmotiv de la modernité occidentale. L'électricité est le symbole de son triomphe. Cet horizon idéal a stimulé un usage intensif du monde : il suffit d'appuyer sur les boutons.

Cet imaginaire de toute-puissance est questionné aujourd'hui. Avec lui, les relations entre sciences et société sont réinterrogées sous l'angle d'une démocratisation des pratiques, qui laissent espérer la formation d'un nouvel imaginaire scientifique pour une modernité ordinaire renouvelée. ■

Anne Salmon est professeure des universités, membre du laboratoire Histoire des technologies en société au Conservatoire national des arts et métiers. Elle est l'auteure d'*« Imaginaire scientifique et modernité ordinaire. Une histoire d'électricité »* (Iste, 2018)



LA CHRONIQUE DE JEAN PISANI-FERRY

Retraites, une question de confiance

Pour la grande majorité des actifs, et en particulier pour les plus jeunes, la question la plus lourde, en matière de retraites, est de savoir sur quel niveau de pension ils vont pouvoir compter demain. Alors que le régime universel par points se voulait une réponse à la montée de l'anxiété face à l'avenir que signalent toutes les enquêtes, le projet de réforme du gouvernement n'a jusqu'ici réussi qu'à attiser les angoisses.

Et, alors que l'enjeu de la sécurisation des pensions devrait être au centre des débats sur le futur système, il est largement occulté par les controverses sur l'âge pivot et les régimes spéciaux.

Un régime par répartition est un contrat par lequel les actifs investissent collectivement dans les performances économiques futures du pays. Au lieu d'acheter des titres financiers, comme avec la capitalisation, ils acquièrent collectivement des droits sur la croissance à venir. L'objet des règles de la répartition est de définir avec précision ces droits.

La Sécurité sociale de l'après-guerre avait généralisé des droits qui se sont révélés insoutenables. Les réformes engagées à partir des années 1990 les ont donc remis en cause, en particulier en indexant les droits accumulés chaque trimestre (ce qu'on appelle « les salaires portés au compte ») sur les prix, au lieu des salaires. Combinée aux mesures d'âge qui se sont succédées, cette mesure subreptice mais puissante a permis de ramener le régime par répartition au voisinage de l'équilibre. Ce mode d'indexation n'est cependant ni équitable – il pénalise celles et ceux dont la fin de carrière a été difficile – ni économiquement défendable. Contrairement à ce que disent tous les avocats du statu quo, le temps est venu de définir, pour l'avenir, de nouvelles règles de revalorisation des droits.

Cette redéfinition figure dans le projet de loi. Les principes en sont posés : les droits – c'est-à-dire à la fois la valeur du point et son taux de conversion en pension, qu'on appelle « valeur de service » – seront indexés sur le revenu moyen par tête (la polémique qui s'est ouverte sur cet indice est sans objet, car rien ne fait obstacle à sa mesure objective) ; l'âge d'équilibre évoluera en fonction de l'espérance de vie ; les pensions elles-mêmes seront, comme aujourd'hui, indexées sur les prix. Mais le texte en discussion au Parlement reste elliptique sur plusieurs points importants : l'indexation ne sera complète qu'en 2045 ; elle s'appliquera par défaut, en l'absence de décision en sens contraire de la caisse de retraite ou du gouvernement ; et elle sera soumise à une règle

d'or imposant le respect de l'équilibre financier sur cinq ans.

IL FAUT ÊTRE CLAIR : IL EST IMPOSSIBLE DE DONNER DES GARANTIES ABSOLUES AUX FUTURS RETRAITÉS

Il faut être clair : parce que le montant des cotisations dépend de la progression à venir de l'emploi et des revenus, il est impossible de donner des garanties absolues aux futurs retraités. Économiquement, le système le plus fidèle à la nature de la répartition est celui qui fait dépendre les pensions elles-mêmes de la croissance. Lorsque cela va mieux, tous

en bénéficient, y compris les retraités, et lorsque cela va moins bien, tous se serrent la ceinture, y compris les retraités. Ce n'est pas ce qui a été choisi, pour ne pas inquiéter ces derniers. Mais à défaut, il faut bien fixer comment seront modifiés les paramètres du système si la productivité ralentit encore – ou si elle s'améliore, ou si le chômage remonte durablement, ou si nous revenons au plein-emploi. Et il faut faire en sorte que ces modifications soient aussi rares que possible. Il y va de la clarté des règles et de la sécurité offerte à chaque actif, à chaque retraité.

Amortisseurs et information

La première condition pour y parvenir est de disposer d'amortisseurs. Dans un système bien conçu, une récession temporaire ne se traduit pas par une modification des droits à la retraite ou une désindexation des pensions déjà liquidées. Elle est absorbée par une variation du solde financier du système. C'est à cela que devront servir les quelque 130 milliards de réserves nettes des régimes par répartition. Plutôt que de se demander à quoi les dépenser, mieux vaudrait les affecter en priorité à la sécurisation du régime universel.

Sur cette base, une deuxième condition est de se donner, en lieu et place de l'équilibre sur cinq ans, une règle d'engagement des réserves. Celle-ci devrait définir le partage entre les chocs temporaires, qui doivent être financés en puisant dans l'actif accumulé, et les chocs persistants, qui nécessitent un changement des paramètres. Elle fixerait le niveau minimal des réserves. Cela permettrait d'assurer la stabilité des règles de revalorisation des droits et de préciser très explicitement les clauses de sauvegarde permettant éventuellement de s'en écarter.

Une troisième condition porte sur la gouvernance. Dans le projet de loi, le partage des rôles entre gouvernement et conseil d'administration de la caisse de retraite n'est pas clair. Pour susciter la confiance, il faudrait que ce dernier dispose d'une réelle autonomie de gestion dans le cadre du mandat fixé par le législateur. L'Etat ne devrait intervenir qu'en cas d'absence de décision ou de défaillance avérée. Cela suppose évidemment une gouvernance suffisamment ferme, qui s'écarte de la logique de représentation qui caractérise trop souvent les institutions sociales pour aller vers une logique de responsabilité déléguée.

Enfin, la dernière condition porte sur l'information. Personne aujourd'hui n'a une idée, même approximative, de la valeur du point, et il faudra longtemps avant que les Français s'acclimatent au nouveau régime. Informer annuellement chaque actif de la valeur en euros de la pension correspondant aux points déjà acquis obligerait à la transparence et aiderait à susciter peu à peu la confiance qui fait aujourd'hui défaut. ■

Sylvain Roche est chargé de projet à la chaire « Transitions énergétiques territoriales » (TRENT) de Sciences Po Bordeaux

Philippe Forest

Le deuil d'un enfant est et restera toujours intolérable

Pour l'écrivain, dont la fille est morte d'un cancer en 1996, ergoter sur le nombre de jours de congé à accorder aux parents en deuil a quelque chose d'indécent. Néanmoins, le législateur ne doit pas, selon lui, renoncer à trouver une réponse

Le Sénat examinera, mardi 3 mars, la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale et relative aux congés auxquels peuvent prétendre les parents endeuillés par la perte de leur enfant. On se souvient de la réprobation unanime que suscita la manière dont les députés repoussèrent la suggestion qui leur fut d'abord présentée, et qui visait à étendre de quelques jours ces congés. Cette réprobation a d'ailleurs conduit le gouvernement et la majorité, réalisant aussitôt leur erreur, à désavouer eux-mêmes très vite la décision qu'ils avaient pourtant permise et à envisager de déployer une législation plus humaine afin d'accompagner et de soutenir les parents en deuil. Dont acte. En attendant la suite...

Comme tout le monde, j'ai suivi les débats qui ont eu lieu au Parlement et constaté à quelle choquante conclusion ils avaient provisoirement conduit. Elle donnait à penser qu'aux yeux de la République la douleur d'une mère, d'un père, tout à coup privé de son enfant, n'appelaient aucune considération particulière. Attentif, je l'ai été plus particulièrement parce que, au même titre que tous ceux qui ont eu à en passer par une pareille épreuve, j'ai eu l'impression que la décision prise par les députés revenait à dénier ce qu'il y a d'exceptionnel dans la mort d'un enfant et dans les effets dévastateurs qu'elle produit sur ses parents.

STATUER SUR LES DRAMES INTIMES

Ma fille, Pauline, est morte du cancer au printemps 1996 alors qu'elle n'était pas encore âgée de 5 ans. Je l'ai raconté alors dans mon premier roman, *L'Enfant éternel* (Gallimard, 1997). Tous les livres que j'ai écrits depuis, romans ou essais, n'ont eu de sens à mes yeux que dans la mesure où ils témoignaient d'une semblable épreuve, éminemment personnelle mais qui, d'une certaine manière, touchait chacun de nous et, par voie de conséquence, affectait la société tout entière. Il y a là un enjeu moral et politique. Depuis trente ans que j'écris, je n'ai jamais pris position dans le débat public. Je le fais aujourd'hui.

Je considère mes livres comme le fait d'un écrivain engagé. Mais je me méfie plutôt de la posture de l'intellectuel qui se croit en droit et en devoir de donner impunément son avis sur tout. Je donnerais même plutôt raison à Jacques Derrida lorsqu'il ironise sur les « chevaliers de la bonne conscience » prompts à défendre n'importe quelle noble cause, aussi étrangère qu'elle leur soit, dès lors qu'elle leur permet de briller à peu de frais sur la scène sociale. D'où la réserve de principe que j'ai toujours observée et avec laquelle je romps maintenant. Car l'hypothétique autorité dont je me prévaux ne me vient pas des livres que j'ai écrits, mais de la vérité dont ils procèdent et dont mes romans, mes essais, m'ont seulement permis de témoigner.

Combien de jours dure la mort d'un enfant ? Combien de jours sa vie vaut-elle ? Poser de pareilles questions fait aussitôt apparaître ce qu'elles ont d'absurde et d'indécent. On ne peut leur apporter aucune réponse qui soit juste ou sensée. Cependant, on ne doit pas renoncer à leur trouver une réponse qui ne soit pas tout à fait indigne. Telle est la tâche difficile qui

incombe au législateur. Il lui faut fixer les règles collectives qui s'appliquent aux individus alors même que ceux-ci se retrouvent à vivre dans la plus effarante solitude une situation si particulière qu'on dirait que plus aucune norme habituelle n'est adaptée pour elle. Il lui faut statuer sur les drames les plus intimes, ceux qui précisément arrachent un individu à la communauté à laquelle il appartient et à l'intérieur de laquelle il lui faudra cependant continuer à suivre, comme il le peut, le cours quotidien de son existence.

Mais la loi n'a pas qu'une portée pratique. Elle a également une dimension symbolique. Il n'y a pas grand-chose qu'on puisse faire – ou même dire – pour qui a vu son enfant mourir. Porter de cinq à douze ou quinze jours la durée du congé auquel ont droit les parents en deuil peut passer pour insuffisant ou même dérisoire. Une telle mesure sera immédiatement secourable à certains – même si, bien sûr, elle ne changera rien d'essentiel au drame avec lequel, tous, ils devront continuer à vivre pour le restant de leurs jours. Mais il y a davantage. Que la République reconnaisse ainsi le caractère unique de ce drame et manifeste sous cette forme la solidarité de tous à l'égard de ceux qu'il concerne comptera, j'en suis sûr, pour chaque mère, chaque père tout à coup privé de son enfant : à la manière d'un signe salutaire – aussi minime qu'il soit – que la nation lui adresse et par lequel elle prend acte, autant qu'elle le peut et sans être en mesure de la soulager pourtant, de l'épreuve qu'il traverse.

Sur le plan pratique, des progrès ont déjà été faits. Si je me rappelle bien, il y a vingt-cinq ans, deux petits jours de congés étaient prévus dans une semblable situation. Il fallait compter sur la bienveillance des autres, sur la compréhension des proches, sur la complicité des médecins pour se soustraire quelque temps aux obligations que la société impose à chacun et se consacrer entièrement à son chagrin. Les avantages que la loi accordait aux parents, comme s'ils n'avaient jamais existé, on les perdait parfois avec son enfant – je pense notamment aux dispenses d'âge accordées pour passer les concours de la fonction publique ou, d'une manière plus générale, à la façon dont l'administration créditait les individus de certaines aides ou facilités en fonction des enfants qu'ils ont – et pas forcément de ceux qu'ils ont eus.

CATÉCHISME CONSTERNANT

Il existe peut-être encore des dispositions de cet ordre, et le travail du législateur devrait consister à les faire disparaître pour de bon. Car le principe suivant devrait être proclamé par la loi et imposé partout où il est susceptible de s'appliquer : on ne cesse jamais d'être mère ou père – même lorsque son enfant n'est plus. Et plutôt que les avantages nécessairement très relatifs qui leur seront accordés à ce titre, c'est une telle reconnaissance, j'en suis convaincu, que demandent les parents en deuil : la reconnaissance de leur condition de mère ou de père qui ne s'efface pas avec l'enfant qu'ils perdent mais qui, au contraire, constitue à jamais le signe de l'inaltérable relation qui les unit encore à lui.

Les attitudes ont évolué aussi. Dans *L'Enfant éternel* puis, à nouveau, dans

Le contexte

Le 30 janvier, les députés de la majorité, suivant l'avis du gouvernement, rejetaient une proposition de loi du groupe UDI, Agir et Indépendants, qui visait à porter de cinq à douze jours le congé accordé aux parents après la mort d'un enfant. Devant le tollé, le gouvernement avait fait machine arrière et annoncé une « concertation », tandis qu'Emmanuel Macron l'appelaient à « faire preuve d'humanité ». Le 26 février, la commission des affaires sociales du Sénat a décidé à l'unanimité de porter ce congé de cinq à sept jours et de lui ajouter un « congé de répit » de huit jours, pour partie pris en charge par la Sécurité sociale et portant ainsi le total à quinze jours. En outre, les sénateurs veulent étendre ce congé aux travailleurs indépendants et aux agents publics. Le texte prévoit aussi le maintien des droits aux prestations familiales pendant un délai déterminé et le maintien de la prise en compte de l'enfant au titre des droits au revenu de solidarité active (RSA). Il crée une allocation forfaitaire versée aux familles en cas de décès d'un enfant à charge. Le Sénat doit examiner la proposition de loi, mardi 3 mars.



PORTER DE CINQ À DOUZE OU QUINZE JOURS LA DURÉE DU CONGÉ AUQUEL ONT DROIT LES PARENTS EN DEUIL PEUT PASSER POUR INSUFFISANT OU MÊME DÉRISOIRE

Tous les enfants sauf un (Gallimard, 2007), j'ai parlé contre l'affligeante doxa qui, propagée par les bons apôtres d'une certaine normalité psychique, affirmait qu'il faut à chacun se réconcilier avec la vie, trouver un nouvel objet à son désir, tourner la page, « faire son deuil » – comme le veut pitoyablement l'expression consacrée. Ce qui revient à considérer – sans le dire, sans l'admettre – que le vide laissé dans le monde par la disparition d'un être doit impérativement se refermer tôt ou tard – de préférence, le plus vite possible et sans trop faire de vagues ou d'éclats –, car chaque individu, à son tour, après tout, est susceptible d'être remplacé comme l'est, sur le grand marché où chacun de nous n'a plus de place qu'en raison de ce qu'il coûte et rapporte, un objet manufacturé ou un produit de consommation.

A l'époque, je me rappelle comment la position que je défendais – parce qu'elle allait à l'encontre de ce catéchisme aussi consensuel que consternant – passait parfois pour une provocation un peu gratuite, un paradoxe plutôt pénible. Parler contre l'idée même de « travail du deuil » paraissait le signe d'un esprit un peu déséquilibré. A lire ce qui s'écrit, à écouter ce qui se dit, il me semble qu'il n'en va plus tout à fait de même désormais. Selon la loi autrefois énoncée par Proust, le paradoxe d'hier est presque devenu un lieu commun aujourd'hui. Sans me faire trop d'illusions, je m'en réjouis, car il me semble que cela témoigne d'un changement de discours – sinon, toujours, de mentalité.

LA MORT RESTE UN TABOU

Si la posture adoptée par l'Assemblée nationale a tant choqué, c'est précisément parce que, relativement à ce scandale absolu que constitue la mort d'un enfant, les comportements semblaient avoir changé. De la part des députés qui se sont exprimés si maladroitement, on a eu l'impression d'avoir affaire à une gaffe. A plus juste titre, la psychanalyse dirait : un lapsus. Qui trahissait l'inconscient des personnes impliquées et, plus encore, l'idéologie à laquelle, sans le savoir, elles se trouvent soumises. La mort reste un tabou. Particulièrement sous la forme paroxystique qu'elle emprunte lorsqu'un enfant est concerné. On ne veut rien en savoir et on préfère se décharger sur autrui des questions métaphysiques ou des problèmes pratiques qu'elle pose.

L'idée, mise en avant dans les débats, selon laquelle, plutôt qu'à l'Etat ou aux entreprises, le coût – d'ailleurs dérisoire – d'un allongement de la durée du congé accordé aux parents en deuil devrait être pris en charge par le recours à la générosité des collègues, m'a particulièrement fait grincer des dents : on fait toujours appel à la charité – qui humilie celui qui en bénéficie – lorsque l'on ne veut plus assurer la justice – à laquelle chacun devrait avoir droit.

On prétend que l'idéologie est morte. Rien n'est plus faux, bien sûr. Comme le disaient Baudelaire et Huysmans à propos du diable, la plus belle de ses ruses est de nous faire croire qu'elle n'existe pas. Aujourd'hui règne la religion de la résilience. Elle est l'autre face de l'idéologie dont je parle. Calquée sur les médiocres modèles venus d'Amérique qui préten-

dent répandre partout une pauvre pastorale – que dénonça la vraie psychanalyse en la personne de Freud ou de Lacan –, elle commande à chacun de « réussir sa vie », de « se battre » et de « rebondir ». Comme si de la misère dont ils souffrent, les individus, en réalité, étaient toujours responsables, et que de l'exclusion qu'ils subissent, il ne leur fallait pas se plaindre outre mesure.

DIVERTISSEMENT ET FAUSSE SAGESSE

Cette religion forme le fond des principes au nom desquels on nous gouverne. Sauf lorsque la malchance les fait basculer dans l'autre camp, les privilégiés qui ne doutent guère d'appartenir aux prétendues élites politiques, intellectuelles ou économiques du pays n'éprouvent qu'un peu de compassion – et beaucoup de commisération – pour ceux qui, frappés par le deuil, la maladie, le chômage, la pauvreté, ne sont pas en mesure de les suivre sur les cimes où ils respirent librement l'air des hauteurs depuis lesquelles on considère, de loin et sans être véritablement concernés par lui, le cas de tous ceux dont l'existence ne se conforme pas à la morale édifiante du « happy ending » à laquelle on voudrait en vain que se ramène la vraie vie.

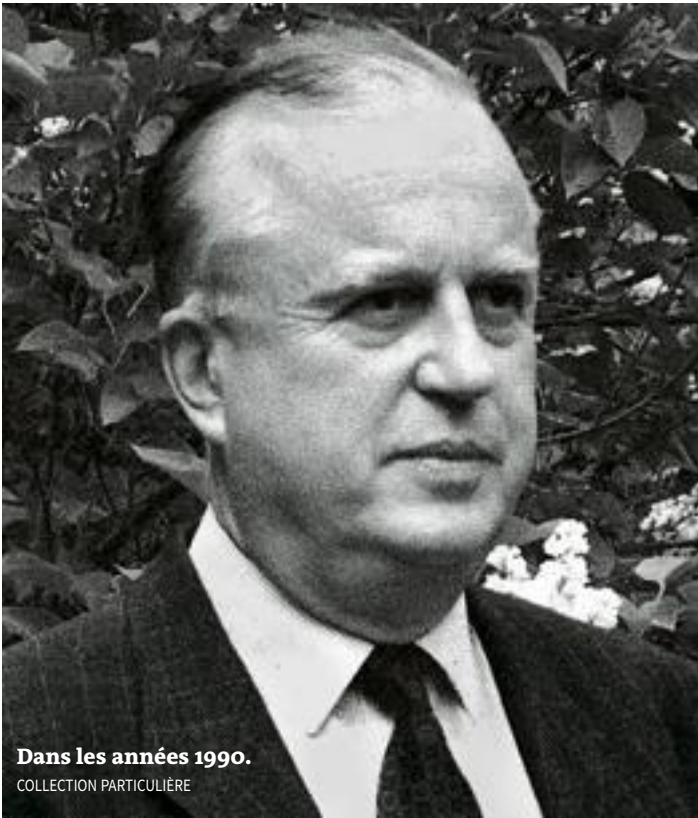
La philosophie, l'art, la littérature devraient permettre que se fasse entendre une parole de protestation adressée à une telle conception de l'existence mais, dans la société de consolation où nous vivons, l'industrie du divertissement promeut partout une fausse sagesse, qui invite les individus à se réconcilier avec le monde, à se satisfaire de leur sort et à fermer les yeux sur cette part de tragique qui, pourtant, seule, nous fait authentiquement humains et que l'on aimerait mieux nous faire oublier. Le deuil d'un enfant est et restera toujours intolérable parce que, à tous ceux qui professent avec un inaltérable optimisme que tout va toujours pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, il rappelle une vérité plus sombre à laquelle il nous appartient de conserver toute sa valeur aussi.

Que, dans une société évoluée, il faille tout mettre en œuvre pour diminuer la douleur de tous, mais également ne jamais renoncer à dénoncer le scandale que constitue encore la souffrance d'un seul, Albert Camus l'écrivait dans *L'Homme révolté* (Gallimard, 1951) : « *L'homme peut maîtriser en lui tout ce qui peut l'être. Il doit réparer dans la création tout ce qui peut l'être. Après quoi, les enfants mourront toujours injustement, même dans la société parfaite. Dans son plus grand effort, l'homme ne peut que se proposer de diminuer arithmétiquement la douleur du monde. Mais l'injustice et la souffrance demeureront et, si limitées soient-elles, elles ne cesseront pas d'être le scandale.* » ■

Philippe Forest est écrivain. En 1997, le romancier et essayiste publiait « *L'Enfant éternel* », consacré au deuil de sa fille. Cette disparition sera, par la suite, à l'origine de tous ses livres. Son dernier ouvrage, « *Je reste roi de mes chagrins* » est paru en 2019 chez Gallimard

Pierre Aubenque

Philosophe



Dans les années 1990.
COLLECTION PARTICULIÈRE

Professeur d'histoire de la philosophie à la Sorbonne, Pierre Aubenque était peu connu du public, mais d'innombrables générations d'étudiants qu'il a formées à la pensée grecque et contemporaine furent fascinées par la clarté sans concession dont il usait pour explorer les recoins les plus complexes de sa discipline et la transmettre d'une voix chaleureuse, traversée par un léger fond d'accent rocailleux. Spécialiste d'Aristote, il étendait ses intérêts bien au-delà des frontières. Parfait germanophone – son épouse était allemande –, il a connu personnellement et discuté avec Martin Heidegger (1889-1976) qu'il lisait dans le texte et traduisait. Il est mort le 23 février, à Versailles, à l'âge de 90 ans.

Né à L'Isle-Jourdain (Gers), le 23 juillet 1929, Pierre Aubenque fait ses études à l'université de Toulouse. Il intègre, à 18 ans, l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm (1947) avant de sortir major de l'agrégation de philosophie, en 1950. Sa vie professionnelle gravit brillamment les échelons du cursus honorum académique à la française. Après Montpellier, Besançon et Aix-Marseille, il arrive à la Sorbonne, en 1969.

A l'époque, la vénérable institution vient de se scinder, dans la foulée de Mai 68, en deux pôles politiquement antagonistes, l'un officieusement « de gauche », Paris-I, et Paris-IV, plus « à droite ». De l'avis d'un des ses disciples, le philosophe Jean-François Courtine, professeur émérite de Paris-Sorbonne : « *Aubenque*, phronimos aner [homme prudent en grec] réussit à ne pas se brouiller avec ses collègues de Paris-I. »

L'être, au-dessus des idées

Pierre Aubenque reconnaissait le spécialiste de Platon, Pierre-Maxime Schuhl (1902-1984), comme un de ses maîtres. C'est ce dernier qui lui remit, en 1970, les clés du Centre Léon-Robin, unité de recherche sur la pensée antique (il les conservera jusqu'en 1990). Il y tient vingt ans durant un séminaire célèbre et couru. Parmi les philosophes antiques qu'il ont fréquenté, on retrouve les noms de Jean Bollack, Pierre Hadot, Jacques Brunschwig, puis Barbara Cassin, Rémi Brague, Monique Canto-Sperber, etc.

Telle que l'avaient établie ses élèves, la liste de ses publications s'étalait déjà sur une douzaine de pages en 1990 – une partie ayant été plus tard regroupée en volume dans *Problèmes aristotéliens I et II* (Vrin, 2009 et 2011). Mais son nom était surtout lié aux deux

23 JUILLET 1929 Naissance à L'Isle-Jourdain (Gers)
1968 Professeur à la Sorbonne
1962 « Le Problème de l'être chez Aristote »
1963 « La Prudence chez Aristote »
2009 « Faut-il déconstruire la métaphysique ? »
23 FÉVRIER 2020 Mort à Versailles

ouvrages tirés de ses thèses qui ont bouleversé le champ de la philosophie antique et sont devenus des classiques : *Le Problème de l'être chez Aristote* (PUF, 1962, constamment réédité depuis) et *La Prudence chez Aristote* (PUF, 1963). Dans le premier, il entendait montrer que le programme aristotélien de la *Métaphysique*, « la philosophie première » et « universelle », était en réalité intenable : l'être n'était pas un « étant » comme les autres mais se tenait résolument au-delà et au-dessus de la nature et même des idées.

Dans le second, il établissait comment la définition d'une éthique de la *phronesis* (prudence) par Aristote, loin de se limiter à une simple sagesse empirique ou pratique, dépendait d'une cosmologie. Dans un court ouvrage de 2009, modèle d'introduction pédagogique à sa démarche de pensée, *Faut-il déconstruire la métaphysique ?* (PUF), il affirmait fièrement que ses thèses « *n'ont pas été réfutées* ».

Le regard que Pierre Aubenque jetait sur le monde grec ne l'empêchait nullement de s'intéresser au nôtre. Curieux de ses contemporains, il discutait Jacques Derrida ou Pierre Bourdieu aussi bien que Simplicius, Parménide ou Boèce...

S'il fut marqué par le geste d'Heidegger consistant à remettre la « question de l'être » à l'ordre du jour et à aborder la pensée à travers l'histoire de la philosophie, il n'était nullement un heideggerien. A la différence de l'auteur d'*Etre et Temps*, Pierre Aubenque ne situait pas la tâche du penseur de l'avenir dans le « *dépassement* » de la métaphysique, qui était à ses yeux la « *respiration même de la pensée* », mais cherchait en elle les ressources pour en surmonter les apories.

Dominé par la mondialisation technique, notre temps – « *une fin du jour sans oiseau de Minerve pour en dresser un bilan positif* » – lui inspirait du « *pessimisme culturel* », mais jamais de désespoir. Il en tirait « *un devoir et un courage de la lucidité* », autre de ses enseignements appelés à durer. ■

NICOLAS WEILL

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous envoyer vos annonces par mail : **carnet@mpublicite.fr** en précisant vos coordonnées (nom, adresse, téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou membre de la SDL.)

Réception de vos annonces :
du lundi au vendredi jusqu'à 16 heures
le samedi et les jours fériés jusqu'à 12 h 30

Pour toute information complémentaire Carnet :
C 01 57 28 28 28

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Anne-Lise Bourgeois, née Quenouille, Ses enfants Et ses petits-enfants,

sont tristes de faire part du décès de

Jacques BOURGEOIS, avocat honoraire,

survenu à Boulogne-Billancourt, le 25 février 2020, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 mars, à 14 h 30, en l'église Sainte-Thérèse de Boulogne (Hauts-de-Seine), 62, rue de l'Ancienne Mairie, sa paroisse.

L'Union internationale de la presse francophone

fait part du décès de

M. Hervé BOURGES, ancien président international de l'UPF,

survenu le 23 février 2020.

Figure des médias français, son rôle et son investissement personnel ont jeté les bases du développement actuel de notre organisation. Défenseur acharné de la liberté de la presse, il laisse une empreinte inaltérable dans le monde de la Francophonie et singulièrement au sein de la famille de l'UPF.

Le président de l'UPF Internationale, le bureau et l'ensemble de ses sections adressent à sa famille et à ses proches l'expression de leurs condoléances émues.

(Le Monde du 25 février.)

Marie-Noëlle Coindet, son épouse, Sa famille Et ses amis,

ont l'immense regret de faire part du décès de

Jean COINDET,

survenu à Nantes, le 21 février 2020, à l'âge de soixante-quinze ans.

Il était né le 18 décembre 1944, jour de la parution du premier numéro du *Monde* auquel il était abonné depuis de longues années.

Avec lui s'en va un homme cultivé, curieux de tout et un pédagogue dont le talent pour la transmission a permis à des milliers d'étudiants de s'initier aux arcanes de l'image.

Il a réalisé aussi plusieurs films documentaires et pédagogiques dans de nombreux domaines.

Ses cendres reposent au cimetière Miséricorde à Nantes.

Aline DALLIER-POPPER, née Jacqueline GAUVREAU, le 12 septembre 1927, à Paris, maître de conférences honoraire à l'université Paris 8, historienne de l'art moderne et contemporain, membre de l'AICA,

nous a quittés le 5 février 2020.

Frank Popper, son mari, Sa famille, Ses proches, Ses anciens étudiants, Ses collègues Et tous ses ami(e)s.

Les obsèques ont eu lieu le 26 février, dans la plus stricte intimité.

La famille de Henri (†) et Yvonne (†) Delorme,

a la tristesse de faire part du décès de

Christine DELORME,

survenu à Paris, le 26 février 2020.

L'inhumation aura lieu le vendredi 6 mars, à 11 heures, au cimetière de Salles-Lavalette (Charente).

Pour participer à l'hommage qui lui sera rendu ultérieurement, à Paris, veuillez prendre contact : lesamisdechristine61@gmail.com

La famille Delos Santos, Ses amis et alliés,

ont le regret d'annoncer le décès de

Robert DELOS SANTOS, 1928-2020, brevet de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, ministre plénipotentiaire, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, chevalier de l'ordre royal du Cambodge, membre du Royal Victorian Order, commandeur des ordres nationaux du Cameroun, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo,

administrateur civil au Vietnam (1952-1954), diplomate (1954-1990), ambassadeur de France à Monrovia, ambassadeur de France à Brazzaville, président de l'ASECNA (1990-1999).

La France perd un serviteur fidèle. Son amitié généreuse et sa joie de vivre nous manquent déjà. Nous le pleurons.

La bénédiction aura lieu mardi 3 mars, en l'église Saint-François-Xavier, Paris 7^e, à 10 heures.

8, rue Masseran, 75007 Paris.

Yvette, son épouse et leur fille, Mélanie, Henriette, François, Christian, Jean-Gabriel (†) et Catherine, ses enfants Et ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Roger DOREY, psychanalyste, professeur des Universités,

survenu le 26 février 2020, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 2 mars, à 11 h 15, au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e.

L'Association psychanalytique de France

a appris avec tristesse la mort de

Roger DOREY.

Psychiatre, psychanalyste, membre titulaire puis honoraire, il fut deux fois président de notre Association et très activement engagé dans la réflexion et la mise en œuvre de l'enseignement et de la formation, tels que l'APF les propose à celles et à ceux qui se forment à la psychanalyse. Il enseigna la psychopathologie en tant que professeur à l'université de Nanterre et à ce titre a longtemps participé à la transmission de la psychanalyse dans ce contexte. C'était un homme chaleureux, très concerné par les différents courants de pensée qui ont animé la psychanalyse durant la seconde moitié du 20^e siècle et vis-à-vis desquels il a su conserver une forme d'ouverture non dogmatique. Ses écrits témoignent de ses qualités de clinicien et de théoricien, ses réflexions sur les figures de la perversion, sur l'emprise, la haine, la curiosité de savoir et ce qu'elles doivent aux racines pulsionnelles infantiles trouvent aujourd'hui plus que jamais leur pertinence.

Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse, notre collègue Yvette Dorey et à leur fille, Mélanie.

Les enfants, Les petits-enfants, Les parents Et les amis de

M. Jean DUTRAIT,

font part de son décès, survenu le 22 février 2020.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Chambéry (Savoie).

C'est avec tristesse que l'université Sorbonne Nouvelle

a appris la disparition de

Robert GALISSON, professeur honoraire de didactique du français langue étrangère et directeur de l'UFRL DFLE de 1978 à 1981,

décédé le 14 février 2020.

Spécialiste reconnu de la didactique des langues et des cultures, Robert Galisson a formé des générations d'étudiants et de professeurs de français langue étrangère qui ont essaimé à travers le monde.

L'université Sorbonne Nouvelle souhaite transmettre ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Françoise Duclos, Jean-Philippe et Marie-Claude Genet, ses frères et sœurs Emmanuel, Sarah et Ilan, ses petits-enfants, Ses arrière-petites-filles,

ont le regret de faire part du décès, dans sa soixante-quinzième année, de

Nicole GENET, professeur agrégée d'anglais et diplômée de l'Institut des Sciences Politiques.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Betcave-Aguin (Gers).

64, rue de l'Amiral Roussin, 75015 Paris. 147, avenue Parmentier, 75010 Paris.

Anne Marie et Pierre Betbeder, Sibylle et Francis Marmande, ses enfants, Julien et Cécile Betbeder, ses petits-enfants, Bastien Carrion-Leon, Charlotte, Alice, Agathe, ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Simone MARMANDE, née CANCEL,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-septième année, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), le 25 février 2020.

francis.marmande@noos.fr betbederp@wanadoo.fr

M^{me} Nelly Molina, née Chayo, Jean-Michel et Thierry, ses enfants, leurs épouses, Ses petits-enfants Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Claude MOLINA, ancien président de l'Académie européenne d'allergologie et d'immunologie clinique, membre correspondant de l'Académie nationale de médecine, officier de l'ordre national du Mérite et des Palmes académiques,

survenu à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e.

Sarah Gruszka, sa fille Et son entourage,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jean-Paul NAIL, ancien correcteur au *Journal officiel* et au *Monde*,

survenu à Paris, le 25 février 2020, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Un hommage lui sera rendu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e, le jeudi 5 mars, à 14 h 30.

Sa famille

a la douleur d'annoncer le décès de

M. Bruno SCARAMUZZINO, homme de Lettres, d'Art et de Parole, qui a marqué le monde de la communication et tous ceux qui l'ont rencontré,

survenu à Marrakech, le 21 février 2020, à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse se tiendra en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, le mardi 3 mars, à 14 h 30. Elle sera suivie d'une soirée commémorative au Loft familial de Cachan, à partir de 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Henri Paul, président du Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, Les membres Et le personnel du Conseil des ventes,

très émus par la disparition de

François TAJAN, membre du Conseil des ventes,

adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Ralph et Joëlle, ses enfants et leurs conjoints, Céline et Edmond, Emmanuelle, Sarah et Ilan, ses petits-enfants, Ses arrière-petites-filles,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Rosette TOLEDANO, née BENACERRAF,

survenu le 27 février 2020, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Les obsèques ont lieu le vendredi 28 février, au cimetière parisien de Pantin (Seine-Saint-Denis).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Cercle d'Etudes Psychanalytiques des Savoie

a l'immense tristesse de faire part du décès du

docteur Henri VERMOREL

à l'âge de quatre-vingt-douze ans, le 25 février 2020, à Chambéry.

Il a été psychiatre des Hôpitaux, médecin-chef au CHS de la Savoie (1964-1974), membre titulaire formateur de la Société Psychanalytique de Paris (honoraire), cofondateur et président du Cercle d'Etudes Psychanalytiques des Savoie, président du Groupe Lyonnais de Psychanalyse Rhône-Alpes, a enseigné pendant trente ans la psychologie clinique et la psychanalyse à l'université de Savoie et a été directeur de la *Revue française de psychanalyse*.

Il a rayonné avec son épouse, Madeleine, en Rhône-Alpes, en France et à l'étranger.

Nous gardons vivants en nous, la flamme de la psychanalyse qu'il a su nous transmettre, son immense culture, son humanisme, sa chaleur, sa simplicité, son amour de la vie.

Ses obsèques ont eu lieu ce samedi 29 février, à 14 h 15, au centre funéraire de Chambéry, 86, square Louis Sève, à Chambéry (Savoie).

Anniversaires de décès

Il y a trois ans, le 2 mars 2017,

Pierre SERVANT

nous quittait.

Son épouse et ses fils se souviennent.

Merci à ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pour lui.

Gérard TERROM.

Pas un jour sans penser à toi.

Anne.

Table-ronde



Table-ronde L'Irak en mouvement, entre révolution et guerre civile ?
Lundi 2 mars 2020, Auditorium de l'Inalco, 18 h 30 - 20 h 30, 65, rue des Grands Moulins Paris 13^e. Cette rencontre avec deux chercheurs vise à décrypter le mouvement de protestation sociale en Irak. *Entrée libre* www.inalco.fr

Exposition

« Chemins d'Éternité », par A. Bergery, du 17 février au 7 mars 2020, Espace Gii, 9, place J. Marettte, Paris 15^e. A tous les chercheurs de Vérité. <https://www.alexandrabergery.fr/>

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directeur de la rédaction Luc Bronner
Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo
Direction adjointe de la rédaction Philippe Broussard, Alexis Delcambre, Benoît Hopquin, Franck Johannes, Marie-Pierre Lannelongue, Caroline Monnot, Cécile Prieur
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Rédaction en chef numérique Hélène Bekmezian, Emmanuelle Chevallereau
Rédaction en chef quotidien Michel Guerrin, Christian Massol, Camille Seeuws
Directeur délégué au développement du groupe Gilles van Kote
Directeur du numérique Julien Laroche-Joubert
Rédacteur en chef chargé des diversifications éditoriales Emmanuel Davidenko
Chef d'édition Sabine Ledoux
Directrice du design Méline Zerbib
Direction artistique du quotidien Sylvain Peirani
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Delphine Papin
Médiateur Franck Nouchi
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Jean-Louis Beffa, président, Sébastien Cargnicco, vice-président



PLANÈTE | CHRONIQUE
PAR STÉPHANE FOUCART

Perfluorés en eaux troubles

Certains scandales, bien que réels et documentés, n'éclatent jamais vraiment. Ils sont connus de quelques initiés, mais ne parviennent pas à s'imposer dans la grande actualité, celle qui forme le tronc commun des faits présents à l'esprit de tous. L'indignation qu'ils suscitent, ils ne la suscitent qu'en vain, dans de petits cercles de scientifiques, de juristes, de riverains, de journalistes ou de militants.

L'une des raisons à cela est que certains scandales sanitaires ou environnementaux sont, au sens littéral du terme, indéscriptibles. Des mots intelligibles et des situations concrètes manquent pour en raconter l'histoire. C'est tout l'intérêt de *Dark Waters*, sorti en France le 26 février. Outre ses qualités cinématographiques, saluées par Thomas Sotinel dans les colonnes du *Monde*, le film de Todd Haynes a peut-être une chance d'attirer l'attention sur une question demeurée largement sous le radar médiatique en Europe, alors qu'elle concerne l'ensemble de la population.

Tirée de faits réels, l'histoire a déjà fait l'objet d'une enquête-fleuve publiée en janvier 2016 par le *New York Times Magazine*. Elle met en scène un avocat aux prises avec un géant de la chimie, accusé par une petite communauté de Virginie-Occidentale d'avoir contaminé leur environnement avec des substances dangereuses.

Revêtements antiadhésifs

Substances dangereuses: voilà une qualification un peu facile. Les produits dont il est question appartiennent à une grande famille chimique regroupant les alkyls perfluorés et les polyfluorés sous le nom de «substances per- et polyfluoroalkyliques» (PFAS). A cette famille appartiennent notamment l'acide perfluorooctanoïque (PFOA), le sulfonate de perfluorooctane (PFOS), l'acide perfluorononanoïque (PFNA) ou encore l'acide perfluorohexane sulfonique (PFHxS), et bien d'autres. Ce n'est pas seulement le mur de la complexité qui se dresse entre le problème et sa prise de conscience: c'est aussi celui de la prononciation.

Chacune de ces substances a des propriétés toxicologiques particulières. Certaines sont associées à des pathologies thyroïdiennes, hépatiques, d'autres à certains cancers, à des troubles de la fertilité et de l'immunité, ainsi qu'à des troubles métaboliques ou neurocomportementaux. Elles ont en commun d'agir à des doses d'exposition infimes et, surtout, de ne se dégrader que très lentement. Voire de ne pas se dégrader du tout. Elles s'accumulent dans l'environnement et contaminent les ressources en eau, de même que la chaîne alimentaire. Le problème est aussi qu'elles s'accumulent dans les organismes de ceux qui y sont exposés — c'est-à-dire à peu près chacun d'entre nous. Au Etats-Unis, on leur a trouvé ce sobriquet: les *forever chemicals*. Des substances de synthèse pour l'éternité, en somme.

CES SUBSTANCES SONT ASSOCIÉES À DES PATHOLOGIES THYROÏDIENNES, DES CANCERS, DES TROUBLES DE LA FERTILITÉ

«DARK WATERS» RACONTE L'HISTOIRE D'UNE CONTAMINATION MONDIALE QUI EST MÉCONNUE

Il y a un deuxième voile d'hermétisme tiré sur ce scandale. Car, si *Dark Waters* raconte une histoire à la trame familière, circonscrite dans l'espace et le temps, scandée par les aventures de ses personnages — victimes ou bourreaux, héros ou complices —, la réalité est bien plus diffuse, insaisissable. Des PFAS, on en trouve à peu près partout. Les victimes potentielles se comptent probablement par millions, ignorent généralement leur statut de victimes et ne sont tenues par aucune unité de lieu ou de dramaturgie.

Quant aux responsabilités indirectes, elles sont aussi nombreuses — même si les firmes DuPont et 3M sont les principales coupables. Les PFAS sont surtout connus pour être produits par la fabrication de certains revêtements antiadhésifs (notamment les surfaces d'ustensiles de cuisine). Mais ils sont aussi — ou ont été — mis à profit pour une variété d'applications. Ils sont utilisés dans les mousses anti-incendies, des procédés de traitement des métaux, des imperméabilisants utilisés dans la tannerie ou l'industrie textile, on les trouve encore dans des matériaux de construction, des enduits, des pesticides, des détergents, des emballages alimentaires, des semi-conducteurs, etc.

Rejets industriels, ruissellements des décharges, bases militaires fortement utilisatrices de mousse anti-incendie sont les principales routes par lesquelles ces substances se sont taillé un destin mondial et se sont progressivement incrustées un peu partout dans l'environnement. Et donc dans toute la population, ou presque.

En 2015, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a été saisie de la question par la Commission européenne. Ses experts rédigent un volumineux rapport sur le sujet et proposent un niveau d'exposition acceptable, pour la somme des quatre principaux PFAS, de 8 milliardièmes de gramme par kilo de poids corporel et par semaine. Or, les estimations de l'exposition réelle de la population indiquent, selon l'EFSA, qu'une part importante des Européens sont exposés au-delà, et souvent bien au-delà, de ce seuil de sécurité. Une situation jugée «*préoccupante*» par l'agence, bien peu suspecte d'alarmisme.

L'histoire racontée par *Dark Waters* va donc, en réalité, bien au-delà d'une bataille locale entre une firme sans scrupule et une communauté de riverains empoisonnée. Elle résume et incarne l'histoire d'une contamination mondiale qui demeure méconnue. Le film de Todd Haynes sera peut-être une première étape dans la prise de conscience du problème. Une deuxième étape pourra être la lecture du dernier livre du grand épidémiologiste américain David Michaels (George Washington University), *The Triumph of Doubt: Dark Money and the Science of Deception* (Oxford University Press), dont un chapitre est consacré aux PFAS. En attendant la traduction de cet ouvrage indispensable, il faut cependant savoir lire l'anglais (et avoir le cœur bien accroché). ■

RÉPARER LES FRACTURES DES CÉSARS

ÉDITORIAL M

Au fil des décennies, la cérémonie des Césars était devenue au cinéma français ce qu'un repas dominical est à une famille ordinaire: une obligation dont on espère qu'elle pourra être drôle, imprévue ou émouvante. Sa 45^e édition, célébrée le 28 février à la Salle Pleyel à Paris, a offert une version inédite de cette réunion rituelle: la dispute de famille en public. Le César de la meilleure réalisation décerné à Roman Polanski, absent, a fait quitter la salle à Adèle Haenel et à Céline Sciamma. Adèle Haenel dont le témoignage sur les violences sexuelles a bouleversé le cinéma français ces derniers mois.

En ce début 2020, le cinéma français a pourtant de quoi pavoiser: l'affluence dans les salles — 213 millions d'entrées, 34,6 % de

part de marché pour les films nationaux, une effervescence créative qui se reflète aussi bien dans le succès remporté dans les festivals, de Cannes à Venice, que dans la diversité des longs-métrages nommés aux Césars. De la rigueur formelle de *Portrait de la jeune fille en feu*, de Céline Sciamma, au classicisme rigoureux de *J'accuse*, de Roman Polanski, en passant par le thriller nourri des peurs et des espoirs du moment, *Les Misérables*, de Ladj Ly, la production française a, en 2019, fait mentir les reproches dont on l'accable depuis des décennies. A la diversité, de genre et d'origine, des auteurs a répondu la multiplicité des formes et des discours.

L'institution des Césars, incarnée par un seul homme, le producteur Alain Terzian, n'a pas su prendre en compte cette mutation. A l'émergence d'une génération de réalisatrices proposant un autre regard sur le monde que celui des hommes — Céline Sciamma, Rebecca Zlotowski, Alice Winocour —, elle a opposé une stratégie de guérilla consistant à tenter d'empêcher la présence de créatrices comme la cinéaste Claire Denis ou la romancière Virginie Despentes dans les rituels préparatoires de la cérémonie. Une fois révélée, cette mesquinerie a suscité une fronde qui a conduit à la démission d'Alain Terzian et du conseil d'administration des Césars.

Ce n'était pas assez pour ramener la paix, puisque genres et générations restaient di-

visés par les 12 nominations reçues par *J'accuse*, de Roman Polanski, convaincu de viol aux Etats-Unis, accusé du même crime par cinq autres femmes. Même sans disposer de la très mystérieuse liste électorale de l'académie des Césars, on peut supposer que la victoire du réalisateur de *J'accuse* dans la catégorie meilleur réalisateur est en grande partie le fait d'une génération — celle qui a fait le cinéma français à la fin du XX^e siècle.

La réforme de l'académie des Césars passe par plus de transparence, aussi bien dans la composition du corps électoral que dans les conditions de recrutement des nouveaux membres. Mais, contrairement à ce qui s'est passé aux Etats-Unis, où la réforme de l'académie des Oscars a été l'œuvre des professionnels et de leurs organisations, celle des Césars est passée sous l'autorité de l'Etat, en l'occurrence du Centre national du cinéma et de son directeur, Dominique Boutonnat. Celui-ci a par ailleurs engagé un vaste chantier qui veut passer en revue tous les mécanismes, financiers et institutionnels, sur lesquels repose le cinéma français. Dans ce cadre, la refonte des Césars ne serait qu'un élément d'une stratégie plus vaste, visant à rationaliser, à rentabiliser, un cinéma français souvent jugé trop dispendieux. Aller dans cette direction aboutirait à transformer le traditionnel repas de famille en assemblée générale des actionnaires. ■

Le Monde

Soutenez une rédaction

de 500 journalistes partout dans le monde

Formule Intégrale
6 mois
169€



Plus simple et plus rapide, abonnez-vous en ligne sur :
abo.lemonde.fr/formule-integrale

BULLETIN D'ABONNEMENT

A compléter et à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9

173EMQAD6M

OUI, je m'abonne à la **FORMULE INTÉGRALE** du *Monde* pendant 6 mois pour **169€** au lieu de 481€ (prix de vente en kiosque). L'accès à l'**Edition abonnés du Monde.fr 7 jours/7** + **6 quotidiens + tous les suppléments** + **M le magazine du Monde**.

Je règle par :

- ☐ Chèque bancaire à l'ordre de la Société editrice du *Monde*
☐ Carte bancaire (paiement sécurisé) en appelant le 0970 340 340 (non surtaxé)

Bulletin à compléter et à renvoyer à :

Le Monde - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9

IMPORTANT : VOTRE JOURNAL LIVRÉ CHEZ VOUS PAR PORTEUR*

- ☐ Maison individuelle
☐ Immeuble
☐ Digicode N° _____

- ☐ Interphone : ☐ oui ☐ non
☐ Boîte aux lettres :
☐ Nominative ☐ Collective

- ☐ Dépôt chez le gardien/accueil
☐ Bât. N° _____
☐ Escalier N° _____

- ☐ Dépôt spécifique
le week-end

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 80, BOULEVARD AUGUSTE-BLANQUI - 75013 PARIS - 433 891 850 RCS Paris - Capital de 124 610 348,70€. Offre valable jusqu'au 31/12/2020. Les informations figurant dans ce formulaire sont destinées à la Société Editrice du Monde, responsable de traitement. Elles sont enregistrées et utilisées pour les finalités suivantes : gestion de votre commande, de la relation client et des réclamations, et dans les cas où vous l'avez accepté, communication marketing par voie électronique du Monde et/ou de ses partenaires. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements, que vous pouvez exercer à l'adresse suivante, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité : Le Monde - DPO - 80, boulevard Auguste Blanqui - 75013 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre Politique de confidentialité sur le site www.lemonde.fr ou le site de la CNIL www.cnil.fr.

2

ENQUÊTE

Taxis, voyages,
soirées...
Les espaces
« women only »
se multiplient.
Entre
ségrégation
sexuelle et droit
à la tranquillité,
de nombreuses
femmes
ont tranché

Y a pas de mâles

7

VIN

Le cercle des dégustatrices

Alors que les femmes s'imposent de plus en plus dans le secteur de la viticulture, celui-ci reste encore marqué par un certain machisme. Des associations les regroupent pour faire émerger leur spécificité.

7

NUMÉRIQUE

Des podcasts au féminin

« La Poudre », « Mom You Rock », « Mamie dans les orties »... Des hommages aux pionnières et des récits intimistes réalisés par des femmes pour des femmes.

8

UN APÉRO AVEC...

Caroline Vigneaux

L'humoriste, ancienne avocate, consacre son dernier spectacle à l'histoire de la domination masculine. Drôle et percutant.



ENQUÊTE

Messieurs, impossible!

Des soirées réservées aux filles aux salles de sport non mixtes, le «women only» rencontre un succès certain. Sexisme inversé ou libération des femmes? Immersion dans ces espaces interdits aux hommes

Par Pascale Krémer

Hommes s'abstenir. Avec Copines de voyage, ils ne montent pas dans l'avion. L'agence en ligne réserve ses séjours et circuits aux femmes. «Voyager entre filles crée une énergie unique», annonce-t-elle. Cette non-mixité supposément dynamisante a séduit 7 000 clientes en 2018, 15 000 en 2019. Un doublement est anticipé cette année. «L'agence de voyages des femmes qui bougent» attrape au vol des célibataires, souvent divorcées, des femmes en couple, aussi, trentenaires et quadragénaires pour l'essentiel mais pas seulement...

Se débarrasser des hommes le temps d'un voyage semble être un fantasme extrêmement répandu. «Libérateur! Une vraie bulle d'oxygène», assure Magalie Videau, 38 ans, cadre du secteur bancaire, partie à trois reprises avec l'agence née en 2016. «Entre femmes, il n'y a pas de regards pesants, pas de jugement, pas de notion de séduction. On se confie et on se rapproche plus vite... Et

NE VOIS-TU RIEN VENIR ?

Sororité

Du latin soror (sœur), ce terme désigne la fraternité au féminin. Il s'incarne actuellement dans de nouveaux clubs de réflexion qui soudent leurs membres autour de «pitches de femmes inspirantes» et les incitent à l'entraide. Parmi eux, le French Curiosity club, Les Glorieuses, la Société secrète des Petites Glo, Lev'elles Up, Mona, Les Nanas d'Paname...



Une «bringue» réservée aux filles, organisée par Clarisse Luiz, étudiante en sciences politiques. Au Velvet Bar, à Paris, le 14 février. FLORENCE BROCHOIRE POUR «LE MONDE»

puis je veux savoir qui je suis, ne pas vivre qu'à travers un homme. C'est un moment à moi.» D'autant plus précieux qu'il permet d'échapper aux craintes du voyage en solitaire, aux enfants des autres, à l'inévitable «relou» du circuit organisé et à l'inique supplément «chambre individuelle».

Copines de voyage, amies de sorties, filles du sport, nanas du bricolage... Volontiers arpentés par les jeunes générations, les territoires de l'entre-soi féminin connaissent ces temps-ci une extension continue. Voilà une quinzaine d'années, les créatrices d'entreprise se sont unies en associations, clubs de réflexion et de mentorat et autres incubateurs non mixtes (Paris Pionnières devenu Willa, les Premières...) pour doper leur confiance et s'entraider. Empowerment facilité, avaient-elles compris, une fois les hommes boutés au loin. Des étudiantes de grandes écoles, des politiques, cadres dirigeantes et hauts fonctionnaires ont suivi le mouvement de sécession qui, après le monde du travail, a gagné d'autres bastions du sexisme.

Des mécaniciennes ont ouvert leur garage associatif (comme Les Soupapes, près de Grenoble), formant les clientes; des «soirées bricolage entre filles» ont trouvé un coin d'établi dans les magasins Leroy Merlin; une cinquantaine d'ateliers participatifs de réparation de vélos, partout en France, ont instauré des permanences «non mixtes» ou «en mixité choisie, entre femmes, personnes trans et non binaires». Livia Dalbouse, 34 ans, bénévole aux soirées NoMec'anique de l'atelier La Cyclette, à Paris, a observé combien «le rapport aux outils est genré: les hommes s'en saisissent pour faire la réparation à la place des femmes... Or, la mécanique, ce n'est pas en regardant qu'on l'apprend».

Pour enrayer stéréotypes de genre et dynamiques sexistes, transmettre compétences et confiance, rien de plus efficace que le démontage-remontage de biclou hors de toute présence masculine. «La mécanique, poursuit Livia Dalbouse, demande une grande proximité physique. Pendant la permanence, les femmes se soustraient au rapport de séduction un peu fatigant, au sexisme ordinaire avec lequel elles composent en permanence, à la blague lourde sur la clé à pédales... Elles se mettent en pause.»

Dernier secteur en date à proposer aux femmes le mode «pause»: celui des loisirs. Nul hôtel réservé aux femmes, encore, en France (contrairement à l'Espagne) ni île de vacances de luxe (contrairement à la Finlande), mais déjà des agences de voyages, des «parenthèses enchantées» dans les spas, des road trips à moto (Girls ride), des courses à pied, raids et autres virées à vélo (Girls on wheels). Et surtout une flopée de salles de sport, au nom débutant invariablement par «Elle», «Lady» ou «Mlle», qui permettent de transpirer à l'abri des miroirs et des regards masculins dans une ambiance de bienveillance et d'entraide – c'est garanti sur la plaquette.

Au printemps 2019, Christina Boixière, 36 ans, a fondé La Voyageuse, une plate-forme d'hébergement destinée à «sécuriser les voyageuses en solo qui utilisaient les sites de couch surfing mais avaient souvent de mauvaises expériences». Comme? Arriver dans un coin reculé, s'entendre sympathiquement proposer par l'hôte de partager son lit et se carapater en panique tandis qu'il se douche... «Nous, nous offrons un accueil gracieux par 1250 hébergeuses solidaires dont le profil est vérifié, assure M^{me} Boixière.

Les femmes se reçoivent dans un esprit de sororité. Ce n'est pas un projet sexiste, c'est un projet d'égalité des genres: permettre aux femmes seules de ne pas hésiter à se lancer, à conquérir une liberté émancipatrice» – après adhésion annuelle à 119 euros.

Sécurité, liberté, légèreté: sur ces trois promesses repose l'offre foisonnante de nouveaux services exclusivement consacrés à la gent féminine. A l'ère post-#metoo, l'ampleur dévoilée du harcèlement et des agressions sexuels pousse à l'éclosion de bulles de tranquillité, de sereins et protecteurs paradis sans Adam que les jeunes filles semblent les plus pressées d'investir. Etudiante en master de sciences politiques, Clarisse Luiz organise chaque mois depuis février 2019, sur Twitter, des «bringues» qui ont attiré jusqu'à 200 de ses congénères vingtenaires.

«C'est triste d'en arriver là mais on reste entre nous. Les filles qui subissent en permanence les regards et les comportements déplacés me disent que c'est le rêve», témoigne Clarisse Luiz, elle-même passée dans la lessiveuse des réseaux sociaux après avoir posté une vidéo parlant crûment de sexe. Ses soirées non

mixtes en bars privatisés sont des «safe places», résume-t-elle dans le franglais de sa génération: «On peut porter une jupe aussi courte qu'on veut, twerker, bouger nos fesses comme des folles, se lâcher, c'est bon enfant. Il n'y a pas de regards malaisants, on n'a pas à s'inquiéter de ce qu'on pourrait verser dans nos verres ou de la copine qui disparaît... Ça soulage!» Sans couper l'envie de se faire belle? «Non, je paie un photographe, on met des photos sur les réseaux!»

Larousse vient de lancer le jeu «Méga quiz de ma soirée entre filles», d'Aurore Meyer. Sur les sites de rencontres amicales, des fonctionnalités «Sorties entre filles» peuvent désormais être activées. Une application spécifique a même vu le jour en 2018: Copines de sortie. Les deux tiers des 50 000 femmes l'ayant téléchargée n'ont pas 35 ans. Sa créatrice, Patricia Ruellex, revendique 12 000 utilisatrices par mois, partout en France. «Votre copain n'est pas dispo? Ne renoncez pas, sortez avec des copines! On est sœurs face aux mêmes problématiques, les regards sont plus doux... Et ce n'est pas une appli antimecs, se défend-elle, c'est une alternative.»

Discours unanimement prudent sur un sujet inflammable. Au Royaume-Uni, en Suède, des festivals de musique revendiquent le women only. Aux Etats-Unis, des lieux de coworking (comme The Wing, à New York) refoulent toute «masculinité toxique»... Mais, en France, un wagon de RER où sont orientées de préférence les femmes, durant les grèves de décembre 2019, déclenche la polémique, comme cent fois par le passé les demandes de crêneaux de piscine non mixtes. «Le développement des offres de services réservées aux femmes n'est pas à mon sens un bon signal, tient à rappeler au Monde Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'idéal de la République française, c'est la mixité. Partager un même espace de travail, de loisirs, de transports...»

Promouvoir l'entre-soi féminin, c'est renoncer au vivre-ensemble, essentialiser, céder aux diktats religieux infériorisant les femmes, stigmatiser les hommes comme autant de potentiels agresseurs. «J'ai un peu de mal avec ce concept, je n'y vois pas des réactions normales entre êtres humains. Je préférerais un combat ensemble contre la barbarie qui nous mine tous», réagissait Denis, un internaute, à l'annonce d'un «apéro démontage de vélo en non-mixité femmes et trans» organisé à Gap (Hautes-Alpes), en décembre 2019.

Les principales intéressées ne se réjouissent pas forcément de l'expansion du marketing genré. Une petite visite de Versailles «entre copines», proposée sur le site touristique de la ville? «Quoi de plus girly, lit-on, qu'une séance photo entre filles en costumes d'époque, une journée détente au spa, un atelier parfum...» Les soirées «Fillles at the pool» dans les bassins du Grand Narbonne (Aude)? «Ambiance 100 % girly!» Les soirées filles des cinémas Pathé, CGR ou Kinépolis? Etonnant «100 % girly! Bien-être, fun et fashion!» Coupette en main, ces dames font le tour des «stands partenaires» de coiffure, maquillage, relooking, lingerie, coaching amoureux, massage ou voyance, avant de soupirer d'aise, et de concert, devant Pretty woman, Dirty dancing, After ou Mon bébé.

Loin du rose poudré, pourtant, le women only prend sens. Marlène

Schiappa en convient: «Je comprends aussi le besoin des femmes, notamment dans des périodes traumatiques, d'être entièrement sécurisées.» La loi contre les discriminations du 27 mai 2008 prévoit que les différences entre sexes dans la fourniture de services puissent être justifiées par un but légitime. En 2018, Valérie Furcajg, 43 ans, a cofondé Kolett, qu'elle dirige. Un service de VTC en région parisienne exclusivement conduit et emprunté par des femmes, environ 15 % plus cher que ses concurrents, mais qui a déjà 10 000 courses au compteur.

«On ne part pas en guerre, on donne le choix», tente de désamorcer M^{me} Furcajg. Choix pour les conductrices: «Je l'ai été. Par souci de sécurité, on renonce vite au crêneau du soir bien que ce soit le plus rémunérateur. Les passagers vous touchent les cheveux, vous caressent la main quand vous prenez la valise...» Et choix pour les clientes: «Elles en ont marre que le conducteur ne corresponde pas à la photo sur l'appli, marre des questions intrusives, marre d'être draguées,

«C'est triste d'en arriver là, mais on reste entre nous. Les filles qui subissent en permanence les regards et les comportements déplacés me disent que c'est le rêve»

Clarisse Luiz, organisatrice de soirées réservées aux femmes

agressées, marre que leurs plaintes ne soient pas écoutées par Uber. Avec Kolett, elles savent en sortant de soirées un peu paf qu'elles arriveront à bon port.»

Un jour, espère l'entrepreneuse, «quand les filles seront en sécurité dans les espaces mixtes», Kolett s'ouvrira aux hommes, ce qui ne fera pas de mal, question chiffre d'affaires: «Ce n'est pas la société que je défends, celle où on sépare les femmes des hommes... Mais je réponds aux problèmes: je dois travailler et les clientes ont peur. Certaines féministes font des leçons de morale, parlent de retour en arrière. Les jeunes femmes se posent moins de questions. Elles pensent d'abord à leur bien-être.»

Solutions temporaires pour monde imparfait. Mises en confiance précédant un retour à la mixité... Ces services unisexes «nous confrontent en tout cas à une réalité», estime Alyssa Ahrabare, jeune juriste et porte-parole d'Osez le féminisme: «Les femmes ne se sentent pas toujours en sécurité dans les espaces en mixité. La prise de conscience qu'il s'agit d'une problématique généralisée, récurrente, pousse à instaurer une sororité. C'est une étape importante en attendant que la société soit plus égalitaire.»

NOUVELLE LUNE ET FÉMININ SACRÉ

Classe aux sorcières

Voilà aussi qui «*plaît beaucoup*» à la sociologue (désormais retraitée) des mouvements féministes, Christine Delphy, aux premières loges des réunions en non-mixité du MLF dans les années 1970. «*La mixité est une illusion, tranche-t-elle. Elle n'est pas un gage d'avancée vers l'égalité. C'est très bien que les femmes fassent ce que les hommes font depuis des siècles... Elles vont pouvoir se dire librement ce qu'elles ont sur le cœur, dans la compréhension mutuelle*».

Comme elle, Christine Bard, professeure à l'université d'Angers, spécialiste de l'histoire des femmes et du genre, distingue la non-mixité subie, «*qui était la règle jusqu'au milieu du XX^e siècle*», de la non-mixité choisie, «*à dimension émancipatrice et protectrice, face à la domination masculine et à la violence*». Une non-mixité progressiste ? Voilà qui peut paraître paradoxal, admet-elle. «*Mais pas si l'on prend en compte les espérances déçues de la mixité. Elle s'est imposée dans un temps assez rapide, grâce au combat féministe, au nom de la modernité, mais on n'a pas vu qu'elle ne permettrait pas d'embrée à l'égalité de s'imposer, ni même qu'elle pouvait être dangereuse, reproduisant les rapports de domination*».

L'entre-soi prisé par les jeunes femmes en dit long, conclut-elle, sur l'état des relations entre les sexes comme sur l'intensité inédite du combat féministe. «*Les jeunes filles ont un seuil de tolérance plus bas. Elles s'autorisent à dire et à en tirer les conclusions, peut-être parce qu'elles ne sont pas encombrées par la politique. Elles ont moins de scrupules à balancer la mixité proclamée comme valeur fondamentale de la République*».

Habitante du Lot-et-Garonne, traductrice et célibataire, la petite soixantaine, Caroline Bergue trouvait ses filles vingtenaires «*un peu paranoïaques*» de considérer «*le moindre compliment, le moindre regard flatteur comme une agression*». N'empêche. Depuis fin 2018, elle fréquente assidûment les soirées Dam Dam Dames du domaine de Château-Rouge, à Sainte-Bazilles. Entre femmes, l'on vient y écouter de la bonne musique et discuter culture en grignotant. «*C'est agréablement novateur ! On n'a pas besoin de s'habiller, de se défendre, on ressent une liberté extraordinaire ! On n'est plus la copine ou l'épouse mais une femme*». Oublier un temps l'autre moitié de l'humanité fait du bien, semble-t-il, même dans une commune de 3 000 habitants.

Atelier vélo
La Cyclette
en «mixité choisie»,
c'est-à-dire réservé
aux femmes.
A Paris, le 28 janvier.
FLORENCE BROCHOIRE



En chaussettes ou pieds nus, assises en cercle autour d'un drap rouge. A la lueur des bougies et dans l'odeur de la sauge brûlée, histoire de purifier l'air. Une fois par mois, à la nouvelle lune, Juliette participe à une «tente rouge», l'un de ces cercles de parole féminins inspirés d'un best-seller américain sorti en 1997, vendu à plus de 3 millions d'exemplaires dans vingt-cinq pays. *La Tente rouge*, d'Anita Diamant (Charleston éditions, 2016, pour la version française), véritable ode à la féminité, raconte l'histoire de Dinah, un personnage biblique qui partage secrets et rites avec les autres femmes de sa tribu, sous un tipi écarlate, un endroit interdit aux hommes.

Aujourd'hui, la banale salle d'un cours de yoga ou d'un centre culturel sert de cadre à ces rassemblements réservés aux femmes, où chacune des participantes (moins d'une douzaine en général par session) dépose à tour de rôle et en cinq minutes ses préoccupations et réflexions du moment sans être interrompue et sans que personne ne lui réponde. «*Pour ne pas être prise pour une folle*», la quadragénaire parisienne, cadre dans une grande association et mère de trois ados, préfère rester discrète, hors du cercle familial, sur sa participation à ces réunions, qui empruntent elles-mêmes à des rituels ancestraux, amérindiens notamment. Pas évident en effet de

parler de «*féminin sacré*», de «*rythme lunaire*» et de «*reconquête de sa puissance personnelle*» à ses collègues de la comptabilité ou des ressources humaines, au risque d'être cataloguée comme la perchée de l'open space.

«*Le désir de grossesse, les enfants, le conjoint, le travail... ces thèmes sont souvent abordés spontanément*», explique Camille Sfez, psychologue, auteure de *La Puissance du féminin* (Leduc, 2018), qui a contribué à l'essor de ces réunions en France. «*Mais aussi des sujets plus prosaïques. Il ne s'agit pas d'un espace de thérapie, juste d'un endroit sécurisé où les femmes peuvent dire ce qu'elles ont sur le cœur, déposer les armes, s'en remettre à la confiance des autres*». Une sorte de bulle spatio-temporelle programmée de préférence les soirs de pleine lune ou de solstice, où il est de bon ton de porter un vêtement ou un accessoire dans les tons rouges, en référence aux menstrues. «*Ce n'est pas la même chose d'être face à un thérapeute ou devant des femmes. Je ne viens pas chercher des réponses mais être juste entendue, c'est extrêmement libérateur*», explique Leslie, 37 ans, qui a quitté le monde de la production audiovisuelle pour celui de l'accompagnement pré et postnatal et fréquente depuis deux ans ces réunions.

De Roubaix à Marly-le-Roi, en passant par Aix-en-Provence ou Bouguenais, dans les villes comme dans les villages, les tentes rouges s'ouvrent le temps d'une soirée. Il suffit de regarder le site (Tentesrouges.fr), qui recense les rencontres s'engageant à s'abstenir de tout prosélytisme, dérives sectaires et tarif prohibitif, pour s'en apercevoir. On y nettoie les énergies à grands coups de sauge, on y parle, on y rit et on y pleure, on y danse et on y médite au son du tambour... Ce bain «de bienveillance» permettrait de se reconnecter à la nature et à sa propre nature, et d'en ressortir plus forte. Le tout, selon les endroits et les organisateurs pour quelques euros ou dizaine d'euros, rarement plus.

N'en déplaise aux cartésiens, en ces temps de quête de soi et de lendemains qui déchantent, un vent de spiritualité païenne souffle sur les réseaux sociaux comme dans la vraie vie. Tentes rouges mais aussi expérience chamannique, pouvoirs des cristaux et des plantes, célébrations de la lune, hymne aux sorcières ou aux druidesses, on ne compte plus les propositions plus ou moins ésotériques et abracadabrantesques. Sous le charme, au-delà de la cible traditionnelle des «new age» et autres hippies de longue date, des femmes surtout, urbaines et éduquées, prêtes à tomber dans le chaudron d'une potion magique qui s'appuie sur le florissant business du développement personnel.

Communiquer avec les arbres, se connecter avec son animal totem, puiser dans un joyeux bazar celtique, mongol ou amérindien, tout est bon pour éviter ou compléter le psy. Souvent aussi

pour simplement prendre soin de soi et se faire du bien. Au mieux la parenthèse sera enchantée, au pire douloureuse et teintée de charlatanisme. Socio-anthropologue de la santé à l'université de Lorraine, Deborah Kessler-Bilthauer travaille sur les guérisseurs et tous ceux qui se situent à la marge de la médecine conventionnelle. Pour la chercheuse, le recours à des expériences «hors les clous» perdure et s'amplifie. «*Dans la société actuelle, se soigner consiste à faire des choix dans un marché concurrentiel, et très divers*, souligne M^{me} Kessler-Bilthauer. *Sans état d'âme, on passe d'une offre à l'autre, on teste des dispositifs alternatifs, et ce d'autant plus facilement que des pratiques autrefois considérées comme charlatanesques, à l'image de l'hypnose, ont été réhabilitées*».

Défiance à l'encontre des thérapies traditionnelles ? Vague écolo, soif d'un retour à une

nature que l'on a contribué à détruire, désir irrationnel en temps de crise de se raccrocher à une oreille ou à des rituels réconfortants ? Autant de raisons qui participent aussi à ce revival ésotérique. Une tendance nourrie par l'émergence de l'éco-féminisme, un mouvement qui met en relation deux formes de domination, celle des hommes sur les femmes et celle des humains sur la nature. Sortie de son bois, la sorcière incarne désormais la puissance des femmes. «*La sor-*

cière, c'est vous, c'est nous, c'est la voisine, cette femme dans le métro, sur un banc ou dans les bois !, harange Aurélie Godefroy, journaliste et auteure de *Toutes des sorcières* (Larousse, 2019). *Réveille la sorcière qui sommeille en vous et reconnectez-vous avec la femme merveilleuse et libre que vous êtes déjà !* »

Célébrée par les féministes, totem de la figure indépendante qui bouscule les normes sociales et le patriarcat, la figure de la sorcière coche toutes les cases. Activiste quand elle se réunit notamment à New York pour lancer des sorts à Donald Trump (sans succès), écolo avec ses décoctions de plantes médicinales et ses connexions avec les forces de la nature ! Fascinante et ensorcelante. Sur Internet, ces drôles de dames de l'occulte se rallient sous des balais magiques, en forme de hashtag. #Witchesofinstagram fédère à lui seul près de 4 millions de publications. Sur la plate-forme TikTok, les tutos sur les bougies, sorts, magie et autres cristaux cumulent 585 millions de vues et se déclinent à l'envi. De retour dans les librairies aussi avec le colossal succès de l'essayiste Mona Chollet et son ouvrage *Sorcières, la puissance invaincue des femmes* (Zones, 2018) déjà écoulé à près de 150 000 exemplaires, qui continue, un an après sa parution, à pointer en tête des ventes. Une réhabilitation, de la BD au guide de développement personnel, à tous les rayons. Même les séries s'y mettent, en proposant des versions «inclusive» et «féministe» de *Charmed* et de *Sabrina, l'apprentie sorcière*.

Catherine Rollet

La non-mixité à l'école, une option pédagogique encore taboue

Peut-on défendre l'égalité entre les sexes et vouloir faire classe «à part» ? Se dire féministe et scolariser fillettes d'un côté, petits garçons de l'autre ? Aux Etats-Unis, où la non-mixité n'a jamais totalement disparu du paysage scolaire, ces questions ne choquent pas (ou peu) la communauté éducative. En France, quarante-cinq ans après la loi Haby qui a rendu obligatoire la mixité dans l'enseignement primaire et secondaire, elles font naître le soupçon. Celui d'un retour en arrière, d'un repli sur soi idéologique, voire communautaire. Des familles poussent pourtant la porte d'établissements qui dérogent à la règle de la mixité. Et pas seulement pour des raisons religieuses, assurent-elles, ni pour que les filles y soient éduquées «comme des filles», et les garçons «comme des garçons». Dans la bouche de ces parents, il est aussi

question d'une «entrée dans l'adolescence pacifiée», de la recherche d'un climat scolaire «apaisé». Quelques-uns y voient simplement une «autre» option. D'autres, un moyen d'échapper au collège de secteur. Tous – ou presque – avancent un même argument : la mixité, introduite en France plus pour des raisons pratiques que sociales ou pédagogiques, n'implique pas une égalité de traitement sur les bancs de l'école, où les stéréotypes sexistes, comme partout ailleurs, perdurent. «*Ces familles ont envie que leur enfant se sente bien, ce qui est louable, mais élever son enfant dans un cocon le prépare mal à affronter un monde mixte diversifié multisocial et multiculturel*», fait valoir Francette Popineau, porte-parole du syndicat majoritaire de professeurs des écoles publiques. Dans le public, justement, en dehors des maisons d'éducation

de la Légion d'honneur – création napoléonienne réservée aux jeunes filles –, on ne recense aucun projet de ce type. Et pour cause : la non-mixité y est perçue comme un choix à contre-courant du «vivre-ensemble» défendu par l'école de la République. Voir comme une option interdite, ce qu'elle n'est pas tout à fait, un texte de loi «*passé relativement inaperçu*» permettant, depuis 2008, d'organiser des «*enseignements par regroupement des élèves en fonction de leur sexe*», rappelle l'historien Claude Lelièvre. C'est d'abord dans l'enseignement privé hors contrat que ce choix est offert. «*La demande d'établissements où la mixité est aménagée est, aujourd'hui, plus forte que l'offre*», avance Diane Roy, de la Fondation pour l'école, qui promeut le développement d'établissements privés hors contrat. Dans ce réseau de 1530 établissements accueillant 75 000 élèves (sur un total de

12,7 millions), 39 structures n'accueillent que des filles, 48 que des garçons. Treize se définissent comment «*partiellement non mixtes*». Quelques-uns relèvent de courants religieux «*durs*», mais «*ce ne sont pas eux qui attirent aujourd'hui*», souligne M^{me} Roy. Dans l'enseignement privé sous contrat avec l'Etat, une poignée d'établissements (comme Saint-Jean de Passy et Stanislas, à Paris, historiquement réservés aux garçons, ou les écoles du réseau Madeleine Daniélou, pour les filles) ne désespèrent pas. La plupart, chapeautées par des congrégations, accueillent des enfants des deux sexes, mais ont gardé une «approche» et des «codes» qui font leur réputation. «*Cette offre se compte sur les doigts d'une main*, observe Yann Diraison, du secrétariat général de l'enseignement catholique. *Souvent, ces établissements proposent quelques classes séparées ou des temps*

pédagogiques durant lesquels garçons et filles ne sont pas mélangés». Pour quels bénéfices ? La question, en France, est presque un tabou. Difficile de savoir, dans les résultats obtenus par ces écoles, ce qui relève des choix pédagogiques assumés ou du «tri social». La sociologue Marie Duru-Bellat a mis les pieds dans le plat en 2010 en publiant dans la revue de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), «Ce que la mixité fait aux élèves». L'article a fait grand bruit. Aujourd'hui encore, elle pense que les situations de non-mixité peuvent être profitables, aux filles notamment, qui se libèrent ainsi de la «menace du stéréotype», à condition qu'elles soient temporaires. «*A prolonger l'expérience sur toute une scolarité, on finirait par développer des pédagogies différentes et des contenus différents, ce qui serait très discutable*», conclut-elle.

Mattea Battaglia

LE BLOC-NOTES

CHOU PATATE

COMMENT FAIRE MANGER plus de légumes à Donald Trump, président au goût affirmé pour la junk food ? En procédant comme avec les enfants, selon le contre-amiral Ronny Jackson, ancien médecin à la Maison Blanche, qui a indiqué au *New York Times* qu'il lui était arrivé de dissimuler quelques choux-fleurs dans la purée présidentielle.

JE VOUS DEMANDE DE VOUS ARRÊTER

Après Florence Foresti, qui a proscrit les téléphones portables dans les salles accueillant son dernier spectacle, et l'acteur britannique Benedict Cumberbatch, qui avait supplié le public de ne plus le filmer sur scène, c'est au tour d'une de ses compatriotes, la comédienne Imelda Staunton, de mener la révolte contre les spectateurs mal élevés, à qui elle demande d'arrêter, selon *The Times*, de grignoter pendant les représentations.

37%

C'est la proportion de végétariens reconnaissant qu'il leur arrive de manger de la viande lorsqu'ils ont trop bu, selon une étude conduite pour le site Voucher Codes Pro auprès de 1789 «veggies» britanniques. Parmi eux, 34 % disent renoncer à ce régime à chaque fois qu'ils sont ivres. Leur menu transgressif préféré ? Le kebab.

LE MOT DE LA SEMAINE

Carnaval

n. masc.

Dans la tradition chrétienne, période festive de l'hiver au cours de laquelle les gens sont invités à défiler déguisés.

Pour cause de coronavirus, quelques-uns des plus célèbres, à Venise ou à Nice, ont été interrompus ou annulés. En Espagne ou en Belgique, le mauvais goût de certains costumes (officiers nazis et caricatures de juifs au nez crochu) a soulevé l'indignation.

LES MOTS DU SEXE

Circlusion

Par Maïa Mazaurette

Pénétrer: verbe intransitif, «*entrer, s'avancer à l'intérieur de quelque chose*» (dictionnaire Larousse). Sous nos draps, la pénétration est synonyme de rapport sexuel. Ça paraît neutre, ça ne l'est pas. Déjà parce que tous les rapports sexuels n'impliquent pas la pénétration. Ensuite, parce qu'un

homme va et vient plus qu'il ne pénètre. La pénétration oublie que le pénis ressort. Elle mobilise l'imaginaire de la conquête: l'homme prend, possède. Y compris quand le rapport dure trois minutes. Y compris quand, objectivement, c'est toujours le corps des pénétrés qui «prend» celui des pénétrants. Car c'est bien là que ça coince: la pénétration implique que seul le pénétrant est actif (l'autre partenaire est relégué à «quelque chose»). Or, toute personne ayant déjà reçu un pénis (un index, un sextoy, une banane) peut faire l'expérience du contraire.

S'AIMER COMME ON SE QUITTE

Deux jours dans la vie des amoureux. Le premier parce que tout s'y joue, le dernier parce que tout s'y perd. Maroussia Dubreuil a recueilli ces moments-clés. A chacun de deviner ce qui s'est passé entre-temps. Cette semaine, Vanessa, 44 ans, raconte.

« Si je reste, je casse tout dans l'appartement »



Premier jour

Je vis depuis cinq ans avec Antoine, un homme d'une gentillesse absolue. Ensemble, nous avons acheté un loft. Nous avons tout refait, c'est notre petit cocon. Mais depuis que j'ai perdu ma mère, il y a quelques mois, je suis totalement chamboulée. Je fais des crises d'angoisse à répétition. J'ai l'impression que je ne suis pas tout à fait à ma place ici. Mon ancienne vie de bohème me manque. Pourtant, je ne m'imagine pas vivre sans Antoine.

Un soir, je vais à une fête organisée par une amie pour accueillir son cousin de retour d'un tour du monde. Dès que je le vois, je suis frappée par sa laideur, même si ses cheveux hirsutes et sa barbe l'arrangent un peu. Je passe une soirée ravissante qui me change les idées, je danse avec les uns et les autres jusque très tard, avant d'aller me coucher dans une des chambres de la maison.

Il doit être 3 heures du matin lorsque j'entends toquer à ma porte. «*Oui ?* » Le cousin apparaît. Je ne comprends pas ce qu'il fait là. Je remonte ma couette pour qu'il ne voie pas ma petite culotte. Comment ce garçon a-t-il pu imaginer deux secondes qu'il pouvait débarquer comme ça dans ma chambre ? «*Quels signaux j'ai bien pu t'envoyer pour que tu penses que c'était possible ?* », je lui demande clairement. «*Quand on a dansé ensemble...* », me répond-il. C'est vrai, quand je danse, je danse librement, mais cela ne signifie pas que je suis en train de draguer. Pour ne pas le renvoyer sèchement ni le vexer, je l'invite à papoter quelques minutes. Il s'assoit au bout du lit.

Nous passons le reste de la nuit à bavarder et je finis par plonger littéralement dans son regard. J'y vois apparaître quelque chose de très beau, presque enfantin, qui illumine tout son visage. J'ai l'impression d'apercevoir l'enfant qu'il a été. Au petit matin, nous descendons en catimini dans la cuisine pour grignoter quelques tartines, puis nous rejoignons chacun nos chambres. En fin de matinée, je rentre chez moi sans rien dire à Antoine. Mais je dois avouer qu'il s'est passé quelque chose avec ce garçon. Cette nuit ne fait que renforcer mes doutes.

Deux mois plus tard, je suis invitée chez la même amie, au bord de la mer, où je retrouve son cousin. Il me bat froid pour commencer. Je ne comprends pas son attitude, mais le temps a passé et je m'en fiche complètement. Au bout du rouleau avec Antoine, je suis là pour m'amuser... Pourquoi pas avec ce garçon magnifique que je viens de repérer à la fête du village. Mais ce dernier cherche un plan à trois... J'abandonne. Imbibée d'alcool, je rentre à vélo me coucher chez mon amie.

Frustrée de ne pas avoir eu ce que je voulais, j'ai du mal à trouver le sommeil... Je tourne en rond quand, tout d'un coup, je réalise que le cousin dort au-dessus. Sans réfléchir, j'y vais. Je monte les escaliers et pousse sa porte. Il me regarde, on ne se dit rien mais il ouvre sa couette. Sans prendre le temps de me déshabiller, je me colle à lui. Lovés l'un contre l'autre, en cuillère, nous discutons avant de faire l'amour. Je n'ai jamais vu un corps pareil: le gabarit d'Antoine mais la version au-dessus, comme une statue grecque.

Les jours suivants, nous vivons une *love story* totale... Dès le réveil, nous sautons sur nos vélos et longeons le bord de mer en

Retrouvez les épisodes de « S'aimer comme on se quitte » en version podcast sur www.lemonde.fr/podcasts et Spotify



SIMON LANDREIN

nous arrêtant régulièrement pour nous embrasser. Le dernier soir, en faisant l'amour, nous nous regardons. Pour la première fois de ma vie, à 35 ans, je fais vraiment l'amour, les yeux dans les yeux. Dans son regard, je vois une beauté infinie.

Dernier jour

Nous vivons séparément, moi en colocation à Lyon, lui à Biarritz où il cherche un travail. Etant free-lance, je peux totalement envisager de le rejoindre un jour. Nous sommes très amoureux, nous partons en croisière sur un voilier, juste lui et moi. Au début de la traversée, il me prête un blouson, dont j'apprendrai plus tard qu'il a appartenu à sa sœur, décédée il y a une dizaine d'années. Dès que je l'enfile, son regard change, ses yeux s'assombrissent... Il veut absolument que j'apprenne tout le vocabulaire marin, m'ensevelit de termes techniques: foc, spi, ballast, drisse, lofer, bôme... Et me les fait réciter sur un ton inquisiteur. Je subis cela pendant deux ou trois jours jusqu'à ce que j'explose: «*Je suis désolée mais je ne serai jamais ta sœur et je ne serai jamais à la hauteur de ta sœur. C'est peine perdue de chercher chez moi ce qui pourrait s'assimiler à elle.* » Il se met à pleurer, ne comprend pas pourquoi il est agressif, s'excuse... Quand il me raccompagne au train, nous sommes de nouveau très amoureux.

Quelques semaines plus tard, pendant une balade à vélo qui me met en joie, il devient sombre, presque haineux. «*Fais attention !* », hurle-t-il en me voyant prendre un trottoir un peu rapidement. «*Voilà, je le savais ! Ta pédale ! Il y a un bout de caoutchouc qui manque !* » Je me sens comme un lapin pris dans les phares. Je regarde sous mes pieds et effectivement il y a un bout qui manque. «*Tu crois que c'est moi ?* », je demande timidement en culpabilisant d'avoir abîmé le vélo de sa mère. Il me plante là et fait demi-tour à toute vitesse. Le soir, nous sommes invités par ses parents au restaurant. «*Je suis navrée, j'ai dû perdre un morceau de caoutchouc...* », j'avance avec précaution. Ils se mettent à rire: «*Oh mais non ! On a perdu le caoutchouc il y a bien longtemps.* » Fabien ne dit rien. Pas un mot d'excuse. Rien.

Alors que notre relation va de mal en pis, je reste accrochée à lui. Elevée avec des frères qui soufflaient le chaud et le froid, en me parlant mal entre deux mots gentils, je trouve son comportement somme toute assez normal. Et puis j'ai peu de propension à m'aimer. Mais un matin, j'ouvre les yeux. La veille, en rentrant de soirée, nous sommes montés dans un taxi dont le chauffeur venait de se faire agresser. Bouleversé, il a commencé à se confier et je suis vite passée au tutoiement. Un peu plus tard, dans un autre taxi, j'ai de nouveau échangé quelques mots avec le chauffeur. Tout à coup, Fabien a élevé la voix: «*Donc, lui, il est blanc, tu le vouvoies ? Et l'autre, il est noir, tu le tutoies ?* » Je suis restée sans voix... Je comprends qu'il est en train de me traiter de raciste, je n'en peux plus. Le lendemain, je réfléchis longuement à notre relation, à la fois où il m'a trompée et me l'a dit sans ménagement, à cette autre fois où il m'a traitée de folle parce que j'étais excitée de le revoir. Le soir, je ne dors pas avec lui.

«*Je ne vais pas pouvoir supporter ça, c'est terminé !* », me dit-il le matin. Je sens une onde d'ultraviolence monter en moi. Si je reste, je casse tout dans l'appartement. Alors je me lève dans une espèce de calme avant la tempête, je m'habille et je sors. Là, je me mets à courir, au maximum de ce que je peux faire, pour vider mon énergie. Je cours à travers la ville, à en perdre mon souffle.

d'Adamczak elle-même, traduite dans la revue *Glad!*: «*Le mot "pénétration" comporte quatre syllabes, "circlusion" en a seulement trois. Ainsi, son introduction est tout à fait dans l'intérêt de l'économie. Nous gagnons du temps précieux que nous pouvons ensuite investir dans la baise.* » Si c'est pour la bonne cause...

C'est pourquoi l'artiste Bini Adamczak a inventé, en 2016, la circlusion (verbe: circlure). Lors d'un rapport hétérosexuel, une femme circlut un homme. Elle le recouvre, l'enserme, l'enfile. Activement. En France, c'est la podcasteuse Victoire Tuailon («*Les Couilles sur la table*») et l'auteur Martin Page (*Au-delà de la pénétration*, Monstrograph, 2019) qui font entrer la circlusion dans l'espace public, en avril 2019, lors d'une conversation sur la pénétration. Faut-il changer de logiciel, envoyer un mémo à l'Académie française ? Absolument. Le meilleur argument est

FINS DE MOIS

L'argent ne fait pas le bonheur, mais il y contribue. **Guillemette Faure** ausculte la manière dont les Français gèrent leur budget. Cette semaine, Françoise, 68 ans, retraitée du service communication d'une mairie

« J'ai bien gagné ma vie et j'ai tout perdu »



MARIO WAGNER

La vie de Françoise se raconte avec beaucoup d'histoires de toits : celui, trop petit, de son enfance, celui, rêvé, qui l'a ruinée, celui d'aujourd'hui, qui lui permet de vivre grâce à Airbnb.

Ayant grandi dans une famille d'agriculteurs, elle a le souvenir de sa mère, enceinte de son quatrième enfant, demandant aux religieuses de la garder pour la nuit car la maison était trop petite. Aujourd'hui, à 68 ans, un investissement immobilier foireux l'a mise sur la paille ou presque. Entre-temps, des études, une vie professionnelle réussie dans le service de communication d'une mairie. « J'ai bien gagné ma vie et j'ai tout perdu... »

Entendons-nous, Françoise, pendant sa vie professionnelle, savait négocier un salaire, demander une augmentation. Mais l'argent, elle n'a pas su le gérer. Avec son éducation catholique, croit-elle comprendre, elle était vulnérable. « Ce n'était pas flatteur de s'occuper d'argent ; on n'était pas supposé s'en préoccuper, mais quand on n'en a pas, ce genre d'attitude pose problème. Quand j'y repense c'était idiot de voir l'argent comme le péché... »

Françoise vit seule, « divorcée depuis toute petite ». Ses problèmes d'argent actuels, elle n'en parle pas en famille. « Je me sentrais ingrate. Ils se sont donné du mal, nous ont envoyés dans des pensions catholiques qui coûtaient cher, il s'agissait que je réussisse. J'ai gagné correctement ma vie, je n'aurais pas dû me trouver dans cette situation. Ce serait douloureux pour eux de voir qu'ils ont payé si cher mon éducation et que j'ai si peu aujourd'hui. »

Sa famille devine qu'il y a quelque chose qui ne va pas mais ne dit rien. « L'argent, c'est une névrose familiale... Un fardeau qui vient de loin. »

Solde à la fin du mois
300 euros... à peu près que je mets de côté pour des extras.

Revenus
2400 euros.

Dépenses préengagées
Près de 1500 euros environ, dont 900 euros de remboursement d'emprunt, 180 d'impôts, 150 de charges pour mon immeuble, 100 d'assurances, 40 d'abonnements au câble et au téléphone, 25 de gym et 30 de dons à Médecins du monde et à la Fondation Abbé-Pierre.

Apéros, Blablacar et sobriété heureuse

Le truc qui m'a mis dedans

En 2008, un copain m'a proposé un investissement immobilier. Je me suis dit que ce serait bien pour ma retraite. Par son intermédiaire, j'ai acheté sur plan une petite maison dans un coin perdu. L'entreprise devait me rembourser mes intérêts, et à partir du moment où la maison serait construite, elle devait être louée à des locataires que l'entreprise s'engageait à trouver. J'aurais dû toucher le loyer et voir mes impôts réduits. J'étais naïve quand j'y pense ! J'ai emprunté la totalité de la somme, 160 000 euros... Deux ans plus tard, la maison qui devait être construite ne l'était pas et je versais toujours 760 euros par mois. Je suis allée voir un avocat et j'ai fait un procès en annulation de la vente. Je l'ai malheureusement gagné. Malheureusement, car l'entreprise a aussitôt fait faillite... Les autres acheteurs ont eu une petite maison construite par l'entreprise caution, moi rien du coup. J'étais supposée revendre la maison en 2017 et pouvoir m'installer dans ma ville d'origine avec ce capital. Au lieu de quoi, je n'ai rien et je rembourse chaque mois 900 euros... Je n'ai pas pris ma retraite à 62 ans comme je

le pouvais à cause de ça, j'ai fermé mon assurance-vie pour pouvoir rembourser plus vite mon emprunt, afin que ma dette ne me pèse pas jusqu'à la fin de mes jours. Là, j'en ai encore jusqu'à mes 70 ans. Cela m'a beaucoup affectée. Une psy m'a aidée à vivre avec ça, à accepter que je ne récupérerais pas cet argent. Après un passage par la sobriété malheureuse, je suis maintenant dans la sobriété heureuse.

La meilleure décision que j'ai prise en matière d'argent

Acheter à l'approche de la cinquantaine le petit logis dans lequel je vis aujourd'hui. J'ai mis l'une des chambres sur Airbnb. C'est grâce à cela que je peux manger.

Mon vrai bon plan

Quand je dois faire de la route, je prends des passagers en Blablacar. Tout ce que j'ai est de seconde main : on m'a donné un tapis, j'achète des vêtements d'occasion. Je réutilise tout. Je ne jette pas de nourriture, je mets ce

qui ne se garde pas au congélateur et si ça ne peut pas se conserver – comme une bouteille de vin entamée –, je l'apporte à mes voisins.

Le piège dans lequel je ne tombe pas

Je ne mets pas les pieds dans les hypermarchés, on finit toujours par s'y laisser tenter. Mon supermarché de quartier est plus petit et j'achète le basique. A la fin du livre *La Cuisine de Marguerite*, il y a la liste des 25 ingrédients de base qu'il fallait que Marguerite Duras ait dans sa cuisine... J'en achète quand même un peu plus qu'elle.

Le sujet sur lequel on se dispute en famille

Mes parents se disputaient beaucoup autour de l'argent. Ils en avaient peu, ils se querelaient autour de chaque dépense. Un jour où ils avaient touché de l'argent, ma mère, pour remercier Dieu, en a mis la moitié dans le tronc d'une église.

La folie que je ne regrette pas

D'aller chaque année une semaine en Irlande avec des amis. Mes proches connaissent ma situation et savent ne pas me mettre dans l'embarras. Il y a d'autres voyages que je ne

fais pas, d'autres amis que je ne vais pas voir aussi souvent...

Pour la nourriture, je continue à manger bio. Je vais à la coopérative. C'est quelque chose de paysan, il y a un honneur à ne pas se priver de nourriture. Mon plaisir, cela reste d'inviter, de faire un grand apéro avec des bonnes choses que j'ai préparées moi-même, puis un tagine – c'est bon et pas trop cher. Il y a en général toujours quelqu'un qui apporte un dessert. C'est mon bonheur et mon luxe d'inviter.

La dernière dépense que j'ai regrettée

Un sommier rapport qualité-prix pas terrible.

La dépense que je ne devrais pas faire mais que je fais quand même

Un petit restaurant chaque vendredi midi avec mes copines. Elles connaissent mes ennuis donc on va dans des endroits pas chers. Avant, j'achetais du parfum, maintenant je n'en achète plus jamais à cause de cette histoire. J'achète encore des livres pour en offrir, mais plus pour moi.

Ce que je ferais si j'avais besoin d'argent

Je serais honteuse. Peut-être que je demanderais quand même à un ami.

Ma façon de faire mes comptes

Je regarde mon relevé pour voir si tout va bien, pour savoir combien il me reste.

Sélection

MAS CONSCIENCE, TERRASSES-DU-LARZAC, « MAHATMA », 2016, ROUGE

Pas besoin d'avoir bonne conscience pour apprécier le bouquet de mûres mêlées d'épices (cumin, muscade, cannelle et poivre). Le mourvèdre domine la syrah et le grenache et offre une bouche super jolie, aux tanins élégants. Un vin de grand plaisir. Bio. 24€

DOMAINE JEAN TEILLER, MENETOU-SALON, « LA MONTA-LOISE », 2018, BLANC

Enfin un sauvignon qui exprime davantage son terroir... que le sauvignon! C'est frais, délicat, en aquarelle vert-jaune, ça dure en bouche un temps merveilleux. Plus classe que gourmand, gastronomique assurément. 18€

DOMAINE RIÈRE CADÈNE, CÔTES-DU-ROUSSILLON, « VIA AUGUSTA », 2019, BLANC

Pas encore prêt (il lui manque quelques mois pour se mettre en place), mais tellement prometteur! Macabeu, grenache blanc et rolle s'allient pour façonner une structure puissante, onctueuse, qui prend ses aises et emporte la bouche dans un parfum de fleurs capiteuses. Mais avec seulement 12,5 % d'alcool, nulle lourdeur à l'horizon, de la sensualité seulement. 9,50€

≡

Buvez, ma sœur

Pendant longtemps, l'œnologie est restée une affaire d'hommes. Désormais, les vigneronnes représentent un tiers des chefs d'exploitation, et les clubs de dégustation féminins ont essaimé partout sur le territoire

Ophélie Neiman

Pour une fois, le vin a un coup d'avance. Je dis pour une fois, parce que le vin prend son temps d'habitude. La vigne a cet étrange pouvoir d'étirer les horloges, de ralentir l'écoulement du sablier. On plante pour le demi-siècle à venir, on vinifie un raisin qui pourra passer plusieurs décennies en bouteille. On reproduit des pratiques traditionnelles qui appartiennent au terroir et ne sont pas près de changer. Le vin n'est pas connecté au temps court, aux remous de l'actualité. Et c'est très bien comme ça.

La contrepartie logique est que le milieu viticole est souvent lent à évoluer. En tout cas rarement pionnier dans les changements de mentalités. Et pourtant. Les femmes du vin n'ont pas attendu #metoo pour s'émanciper. La prédominance masculine, historique et numérique dans le vin, se dilue. Les écoles de sommellerie et d'œnologie affichent désormais la parité entre les sexes. Et si l'homme reste majoritaire chez les amateurs, son poids est contre-balancé par une sororité aussi active que compacte.

Pas besoin d'être Sherlock Holmes pour trouver un cercle réservé aux femmes. Le Club du vin au féminin, au Touquet (Pas-de-Calais), qui a déjà 30 ans. Ellesvino, à Neuilly (Hauts-de-Seine). Delectabulles, à Paris, autour du champagne. Pour la dernière semaine de février, celui-ci proposait une masterclass, un atelier fromages-champagnes et une activité yoga-champagne. Mais le slogan du club est clair : « Par des femmes. Pour des femmes ». Et l'explication l'est tout autant : « Delectabulles soutient les femmes dans une industrie dominée par les hommes. En utilisant seulement des vins effervescents faits par des femmes (...), en donnant aux femmes les outils et la confiance dont elles ont besoin pour acheter des vins effervescents partout dans le monde. »

Même s'ils ne sont pas toujours aussi féministes, les clubs de dégustation féminins avancent des arguments similaires. Les femmes ne s'expriment pas comme les hommes quand elles goûtent du vin, et sont moins intimidées, plus spontanées quand elles goûtent entre elles. D'ailleurs, selon le baromètre 2018 commandé par l'agence SOWINE, 65 % des femmes interrogées se sont déclarées néophytes sur le sujet, contre moins de 40 % pour les hommes. Consolation, la part des « amatrices éclairées » est passée de 25 % en 2011 à 34 %.

La liste des événements unisexe est longue, et diversifiée. Le blog vin girly Le Rouge aux lèvres organise des soirées dégustations

100 % féminines, tout comme Le Vin des femmes et ses ateliers « Women only ». Il existe des dégustations plus professionnelles, qui aboutissent à des médailles qui fleurissent les bouteilles. Attribuées, par exemple par le concours Femmes et vins de France. Ou le Concours mondial des Féminalise qui a totalisé, pour la 13^e édition en 2019, 4 541 vins goûtés et 510 dégustatrices.

La communauté féminine est encore plus active parmi les vigneronnes, qui représentent désormais 30 % des chefs d'exploitations vinicoles françaises. Le Cercle femmes de vin rassemble neuf associations régionales de productrices, des Aliénor du vin de Bordeaux (créée il y a vingt-cinq ans) aux Femmes et vins de Bourgogne en passant par les Eléonores de Provence, les diVINES d'Alsace, les Fa'bulleuses ou les Vinifilles dans le Languedoc. (Les enseignes de coiffeurs n'ont pas le monopole des jeux de mots laids et des calembours bons.)

Il existe enfin des associations transprofessionnelles mais toujours réservées aux femmes, comme Ladies Wine, réseau des femmes du vin de Bordeaux, ou le récent Women do Wine, qui réunit vigneronnes, sommelières, cavistes, journalistes et passionnées, avec pour objectif de contrer la sous-représentation médiatique des femmes dans le monde du vin.

Pourquoi une telle ardeur ? Parce que ça partait de loin. Dans les années 1990, une consœur s'est entendu demander si elle n'était pas indisposée avant de descendre dans un chai (les femmes ont le pouvoir de faire tourner le vin par la magie maléfique de leurs mensurations. Tremblez, pauvres mortels). Dans les années 2000, j'ai entendu un vigneron sexagénaire s'étonner devant un groupe venu goûter ses vins : « Les dames aussi veulent un verre ? » Dans les années 2010, j'ai vu des sommeliers tendre par réflexe la carte des vins à Monsieur, qui a eu l'élégance de refuser en gloussant. Les femmes et la dégustation, c'est une histoire toute jeune. Le chemin parcouru n'en est que plus épatant.

CARMEN MITROTTA
POUR « LE MONDE »



TESTÉ ET APPROUVÉ

Trois podcasts au féminin

Marlène Duret

Mamie dans les orties

➤ Qu'impliquait le fait d'être une femme au beau milieu du XX^e siècle ? A travers les récits de leur vie, entre anecdotes et sous-entendus, des grands-mères de 80 ans et plus témoignent de leur condition de femme pendant l'après-guerre. « Mado nous a raconté sa vie d'une traite, comme si le fleuve en avait été tranquille », expliquent Marion de Boüard et Héloïse Pierre, en intro du premier volet de ce podcast qu'elles animent depuis février 2019. L'aïeule y évoque sa sexualité conjugale sans contraceptif et son avortement illégal, mais aussi sa volonté de travailler et de passer le permis, projets auxquels son mari, « dominateur » et « intransigeant », a coupé court. Jeanine se souvient de sa rencontre avec ce jeune homme avec qui elle correspondra deux ans et demi avant d'accepter sa demande en mariage « par courrier ! ». La clope au bec, « Liline » revient sur la couleur poil de carotte de ses cheveux d'enfant, « mal vue à cette époque », et qu'elle a toujours pris soin de teindre. Elle évoque aussi son mari, qui « n'était pas un homme sérieux », et garde pour elle « des choses impensables ».

anchor.fm/mamie-dans-les-orties

Mom You Rock

➤ Entreprendre tout en étant mère est tout sauf impossible. Dans « Mom You Rock », des « mompreneures » livrent leurs expériences et conseils sans filtre. « L'idée derrière tout ça ? Vous donner l'impulsion pour concrétiser vos projets et idées », explique la créatrice du podcast, Mariama Ba, qui multiplie les rencontres avec celles qui ont monté « leur propre business ». Vanessa, trentenaire avec deux enfants en bas âge, a fondé Afro Eat, un restaurant dont l'ambition est de valoriser la cuisine africaine. Montée sur ressorts, cette entrepreneure née n'a pas « lâché le morceau malgré les obstacles » et gère « la logistique en permanence ». Marina Rossi, elle, porte le projet de développer Noö, une application facilitatrice du quotidien des familles monoparentales. « On se met la pression pour être une supermaman », explique cette mère en solo. Avec cette appli, j'ai voulu transformer mes défis du quotidien en force. » Une énergie et une confiance dont Marina, ainsi qu'Anaïs, Delphine et Julia ne manquent visiblement pas.

podcastfrance.fr/podcasts/entrepreneuriat/mom-you-rock/

La Poudre

➤ Dans la lignée du podcast « Mamie dans les orties », « La Poudre », emmené depuis novembre 2016 par la féministe Lauren Bastide, va à la rencontre des femmes qui font le XXI^e siècle pour comprendre comment leur éducation, les invectives de la société ou leur rapport à leur corps ont contribué à les façonner. Pourquoi ce nom, « La Poudre » ? « Elle peut être libre ou compacte, d'escampette ou de perlimpinpin, on peut la faire parler et y mettre le feu. C'est une traînée, la poudre, et j'aime bien les traînées », explique la journaliste. Ce sont plus de soixante entretiens intimistes, en français comme en anglais, de la réalisatrice Rebecca Zlotowski, intéressée par « le féminin, pas par la femelle », à l'écolo-giste Cécile Duflot, qui revient sur le sexisme en politique – « C'était pas ma robe, le problème » –, en passant par la boxeuse la plus médaillée de France, Sarah Ourahmoune, l'écrivaine Leïla Slimani et la performeuse et circassienne Aloïse Sauvage. Des témoignages éloquentes de femmes inspirées et inspirantes.

soundcloud.com/nouvelles-ecoutes/s/la-poudre

UN APÉRO AVEC...
CAROLINE VIGNEAUX

Chaque semaine, « L'Epoque » paie son coup. L'ex-avocate devenue humoriste est en tournée pour son deuxième spectacle. Une énergie sans filtre



Au bar Le Bambou, à Paris, le 24 février. LÉA CRESPI POUR « LE MONDE »

« Je suis une féministe optimiste »

Sandrine Blanchard



PLAYLIST

► DERNIER ARTISTE
ÉCOUTÉ

Clara Luciani

► DERNIER CONCERT

Brigitte

► DERNIER LIVRE LU

« Les culottées », de Pénélope Bagieu (Gallimard BD, 2017)

► DERNIÈRE SÉRIE

« Mrs Fletcher » (HBO)

► DERNIÈRE APPLI
TÉLÉCHARGÉE

Calm (« Pour m'aider à m'endormir. »)

Lundi 24 février. 19 heures. Pendant qu'une coiffeuse boucle ses longs cheveux blonds en prévision de la séance photo, Caroline Vigneaux découvre sur son téléphone portable que le producteur de cinéma Harvey Weinstein vient d'être condamné pour agression sexuelle et viol. Le poing levé, l'humoriste lâche un grand « yes ! » Elle est comme ça, Caroline Vigneaux, impulsive, directe et branchée sur pile électrique dès qu'il est question de féminisme. Aussi loin qu'elle s'en souvienne, féministe, elle l'a toujours été. Dans le fumoir du bar chic et branché parisien Le Bambou – ambiance tamisée, décor asiatique, cocktails aux saveurs thaïlandaises, « j'aime tout ici » –, l'humoriste sirote un Moscow mule en racontant qu'elle n'a jamais supporté d'être empêchée dans ses choix sous prétexte qu'elle était une fille.

Gamine, elle n'acceptait pas de s'entendre dire « n'abîme pas ta robe à smocks, assieds-toi et dessine » pendant que ses cousins couraient et s'amusaient dehors. Collégienne, elle ne comprenait pas que garçons et filles soient séparés lors des cours de sport, elle qui voulait se confronter à toutes les disciplines et ne pas être cantonnée au badminton. Ce sentiment d'injustice doublé d'un tempérament explosif a forgé son caractère. Cette fille de bonne famille provinciale née à Nantes – père ingénieur, mère orthophoniste, éducation catholique stricte et culte des études à condition que ce soit droit, médecine ou commerce – deviendra avocate. Par choix. « J'ai adoré mon premier métier. » Comédienne ? Elle n'y avait jamais pensé, tant cette profession de saltimbanque ne faisait pas partie du logiciel familial. Il a fallu la mort de son grand-père maternel adoré et sa participation à un spectacle de l'Union des jeunes avocats (UJA) pour que Caroline Vigneaux, 45 ans, change de vie.

L'œil pétillant, la voix claire, le débit rapide, la quadragénaire au physique de trentenaire affiche une vitalité et une joie de vivre non feintes. Avec son pull rose pale floqué du mot « *Amour* », son jean et ses baskets, celle qui se dit « *marquée à vie* » par la série *Sex and the City* revendique d'être libre comme l'air. « *Je suis le moteur de mon propre travail. J'ai tout fait toute seule, écriture et mise en scène, et suis montée marche par marche.* » Son itinéraire l'atteste.

En 2008, l'avocate en droit des affaires dans un grand cabinet américain remet sa démission. Elle a 34 ans, gagne confortablement sa vie en bossant sur des dossiers d'assurance-vie et de réassurance, mais ne veut plus prendre le risque d'avoir des regrets. « *J'ai accompagné mon grand-père dans la dernière semaine de sa vie. Tandis qu'il mourait de vieillesse et que je lui tenais la main, je m'interrogeais sur les choses que j'aurais envie de faire pour ne pas avoir à me dire sur mon lit de mort : je n'ai eu qu'une vie et je n'ai pas fait ça.* » « Ça », c'était être sur scène et faire rire. Elle ne l'avait vécu qu'une fois. Lors du spectacle de l'UJA réalisé par et pour des avocats. « *J'avais fait un sketch, le public avait ri, cela avait été un kif absolu* », raconte celle qui a remporté, en 2005, le concours d'éloquence de la Conférence des avocats du barreau de Paris.

Ce n'est pas tant le jour J de sa démission que le J + 1 qu'elle garde en mémoire. « *Ce fut le matin le plus violent,*

avec une sensation un peu abyssale d'avoir plongé et désormais de devoir nager. » Son côté « *rigueur, formation, diplôme* » reprend le dessus. Elle s'inscrit au Cours Florent le matin et réserve ses après-midi à l'écriture. Elle n'a aucune culture théâtrale, sa seule référence est Jacqueline Maillan dans la pièce *Croque-Monsieur* (« *une femme exubérante qui en fait des caisses, c'était donc possible !* »), visionnée sur une VHS avec son grand-père. Au Cours Florent, elle a l'âge du profet, lorsqu'elle dit « *j'aimerais faire du café-théâtre* », on lui répond « *ah non ! ici on fait du théâtre* ». Elle sourit et reste combative. Son choix de tout plaquer et son expérience d'avocate commise d'office aux assises, qui lui a permis de plonger pendant un an dans des affaires de braquage, de viol ou de meurtre, vont alimenter son premier spectacle. Du café-théâtre parisien Le Lieu (40 places) à l'Olympia, en passant par le Palais des glaces ou la Comédie de Paris, Caroline Vigneaux parvient, en dix ans, à s'affirmer sur la scène humoristique, déjà fort encombrée, grâce à son art de l'éloquence et son aisance à se raconter sans filtre.

« *Je me suis lancée en étant consciente que je pouvais me planter. En cas de ratage, il était hors de question que je redevienne avocate, cela aurait acté l'échec* », dit-elle en citant Nelson Mandela : « *Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends.* » Elle a gagné. Son deuxième spectacle (*Caroline Vigneaux croque la pomme*), plus abouti que le premier, a déjà réuni plus de 120 000 spectateurs en quinze mois. Après son succès à Paris, Caroline Vigneaux sillonne la France en tournée. Elle a définitivement quitté la robe pour plaider avec justesse et humour la cause des femmes, sans attendre le mouvement #metoo. « *Je suis une féministe optimiste, revendique-t-elle. Je n'oublie pas que ma grand-mère n'avait pas le droit de vote. On avance ! C'est grâce au féminisme que je peux être sur scène et dire ce que je veux.* » Et elle ne s'en prive pas. Dans un show endiablé et pédagogue, cette fan de Julie Ferrier ne s'interdit aucun sujet et convoque avec à-propos aussi bien Olympe de Gouges que Gisèle Halimi.

L'enfant hyperactive à qui on disait « *arrête de faire ton intéressante* » s'est déployée tel un nénéphar, mais reste dans l'angoisse que cette nouvelle vie s'arrête. « *Je n'ai pas le sentiment d'être arrivée quelque part.* » Incapable d'attendre le désir d'un réalisateur ou d'un metteur en scène, elle mène sa barque seule, écrit, sur les conseils du producteur Alain Goldman, un long-métrage, plus précisément une comédie sur... le féminisme ainsi qu'un livre consacré au... changement de vie.

21 heures. Le cendrier est plein, les verres sont vides. Demain, Caroline Vigneaux part jouer à Blagnac, près de Toulouse. En attendant, elle va retrouver ses fils, jongler avec les baby-sitters et écrire, comme elle le fait tous les jours depuis dix ans. Son spectacle au Grand Rex, à Paris, programmée le 18 mars, est déjà presque complet. Elle n'en revient pas. « *D'où je viens, ce n'est pas normal !* » Il y a quelques années, lorsqu'elle avait annoncé à ses parents qu'elle n'était plus avocate mais humoriste, son père avait lâché : « *Ma fille est folle !* »



AU TRIBUNAL DES PETITS TRACAS

A Soissons, la glu du quotidien

Henri Seckel

« Monsieur, dit la juge au grand jeune homme face à elle, votre dossier va être renvoyé en raison de la grève des avocats contre la réforme des retraites, dont vous avez certainement entendu parler.

– Ah non.

– Vous n'avez pas entendu parler de la réforme des retraites ?

– Si, mais pas de la grève des avocats.

– Vous m'avez fait peur. »

A Soissons (Aisne) comme ailleurs, les avocats refusent de plaider, les citoyens qui espéraient repartir enfin débarrassés de leur litige devront revenir au tribunal dans un mois, tous quittent la salle au fil de l'appel, puis du renvoi de leur affaire. Tous, sauf un : David, trentenaire fluët qui se défend tout seul face à l'avocat (non gréviste) de Cofica Bail, un établissement de crédit qui lui réclame des sous.

Dans *D'autres vies que la mienne* (P.O.L., 2009), Emmanuel Carrère évoquait ces justiciables qui « *se débattent dans des difficultés à la fois médiocres et insurmontables* » et « *pataugent dans la glu du quotidien* ». David, lui, est dans la glu jusqu'aux genoux.

Jusqu'à il y a deux ans, tout allait à peu près bien. David était marié et en bonne santé malgré un accident de voiture en 2011 qui avait fragilisé sa colonne vertébrale. Son CDI de laveur de vitres lui permettait de payer les 300 euros par mois pour la location longue durée de sa voiture, dite « location avec option d'achat ».

Un faux mouvement en lavant des carreaux il y a deux ans : dos bloqué. « *J'ai mis un quart d'heure à redescendre de l'échelle.* » Deux vertèbres touchées, scoliose, hernie spongieuse. Un licenciement pour inaptitude, un employeur qui tarde à verser les indemnités, le chômage qui n'arrive pas pendant six mois, et le piège de la location avec option d'achat qui se referme sur David.

« *Ils m'avaient dit : "En cas de problème, vous nous rendez la voiture, et vous ne nous devez plus rien."* » Certaines petites clauses ont dû lui échapper, le marchand peu scrupuleux s'est bien gardé de les signaler. « *En gros, en fait, c'était pas une location, c'était un achat.* » David ne peut plus verser les 300 euros mensuels, Cofica Bail fait saisir la voiture, la revend au prix de l'Argus, c'est-à-dire à moitié prix, et David doit rembourser la différence : 9 340 euros. La glu.

« *Je ne peux plus rien payer là. Plus la séparation avec mon ex, qui m'a laissé deux autres crédits sur le dos...* »

– Quelles sont vos dettes globales, à peu près ? s'inquiète la juge.

– Dans les 12 000. Sans compter les 9 000 de la voiture. » La super-glu.

Face à plus de 20 000 euros de dettes, David touche 980 euros de chômage. Il a une fille de 1 an à sa charge. Sa nouvelle compagne ne peut pas l'aider, elle aussi est au chômage, 344 euros par mois. Il ne peut plus bosser à cause de sa colonne vertébrale hors service. Les cachets antidouleur quotidiens lui bousillent le cerveau : « *Je perds la mémoire, j'ai un manque d'inattention* », dit-il dans un curieux lapsus. L'hyper-glu.

David propose de rembourser petit à petit, 70 euros par mois. L'avocate de Cofica Bail n'ose pas trop insister devant une situation si précaire, mais réclame 950 euros pour ses frais. C'est un mois de chômage pour David. Décision rendue le 20 mars. D'ici là, le jeune homme espère que le dossier de surendettement qu'il a déposé aura été accepté, et que la Banque de France aura revu sa dette à la baisse pour lui sortir les genoux de la glu.